



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



(66)

Per. 3977 f. 29
3



80 O. 3. Line

Handwritten text at the top of the page, possibly a header or title, which is mostly illegible due to blurring and fading.

A single horizontal line drawn across the page.

A single horizontal line drawn near the bottom of the page.

**BIBLIOTHEQUE
ANCIENNE
ET
MODERNE.**

Pour servir de suite aux
**BIBLIOTHEQUES
UNIVERSELLE ET CHOISIE.**

Par **JEAN LE CLERC.**
TOME III.

POUR L'ANNEE MDCCXV.
Partie Première.



A AMSTERDAM,
Chez **DAVID MORTIER** Libraire.

MDCCXV.

1. The first part of the paper discusses the importance of the study and the objectives of the research. It highlights the need for a comprehensive understanding of the subject matter and the role of the researcher in this process.

2. The second part of the paper focuses on the methodology used in the study. It details the data collection methods, the sample size, and the statistical techniques employed to analyze the data.

3. The third part of the paper presents the results of the study. It includes a detailed description of the findings, supported by statistical evidence and graphical representations.

4. The fourth part of the paper discusses the implications of the study. It explores the practical applications of the findings and the potential impact on the field of study.

5. The final part of the paper concludes the study and provides a summary of the key findings. It also offers suggestions for future research and acknowledges the limitations of the study.



6. The graph illustrates the relationship between the variables studied. It shows a clear negative correlation, indicating that as the independent variable increases, the dependent variable decreases. This trend is consistent across the entire period of observation.

7. The data points are plotted at regular intervals, allowing for a detailed analysis of the rate of change. The slope of the line is relatively constant, suggesting a linear relationship between the variables.

8. The graph also highlights the overall magnitude of the change. The total decrease in the dependent variable over the period is significant, representing a 80% reduction in value.

9. The visual representation of the data makes it easier to identify patterns and trends. It provides a clear and concise summary of the study's findings, facilitating a deeper understanding of the research results.

10. The graph is a key component of the study's results, providing a visual aid for the reader. It helps to communicate the complex data in a more accessible and understandable format, enhancing the overall quality of the research report.

T A B L E
D E S L I V R E S
& des **A R T I C L E S**

De la I. Partie du III. Tome.

- I. **E** *Xtrait du commencement du X. Tome des Actes Publics d'Angleterre.* Pag. I.
- II. *Principes Philosophiques de la Religion Naturelle, de Mr. CHEYNE.* 41
- III. *Autres Livres Anglois, sur le même sujet.* 157
- IV. **P**UFENDORF, *de Jure Naturæ & Gentium, avec les Notes de Mr. HERTIUS.* 158
- V. *Les Devoirs de l'Homme & du Citoyen, par le même, traduit par Mr. BARBEYRAC, seconde Edition.* 165
- VI. *Harangue du même.* 169
- VII. *Dictionnaire Poétique du Pere VANIERE.* 172
- VIII. *Poëme du même, intitulé Prædium Rusticum.* 177
- IX. *Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques, Tom. XIX.* 189
- X. *La Pratique du Théâtre, par HÉDELIN.*
- * 2

T A B L E.

DELIN.	195
XI. <i>L'Oraison Dominicale en toutes sortes de Langues.</i>	208
XII. <i>Explication d'une Médaille d'Auguste, par Mr. SCHOTT.</i>	212
XIII. <i>Explication nouvelle de l'Apothéose d'HOMERE, par le même.</i>	215
XIV. <i>OEUVRES de Mr. PAVILLON de l'Académie Française.</i>	222
XV. <i>Livres Flamands.</i>	232. & suiv.

Catalogue de Livres Nouveaux, lesquels se trouvent chez ledit Libraire.

ENRETIENS sur la Cabale Chimérique, Ouvrage, où en examinant le Scandale causé par la publication de ce Livre, on raille finement la Morale de Mr. Jurieu, par Mr. Bayle. Amsterdam, 1715.

HISTOIRE de Pologne, contenant les divisions arrivées dans ce Royaume, au sujet de l'Élection d'un Roi. Amsterdam, 1715.

HISTOIRE des Juifs, écrite par Flavius Joseph, sous le titre d'Antiquitez Judaïques, traduite sur l'Original Grec, revuë sur divers Manuscrits, par Mr. Arnaud d'Andilly, dernière Edition, augmentée de Cartes & de figures, servant à l'Histoire des Juifs, in 12. 5 Vol. Amsterd. 1715.

DESCRIPTION abrégée de l'Univers, enrichie de plusieurs figures, avec six Dialogues, une Nomenclature, un Recueil de Proverbes, & quelques Lettres Françaises & Hollandoises, pour servir à la Jeunesse qui veut apprendre l'une ou l'autre de ces deux Langues, Amsterdam, 1715.

ABRÉGÉ Chronologique de l'Histoire de France, par

C A T A L O G U E.

par François de Mezeray , Historiographe de France. Nouvelle Edition, revue & corrigée sur la dernière de Paris, & augmentée outre cela de quelques Pièces originales, & de l'Abregé de la Vie des Reines, par le même Auteur, in 12. 7 Vol. Amsterdam 1715.

Oeuvres de Nicolas Boileau Despreaux, nouvelle Edition, revue & augmentée, 8. 2 Vol. 1715.

La Vie de Mr. Boileau Despreaux, par Mr. des Maizeaux, Amsterdam 1715.

Oeuvres diverses de Mr. Richard Steele, sur les Affaires de la Grande-Bretagne, traduites de l'Anglois, 8. Amsterdam 1715.

Réflexions sur l'importance de Dunkerque, & sur l'état présent de cette Place, avec une Carte du nouveau Port de Mardick, & le Plan des anciens Ouvrages de Dunkerque, par Mr. Richard Steele, 8 1715.

Le Theatre de Mr. Quinault, nouvelle Edition augmentée, & enrichie de figures en taille-douce, in 2. Vol. 1715.

Nouvelles Lettres de Mr. Bayle, avec la Critique générale de l'Histoire du Calvinisme, in 12. 4 vol. Amsterdam 1715.

Samuelis Pufendorffii de Jure Naturæ & Gentium, libri octo, cum Annotationibus Joannis Nicolai Hertii J.Ci. Editio nova, à mendis infinitis, quibus priores Editiones scatebant, diligenter repurgata, Amstelædami 1715.

Ph. à Limborch Theologia Christiana, Editio quarta ab Auctore recognita & aucta, accedit relatio Historica de Origine ac Progressu controversiarum in Fœderato Belgio de Prædestinatione, Tractatus postumus, fol.

J. F. Buddæi Dissertationum Theologicarum Syntagma, 4.

B. à Mallinckrot de Archicancellariis Rom. Imperii, ac Cancellariis Imperialis Aulæ, quibus accesserunt summi Pontifices & S. R. E. Cardinales Germanici, 4.

C A T A L O G U E.

- J.** Conr. Barchusen Collecta Medicinæ Practicæ generalis, quibus subjunctus est Dialogus, de optima Medicorum Secta, 8.
- H.** Reland Palæstina ex monumentis veteribus illustrata, 4.
- C.** Pisonis selectiorum observationum & consiliorum de præteritis hætenus morbis affectibusque præter naturam, ab aqua, seu serosa collævie, & diluvie ortis, Liber singularis, 4.
- A.** Arn. Pagenstecheri, de Jure Ventris, Liber singularis, cui accesserunt de Cornibus & Cornutis Dissertationes duæ, 12.
- P.** Duerstema Conjecturalium Juris Civilis, Libri duo, in quibus nonnulla Juris Romani Capita explicantur & emendantur, 5.
- J.** Welleri Grammatica Græca nova, in hac novissima Editione Syntaxin & accentuum rationem breviter & delucide exposuit L. Bos, 8.
- Theologia Naturalis & Revelata, per Aphorismos delineata, ex Commentario de Veris Dei Viis T. H. van den Honart, 8.
- Plantæ per Galliam, Hispaniam & Italiam observatæ Iconibus æneis exhibitæ, à R. P. Jac. Barreliero, qui accessit ejusdem auctoris Specimen de Insectis quibusdam marinis, mollibus, crustaceis & testaceis, fol.
- De l'Excellence de la Religion, à quoi on a joint quatre Discours, 1. sur les vrais & les faux Caractères de l'Amour de Dieu. 2. Sur les dispositions dans lesquelles doit être le Chrétien, par rapport à les Ennemis. 3. Du Martyre. 4. Du Mensonge, par J. Bernard, 8. 1714.
- L'Etat de la Suisse, écrit en 1714. par Mr. Stanian, ci-devant Ambassadeur de S. M. B. dans ce Pais là, 1714.
- La Pratique du Théâtre, par l'Abbé d'Aubignac, 8.
- L'Iliade, Poëme, avec un Discours sur Homere, par Mr. de la Motte, 12. 1715.

Oeuvres

C A T A L O G U E.

Oeuvres de Mr. Pavillon de l'Académie Française, 8.

Traité de l'incertitude des Sciences, 12. 1715.

Le Théâtre de l'Amour & de la Fortune, par Mlle. Barbier, 12.

Miroir de la Perfection Chrétienne, 12. 1714.

La Morale Chrétienne abrégée, & réduite à trois principans devoirs, la Repentance des pécheurs, la Persévérance des Justes, & les Progrès que ces Justes persévérans doivent faire dans la Piété, par Jean la Placeite, 8. 1714.

La Voiture embourbee, ou le Roman Naturel, 12. 1715.

Tablettes de l'Homme du Monde, ou Analyse des sept qualitez essentielles à former le beau Caractère de l'Homme du Monde accompli, 12. 1715.

Numismatum Antiquorum Sylloge Populis Græcis, Municipiis & Coloniis Romanis usorum, 4. cum figuris.

Nouveau Recueil des plus beaux Airs de l'Opéra, & autres Chansons nouvelles, in 12. 2 Vol. Amsterdam.

Nouvelles Aventures de Don Quichotte, in 12. 2 Vol. fig.

Nouveau Traité de la Dévotion, 12.

— Visionnaire de Rotterdam, ou Examen du Parallele Mystique de Mr. Jurieu, 12.

Oeuvres de Moliere, nouvelle Edition, augmentée de sa Vie, & autres Pièces, 12. 4 Vol. Amsterdam, 1714.

— de Prose & de Poësie, de Mrs. de Maucroix & de la Fontaine : Le Tome I. contient la Traduction des Philippiques de Démosthène, d'une des Verrines de Cicéron, avec l'Eutyphron, l'Hippias du Beau, & l'Euthydemus de Platon. Le Tome II. contient divers Ouvrages de Prose & de Poësie, 12. 2 Vol. Amsterdam, 1715.

— de Voiture, nouvelle Edition, 12. 2 Vol. Amsterdam, 1709. Oeu-

C A T A L O G U E.

- Oeuvres diverses du Chevalier Temple , contenant des Considérations générales sur l'état & les intérêts de l'Empire , de la Suède, du Danemarck, de l'Espagne, de la Hollande, de la France , & de la Flandre , &c. 8. 3 Vol.
- Procès de Mr. Fouquet, Ministre d'Etat, contenant son Accusation, son Procès & les Défenses, contre Louis XIV. Roi de France , 12. 18 Vol. Amsterdam.
- Princesse de Cleves , ou les Amours du Duc de Nemours avec cette Princesse, 12. Amsterdam, 1714.
- Raii (Joan.) Synopsis Methodica Avium & Piscium , Londini , 1713.
- Raphson Demonstratio de Deo sive Methodus ad cognitionem Dei Naturalem , 4. Londini, 1710.
- Roman Bourgeois , par Mr. Furetière, nouvelle Edition, augmentée de Remarques Historiques & d'une Satire en Vers, contre les Procureurs, 12. 2 Vol. avec fig. Amsterdam, 1714.
- Réflexions des grands Hommes, qui sont morts en plaisantant, avec des Poësies diverses, in 12. Amsterdam, 1714.
- Morales de Marc Antonin , traduites par Mr. & Mad. Dacier, avec des Remarques, 12. 2 Vol. Amsterdam, 1714.
- Satire de Petrone , Latin & François, in 12. 2 Vol. avec figures, 1694.
- Smith (Thomas) Vitæ quorundam Eruditissimorum & Illustrium Virorum. 4. Londini, 1707.
- Sidobre (Anton.) Tractatus de Variolis & Morbillis, 12. Lugduni, 1699.
- Sermons du Pere Bourdalouë, 8. 8 Volumes, à Anvers, 1713.
- du Pere Cheminais, 12. 3 Vol. Paris, 1699.
- Sentimens de quelques Théologiens de Hollande, sur l'Histoire Critique du Vieux Testament, composée par Mr. Simon Prêtre, & la Défense, 8. Amsterdam, 1711. 2 Vol.

F I N.

BIBLIO-

BIBLIOTHEQUE
ANCIENNE
ET
MODERNE.

ARTICLE I.

*Extrait du commencement du X. Tome
des Actes Publics d'Angleterre.*



LE X. Tome des Actes Publics contient les Actes., qui regardent les deux dernières années du Règne de *Henri V.* & une partie de celui de *Henri VI.* Je réserverai le Règne de *Henri VI.* pour un autre Extrait, & me bornerai, dans celui-ci, aux Actes qui se raportent à *Henri V.* depuis que ce Prince eut signé la Paix de Troye, jusqu'à sa mort. Quoi que ce qui reste de ce Règne n'occupe dans ce X. Tome que 250 pages, on ne laisse pas d'y trouver

diverses choses qui peuvent servir à l'éclaircissement des Histoires de France & d'Angleterre.

La Paix de Troye auroit pû rétablir la tranquillité en France , si tous les François l'eussent acceptée. Il y a même beaucoup d'apparence, que s'ils se fussent tous accordez à la rejeter , leur union en ce point auroit enfin produit le même effet. En ce cas-là , le Roi d'Angleterre auroit été trop foible , pour les forcer à l'observer. S'ils eussent été sages , ils auroient pris , tous ensemble , l'un ou l'autre de ces deux partis. Par-là , ils se seroient procuré un repos , auquel leur division mettoit des obstacles invincibles. A ne considérer que leur propre intérêt , il devoit à-peu-près leur être indifférent , que la France fût gouvernée par un Roi d'Angleterre , ou par un Prince de la Maison de *Valois*. Ils ne pouvoient guère espérer d'être plus heureux , sous l'un , que sous l'autre. Ainsi , l'on peut dire , que dans la querelle qui avoit déjà fait couler tant de sang des deux Peuples ennemis ; il ne s'agissoit proprement , que des intérêts des deux Maisons , qui se disputoient

toient la Couronne de France ; & peu , ou point de ceux des François en général. Mais , en semblables occasions , le peuple est , ordinairement , la dupe des Princes. Il prend leurs intérêts avec chaleur , comme si c'étoient les siens propres ; sans considérer , que de quelque côté que la victoire se tourne , le succès lui en est presque toujours également désavantageux.

Dans la disposition , où les François se trouvoient , le Traité qui venoit de se conclurre , loin d'avoir terminé la guerre , fournissoit aux deux Partis de nouveaux motifs , pour la continuer. Avant cette Paix , *Henri V.* auroit pû se contenter d'une partie de la France , & laisser le reste à la Famille de *Valois*. C'étoit sur ce pied-là , que la Paix de *Brézigny* s'étoit faite autrefois , du tems d'*Edoüard III.* & c'étoit sur un partage à-peu-près semblable , qu'étoient fondées toutes les Négociations de Paix , depuis que *Henri V.* avoit renouvelé la guerre. Mais depuis que la Paix de Troye fut signée , *Henri* se considérant comme présomptif & légitime Héritier de *Charles V I.* ne pouvoit plus con-

sentir à un tel partage. D'un autre côté, le Dauphin, qui, par le dernier Traité, se voyoit exclus de la Succession du Roi son Pere, comprenoit aisément, que ce n'étoit que de la force des armes, qu'il pouvoit espérer son rétablissement.

A l'égard du peuple de France, il regardoit diversement la Paix de Troye, selon qu'il se trouvoit engagé dans l'un ou dans l'autre des deux Partis. Les *Bourguignons*, se réjouissant de la ruine des *Armagnacs*, aimoient mieux que la France fût sous une domination étrangère; que de se voir exposez au risque d'être, un jour, sous le gouvernement de leurs ennemis. C'étoit la véritable raison, qui leur faisoit approuver la Paix de Troye, indépendamment des droits des deux Princes concurrens, à quoi ils faisoient peu d'attention; quoi qu'ils prétendissent n'avoir en vûe que l'intérêt de la justice, en favorisant la cause du Roi d'Angleterre. Par une semblable raison, les *Armagnacs* déclamoient contre cette même Paix; sous prétexte du tort qu'elle faisoit à la Famille Royale. Mais dans le fonds, les uns & les autres n'agissoient

Ancienne & Moderne. §

soient que dans un esprit de Parti. Ainsi, leur animosité réciproque continuant toujours, avec la même chaleur; la France se trouvoit partagée, entre le Roi *Henri V.* & le *Dauphin.* Le premier étoit supérieur en deçà de la Loire; mais ses armes n'avoient pas encore pénétré, au delà, où le *Dauphin* possédoit diverses Provinces. Celui-ci avoit encore, dans l'Île de France, en Champagne, & en Picardie, diverses places, qui lui donnoient le moyen d'entretenir la guerre aux environs de Paris, & d'empêcher par-là les Anglois de s'avancer de son côté. Ainsi, *Henri* se voyoit obligé de s'attacher à se rendre entièrement Maître des Provinces Septentrionales; avant que de pouvoir attaquer son ennemi, au delà de la Loire, & le chasser du Royaume. Ce fut aussi à l'exécution de ce Projet, qu'il donna tous ses soins, immédiatement après la signature du Traité.

Année 1420. en Juin.

EN partant de Troye, il alla faire le Siège de *Sens*, & puis ce-
lui

lui de *Montereau*. Après qu'il se fut rendu Maître de ces deux Places, il se tint quelque tems à Corbeil, où le Siège de *Melun* fut résolu, dans un Conseil de guerre. On trouve, (*Pag. 4.*) une Commission au *Duc de Bourgogne*, pour commander au Siège du côté de la Brie. Cette Place se défendit quatre mois, selon qu'on peut l'inférer de deux Actes, dont l'un est daté du Camp devant Melun, le 20. de Juillet; & le second est, la Capitulation de la Place, datée du 17. de Novembre, *Page 29.*

Pendant le Siège de Melun, il se passa plusieurs choses, auxquelles les Actes du Recueil se rapportent. Mais comme elles ne sont pas également importantes, j'en indiquerai seulement quelques-unes, sur lesquelles on trouve ici plusieurs éclaircissements.

Le Duché de Bretagne avoit été long-tems disputé, entre les Maisons de *Monfort* & de *Blois*, & la première l'avoit enfin emporté, par le secours d'*Edouard III.* & par la Victoire d'*Avray*. Au tems, dont nous parlons présentement, il y avoit encore deux Freres de la Maison

son de Blois ; dont l'aîné nommé *Olivier* , étoit Comte de Pontieure. La soumission où ils se tenoient à l'égard de *Jean le Vaillant* , qui régnoit alors en Bretagne , donnoit lieu de croire , qu'ils avoient oublié les prétentions de leurs Ancêtres , sur ce Duché. Cependant , lors que le Duc pensoit le moins à se précautionner contre eux , ils l'invitèrent à une de leurs Maisons , sous prétexte de le divertir ; & l'ayant arrêté en chemin , ils le retinrent en prison , dans un Château de Poitou ; étant avoués du Dauphin , qui étoit entré bien avant dans le complot. A cette nouvelle , les Etats de Bretagne établirent *Alain de Rohan* , pour Lieutenant Général , ou Régent ; en l'absence d'*Arthur Comte de Richemont* , Frere du Duc , qui étoit prisonnier en Angleterre , depuis la Bataille d'Azincour. En même tems , ils députèrent au Roi *Henri* , pour le supplier de donner un congé limité au *Comte de Richemont* , afin qu'il pût aller travailler à procurer la liberté au Duc son Frere. *Henri* voulut bien accorder cette grace au Comte , sous certaines conditions , contenuës dans un

Traité qu'ils firent ensemble , daté du 22. de Juillet 1420. *Pag. 8.*

La principale de ces conditions étoit , *que le jour de la Saint Michel 1422. le Comte de Richemont, retourneroit à Londres en Angleterre , pour s'y constituer prisonnier comme auparavant : Que ce jour-là même , il se présenteroit au Roi , ou à son Successeur , & en son absence , à son Lieutenant , au Grand Chancelier , ou au Maire de Londres.*

Cet Acte découvre deux erreurs, dans lesquelles *Argenté*, Historien de Bretagne , & plusieurs autres François , après lui , sont tombez. Premièrement, il assure que le Roi refusa constamment le Congé , qui lui étoit demandé pour le *Comte de Richemont* ; ce qui se trouve détruit par ce Traité.

On trouve encore , *Pag. 46.* des Lettres Patentes de *Henri* , datées du 7. de Janvier 1421. après la délivrance du *Duc de Bretagne* , par lesquelles , il consent , qu'en cas qu'il se trouve obligé de faire la guerre au *Duc de Bretagne* , qui n'avoit pas encore juré la Paix de Troye , le *Comte de Richemont* ne soit pas tenu de prendre les armes
contre

contre le Duc son Frere. Mais dans ces Lettres, il ajoute, que le Comte sera toujours obligé d'exécuter les conditions, sous lesquelles il a obtenu son congé. *Henri V.* mourut le 31. d'Août 1422. un mois avant l'expiration du congé du Comte, qui ne jugea pas à propos d'exécuter son engagement. Là-dessus, *Argentré*, & quelques autres Historiens François, ont soutenu une seconde erreur; savoir, que l'engagement du *Comte de Richemont* envers *Henri V.* étoit personnel à l'égard de ce Monarque, & qu'il en étoit délivré par sa mort, contre les termes exprès du Traité, qui portoit, *que le jour de Saint Michel 1422. il se présenteroit à Londres, au Roi, ou à son Successeur, &c.*

Comme, selon les apparences, il y aura encore occasion de parler de cette affaire, dans l'Extrait de la suite de ce Tome; j'ai crû qu'il n'étoit pas inutile de l'expliquer en cet endroit.

On trouve encore une seconde Pièce, qui peut servir à l'éclaircissement de l'Histoire, dans l'interval de du Siège de Melun. C'est une Ratification, envoyée par l'Empe-

reur *Sigismond*, du Traité d'Alliance, qu'il avoit fait avec *Henri*, pendant son séjour en Angleterre, en 1416. Il avoit déjà ratifié ce Traité, comme Roi des Romains ; mais ayant été couronné Roi de *Bohème*, en 1420. & étant devenu Electeur de l'Empire, il confirme, en cette qualité, la même Alliance : comme tous les autres Electeurs l'avoient déjà fait, excepté le Roi de *Bohème*. Cette Ratification est datée de *Prague* le 31. de Juillet, jour du couronnement de *Sigismond*, comme Roi de *Bohème*, Pag. 14.

Comme le Traité, entre l'Empereur & *Henri V.* a été inconnu à la plupart des Historiens ; quelques-uns ont soupçonné le *Pere Maimbourg*, qui en a parlé, d'avoir avancé ce fait sans fondement. Mais cet Auteur se trouve justifié, par le Traité même, qu'on peut voir dans le Tome IX. du Recueil des Actes Publics, & par la Ratification dont nous parlons.

Ces Actes sont suivis de deux autres, qui sont des Lettres Patentes du même Empereur, & de *Louis* Electeur Palatin, par lesquelles ils approuvent la Paix de Troye, & sou-

souhaitent d'y être compris , selon la licence qu'ils en ont , par la teneur du Traité. *Sigismond* ajoute cette exception , dans ses Lettres : *Sauf la Ligue & Confédération que nous avons avec nôtre Frere le Roi d'Angleterre , &c.* Du même jour que les précédentes , *Pag. 14. & 15.*

Le Duc , ni les Etats de *Brétagne* , n'ayant pas encore juré la Paix de Troye , *Henri* nomma des Commissaires , pour traiter avec eux de l'acceptation de cette Paix , & pour recevoir leurs Sermens , *Pag. 15.*

Immédiatement après la prise de *Melun* , les deux Rois , *Charles & Henri* , se rendirent à Paris , où les Etats Généraux avoient été convoquez , pour confirmer la Paix de Troye. On voit ici , *Pag. 30.* l'Acte de confirmation , par lequel les Etats ordonnent , que cette Paix sera tenuë pour Loi publique , & que tous les François seront obligez de la jurer. Mais ces Etats n'étoient composez , que des Partisans du Roi d'Angleterre & du Duc de *Bourgogne.*

Ensuite , on trouve , *Pag. 33.* la Sentence donnée contre les meurtriers du Duc *Jean de Bourgogne* , qui fut tué à *Montereau* en 1419. Tous

les Historiens François disent unanimement , que le Dauphin fut cité à la Table de Marbre, & que n'ayant point comparu, il fut déclaré atteint & convaincu de ce meurtre , banni du Royaume, & privé de tout droit de succession, *nommément de celle de la Couronne* ; c'est ainsi que s'exprime *Mezeray*. Je n'oserois accuser ce célèbre Historien , & tant d'autres , de s'être trompez , dans un fait de cette importance , & des plus extraordinaires , qui soient arrivez en France , depuis le commencement de la Monarchie. Cependant, je ne fai quel jugement en porter, quand je considère, que la Sentence, qui se trouve ici toute entière, ne porte rien de tel , du moins , qui soit particulier au Dauphin. Elle est générale, contre tous les coupables de la mort du Duc en général ; sans spécifier , ni le Dauphin en particulier, ni aucun autre. On fera , peut-être , bien aise de la voir ici tout du long.

Charles , par la grace de Dieu , Roi de France : A tous ceux qui ces Lettres verront , salut. Savoir faisons , que :

„ Comparans en nostre presence,
„ nostre

„ nostre treschere & tres ame Fils,
„ *Phelippe Duc de Bourgoigne*, Com-
„ te de Flandres, Arthois, & de
„ Bourgoigne, en sa personne, Nof-
„ tre tres chere & tres ame Cousine,
„ *la Duchesse de Bourgoigne sa Miere*,
„ & nos tres cheres & tres ames
„ Filles & Cousines, *Marguerite*
„ *Duchesse de Guyenne*, *Anne*, &
„ *Agnez*, ses Filles, Sœurs de nos-
„ tre dit Fils, ou leur Procureur
„ pour elles.

„ Et ouye par Nous la Complaint
„ à nous faite de leur part, en la
„ presence de nostre tres chere &
„ tres ame Fils, *le Roi d'Engleterre*,
„ *Heritier & Regent de France*,
„ & des Gens des trois Estats de
„ plusieurs Villes & Pais de nostre
„ Royaume, nos bons & loyaux sub-
„ gez, à Nous obeïssans.

„ Requerans nos diz Fils & Cou-
„ sins, Justice leur être faite & ad-
„ ministrée, contre les coupables de
„ la mort de nostre tres chere &
„ tres ame Cousin *Jehan Duc de*
„ *Bourgoigne*, que Dieu assoille,
„ leur Pere & Mary de nostre dit
„ Cousin, *la Duchesse de Bourgoigne*,
„ en prenant sur ce leurs Conclu-
„ sions, A fin de Reparation, &

„ pour leurs interetz countre les diz-
„ coupables , telles que faire peu-
„ vent , selon la Custume de Fran-
„ ce.

„ Ouy aussi nostre Procureur Ge-
„ neral , lequel a prins ses Conclu-
„ sions pertinens en tel cas , pour
„ interest de Justice contre yceux
„ coupables.

„ Avecques les Requestes & Sup-
„ plications , à nous faites par nostre
„ tres chere & tres ame Fille l'U-
„ niversitee de Paris , par nos che-
„ res & bien amez , les Eschevins ,
„ Bourgeois , & Habitans de nostre
„ bonne Ville de Paris , & lesdites
„ Gens des trois Etats de plusieurs
„ bonnes Villes de nostre dit Royau-
„ me.

„ A fin que sur ce , Nous voul-
„ tissions faire & administrer bonne
„ & brieve Justice.

„ En declarant toutes voyes , &
„ protestant , au regart des Gens
„ d'Eglise , ce Requerans , que ils
„ ne tendoient fors a fin civile , &
„ selon que leur profession donne.

„ Nous , eue sur ce grant & meu-
„ re Deliberation , & veues en nostre
„ Conseil , & diligentment visitées
„ les Lettres des Alliances faites

„ entre

” entre nostre dit feu Cousin *le Duc*
” *de Bourgoigne, & Charles*, soy disant
” *Daulphin*, accordées & jurées so-
” lempnellement par eulx, sur la
” vraye Croix, & sains Evangiles
” de Dieu, es mains de l’*Evesque*
” *de Leon*, Legat de nostre *Saint*
” *Pere le Pape*.

” Considerant que, en suivant les
” dites Alliances, qui estoient si
” notables, & tant profitables a
” tout nostre dit Royaume, & du
” consentement des Parties, Nous
” avons ordonné bonne Paix & U-
” nion ferme & estable estre des lors
” en avant, en nostre dit Royau-
” me, perpetuellement tenue &
” gardee, entre tous ceulx de nostre
” Sang & lignage, & autres nos
” Subgez de quelque Estat & Con-
” dition qu’ils fussent.

” En faisant pour ce, Abolition
” general, & autres Ordonnances
” au bien de la dite Paix.

” Voulans les transgresseurs, ou
” qui attemperoit countre icelle
” Paix, en Faite, ou en Parole,
” estre pugniz comme Commetteurs
” de crime de Leze-Majesté.

” Et que les Gens d’Eglise, No-
” bles, & Gens des Villes, de
” nostre

„ nostre dit Royaume , promeiffent
 „ & jurassent tenir & garder chaf-
 „ cun en droit foi , la dite Paix ,
 „ fans infraction aucune , & foi
 „ employer à toute puissance, contre
 „ celui ou ceulx qui enfreindroient
 „ la dite Paix , non obstant qu'ils
 „ fussent leurs Homes, Subgez, ou
 „ Serementez.

„ Desquelx Hommages, Promes-
 „ ses, & Seremens, Nous les de-
 „ clarasmes, des lors & pur main-
 „ tenant, absolz & quittes, ainsi
 „ que plus a plein est contenue es
 „ Lettres Patentz sur ce faites.

„ Laquelle Paix, ensemble tout
 „ le contenue es dites Lettres Pa-
 „ tentes, nostre dit feu *Cousin de*
 „ *Bourgoigne* & le dit *Charles*, leurs
 „ Gens & Serviteurs, jurerent es
 „ mains du dit *Evesque de Leon* com-
 „ me dessus, & avecques ce, baille-
 „ rent leurs Lettres Patentes sur ce.

„ Lesquelles, ensemble les dites
 „ Lettres Royaux du Traité de Paix,
 „ & aussi les Lettres des dites Al-
 „ liances, furent & ont été publiées
 „ en nostre Cour de Parlement &
 „ en nostre Chastelet de Paris, &
 „ les Seremens faits par les Gens
 „ d'Eglise, Nobles, Bourgeois, &
 „ „ Habi-

„ Habitans de nostre dite bonne Vil-
„ le de Paris , & semblablement ,
„ en , & par les bonnes Villes de
„ nostre Royaume. Et que neant-
„ moins , nostre dit feu *Cousin de*
„ *Burgoigne.*

„ Lequel estoit de nostre *Maison*
„ de France , nostre Parent si prou-
„ chain , comme nostre *Cousin ger-*
„ main , Alie avec nous par grant
„ affinite de mariages , *Doyen des*
„ *Pers & deux fois Per de France*, qui
„ tant avoit & a toujours ame le
„ bien de Nous & de noz *Royaume*
„ & *Subgez* , & lequel en obeissent
„ a nostre commandement , pour le
„ bien publique de nostre dit *Royau-*
„ me.

„ Et , afin d'eutretenir la dite
„ Paiz , estoit ale a *Monstereau* ou
„ *Fautyonne* , accompagnez de plu-
„ sours *Seigneurs & Gens notables*
„ d'Eglise & *Seculiers* , noz *Offi-*
„ ciers & autres , a la priere & re-
„ queste de la partie des diz crimi-
„ neux.

„ Avoit & a este murtry & tue au
„ dit lieu de *Monstereau* , mauvaise-
„ ment , traiteusement , & dampna-
„ blement , non obstant les dites
„ promesses & Seremens ainsi faiz
„ &

„ & renouvellez , au dit lieu de *Mons-*
 „ *tereau* , par luy & ses complices.
 „ Et avecques ce , avoient & ont
 „ ete prins & imprisonnez de faite ,
 „ plusieurs Seigneurs , Chivaliers,
 „ Escuiers , Gens de Eglise & Bour-
 „ geois , de la Compagnie de nostre
 „ dit feu *Cousin de Bourgoigne* , noz
 „ Officiers & autres , & les aucuns
 „ tuez & mis à mort dampnable-
 „ ment , les autres rançonnez ex-
 „ cessivement , & autrement perse-
 „ cutez en diverses maneres , & en-
 „ core en y a aucuns qu'ils detien-
 „ nent prisonniers.
 „ En enfreignant par les diz cri-
 „ mineux ladite Paix , Alliances ,
 „ Promesses , & Seremens , en com-
 „ mettant par eulx crime de Leze-
 „ Majesté , & autrement delinquant
 „ en plusieurs & diverses manières.
 „ Et , tout veu & considere , &
 „ mesmement que Nous avons tenu
 „ & repute , tenons & reputons les
 „ choses dessus dites pour notoires ,
 „ à Nous & a tote nostre Royau-
 „ me , & toutes autres choses qui
 „ sont à voir & considerer en cet-
 „ te partie.
 „ Par l'Advis & Deliberation des
 „ Gens de nostre Grand Conseil ,
 „ des

„ des Presidens & Gens Laiz de
„ nostre Parlement , & autres nos
„ Conseillers en grant nombre , a-
„ vons declare & declaron par la te-
„ neur de ces Presentes tous les cou-
„ pables dudit dampnable crime, faite
„ & perpetre en la personne de nos-
„ tre dit feu *Cousin le Duc de Bour-*
„ *goigne* & chascun d'eulx , avoir
„ commis crime de Leze-Majesté,
„ & consequemment , avoir forfait
„ envers Nous corps & biens , &
„ estre inhabiles & indignes de tou-
„ tes successions directes & alla-
„ ceaulx , & routes dignitez , &
„ honneurs , & prerogatives quel-
„ conques , avecques les autres pei-
„ nes & pugnitions que ordonnent
„ & mettent les Droiz contre les
„ commetteurs de crime de Leze-
„ Majesté , & leur ligne & poster-
„ te. Avons en outre , declare &
„ declaron yceux crimineux & chaf-
„ cun d'eulx estre encheu es autres
„ peines declairees es Alliances &
„ Traite de Paix , dont dessus est
„ fait mention , entant qu'il con-
„ cerne nostre Puissance & Autori-
„ té Royal.

„ En especial , avons declare &
„ declaron toutes les Gens vassaux,
„ subgez,

„ subgez , & fauteurs , presens &
 „ advenir des diz coupables & cri-
 „ mineux & de chascun d'eulx , estre
 „ absolz & quittes de tous Seremens
 „ de feaulte , & de toutes promesses
 „ & obligations de service , au re-
 „ gard d'eulx & de leurs successeurs,
 „ ores & pour le temps advenir, per-
 „ petuellement, entant que mestier
 „ est , & les quittons & absolvons
 „ de tous les ditz Seremens & pro-
 „ messes , & leur deffendons a tous
 „ par ces mesmes presentes , que
 „ dores en avant , ils ne servient,
 „ aident ou confortent aucunement
 „ les ditz crimineux & coupables,
 „ sur peine d'estre reputez , s'ils font
 „ le contrairs , crimineux du crime
 „ de Leze-Majeste & d'encourir
 „ nostre perpetuelle indignation.
 „ Et tout, sans prejudice des Re-
 „ questes & Conclusions a Nous
 „ faites per nos ditz Fils & Cousins
 „ complaignans , pour leur interest,
 „ contre aulcuns qui par eulx ont
 „ este nomez particulierement , &
 „ aussi contre tous ceulx generale-
 „ ment qui sont ou seront trouvez
 „ chargez du dit dampnable Murtre,
 „ & autres cas dessus touchez.
 „ Si donnons en Mandement à
 „ nos

„ nos amez & fealx Conseillers, les
„ Gens de nostre dit Parlement, &
„ a tous nos autres Justiciers & Of-
„ ficiers ou a leurs Lieutenans & a
„ chascun d'eulx, si come a luy
„ appartiendra, que, au regart des
„ dites Conclusions & poursuites des
„ ditz complaignans & de nostre dit
„ Procureur, ils & chascun d'eulx
„ en sa Jurisdiction, fassent & ad-
„ ministrant Justice aux Parties, &
„ procedent contre les ditz coupa-
„ bles, par voye extraordinaire, se
„ mestier est, & tout ainsi que le
„ cas requiert, & en administrant
„ diligentment aus ditz complai-
„ gnans, sur les choses deffusdites
„ & leurs circonstances & depen-
„ dances, bon & brief accomplisse-
„ ment de Justice.

„ En Tesmoin de ce, Nous avons
„ fait mettre nostre Seel à ces Pre-
„ sentes.

„ Donné à Paris le xxiii. jour de
„ Decembre, l'An de Grace mille
„ quatre-cents & vynt, & de nostre
„ Regne le xli.

Par le Roi en son Conseil,

MILET.

On

On ne peut pas dire que cette Sentence ait été donnée contre le Dauphin, en particulier ; puis qu'il n'est pas même nommé dans le *Dispositif*, mais seulement dans le *Vû des Pièces*. Elle ne peut le regarder, qu'en le supposant coupable du crime, dont il est question, & en ce cas-là, elle le confond avec tous les autres. Il est vrai qu'il y a un endroit, où la Sentence infinuë que le Dauphin est coupable. C'est celui où il est dit, que le *Duc de Bourgogne* a été tué par *luy & ses complices* ; lequel mot *luy*, se rapporte au Dauphin, nommé beaucoup plus haut. Apparemment cette expression a été insérée en cet endroit, afin qu'on ne pût douter que le Dauphin ne fût regardé comme étant du nombre des meurtriers. Mais, quoi qu'il en soit, si l'on avoit voulu donner une Sentence directement contre lui, on l'auroit conçue d'une autre manière. D'ailleurs, il n'y est point parlé *nommément de la succession à la Couronne*, comme les Historiens l'ont avancé. Il faut donc, ou qu'ils n'aient pas vû la Sentence même, ou qu'il y en ait eu une autre particulière, & directe

directe contre le Dauphin. Mais, en ce cas-là, il seroit étonnant, que *Henri V.* se fût avisé de faire mettre la moins importante dans ses Archives, & qu'il eût négligé la principale.

Année 1421.

APRÈS cette Sentence, on trouve un Accord entre *Henri V.* & la Maison d'*Albret* en Guyenne, daté du 16. de Janvier 1421. Sous le Règne d'*Edoüard III.* le Sire d'*Albret*, avec quelques autres Seigneurs de Guyenne, avoit porté un appel à la Cour des Pairs de France, contre le *Prince de Galles*, qui étoit alors *Prince d'Aquitaine*. Cet appel, directement contraire au Traité de *Brétigny*, dans lequel la Guyenne avoit été déclarée indépendante de la Couronne de France, ayant pourtant été reçu, avoit causé le renouvellement de la guerre. Depuis ce tems-là, les Maisons d'*Albret*, d'*Armagnac*, & quelques autres du même pais, avoient constamment suivi le parti de la France, jusqu'à la mort du Connétable d'*Armagnac*. Dès que ce Connétable eut été tué,

le

le Sire d'*Albret*, & les autres Seigneurs Gascons du même parti, demandèrent une trêve, & l'obtinent. Enfin, après la Paix de Troye, les Seigneurs de la Maison d'*Albret*, & quelques autres, jugèrent à propos de demander pardon au Roi, & de rentrer dans leur devoir. L'Acte, dont nous venons de parler, règle les conditions de leur accommodement. Il est suivi d'un Pardon, que le Roi leur accorda, pour le crime qu'ils avoient commis, en adhérant à l'appel de leurs Ancêtres, *Pag.* 41. & 45. C'étoit un coup de partie pour *Henri*, que de détacher ces Seigneurs du parti de ses ennemis. Il évitoit par là des diversions en Guyenne, qui lui étoient très-incommodes.

Ces affaires étant terminées, *Henri* partit pour l'Angleterre, où trois affaires importantes l'appelloient. La première étoit, qu'il vouloit y faire couronner la Reine *Catherine* sa Femme, laquelle il mena, pour cet effet, avec lui. La seconde étoit la convocation d'un Parlement, qui devoit confirmer la Paix de Troye, selon la teneur du Traité. De plus, il avoit dessein de demander un Subside, pour

pour continuer la guerre contre le Dauphin. La troisième regardoit l'Ecoffe. En partant de France, il laissa le Commandement de ses troupes au *Duc de Clarence* son Frere, *Page 49.*

La Cérémonie du couronnement de la Reine se fit, le troisième Dimanche du Carême, *Page 63.*

Le Parlement s'assembla le 2. de Mai, & confirma volontiers la Paix de Troye, si glorieuse à l'Angleterre, *Pag. 110.*

A l'égard du Subside, il y eut quelque difficulté. Du moins, la Chambre des Communes présenta au Roi une Adresse; par laquelle elle se plaignoit, que la Conquête de la France ruinoit l'Angleterre. Elle ne laissa pourtant pas de lui accorder enfin ce qu'il demandoit. On trouve, *Pag. 113.* un Fragment d'un Mémoire, contenant en abrégé, un calcul des Revenus publics, & des charges à quoi la Couronne étoit engagée. Il paroît, par ce Mémoire, que les Revenus ordinaires, & les casuels, ne montoient qu'à 55743 livres sterling, & que les charges alloient à 52235 livres, outre quelques articles extraordinaires,

à quoi il n'étoit pas encore pourvu. Apparemment, ce Mémoire, qui est daté le 6. de Mai, avoit été dressé, pour être communiqué au Parlement.

Dans l'intervalle, entre l'arrivée du Roi & la séance du Parlement, on trouve dans le Recueil, deux Pièces qui peuvent être de quelque utilité. La première est un Passeport, pour *Marguerite de Bavière*, Comtesse de Hainaut, de Hollande, de Zélande, & de Frise, & pour *Faqueline* sa Fille, Comtesse des mêmes Pais, Pag. 67. Il faut remarquer que *Marguerite*, qui étoit la Mere, étoit de la Maison de *Bourgogne*; mais que *Henri* lui donne, dans ce Passeport, le nom de *Bavière*, selon la coutume d'Angleterre, parce qu'elle étoit Veuve du Comte de *Hainaut* de la Maison de *Bavière*. *Faqueline* sa Fille étant Veuve du Dauphin *Jean*, second fils de *Charles V I.* s'étoit remariée avec *Jean Duc de Brabant* son Cousin, de la Maison de *Bourgogne*. Ce second Mari n'ayant pas eu le don de lui plaire, elle se fit enlever par quelques Cavaliers, qui la menèrent en Angleterre. Il y a lieu de présumer
que

que ce Passeport , dont nous parlons , étoit destiné à faciliter son évafion , & que par conféquent *Henri* n'ignoroit pas fes deffeins. Cette feconde conjecture peut être appuyée , par les honneurs qu'on lui fit en Angleterre , & par un Acte de ce Recueil ; dans lequel le Roi lui accorde une Pension de cent livres fterling par mois , pour fa fubfiftance. D'ailleurs , ce Passeport étoit , pour aller dans le Comté de Ponthieu , *appartenant* , dit le Roi , *à ladite Jaqueline*. Ceci fournit une autre preuve , que *Henri* étoit informé du deffein de cette Princesse. Le Comté de Ponthieu appartenoit au Roi d'Angleterre , depuis le Règne d'*Edouard* I. mais depuis la rupture du Traité de *Brétigny* , le Roi de France l'avoit confifqué , & *Charles* VI. l'avoit donné à *Jean* fon fils , en le mariant avec *Jaqueline* , à laquelle il étoit apparemment demeuré pour fon Douaire. Mais cette confifcation , dont nous venons de parler , n'étoit pas une raifon affez forte , pour obliger *Henri* à reconnoître que le Comté de *Ponthieu* appartint à *Jaqueline*. C'étoit un héritage de fes Ancêtres , fur lequel

il avoit un droit bien plus indisputable, que sur la Couronne de France ; dont il avoit contesté le titre au Roi son Beau-pere. Ainsi , on ne peut conjecturer d'autre raison , qui ait pû l'obliger à reconnoître que le Comté de *Ponthieu* appartenoit à *Faqueline* ; que pour faire voir , qu'il ne faisoit que donner un Passeport à cette Princesse , pour aller dans son propre pais ; & se préparer par-là une excuse , en cas qu'on lui eût reproché qu'il avoit favorisé l'évasion de *Faqueline*. Mais en même tems , cette défaite fait voir qu'il n'ignoroit pas son dessein. La suite de l'Histoire de *Faqueline* développe entièrement cette affaire. Quand elle fut arrivée en Angleterre , elle fit casser son mariage , avec le *Duc de Brabant* , par le Pape *Benoît XIII.* quoi qu'il eût été déposé au Concile de Pise. Ensuite elle épousa le *Duc de Glocester* , frere de *Henri* ; non pas , à la vérité , pendant la vie du Roi , mais immédiatement après. Ainsi , on ne peut presque douter , que la fuite de cette Princesse n'eût été auparavant projetée , avec *Henri* & avec le *Duc de Glocester* , en vuë de ce mariage. Il est vrai qu'on

garda

garda quelques mesures , & qu'on n'agit pas d'abord ouvertement , parce que le Roi vouloit ménager le *Duc de Bourgogne* , qui étoit Cousin germain du *Duc de Brabant*. Il n'est pas surprenant , que les riches Etats dont *Jaqueline* étoit en possession , aient excité l'ambition du Prince Anglois. Nous aurons occasion , dans quelcun des Extraits suivans , de faire remarquer , que ce fatal mariage fut la première cause de la décadence des Anglois , en France. Lors que *Henri V.* pensoit à l'agrandissement de sa Maison , en établissant le Duc son frere , dans les Pais-Bas , par le moyen de ce mariage ; il ne prévoyoit pas que cet injuste projet devoit , un jour , ruiner les affaires de son fils.

La seconde Pièce , qui se trouve dans l'intervalle dont nous avons parlé , est une Convention entre le Roi & le *Duc de Bourbon* ; par laquelle ce Duc , qui étoit prisonnier en Angleterre , depuis la Bataille d'Azincour , devoit être mis en liberté , sous certaines conditions ; dont la première étoit , qu'il jure-
roit la Paix de Troye , *Pag. 85.*
Mais cette Convention n'eut point

de lieu , parce que le Roi mourut, avant que le Duc eût exécuté ses engagements.

Pendant que *Henri* étoit en Angleterre , le Duc de Clarence son frere fut tué à Baugé en Anjou ; dans un combat , qu'il livra au Comte de *Buchan* Ecoffois , qui avoit amené 7000 hommes de son païs , au secours du Dauphin. Ce combat se donna la veille de Pâque 1421. *Pag.* 95. Pour récompense de ce service, le Dauphin donna au Comte de *Buchan* l'Épée de Connétable.

Ce secours Ecoffois étoit la troisième affaire, qui avoit appelé *Henri* en Angleterre. Voici, en peu de mots , de quoi il s'agissoit. *Jaques I.* Roi d'Ecoffe, étoit prisonnier en Angleterre , depuis l'année 1406. Il y avoit été arrêté , en allant en France , où le Roi son pere l'envoyoit. Depuis ce tems-là , il étoit devenu Roi d'Ecoffe ; mais quoi que sa détention fût très - injuste, *Henri I V.* ne l'avoit jamais voulu relâcher. Dans la disposition où étoit *Henri V.* en montant sur le Trône , de faire la guerre à la France ; il avoit crû devoir garder ce Prince, comme un stage contre les Ecoffois,

fois ; qui auroient pû faire une diversion dans les frontières du Nord. Il avoit été encôre porté à le retenir , par le *Duc d'Albanie* , Régent d'Ecoffe , qui étoit Oncle du Roi Jaques. Ce Prince craignant que le Roi son Neveu ne fût relâché , avoit fait , selon *Buchanan* , un accord secret avec *Henri* ; par lequel , il s'étoit engagé à ne troubler point son expédition en France , à condition qu'il garderoit son prisonnier. Cet accord avoit été exécuté , de part & d'autre , jusqu'en l'année 1419. Mais après la mort du Connétable d'*Armagnac* , le Dauphin ayant été chassé de Paris , & le *Duc de Bourgogne* s'étant emparé du Gouvernement de la France , le premier avoit demandé du secours aux Ecoffois. Le Régent , pressé par les Grands de son pais , ne put se dispenser de lui envoyer 7000 hommes , sous la conduite du *Comte de Buchan* son fils.

Henri , voyant que les Ecoffois commençoient à se remuer en faveur de la France , prit la résolution d'aller négocier lui-même , avec le Roi d'Ecoffe son prisonnier ; dans la vuë de le porter à employer

son autorité , pour rendre ce secours inutile au Dauphin. On trouve dans le Recueil , *Pag.* 125. un Acte , qui parle d'un Accord fait entre les deux Rois ; par lequel , *Henri* s'engageoit à donner au Roi d'Ecosse un congé limité , pour aller dans son Royaume ; à condition , que premièrement , il l'accompagneroit en France , & que trois mois après leur retour , il lui livreroit certains Otages. Cet Acte est daté du 31. de Mai 1421. & par conséquent après la défaite & la mort du *Duc de Clarence* , à Baugé. Le but de *Henri* , en prenant *Jaques* avec lui en France , étoit de le porter à ordonner aux troupes Ecossoises , qui servoient le Dauphin , de s'en retourner en leur país. On voit dans l'Histoire , qu'effectivement *Jaques* donna un pareil ordre à ses troupes. Mais le *Comte de Buchan* ne se crut pas obligé d'obéir à son Souverain , pendant qu'il étoit actuellement entre les mains des Anglois. Ainsi la ruse de *Henri* lui fut inutile.

Il y a , *Pag.* 117. un Traité d'alliance , entre *Henri* & la République de Genes. Mais ce Traité est peu important , parce qu'il n'engageoit

geoit pas les Parties , à se donner des secours mutuels , dans l'occasion. Cela fait voir pourtant l'attention du Roi , à tout ce qui pouvoit priver le Dauphin des secours des Alliez de la France , dont il avoit tant de besoin. En effet , on ne trouve point qu'aucun Prince , ou Etat étranger , ait pris parti dans cette guerre , qui se faisoit en France ; quoi qu'elle ait duré plus de trente ans , depuis que *Henri* l'eût renouvelée.

Après que ce Prince eut terminé toutes ses affaires , dans son Royaume , il s'en retourna en France , vers le milieu du mois de Juin. Il laissa , en Angleterre , la Reine son Epouse , qui étoit enceinte , & conféra la Dignité de *Gardien* ou Régent , au *Duc de Bedford* son frere , *Pag.* 129. Sa présence étoit nécessaire en France , où le Dauphin commençoit à faire d'assez grands progrès ; jusques-là , qu'il tenoit la Ville de Paris comme bloquée. Son arrivée dégagea cette Capitale , où il fit une pompeuse Entrée , mais il n'y séjourna que peu de tems. Au commencement du mois d'Août , il en partit , à dessein d'aller livrer Ba-

taille au Dauphin , qui avoit assiégé Chartres. Celui-ci s'étant retiré , il le poursuivit , sans pouvoir l'atteindre ; & enfin il se rabatit sur Dreux , dont il se rendit maître. Il étoit devant cette place le 20. d'Août *Pag.* 150. La Dysenterie s'étant mise dans son armée , il se vit obligé de lui donner des quartiers de rafraîchissement , & retourna lui-même à Paris. Vers le milieu du mois d'Octobre , il en partit pour aller faire le Siège de *Meaux*. *Mezeray* met ce Siège avant celui de Dreux , & même avant le voyage du Roi en Angleterre ; en quoi il s'est beaucoup trompé. Sa Chronologie est si confuse , dans les événemens des années 1420. 1421. & 1422. qu'il y auroit beaucoup d'erreurs à relever , si l'on vouloit s'y arrêter. Le Siège de *Meaux* commença le 25. d'Octobre , selon *Monstrelet* , & dura plus de sept mois ; puis que cette place ne capitula que le 2. de Mai 1422. selon les Actes publics , *Pag.* 112. *Mezeray* dit encore , que ce Siège ne dura que trois mois. Cette erreur vient de ce que la Ville de *Meaux* étant partagée en deux , savoir , la *Ville* & le *Marché* , la première

mière fut emportée pendant l'Hiver ; après quoi il fallut faire un nouveau Siège, pour le Marché. La capitulation de cette place, qui se trouve ici toute entière (*Pag. 212.*) peut servir à justifier *Henri*, touchant quelques actes de cruauté, qu'on lui a imputez, comme d'avoir fait pendre quelques-uns des Officiers de la Garnison. On y voit qu'il avoit expressement stipulé de mettre entre les mains de la Justice, un certain nombre de gens, qui y sont nommez ; à cause des crimes, dont ils s'étoient rendus coupables. Par exemple, *Vaurus* y fut pendu à un arbre, auquel on avoit donné le nom d'*Arbre de Vaurus* ; parce qu'il y faisoit pendre tous les Bourguignons, qui tomboient entre ses mains.

Parmi les Actes de l'année 1421. on voit deux Commissions du Roi à des Ambassadeurs, qu'il envoyoit à l'Empereur *Sigismond*. La première étoit de traiter avec ce Prince, de l'achat du Duché de Luxembourg. La seconde regardoit l'achat de tous les Droits, que le même Prince pouvoit avoir sur le Dauphiné, & sur la Terre de Landok, *Pag. 143.*

Une autre Commission, pour traiter avec le Marquis de *Bade*, du rachat d'*Olivier de Blois*, qui étoit son prisonnier. Cet *Olivier de Blois* étoit le même Comte de *Pontieure*, qui avoit enlevé le Duc de Bretagne. Après la délivrance du Duc, il avoit été obligé de quitter son pais; & son dessein étoit de se retirer dans sa Terre d'*Avesnes*, en Haynaut. Mais comme il n'avoit osé s'y rendre en droiture, de peur d'être pris en chemin, il avoit pris la route de Suisse & d'Allemagne, où le Marquis de *Bade* l'avoit arrêté; à cause de certains droits, qu'il prétendoit avoir sur *Avesnes*, ainsi qu'*Argenté* le rapporte. Il est assez difficile de deviner quel pouvoit être le but de *Henri*, en souhaitant d'avoir le Comte de *Pontieure* entre ses mains; si c'étoit pour faire plaisir au Duc de Bretagne, en lui remettant cet ennemi: ou pour l'obliger d'autant plutôt à signer la Paix de Troye, par la peur, qu'il ne s'en servît pour le troubler, dans la possession du Duché: ou enfin, s'il avoit dessein de se servir du nom d'*Olivier de Blois*, pour envahir la Bretagne, pour soi-même. C'étoit ainsi qu'*Edoüard III.* s'étoit
autre-

autrefois servi du nom d'*Edouard Baillol*, pour se rendre maître de l'Ecosse.

On voit encore, parmi les Actes de cette année, des Instructions données par *Henri* à des Ambassadeurs, qu'il envoyoit en Allemagne, pour demander du secours à l'Empereur & aux Electeurs, *Pag.* 161. Ce qu'il y a de particulier, dans ces Instructions, c'est qu'après avoir tâché de prévoir tout ce qui pourra leur être objecté, & leur avoir fourni des réponses; il leur ordonne, en cas que les Electeurs soient trop opiniâtres, d'ouvrir un certain papier cacheté, qu'il leur remet entre les mains. Cela fait voir qu'il ne confioit pas le secret des Ambassades, aux Ambassadeurs eux-mêmes, sans une grande nécessité. Celle-ci fut pourtant inutile, à cause des troubles que la Religion excitoit en Bohême, ainsi qu'il paroît par une Lettre d'un des Envoyez du Roi, *Pag.* 208.

Le 6. de Décembre 1421. la Reine accoucha d'un Prince, auquel on donna le nom de *Henri*. *Jaqueline* de Haynaut fut une de ses Mairaines.

Année 1422.

Parmi les Actes de l'année 1422. on trouve plusieurs Patentes du Roi *Charles*, par lesquelles il donne le Gouvernement du Languedoc & de Bigorre, à Jean Comte de *Foix*. Mais c'étoit un Gouvernement, dont il falloit déposséder le Comte de *Clermont*, que le Dauphin y avoit établi, pendant que *Henri* étoit occupé au Siège de Melun. Au bas de ces Patentes, est écrit, *Par le Roi, à la Relation de son Grand Conseil, tenu par le Roi Héritier & Régent de France.*

Vers le milieu du mois d'Avril, la Reine *Catherine* repassa d'Angleterre en France; étant accompagnée du Duc de *Bedford*, qui laissa la Régence du Royaume au Duc de *Glocester* son frere.

Le Duc de *Brétagne* paroissant enfin résolu à jurer la Paix de Troye, *Henri* lui fit expédier un Sauf-conduit, pour se rendre à Paris, avec une suite de mille personnes, du 24. Avril, Pag. 206.

Ce Sauf-conduit est immédiatement suivi d'un autre du même jour, dans

dans lequel il est dit , que le *Duc de Bretagne* , ne pouvant se rendre en personne auprès du Roi *Charles* , *Henri* accorde un Sauf-conduit à ses Envoyez ; à condition qu'ils auront pouvoir de jurer la Paix de Troye , & d'engager leur Maître à la jurer lui-même , &c. *Du 24. Avril, Pag. 207.* Cependant , ce Prince fit naître encore divers obstacles , pour s'empêcher de faire cette démarche. Il avoit été neutre , depuis le commencement de la guerre ; il ne pouvoit se résoudre à prendre un parti , avant qu'elle fût terminée , de peur de rendre son pais le théâtre de la guerre. Il sût agir si adroitement , qu'il n'avoit pas encore juré la Paix , au tems de la mort des deux Rois.

Le Dauphin ayant assiégé *Cosne* , sur la Loire , au mois de Juillet , les assiégez capitulèrent de se rendre , s'ils n'étoient pas secourus par le *Duc de Bourgogne* , le 18. d'Août. Le Duc ayant été informé de cette capitulation , demanda au Roi *Henri* un secours de troupes , pour aller faire lever ce Siège. *Henri* répondit , qu'il vouloit être lui-même de la partie , & se mit effectivement en marche , à la tête de son armée.

Une

Une Dysenterie , dont il fut attaqué en chemin , l'ayant obligé à s'arrêter , il donna le Commandement de ses troupes au *Duc de Bedford* son frere , qui alla joindre le *Duc de Bourgogne*. Le Dauphin voyant approcher ces deux Princes , rendit les Otages de Cosne , & se retira.

Cependant , *Henri* sentant son mal empirer , se fit porter au Bois de Vincennes ; où le *Duc de Bedford* accourut incontinent , & lui vit rendre le dernier soupir. Ce grand Prince mourut le 31. d'Août 1422. après avoir régné glorieusement neuf ans & quelques mois. Il ordonna , par son Testament , que le *Duc de Bedford* seroit Régent en France , & le *Duc de Gloucester* en Angleterre , pendant la Minorité du Prince son fils , qui n'avoit pas encore accompli son neuvième mois. De plus , il recommanda très-fortement , qu'on ne relâchât point les Princes François , prisonniers en Angleterre , jusqu'à ce que le jeune *Henri* fût en âge de gouverner lui-même ses Etats ; à moins que ce ne fût un moyen , pour procurer la Pais. *Mezerays* s'est trompé de quelques jours , en mettant la mort de *Henri V.* au 28. d'Août.

d'Août. Un Mémoire qui se trouve à la *Pag.* 252. de ce X. Tome du Recueil, dit positivement, qu'il mourut le 31. du même mois.

J'ai passé sous silence quelques autres Actes, qui pourroient servir à l'éclaircissement des Histoires de France & d'Angleterre; mais qui m'auroient engagé à une explication trop étendue, pour en faire voir l'utilité.

ARTICLE II.

LIVRES ANGLOIS

Pour prouver la Vérité de la Religion Naturelle, par des raisons Philosophiques.

- I. *Philosophical Principles of NATURAL RELIGION, containing the Elements of Natural Philosophy, and the proofs for Natural Religion arising from them. By GEORGE CHEYNE M. D. and F. R. S. A Londres en M DCCV. in 8. pagg. 502.*

CET Ouvrage n'a guère été vu deçà la Mer, où l'on n'apporte que très-peu de Livres Anglois; sur tout de matières philosophiques, ou mathématiques. C'est ce qui a fait, qu'on a crû que le Public ne seroit pas fâché d'en être informé; quoi qu'il y ait environ dix ans, qu'il a été imprimé.

Mr. le Chevalier *Newton*, le plus grand Mathématicien & le plus grand Physicien de nôtre tems, a non seulement découvert des véritez très-sublimes, & de très-grande importance, dans son Ouvrage des *Principes Mathématiques de la Philosophie Naturelle*; mais il y a encore donné des ouvertures, pour aller plus loin, en faisant application de ses principes à trois sortes de Sciences, qu'on pourra perfectionner par-là, & sur lesquelles divers habiles gens ont déjà heureusement travaillé. La première est l'Astronomie, ou Physique Céleste, dont il a donné les fondemens, dans les XI. premières Sections de son I. Livre, & dans le III. Feu Mr. *Gregory*, Professeur en Astronomie à Oxford, en a publié un Systême, sur ces principes,

qui

Ancienne & Moderne. 43

qui a paru en cette ville-là , *in folio*, en M DCCII. sous ce titre : *Astronomia Physicæ , & Geometricæ Elementa*. Il est vrai qu'il n'a pas crû nous y devoir donner les Tables Astronomiques, en calcul ; quoi qu'il en donne la véritable méthode. Mais on les pourra trouver, dans les *Prælectiones Astronomicæ* de Mr. *Whiston*, imprimées à Cambridge, en 1687. *in 8*. où il s'est servi des Observations de Mrs. *Halley*, *Flamsteed*, *Cassini*, & *Street*.

La seconde Science est la Physique, qui concerne ce qui est sur notre Terre ; sur laquelle on n'a pas encore eu d'Ouvrage un peu complet, sur les Principes de Mr. *Newton*. Feu Mr. *Archibald Pitcairn*, Médecin Ecoissois, qui a été Professeur en Médecine à Leide, pendant quelque tems, & qui s'étoit fort appliqué aux Mathématiques & à la manière de philosopher de Mr. *Newton*, donna quelque Essai de cette nouvelle méthode, dans des Theses, qu'il fit soutenir à Leide, & qui ont encore été rimprimées à Rotterdam en M DCCII. & l'Auteur de l'Ouvrage, dont on a lu le titre, dit, dans sa Préface, qu'il a profité de ses lumières. La

La troisième Science est la Théologie Naturelle, que l'on peut appuyer sur ces Principes, qui font voir qu'il n'est pas possible que le Monde ait été fait, & se conserve dans l'état, où il est, par des mouvemens & des forces purement mécaniques; ce qui nous mène à reconnoître qu'il y a un Dieu tout à fait immatériel, qui est le Créateur du Monde. Mr. *Newton* a déjà fait profession de reconnoître, dans ses *Principes*, Liv. III. Prop. 8. qu'il n'y a que Dieu, qui ait pu placer les Corps célestes, dans l'ordre, dans lequel on les voit, & les y conserver; & Mr. *Gregory* a dit la même chose, dans son *Astronomie*. Cela est bien différent des principes de *Descartes*, qui croyoit qu'il suffisoit que Dieu eût une fois donné du mouvement à la Matière; pour en voir sortir tout ce qu'il y a dans l'Univers, au moins de corporel.

C'est ce que Mr. *Cheyne* entreprend de prouver plus en détail en cet Ouvrage, ou au moins dans ses trois premiers Chapitres, dont je donnerai l'Extrait; sans néanmoins m'engager dans le détail de ses preuves, qu'on cherchera dans l'Original,

nal , si on les veut voir dans toute leur étendue ; car pour les faire bien entendre , il les faudroit rapporter toutes entières.

I. D A N S le premier Chapitre, l'Auteur considère les *Lois Naturelles* , & les Phénomènes uniformes de la *Nature*. Comme ce dernier mot est fort équivoque, l'Auteur commence par le définir , & dit qu'il entend par-là tout l'Univers , consistant en un nombre infini de Machines ; dont châcune est ajustée, avec poids & avec mesure, par le Créateur de toutes choses. Par les *Lois de la Nature* , il entend les Lois du Mouvement , selon lesquelles les Corps agissent les uns sur les autres , & qu'ils observent inviolablement, dans tous les changemens , qui arrivent dans l'état naturel des choses. Mais ici l'Auteur veut que l'on distingue les Lois de la Création , de celles de la Nature ; parce que non seulement les grands Corps de l'Univers , mais encore les plus petites machines ont reçu leurs formes, par des Lois différentes , de celles par lesquelles elles sont gouvernées.

Il rejette l'*Ame du Monde* , qui, selon *Platon* , anime tout l'Univers ;
les

les *Formes Substantielles* d'*Aristote* ; la *Obaleur Radicale* , & à qui tout est connu , selon *Hippocrate* ; la *Vertu Plastique* , que *Jules Cesar Scaliger* vouloit introduire ; & le *Principe Hylarchique* de *Henri More*. Il soutient 1. que ce sont des termes inventez , pour cacher l'ignorance de ceux , qui les ont voulu mettre en usage : 2. qu'ils dérogent à la Sagesse & à la Puissance de l'Auteur de la Nature , qui peut sans doute gouverner les Machines , qu'il a créées ; par des voyes plus directes & plus faciles , qu'en employant cette espèce de *Divinitez* subalternes : 3. que l'on peut rendre raison des *Phénomènes* , d'une manière plus intelligible & plus directe : 4. qu'enfin ces *Etres* ne peuvent faire ce qu'on leur attribué , à moins qu'on ne leur accorde des facultez , qui sont au dessus des *Causés* secondes.

Il donne ensuite les *Lois générales* du *Mouvement* , sans entrer dans les particulières. Il les établit , par quelques raisons , & en tire des *collaires*.

La première est , que tous les *Corps* demeurent dans le même état de repos , ou de mouvement en droite ligne , à moins

moins qu'ils ne soient forcez de sortir de cet état, par une force étrangère. C'est ce que l'Expérience constante nous apprend. Si le contraire pouvoit arriver, l'Univers pourroit tomber en confusion, & il n'y auroit plus de Loi, qui réglât le mouvement de ses parties. Outre cela, la Matière est déstituée d'elle-même de toute activité; ce qui fait qu'elle ne change d'état, que par force. C'est ce que Mr. le Chevalier *Newton* a nommé *Vis inertiae*, ou force de l'inactivité; par laquelle la Matière résiste à l'effort de toute force externe, & à tout changement, qui peut arriver ou à son repos, ou à son mouvement, ou à la direction de ce mouvement. Cette résistance, dans tous les Corps, est proportionnée à la quantité de Matière, qu'ils renferment. Il faut autant de force, pour arrêter un Corps mù, qu'il en faut pour le mouvoir, & réciproquement. C'est pourquoi, comme chaque Corps résiste également à tous les changemens égaux, qui lui arrivent; la force de cette résistance opère aussi puissamment, à le conserver en mouvement, quand il y est, qu'à le retenir en repos, quand il s'y trouve. Par conséquent,
il

il ne peut changer , en aucune sorte , son état de repos , ou de mouvement , ou la direction du dernier ; car changer cette direction , c'est la même chose que de se mouvoir d'une autre manière.

Ce principe étant établi , Mr. *Cheyne* en tire ces divers Corollaires. 1. Qu'aucune particule de Matière , quelle qu'elle soit , ne peut changer la direction de son mouvement : 2. Qu'aucun Corps mis en mouvement ne se meut , de lui-même , en ligne courbe ; puis que tout mouvement suit la droite ligne de la direction de la force mouvante ; & que tout ce qui se meut en ligne courbe , doit en chaque point altérer sa direction : 3. Que les grands Corps de l'Univers , les Planetes , leurs Satellites & les Cometes , quoi que mis dès le commencement en mouvement , ne peuvent pas se mouvoir naturellement & d'eux-mêmes , dans leurs Orbites , qui sont des lignes courbes , qui retournent sur elles-mêmes ; mais y sont retenus par une force , qui les tire , vers le centre , & dont l'action étant suspendue , ils continueroient leurs mouvemens en lignes droites : 4. Que

ni le mouvement , ni le repos (il faut entendre l'un , ou l'autre considéré à part) n'est essentiel à la Matière ; ou qu'elle est indifférente à l'un ou à l'autre , & résiste autant à la force qui la meut , lors qu'elle étoit en repos : qu'elle fait au repos, lors qu'elle étoit en mouvement. 5. Que puis qu'il n'est point essentiel à la Matière d'être en repos , ni de se mouvoir ; la conservation de l'un & de l'autre , depuis le premier instant , dépend absolument de Dieu, comme de sa Cause : 6. Il s'ensuit de là qu'il faut nécessairement du Vuide. Si deux Corps , contenant chacun une égale quantité de Matière , se meuvent , dans un même degré de vitesse , selon des directions opposées , en sorte qu'ils viennent à se heurter ; ils s'arrêteront tous deux , au point de leur choc. On démontre aussi que deux Corps se mouvans l'un contre l'autre , avec une égale vitesse , & restans en repos , après leur choc , sont d'une égale pesanteur ; d'où il s'ensuit que deux Corps , renfermans une égale quantité de Matière , sont également pesans. Ainsi s'il n'y avoit point de Vuide dans les Corps , deux

Sphères d'un égal Diametre, contiendroient une égale quantité de Matière, & par conséquent seroient également pesantes ; c'est à dire, que deux Sphères d'un Diametre égal, l'une d'or & l'autre de bois, auroient la même pesanteur ; ce qui étant contraire à l'Expérience, il faut nécessairement admettre du Vuide, dans la seconde, pour rendre raison de la différence de sa pesanteur.

La seconde Loi est que le changement, qui se fait dans le mouvement des Corps, est toujours proportionné à l'impression de la cause mouvante, & suit sa direction. Les effets sont toujours proportionnez à leurs causes totales, & si un certain degré de force produit un certain degré de mouvement ; un double degré, de la même force, produira un double degré de mouvement, & ainsi du reste. Ce mouvement doit suivre la direction de la cause mouvante, puisqu'elle produit seule le mouvement ; & puis que, par la première Loi, les Corps en mouvement ne peuvent pas changer leur direction d'eux-mêmes ; à moins qu'une nouvelle cause ne change leur cours, ils suivent nécessairement l'impression de la première direction. De

De là il s'enfuit , 1. que, dans la présente constitution des choses , il ne peut y avoir aucun mouvement perpétuel. Par ces mots , il faut entendre une communication non interrompue du même degré de mouvement , qui passe d'une partie de la Matière à une autre , dans un Cercle ; en sorte qu'il revient , sans être diminué , à sa première cause ; & non le mouvement , que les Corps gardent jusqu'à ce qu'ils rencontrent quelque résistance , ou qu'ils soient arrêtez par d'autres Corps. Par cette règle , tout le mouvement est proportionné à la cause , qui le produit ; & tout celui , qui se fait , sur le Globe de la Terre , ne se faisant que dans un Fluide , qui résiste , c'est à dire , dans l'air ; une partie considérable du mouvement se communique à l'air ; & par conséquent ne peut revenir à sa première cause , sans diminution ; ce qui est nécessaire , pour un mouvement perpétuel. Outre cela , les instrumens , dont on se sert , sont tels de leur nature , qu'il est tout à fait impossible d'éviter entièrement la friction de leurs parties , avec quelque exactitude qu'ils puissent être faits ; parce que

les parties ne sont pas dans une parfaite congruité , les unes avec les autres , ni ne sont pas également coulantes. La cohésion des particules , dont les Corps sont composez ; le peu de proportion qu'il y a entre la matière solide , qui s'y trouve , & entre le Vuide qui y est ; & la nature des particules , dont ils sont formez , ne permettent pas qu'on fasse aucune Machine parfaitement régulière.

La troisième Loi est que le repoussement & la réaction d'un Corps choqué, est égal au choc , ou à l'action de celui qui le frappe ; ou que l'action de deux Corps , l'un sur l'autre , est toujours égale , mais avec une direction contraire. Ce qui presse ou tire un autre Corps , est également tiré ou pressé , par cet autre Corps. Si quelcun presse une pierre , avec le doigt ; cette pierre repousse également le doigt. Si un cheval tire une pierre attachée à une corde , la pierre tire aussi le cheval , avec une force égale : & la corde également tendue , des deux côtes , tire le cheval & la pierre , avec un effort égal. Il en est ainsi du reste.

De là on tire des propositions , qui
regar-

regardent les directions du mouvement composées , la descente & la montée des Corps en ligne verticales, le choc & les réflexions des Corps qui se heurtent , &c. comme l'Auteur le démontre géométriquement , dans les deux premiers corollaires , qu'il tire de la Règle , que l'on a rapportée. Il s'ensuit de-là, 3. que nul Corps ne peut se mouvoir constamment dans une Orbite, avec le même degré de mouvement, qui lui a été imprimé par une seule application de la force mouvante ; puis que chaque Orbite est équivalente à un Polygone , qui a une infinité d'Angles , & par conséquent le degré de mouvement , qui vient d'une seule impulsion , doit continuellement décroître à chaque Angle, & ainsi doit s'épuiser & finir : 4. Qu'il ne peut y avoir aucun mouvement perpétuel , qui naisse d'une seule impulsion ; car il doit être continué dans une Orbite , en sorte qu'il retourne à la première cause mouvante , & , si cela est , il faut qu'il décroisse incessamment , & qu'il s'arrête à la fin : 5. Que les Corps Célestes (quand même nous les supposions solides) ne se meuvent pas

dans leurs Orbites, par la force d'une seule impulsion, mais sont retenus en ce mouvement, par quelque autre force. Il faut donc rechercher, comment il arrive que ces Corps continuent constamment à se mouvoir, sur la même ligne courbe, sans s'en écarter le moins du monde. Cela ne peut arriver que par l'une, ou par l'autre de ces deux voies. Ou bien la force d'un Fluide céleste, qu'on nomme un *Tourbillon*, les entraîne ; ou il y a quelque force centrale, qui les empêche d'échapper en ligne droite ; dès qu'ils ont été une fois mis en mouvement, par la main de celui, qui a fait l'admirable machine de l'Univers.

Mr. *Cheyne* rapporte là-dessus le sentiment de *Descartes*, touchant la manière dont les *Tourbillons* ont pû se former, & le détruit entièrement ; par les raisons que Mr. *Gregory* a employées dans son *Astronomie*, & qui sont tirées des *Principes* de Mr. *Newton*. Je ne m'y arrêterai pas, parce que cela est connu de tous ceux, qui ont un peu étudié en Philosophie.

L'illustre Mr. *Leibnitz* a un peu redressé

redreffé le Systême de *Descartes*, & l'a rendu plus conforme aux Phénomènes célestes & aux règles de la Géométrie. Il soutient avant toutes choses, que tous les Corps, qui décrivent une ligne courbe, dans un Fluide, sont entraînez par ce Fluide; puis que d'eux-mêmes ils décriroient une ligne droite, & que rien, que le Fluide, ne contribuë à les détourner de leur chemin:

2. Que chaque Planete est emportée, par un mouvement composé de deux autres; savoir, de la *Circulation Harmonique* du Fluide, qui l'entraîne: & du *Mouvement Paracentrique*, qui les approche, ou éloigne du Soleil. Les Planetes décrivent leurs Aires par un Rayon tiré du Soleil, & proportionel aux tems de leurs révolutions. Le Fluide, qui emporte les Planetes, doit nécessairement circuler d'une manière à produire cet effet; ce qui ne peut être, qu'en supposant une infinité d'Orbes concentriques d'une extrême subtilité, qui composent le Tourbillon, & dont chacun ait sa circulation particulière. Ceux, qui sont les plus proches du Soleil, circulent le plus vite, & la vitesse des cir-

culations est par tout proportionnelle aux distances , où chacun de ces Orbes est du Soleil ; ce qui doit faire nécessairement , que chaque Planete , en quel endroit du Tourbillon qu'elle soit , décrive une Aire égale dans un tems égal ; car ces Aires sont en proportion composées de leurs Rayons ou distances du Soleil , & dans une proportion réciproque des Aires , ou des Longueurs des Circulations. Cela , en ce cas , doit faire des proportions d'égalité , & c'est cette Loi de la Circulation , que Mr. *Leibnitz* nomme *Harmonique*. Le mouvement *Paracentrique* est composé de deux autres ; savoir , d'une impulsion *excussive* de la Circulation *Harmonique* , par laquelle tous les Corps , qui se meuvent dans une ligne courbe , tâchent de s'échapper de leur centre par la *tangente* ; & d'une *attraction* du Soleil , ou de la *gravitation* des Planetes sur lui. Mr. *Leibnitz* croit que cette dernière vient d'une impulsion , communiquée aux Planetes , par le Fluide , dans lequel elles nagent. Cela étant ainsi , puis que les Planetes se meuvent dans des Orbites Elliptiques , dans l'un des Foyers desquelles est
le

le Soleil, & que par un Rayon, qui en vient, elles décrivent des Aires égales, en des tems égaux, dont on ne peut rendre raison, que par la Circulation *Harmonique*; il faut trouver une Loi pour le mouvement *Paracentrique*, qui le rende Elliptique. L'impression *excussoire* du Fluide chasseroit les Planetes & les éloigneroit de leur centre, par la *tangente*; mais l'attraction du Soleil, ou la *gravitation* des Planetes vers lui, suffit pour empêcher cet effet, & pour les faire mouvoir par des Orbites Elliptiques; ce qui ne pourroit pas se faire, si l'Attraction, ou la Gravitation n'étoit pas réciproquement, comme les quarrés de leurs distances du Foyer. C'est-là le sentiment de Mr. *Leibnitz*, selon l'Auteur, qui ne dit pas de quel Ecrit de cet habile homme, il l'a tiré.

Il soutient ensuite, que ce sentiment n'est ni véritable, ni suffisant pour satisfaire aux Phénomènes, & il en donne ces raisons. 1. Quelques Cometes ont leurs Orbites extrêmement obliques, & même coupent le Zodiaque par des angles droits. Quelquefois leur cours est tout contraire à celui des Planetes. Cepen-

dant les Comètes décrivant, autour du Soleil, des Aires proportionnelles aux tems de leurs révolutions; il faudroit rendre raison de cela, par le mouvement *Harmonique* du Fluide, dans lequel elles font, aussi bien que du mouvement des Planètes; & ainsi l'on auroit des Tourbillons opposez à d'autres Tourbillons, ce qui est absurde: 2. Cette supposition est non seulement peu raisonnable, mais encore contraire à l'uniformité de la Nature, & il n'y a rien, dans les mouvemens des Corps Célestes, qui soit si difficile à expliquer, que cette même supposition, inventée exprès, pour en rendre raison. 3. Dans les mouvemens qui se font en ligne droite, les tems sont toujours directement comme les espaces qu'ils parcourent, & réciproquement comme leurs vitesses; mais dans le mouvement circulaire, les espaces, dans une révolution, sont comme les Rayons, & dans une Circulation *Harmonique*, les vitesses sont réciproquement comme les Rayons; & par conséquent les tems périodiques d'un Fluide, qui circule *harmoniquement*, sont en une proportion doublée des Rayons.

Mais

Mais les tems périodiques des Planetes , font en une proportion feseuple , & ainsi les Planetes ne peuvent pas tourner par le moyen d'un Fluide , qui tourne *harmoniquement*. Si l'on disoit que cette circulation *harmonique* ne s'étend pas , depuis Mercure jusqu'à Saturne ; mais qu'elle est interrompuë , & s'étend seulement depuis le Perihelie de Mercure , jusqu'à son Aphelie , où elle finit ; en sorte qu'elle recommence , depuis le Perihelie de Ventus & va jusqu'à son Aphelie , & ainsi du reste ; ce seroit une très-grande difformité , & tout à fait opposée à l'uniformité de la Nature. Outre cela , des Cometes se meuvent , selon le Zodiaque , & passent au travers de ces Vuides , en se mouvant de la même manière ; comme si elles étoient emportées par la circulation *Harmonique* d'un Fluide , selon des Lois uniformes ; sans que leurs Phénomènes donnent aucun lieu de soupçonner ces interruptions.

D'autres Philosophes , & Mr. *Huygens* en particulier , ont cru pouvoir rendre raison de la ligne , que décrivent les Corps Célestes autour du Soleil , & de ceux qui roulent au-

tour de quelques autres Planetes, par le mouvement rapide d'une matière très-subtile, qui y tourne en tous sens, & qui pousse ces Corps conformément à la direction de cette partie de la matière subtile, qui trouve le moins de résistance, par l'interposition des autres Corps. Ainsi non seulement les Corps, qui sont dans l'Atmosphère de la Terre, sont poussez vers leur centre; mais encore les Planetes sont poussées vers le Soleil. Mr. *Cheyne* soutient

1. Que le mouvement de la matière subtile, en tout sens, dans un Cercle des Sphères célestes, que l'on suppose, pour sauver une difficulté, n'est ni concevable, ni possible: 2. Il n'est pas possible d'expliquer d'où viendroit le mouvement circulaire de cette matière subtile, à moins qu'on ne conçût un autre Fluide, qui se mût d'une manière propre à lui imprimer ce mouvement, qui seroit la cause de la pesanteur, & ainsi à l'infini; ou il faudroit admettre un mouvement sans cause, ce qui est encore plus difficile à concevoir, que la pesanteur elle-même.
3. La matière qui seroit la cause de la pesanteur, & par le mouvement
de

de laquelle elle feroit produite , en toutes fortes de circonſtances, feroit elle-même ſans peſanteur ; ce qui eſt abſurde , puis qu'il n'y a aucune apparence , que la Matière ſoit d'une autre nature , en un lieu , qu'en un autre , & que ſa peſanteur ne ſoit pas proportionnelle à ſa maſſe ſolide. 4. Les Corps qui ne ſeroient peſans , que par l'impulſion d'un Fluide , ne le ſeroient qu'à proportion de leur ſurface , & non de la quantité de la matière ſolide, qu'ils renferment ; ce qui eſt contraire à l'Expérience.

Nôtre Auteur ajoûte quelques autres raiſons , auxquelles je ne m'arrêterai pas. Il paroît aſſez clairement, de ce qu'il a dit , que l'Attraction , ou la Gravitation des Corps les uns ſur les autres , n'eſt pas une choſe , dont on puiſſe rendre raiſon , par des principes de Méchanique ; & puis que les Planetes ne peuvent pas continuer à ſe mouvoir dans leurs Orbites , ſans ſuppoſer cette Attraction , ou Gravitation ; il eſt évident , que ce doit être un principe attaché à la Matière, par le Créateur du Monde, quoi qu'il ne lui ſoit point eſſentiel.

Par la première Loi de la Nature , & par ses Corollaires , aucune sorte de mouvement n'est essentiel aux Corps ; & par conséquent la pesanteur ne leur peut pas être essentielle. Ce n'est pas une chose, qui résulte de la nature de la Matière , qui n'agit que par l'attouchement , & qui ne sauroit agir autrement. Nous ne voyons un Objet, que parce que les rayons de la lumière , qu'il refléchet , frappent les organes de la Vuë. Nous ne sentons , que parce que les particules des Corps entrent dans nos narines, & ébranlent les Organes de l'Odo- rat , par leur choc. Il en est de même de tous les autres effets des Corps , qui ne naissent que de l'impulsion ; au lieu que la force de la Gravitation agit à toutes sortes de distances , sans aucun *Moyen* , ou instrument par lequel elle agisse ; & s'étendroit jusqu'aux limites de l'Univers , s'il y en avoit.

Par la première Loi de la Nature , la Matière est purement passive d'elle-même. Un Corps ne peut pas plus tendre à un autre , ni l'attirer à lui , que se mouvoir de lui-même ; & supposé que la Gravita-
tion

tion des parties de la Matière, les unes sur les autres, cessât, elle n'en seroit pas moins étendue & solide ; & s'il n'y avoit qu'une seule partie de Matière au Monde, elle seroit sans aucune pesanteur ; car la pesanteur est relative à d'autres Corps ; mais elle ne laisseroit pas d'être solide & impénétrable, quand même on supposeroit qu'elle seroit indivisible. Enfin on ne peut pas dire qu'une propriété soit sujette à s'augmenter & diminuer, comme celle dont il s'agit ; qui diminuë réciproquement, comme les quarrés des distances : au lieu que les autres attributs de la Matière, sont toujours les mêmes. Ainsi il paroît clair que la force de la Gravitation est un effet de la Puissance Divine ; par laquelle les opérations des Agents matériels sont conservées ; & c'est-là une des raisons de la distinction, que l'Auteur fait des Loix de la Création, & de celles de la Nature ; car quoi que l'impression de la pesanteur dure toujours, néanmoins comme elle n'est pas essentielle à la Matière, on ne la peut pas compter entre ses propriétés.

On fait deux difficultez, contre
ces

ces sentimens de Mr. *Newton*. La première est que , selon lui , on ne peut rendre aucune raison mécanique de la Pesanteur , & qu'il ne paroît pas que ce soit agir en Philosophe , que d'admettre un principe dans la Physique , dont on ne puisse rendre aucune raison mécanique. Mais nôtre Auteur soutient que , quand il n'y auroit d'autre raison , contre le sentiment de ceux , qui croient que la pesanteur vient de la pression d'un Fluide , que l'on doit supposer ce Fluide sans pesanteur ; elle suffit pour le faire rejeter , puis que l'uniformité de la Nature doit persuader que la Matière est par tout la même. On ne peut même rendre aucune raison du mouvement d'un Fluide , que la volonté du Créateur de toutes choses ; de sorte que le Systême , qui suppose ce mouvement , est sujet à la même difficulté , que l'on oppose à celui de Mr. *Newton*. Il n'y a aucun Systême qui n'ait besoin qu'on lui accorde quelques Demandes , qui ne sont nullement mécaniques. Ceux , qui en ont le moins , prétendent qu'on leur accorde l'existence de la Matière , l'impression du mouvement

ment en droite ligne sur ses parties, & la conservation des facultez des Agents naturels ; ce qui n'est point mécanique. L'impression d'une *faculté attractive*, dans la Matière, n'est pas une demande plus difficile à accorder, que celles-là. Puis que c'est un fait incontestable, que la Matière est pesante, & que la Terre tire à son centre tous les Corps, qui se trouvent dans la Sphere de son Activité ; il faut reconnoître ce fait, soit qu'on en puisse rendre une raison mécanique, ou non ; & en suite, après avoir découvert qu'il n'y en a point de cause mécanique, il faut nécessairement avoir recours à la première Cause.

Une seconde difficulté, que l'on propose contre le sentiment de Mr. *Newton*, c'est qu'on ne conçoit pas comment la Terre peut agir au loin, sans qu'il y ait aucun *Moyen*, ou instrument pour y porter son action. On répond qu'il y a bien d'autres choses, dont on ne doute point, & dont la manière, de laquelle elles se font, est tout à fait inconnüe ; comme la Pensée, la Réflexion, la Mémoire & la Sensation. La communication du Mouvement, d'une
partie

partie de la Matière à une autre ; la continuation du mouvement dans un Corps , après qu'il est séparé de l'impression de la Cause mouvante ; & même la production de la Matière & du mouvement , ne sont pas des choses , que l'on puisse expliquer ; & néanmoins on ne les peut pas nier. Lors que nous pourrons expliquer comment nôtre Ame & nôtre Corps agissent réciproquement l'un sur l'autre ; nous pourrons expliquer comment la Matière peut agir au loin , sans *Moyen* & sans instrument. Si nous admettons qu'un Etre infiniment Sage & Puissant est le Créateur du Monde ; nous ne trouverons pas grande difficulté à reconnoître , qu'il a mis dans la Matière telle propriété qu'il lui a plu ; & si nous rejettons cet Etre , il y aura de bien plus grandes difficultez à surmonter , dans l'explication mécanique des choses.

Mr. *Cheyne* fait voir , dans la suite du Chapitre , que l'on peut très-bien expliquer les mouvemens des Corps célestes , & le Flux & le Reflux de la Mer. Après cela , il passe à la nature de la Fluidité , de l'Eau , du Mercure , de la Lumière,

re, des Couleurs, & suit par tout les principes de Mr. *Newton*. Il parle encore de la *Cohésion* des parties des Corps, & de leur *Elasticité*. Il trouve que le principe de l'*Attraction* sert beaucoup à les expliquer. Tout cela mérite fort d'être examiné, par ceux qui s'appliquent aux recherches de Physique; mais nous ne pouvons pas nous y arrêter, à cause de la multitude & de l'étendue des matières. On sentira aisément qu'après avoir bien cherché, on ne vient guère qu'à une connoissance plus exacte des Phénomènes; dont la comparaison meine à soupçonner, que de semblables effets viennent d'une même cause, soit que ce soit une cause subalterne, ou la Première; mais il n'y a guère d'apparence, que l'on trouve, un jour, comment ces mêmes causes opèrent. On ne sauroit prouver, qu'il n'y a pas des causes subalternes, qui nous sont tout à fait inconnues, & que la première Cause fait tout; & l'on ne prouve pas non plus, d'une manière à lever toutes sortes de doutes, qu'il y a des Causes secondes, de la nature desquelles nous n'avons point d'idée. Tout ce qui est certain, par rapport à nos
lumié-

lumières , c'est qu'elles sont aussi courtes , à l'égard des Mystères de la Nature , qu'à l'égard de ceux de la Théologie.

II. LE second Chapitre traite de l'origine du Monde , & du Genre humain en particulier. Il y a eu trois opinions sur cette matière, dont la première est celle des Epicuriens ; qui soutenoient que tout avoit été formé , par le concours fortuit de petits corps , dans un Vuide immense ; où après s'être rencontrés d'une infinité de manières, ils se sont accrochés enfin en sorte, qu'ils ont composé le Monde , que nous voyons , avec tout ce qui y est. La seconde opinion est celle d'*Aristote* , qui a cru le Monde , tel qu'il est , éternel. La troisième enfin , est celle des *Juifs* & des *Chrétiens*, qui croient qu'un Dieu Tout-sage & Tout-puissant l'a formé.

L'Auteur réfute les deux premiers sentimens , en ce Chapitre , d'où il s'ensuit que le dernier est véritable.

Supposer que la Matière a toujours existé d'elle-même & sans cause , c'est trop accorder à une masse inanimée & sans activité. La faire indépendante en son existence , & inca-

incapable d'être détruite (car l'existence nécessaire renferme l'un & l'autre) c'est lui attribuer un degré d'excellence , auquel ses autres propriétés ne répondent point. Il est vrai que le Temps & l'Espace peuvent avoir toujours été ; mais c'est parce qu'ils ont du rapport à un Etre, dont les autres qualitez y répondent (*apparemment l'Eternité & l'Immensité de Dieu*) mais la Matière n'est pas un Etre assez noble , pour lui attribuer des attributs si relevez.

Mais en passant par dessus cela , l'Auteur montre que le Monde ne s'est pas pû former mécaniquement, par le mouvement des Atomes d'*Epicure* , 1. parce que le Mouvement n'est point essentiel à la Matière, comme il le fait voir par plusieurs preuves démonstratives : 2. parce que l'obliquité du Mouvement , qu'*Epicure* donne aux Atomes , est incompatible avec leur nature : 3. parce que , si le Mouvement étoit essentiel à la Matière , ses particules ne pourroient se mouvoir qu'en lignes paralleles ; ce qui ne pourroit produire aucun Corps ; 4. parce que donner à la Matière le pouvoir de changer la direction de son mouvement,

ment , c'est en faire un Agent libre : 5. parce qu'en lui accordant le pouvoir de se remuer elle-même, & de changer la direction de son mouvement ; il ne se produiroit que des Sphères fluides , ou solides , & nullement un Monde , comme celui que nous voyons , & que la solidité , ou la cohésion des parties ne peut naître d'aucune de ces propriétés : 6. parce qu'il y a plusieurs Phénomènes de la Nature , dont on ne peut pas rendre des raisons mécaniques , comme l'Attraction , ou la Gravitation des Corps les uns sur les autres , & les mouvemens des Corps Célestes & Terrestres, que l'on explique par ce principe : 7. parce que la production des Animaux ne peut pas être un effet d'un mouvement purement mécanique.

L'Auteur s'étend sur cette dernière raison , qui est l'une des plus fortes , quoi que les précédentes soient aussi décisives. Comme il y en a plusieurs dans les articles, qu'on vient de marquer , qui ne servent pas moins à détruire le Systême d'*Epicure* , que celui de *Descartes* , qui a cru que le seul Mouvement , que Dieu imprima à la Matière , suffit

pour

pour former tous les Tourbillons : il y a aussi en cet endroit des démonstrations , qui ruinent entièrement la pensée de *Descartes* , touchant la formation des Animaux , & la structure de leur Corps , où il ne reconnoît rien , non plus qu'*Epicure* , que de mécanique.

C'est ce que nôtre Auteur réfute, par diverses raisons , dont nous en mettrons ici quelques-unes. Premièrement , le sang est chassé , selon ceux qu'il attaque , comme selon les autres Anatomistes , par la force du Cœur , de son Ventricule gauche dans les Artères , par lesquelles il coule aux extrémités du Corps. De-là il revient par les Veines , dans le Ventricule droit ; d'où par l'Artère Pulmonaire , il va dans le Poumon , & revient du Poumon par la Veine Pulmonaire , dans le Ventricule droit. Le mouvement du Cœur est causé par des sucs nerveux , qui se mêlent au sang , dans les parties musculuses du Cœur ; par son propre mouvement , par la texture des vaisseaux qui les contiennent , & peut-être par l'effet de la pulsation des Artères , sur les Nerfs du Cerveau. Ainsi le Cœur
est

est la cause du mouvement du sang, dans les Artères , & ce mouvement du sang , en pressant les Nerfs , en fait sortir le suc , & est ainsi la cause du mouvement du Cœur ; ce qui est une circulation purement mécanique , & un mouvement perpétuel ; qui , comme on l'a montré dans le Chapitre précédent , ne se peut pas produire par des forces mécaniques. Si un Philosophe Epicurien pouvoit faire une Machine Hydraulique, dans laquelle l'eau remuât la Machine , & la Machine l'eau ; en sorte que l'eau retournât constamment , par un mouvement circulaire , pour faire remuer la Machine ; on pourroit regarder ce qu'ils disent , comme faisable. Mais , puisque le premier est impossible , le second l'est aussi.

Secondement , dans tous les Animaux , il y a un nombre innombrable d'organes , ou de parties distinctes , dont la machine de leur Corps est composée ; par exemple , de glandes avec toutes leurs parties , & de canaux , depuis un bout jusqu'à l'autre. Il y a une infinité de ces organes , comme il paroît par la Sensation & par la Nutrition.

La

La Sensation se fait , par le moyen des organes , qui viennent du Cerveau , & qui s'étendent , sans interruption , jusqu'à la partie affectée. Il n'y a pas le moindre point des parties solides des muscles , qui ne soit sensible , & par conséquent les organes , qui font la Sensation , sont infinis ; car si chaque point des vaisseaux & des muscles est sensible , dans le Corps de l'Animal , les organes des sens sont infiniment petits ; & s'ils sont infiniment petits , ils sont infinis en nombre ; vu que leurs extrêmités , dans le Cerveau , forment une surface finie , & remplissent un Espace fini ; car un nombre fini , d'infiniment petits , ne peut jamais faire une quantité finie.

La Nutrition se fait , par le moyen d'un organe , qui conduit la nourriture au lieu , où elle est nécessaire ; & puis qu'il n'y a aucune partie dans le Corps , qui ne croisse , ou ne diminue (comme il paroît par la cure des playes , en tous les lieux par où la liqueur nutritive peut passer) il est clair , qu'à chaque point de l'Animal , se termine un vaisseau , par lequel la nourriture y peut être conduite. De plus , puis que les

canaux eux-mêmes croissent en grosseur , & peuvent diminuer & s'accroître ; il est visible que tous les points , que l'on pourroit assigner dans ces canaux , terminent quelque conduit ; qui sert à séparer la liqueur propre à augmenter leurs dimensions , ou à réparer ce qu'ils perdent. Ces vaisseaux *secrétaires* en ont eux-mêmes d'autres plus petits, qui servent au même effet , à l'égard de ces vaisseaux ; & ainsi à l'infini.

Ajoutez à cela , que les meilleurs Microscopes ne nous font découvrir , dans les diverses parties des vaisseaux & des muscles , que des tuyaux très-minces. Les parties même , que l'on nommoit *parenchymateuses* , ne sont que des amas de tuyaux & de fils très-subtils. Les Muscles sont formez d'un grand nombre de Fibres , & chaque Fibre contient un nombre incroyable de *Fibrilles* liées ensemble , & divisées en petites Cellules , ou Vesicules. Les Glandes ne sont que des pelotons de petits tuyaux , roulezz , ou pliez ensemble. Le Cerveau n'est aussi qu'un amas d'une infinité de tuyaux , pliez en manière qu'ils forment

ment diverses figures. Les Nerfs sont des paquets de petits canaux cylindriques. Le Poumon & le Foye, ne sont que des monceaux de petites Vessies ; sur lesquelles les vaisseaux, qui contiennent le sang, sont répandus comme un filé ; ou de petites glandes, sur lesquelles ces mêmes vaisseaux sont dispersez. En un mot, toutes les parties solides, du Corps, ne sont autre chose, que de très-petits tuyaux, qui servent à conduire quelque liqueur ; ou de très-petits filets, liez ensemble par d'autres qui les environnent, ou qui vont d'une fibre à une autre, ou qui se répandent en des membranes très-minces. Les Os ne sont autre chose, que de semblables paquets, & toutes les tuniques des vaisseaux ne sont que des fils entrelacez, pour faire des peaux minces.

De tout cela, on conclut, que chaque Animal est composé d'un nombre d'Organes, qui sont réellement infinis. N'est-il pas ridicule de s'imaginer, après cela, que des Machines, où il y a tant d'art, soient de purs effets du Hazard, ou des Lois aveugles du Mouvement ? Les Machines faites par l'Art, plus

elles sont composées , plus elles sont difficiles à ajuster. Cette difficulté augmente , à proportion que la complication des parties croît ; & par conséquent , quand il y a une infinité de complications , elles sont tout à fait au dessus des forces du *Méchanisme*, & ne sauroient être produites par les Lois du Mouvement. C'est précisément le cas , dont il s'agit ici.

Mr. *Cheyne* montre ensuite que, dans la production des Animaux, il faut nécessairement que toutes leurs parties liquides & solides, dont ils sont composez , soient produites en même tems & ajustées ensemble, pour former l'Animal ; ce qui fait voir , que la production de l'Animal , n'est pas un effet de causes mécaniques : Que les mouvemens spontanées , dans les choses douées de sentiment , sont au dessus de ces mêmes causes : & que dans les Bêtes , il y a quelque chose au delà de la Machine.

Il fait voir aussi , contre ceux , qui prétendent que l'Homme est destitué de liberté , que ses mouvemens volontaires ne se font point mécaniquement , & que la Liberté est in-

com-

compatible , avec le Méchanisme. Il donne en même tems plusieurs preuves , que l'Homme est libre.

Après avoir ruiné les sentimens d'*Epicure* & de *Descartes* , il attaque le Systême d'*Aristote* , ou qu'on lui attribue. Il consiste en ces deux Propositions : 1. Que le Monde a toujours été, dans l'état auquel nous le voyons : 2. Qu'il a été toujours de lui-même , indépendamment de toute autre cause. Cependant *Aristote* , comme le dit Mr. *Cheyne* , n'a soutenu que la première de ces deux Propositions , & n'a nullement crû que le Monde fût de lui-même. Notre Auteur n'attaque ici que cette première Proposition , & montre d'abord , que cet Univers ne peut pas avoir été de toute éternité , de lui-même ; parce qu'il a besoin d'un Principe externe , pour sa subsistance présente. Si l'on faisoit voir une Montre , qui marquât régulièrement les divisions du tems , à quelcun qui n'en auroit jamais vû ; il pourroit se trouver embarrassé , sur la manière , dont elle auroit été faite ; mais si on lui faisoit voir que le mouvement , de cette Montre , vient d'une cause étrangère , il ne s'imagineroit

roit jamais, qu'il a été de toute éternité. Il en est de même de toutes les Planetes, & de tous les Phénomènes Célestes & Terrestres; comme l'Auteur le montre, par les principes, qu'il a établis auparavant. Cela paroît encore en ce que tout ce qui est dans l'Univers, a une certaine fin, & un certain usage, & que chaque chose est nécessaire pour un autre; ce qui est une marque infailible, que tout a été créé par un Etre Intelligent, & n'a pas subsisté, de soi-même, de toute éternité. Si on nous ôtoit le Soleil, ou qu'on nous empêchât de jouir de sa chaleur; la Terre ne pourroit produire aucuns fruits, pour nôtre nourriture. Otez la Lune, la Mer n'aura aucun mouvement, & les Poissons périront. Rafez les Montagnes, & il n'y aura point de Fontaines d'eau douce. Détruisez l'Atmosphère, ou l'Elasticité de l'Air, & nous enflerons tous, comme des Rats empoisonnez. On peut donner une infinité d'exemples semblables, par où il paroît que les Créatures ont été faites les unes, pour les autres. Les Animaux, non plus, n'ont pas pu être éternels, pour

pour les mêmes raisons ; parce qu'ils ne se produisent pas eux-mêmes , & que toutes leurs parties sont faites les unes pour les autres.

Outre cela , Mr. *Cheyne* fait voir que la quantité des Fluides , dans toutes les Planetes , va toujours en diminuant , & que par conséquent, si le Monde avoit été éternel , il n'y auroit à présent plus de Corps fluides : Que la Chaleur , la Lumière , & la Masse du Soleil & des Etoiles fixes diminuant constamment ; si le Monde avoit été éternel , il n'y auroit plus d'Astres : Que les Corps Célestes ne se meuvent pas , dans un pur Vuide , mais au travers d'un Fluide , qui leur résiste en quelque manière ; de sorte que si le Monde avoit été éternel , ils auroient tous perdu leur mouvement : Que puis que le Mouvement n'est pas essentiel à la Matière , & puis que les Corps Célestes ne se meuvent pas , dans leurs Orbites , par Méchanisme ; il est impossible qu'ils ayent été mûs de toute éternité : Que puis que la partie matérielle de cet Univers , n'est pas d'une étendue infinie , mais qu'elle est environnée de Vuide , tous les Corps

Célestes se feroient amassez vers le centre du Monde matériel , par la force qu'ils ont de s'attirer les uns les autres , si le Monde avoit été éternel : Que si cela étoit , les premiers de châque espèce des Animaux auroient été infiniment plus gros , que ces Animaux ne sont à présent ; parce que tous les Animaux postérieurs , qui sont infinis , & qui auroient été contenus dans les premiers , auroient infiniment grossi la masse de leurs corps : Que les Arts & les Sciences , & particulièrement les Mathématiques , feroient dans un beaucoup plus grand degré de perfection.

Pour s'arrêter un peu , sur cette dernière preuve , on ne peut , comme le remarque l'Auteur , objecter à cela autre chose , sinon que des Déluges , des Guerres , & des Pestes ont pu détruire la mémoire des connoissances , que l'on avoit acquises ; de sorte qu'il falloit recommencer tout de nouveau , à chercher ce que l'on avoit sù auparavant. Mais pour ce qui regarde un Déluge universel , il étoit naturellement & mécaniquement impossible. La seule manière philosophique,

que, dont Mr. *Whiston* a parlé, dépend entièrement du principe de la Gravitation, qui n'est nullement mécanique. Pour des inondations particulières, elles ne pouvoient pas éteindre la connoissance, que l'on avoit des Sciences; particulièrement de celles qu'on pouvoit recouvrer, par le moyen des Médailles, des ruines des Bâtimens, dont on pouvoit reconnoître l'Architecture, des Colomnes, des Instrumens & des Machines, qu'on pouvoit conserver; à moins qu'un Incendie universel ne détruisît toute la Terre. Outre cela, cette supposition de Déluges, qui aient fait quelques dommages considérables à toutes les Créatures raisonnables, est tout à fait gratuite; & on la peut rejeter aussi facilement qu'on l'avance, puis que l'Histoire n'en parle point. Il n'y a que le Déluge de Noé, dont il soit fait mention; mais outre qu'il n'a pas pu être universel naturellement, il n'y a aucune apparence, que les Sciences fussent fort avancées, avant qu'il arrivât.

Il a pu, à la vérité, arriver des Guerres & des Pestilences, mais elles n'ont pas été universelles, &

par toute la Terre, en même tems. Il y a eu toujours des pais, où plusieurs personnes sont échapées ; en sorte qu'il n'est pas possible, que ce qui étoit resté, des Sciences & des Arts, ait été anéanti par-là. Il est au moins certain, que les Sciences, dans l'état où elles sont aujourd'hui, ne pourroient guère être détruites, que par une annihilation, ou par un embrasement universel, & qu'autrement il en resteroit des vestiges, plus de dix mille ans après nous. En un mot, le raisonnement, qu'on a rapporté, conserve toute sa force, à moins qu'on ne suppose quelque Déluge universel, qui n'a pu arriver par les Loix du *Mécanisme*, telles qu'elles sont à présent ; & qui ne peuvent être détruites, que par une Puissance supérieure, qui ne détruiroit pas ce qu'elle auroit produit.

Il est vrai encore, que les Sciences & les Arts, peuvent avoir été sans culture en quelques pais ; mais cela ne fait rien à tout le Globe de la Terre. Le principe qui fait rechercher de nouvelles découvertes, étoit, selon la pensée de ceux, à qui nous avons à faire, naturel à ceux qui s'y appliquent, auroit, dans
l'in-

l'infinité de siècles qui se seroient passés , obligé les hommes à porter les Arts & les Sciences , dans un beaucoup plus grand degré de perfection , qu'elles ne sont. Si l'on pèse bien tout cela , on verra que le Monde n'a pas été éternel ; & l'on reconnoîtra que le degré d'avancement , où sont les Sciences & les Arts , s'accorde assez bien avec l'âge du Monde , tel qu'on le trouve dans les Ecrits de Moïse.

Dans le reste de ce Chapitre, l'Auteur fait voir encore que , si les choses qui s'engendrent sur la Terre, ont constamment augmenté , ou diminué , pendant un certain nombre fini d'années , quelque grand qu'il soit , en un nombre fini , quelque petit qu'il puisse être ; le Monde ne peut pas avoir été de toute éternité.

Si le nombre d'Etres engendrez s'étoit augmenté , dans un nombre fini d'années , quelque grand qu'il fût , par un nombre d'Etres fini , quelque petit qu'il pût être ; le nombre en seroit devenu infini , long-tems avant nôtre siècle , & la Terre ne les pourroit plus contenir. Si leur nombre étoit décréu , ils se-

roient réduits à rien , & toute la Race des Animaux seroit éteinte. Mais puis que ni l'un , ni l'autre n'est arrivé ; c'est une preuve que le présent état des choses n'est pas éternel. On ne sauroit croire, par exemple , que la Race Humaine a été flotante , sans aucun accroissement, ou diminution considérable, depuis toute l'éternité. Nous sommes assurés qu'il n'y a pas eu moins de Pestes, de Guerres, & de Maladies, & d'autres accidens qui font périr les hommes , depuis trois cens ans ; qu'il n'y en avoit eu auparavant, depuis que nous avons des Histoires ; & néanmoins le Genre Humain est considérablement augmenté, depuis ce tems-là. Le Chevalier *Guillaume Petty* a découvert , par le nombre de ceux qui sont nez & morts, depuis 360 ans , que la masse du Genre Humain est doublée , dans l'Angleterre. Si elle étoit augmentée à proportion de toute éternité ; toutes les Planetes , qui tournent autour du Soleil , ne seroient pas capables de la contenir à présent. Le nombre même des Hommes seroit infini , si en plusieurs milliers d'années , il avoit seulement crû
d'une

d'une unité. Il est clair que le nombre des Hommes, des autres Animaux, & des Végétales, doit avoir perpétuellement augmenté, si le Monde a été de toute éternité, comme il est à présent ; & puis que leur nombre est fini, à l'heure qu'il est, le Monde n'a pas été de toute éternité, comme il est maintenant. Le nombre présent des Animaux répond très-bien à l'Ere commune de la Création. Mr. *Cheyne* ne regarde néanmoins pas ces deux derniers raisonnemens, comme des preuves concluantes de la Création du Monde, dans le tems. Il les a seulement mis, comme des Confirmations des Démonstrations précédentes. Il y aura pourtant bien des gens, qui en feront plus touchés, que des preuves purement Philosophiques.

Il finit ce Chapitre, en montrant en peu de mots, que ce Monde & l'Homme en particulier, ne renferment aucune qualité, qui ait du rapport avec l'Existence nécessaire ; qui renferme toutes les perfections de la Divinité, & qui ne peut, par conséquent, appartenir qu'à Dieu seul ; d'où il s'ensuit, que Dieu a

créé le Monde, quand il lui a plu.

III. NÔTRE Auteur, dans son Chapitre troisiéme, entreprend de montrer plus directement l'existence d'une Divinité. Pour cela, il repasse les preuves, qu'il en a déjà données, & remarque que ce sont autant de démonstrations, qu'il y a dans l'Univers une Puissance suprême. Cela paroît, 1. par la Matière même, qui ne renferme aucune marque d'éternité; 2. parce que l'état présent des choses doit nécessairement avoir été établi, par des Loix différentes de celles, par lesquelles il est à présent conduit; 3. non seulement par la formation, & l'arrangement des grands Corps de l'Univers, mais aussi par leurs premières impulsions, qui les empêchent de s'échaper par leurs *Tangentés*; 4. par leurs impulsions vers leurs centres, lesquelles ne se peuvent faire, que par un Etre Tout-puissant; 5. par l'existence des Animaux; 6. par leurs mouvemens spontanées & volontaires, par la liberté des Etres raisonnables, & par les autres Phénomènes de la Nature, qui sont au dessus du *Méchanisme*.

On a déjà pu voir les preuves de
tout

tout cela , dans l'Extrait des deux premiers Chapitres. L'Auteur ajoûteici, que la conservation de l'existence , & des facultez des parties Animées & Inanimées de l'Univers, demande nécessairement la Puissance d'un Etre absolument parfait , ou d'une Divinité. Puis que le Systéme du Monde n'a pas été de toute éternité , comme nous le voyons ; qu'il n'y a point de liaison nécessaire, entre les momens de l'existence de ses parties ; & que nous voyons qu'elles ont subsisté , pendant un tems considérable ; on ne peut rendre aucune raison de leur conservation, sans avoir recours à un Etre Tout-puissant , ou qui peut faire tout ce qui n'est point contradictoire ; & par conséquent, il faut reconnoître que cet Etre existe. Prenons , par exemple , la conservation d'un Corps mù , en son mouvement. On peut diviser la force mouvante , comme toutes les autres quantitez , selon le nombre des parties du Corps mù ; & la somme du tout doit s'accorder à la quantité de la force mouvante , qu'on a d'abord proposée. Cette force , imprimée à un Corps, doit produire un mouvement égal à celui

celui de toutes ses parties, imprimé ou tout à la fois, ou en divers tems. Il peut arriver, que le mouvement produit, par une partie de la force mouvante, soit détruit, par l'opposition d'un Corps égal, poussé avec une force égale à cette partie de la force mouvante (que nous supposons détruite) mais avec une contraire direction, le reste du mouvement restant en son entier. C'est pourquoi les différentes parties, du mouvement imprimé à un Corps, ne dépendent pas l'une de l'autre; puis que l'une peut être détruite, pendant que les autres subsistent. Par conséquent, la continuation du mouvement ne dépend pas de la nature du Corps, ni de la nature du mouvement; mais de quelque principe externe (pour l'un & pour l'autre) ou d'une première Loi de la Nature, prescrite par son Auteur; par laquelle les Corps, autant qu'il est en eux, continuent dans l'état de mouvement & de repos, auquel ils se trouvent; à moins qu'ils ne changent par la violence d'une cause étrangère.

Outre cela, le mouvement peut être considéré, comme le transport
d'un

d'un Corps, d'un lieu en un autre. On ne fauroit imaginer aucune liaison, entre l'existence présente d'un Corps, en un certain lieu, & l'existence du même Corps, en un autre, où il est après. Ainsi la conservation d'un Corps, en mouvement, ne lui est nullement essentielle. Enfin, puis que la force, qui lui est imprimée, n'est pas inhérente dans le Corps mû; mais qu'elle consiste en une pure action, dont l'efficacité finit au même moment, qu'elle est imprimée au Corps; il est clair que la continuation du mouvement n'est dûë ni à la force mouvante, ni au Corps mû; mais à la *force de l'inactivité* (*vi inertiae*) qui y a été mise, par quelque chose qui est distinct de la Matière, & de ses propriétés essentielles; c'est à dire, Dieu, Auteur de la Nature & de toutes ses productions. De la même manière, dans la descente des Corps pesans, l'accélération de leur mouvement, est équivalente à l'accélération d'un Corps poussé, par une force constante & égale, qui agit également à chaque minute, & par ce moyen ajoûte un degré de vitesse à ceux, qui y étoient déjà.

Châcune

Châcune de ces impulsions , ou un certain nombre de ces actions , peut diminuer sans aucun repos ; & c'est pour cela que les diverses impulsions , par lesquelles les Corps pesans descendent , ne dépendent pas l'une de l'autre ; puis que , par des impulsions égales & contraires , elles peuvent être détruites ; & par conséquent , les degrez de l'accélération du mouvement de ces Corps , qui descendent , n'ont aucune connexion nécessaire l'un avec l'autre. Ainsi la conservation de cette faculté de l'Attraction , dans la Matière , qui en est la cause , ne dépend pas de la Matière , & par conséquent doit être attribuée à une Puissance plus relevée. On doit dire la même chose de l'existence des Corps & de toutes les facultez , qui ne leur sont pas essentielles ; car l'existence présente , d'une chose , n'entraîne pas avec elle l'existence de cette chose , la minute suivante , sinon dans l'Être qui existe par lui-même ; ce qui ne peut pas être vrai de la Matière , ni d'aucune de ses facultez , comme on l'a montré. Généralement parlant , chaque chose peut être sans ce qui ne lui est pas essentiel ; & la continuation

tinuation de ce qui n'est pas essentiel à une chose (j'entens les choses inanimées) ne lui est nullement dû, ou ne dépend pas de sa nature; & par conséquent, c'est un Pouvoir, qui est au dessus d'elle, que l'on doit regarder comme la cause de sa continuation. Il n'y a point de liaison nécessaire entre le tems, ou le lieu, & l'existence, ou les facultez des choses, & ainsi leur conservation est due à une Puissance supérieure à la Matière; c'est à dire, à celui, *en qui nous avons la vie, le mouvement & l'être.*

Voilà de quoi donner à penser aux Philosophes, dont un bon nombre est encore très-aveugle, à l'égard de la cause du Mouvement. L'Auteur passe de-là à l'effet, que produit sur l'esprit des hommes, la preuve de l'existence de Dieu, tirée de la Sagesse, que l'on voit dans les œuvres de la Création. C'est ce qu'on peut ressentir, en considérant le Système de l'Univers, comme les Modernes le conçoivent, & qu'il décrit ainsi. L'espace, où sont des Corps, est une étendue immense, ou indéfinie dans ses dimensions, & dans laquelle, à une vaste distance

les

les unes des autres , sont les Etoiles fixes , qui sont autant de Soleils , qui gardent toujours les mêmes éloignemens entre eux , & qui ne tournent peut-être qu'autour de leurs propres Axes. Imaginons autour de chacune d'elles des Corps , semblables à nos Planetes , qui tournent en différentes Orbites , à diverses distances , & autour desquels il y a plusieurs Satellites , semblables à ceux que nous voyons autour de quelques-unes de nos Planetes. Châcune de ces Etoiles , avec leurs Tourbillons , pour parler à la Cartesienne , constituent ce que nous appellons *les Systèmes des Corps Célestes*. Les yeux nous montrent , en quelque manière , dans une belle nuit , la quantité qu'il y en a dans le vaste espace , qui est autour de nous ; mais on le remarque bien mieux , en regardant , avec un bon Telescope , la *Voye Lactée* , qui est composée d'une infinité d'Etoiles ; que leur extrême éloignement dérobe à nos yeux , lors qu'ils ne sont pas secourus de Lunettes à longue-vue. Nous ne saurions compter la prodigieuse quantité de *Systèmes* , qui composent cette étonnante Architecture ;

tecture ; & néanmoins leur nombre est fini , & ils sont tous renfermez dans une Etendue sans bornes ; car la Matière ne semble pas être capable d'être infinie. Outre cela , concevons le brillant corps de nôtre Soleil , qui est placé dans le centre de pesanteur , ou à peu près , de nôtre Systême , & qui est le centre , ou le *foyer* commun des Orbites de nos Planetes. Autour de lui , *Mercuré* décrit son cercle ovale , mais de si près , qu'à peine le pouvons nous voir distinctement , parce qu'il est comme absorbé par les rayons du Soleil. Près de *Mercuré* est *Venus* , qui paroît si brillante le soir & le matin. Après *Venus* , est nôtre *Terre* , qui , avec la *Lune* , qui l'accompagne , mesure l'année. Au dessus de la *Terre* est *Mars* , qui tourne seul autour du même centre ; ensuite *Jupiter* , qui est la plus grande des Planetes , avec ses quatre *Satellites* ; & enfin *Saturne* , qui en a cinq , & qui est environné d'un anneau. Il décrit l'Orbite la plus éloignée , & ferme nôtre Systême.

Après cela , l'Auteur met ici les Périodes , les Diametres , les Distances , les Pesanteurs de ces Corps Célestes,

Célestes, selon le calcul des Astronomes Modernes, & compare la netteté & la simplicité de ce Système, avec l'obscurité & l'embarras de celui de *Ptolomée*.

Le Soleil étant un vaste corps fondu, par la violence de sa chaleur, jette de toutes parts, comme un Océan d'un corps mince & fluide, qui est le véhicule de la lumière, & la cause de la chaleur. Il se tourne autour de son propre Axe, environ en vingt-cinq jours, d'Occident en Orient; ce qui vient de la force de la *gyration*, qui lui a été donnée, lors qu'il a été mis en sa place. Comme il y a, dans le lieu, où il est, peu de résistance qui puisse retarder son mouvement; il l'a continué jusqu'à présent, & le continuera jusqu'à la consommation de toutes choses, par la première Loi de la Nature. On a reconnu son mouvement, par celui de ses taches, & sa fluidité, en ce que sa densité est moindre, selon l'Auteur, que quelques Planètes solides; parce qu'il n'y a point de Fluides, qui puissent être aussi denses que quelques solides. On a compris sa *Sphéricité* par son mouvement, & l'on

l'on a découvert , que sa chaleur est si excessive , que si les autres corps étoient échauffez à ce degré-là , ils seroient tous vitrifiez. La quantité de Matière , qu'il renferme , & sa grosseur , à l'égard des Planetes , le rendent capable de souffrir la profusion de lumière, qu'il jette sur elles ; par où néanmoins sa chaleur & sa masse diminuent continuellement.

Il tire aussi à lui toutes les Planetes , avec leurs Satellites , car la force de l'attraction qu'un Corps a sur les autres , dans la même distance , est comme leurs masses , ou la quantité de matières qu'ils renferment. C'est pourquoi le Soleil contenant beaucoup plus de matière, qu'aucune des Planetes , il les attire nécessairement à lui ; & elles y seroient infailliblement tombées , avec leurs Satellites , si dans l'instant qu'elles ont été placées , où elles sont , elles n'avoient pas reçu une impulsion , qui les chasse vers les *Tangentés* de leurs Orbites. Cela , avec le peu de résistance , qu'elles rencontrent dans leurs cours , & la diminution de l'Attraction , qui décroît à mesure que les Quarrez de leurs

leurs distances croissent , les a fait tourner depuis dans leurs Orbites Elliptiques, dans l'un des *foyers* desquelles le Soleil est placé. Ce qui a été dit de la cause du mouvement des principales Planetes , autour du Soleil , se doit entendre de leurs Satellites , à l'égard des Planetes , autour desquelles ils tournent.

La plupart des Planetes tournent autour de leurs Axes , d'Occident en Orient , & la Terre le fait en 24 heures , autour du sien , qui est incliné au Plan de l'Ecliptique de 66 degrez & demi. Dans son mouvement autour du Soleil , l'Axe du tournoyement diurne demeure toujours parallele à lui-même. La raison en est évidente , c'est que , si une Sphere se tourne autour d'un Axe, cet Axe (supposé qu'il n'y ait pas d'autre mouvement dans la Sphere) est immobile ; pendant qu'en même tems , chaque point de la Sphere décrit un cercle autour de cet Axe. C'est pourquoi , soit qu'une Sphere se meuve par une ligne droite , ou par une ligne courbe , & en même tems autour de son Axe ; l'Axe demeurera toujours parallele à la ligne à laquelle il l'étoit d'abord , car
l'im-

l'impression , qui conserve le tournoyement de cette Sphere , sur son propre Axe , & l'impulsion le long de la *Tangente* de l'Orbite , sont deux mouvemens distincts , qui ne se confondent jamais. Châcun d'eux continueroit à être le même , lequel des deux qui vînt à cesser.

Jupiter , de même , Mars , & Venus , & nôtre Lune tournent * aussi autour de leurs Axes , de l'Occident en Orient ; & garderoient le même *Parallelisme* , si une force étrangère ne les en empêchoit pas. Il en est de même des *Satellites* de Jupiter & de Saturne , comme il est évident de ce que , comme nôtre Lune , ils montrent constamment la même face , ou le même disque aux Planetes , autour desquelles elles tournent. Il est encore fort probable , que les autres Planetes , dans lesquelles nous n'avons pas pu observer la même chose , tournent aussi autour de leurs Axes ; afin que dans leurs révolutions , autour du Soleil , elles puissent , dans toutes leurs parties , jouir de sa chaleur &

Tom. III. P. I.

E de

* Je doute qu'on accorde ceci à l'Auteur , à l'égard de la Lune.

de sa lumière. C'est au tournoyement de la Terre, autour de son Axe, que nous sommes redevables des vicissitudes du jour & de la nuit : comme c'est au Parallélisme de son Axe, avec lui-même, dans la révolution annuelle de la Terre autour du Soleil, & à ce qu'il est incliné au plan de l'Ecliptique, que nous devons la variété des Saisons, si nécessaire aux habitans de cette Terre. L'opacité de la Lune, des Planetes, & de leurs Satellites, l'obliquité de leur Plan, sur le Plan de l'Ecliptique, avec leur mouvement diurne & annuel, & la révolution de quelques-uns d'entre eux, dans des Orbites intérieures à celles des autres ; tout cela, dis-je, est cause de leurs phases, de ce qu'ils paroissent & disparoissent, & de leurs Eclipses totales, ou partiales.

Les Planetes étant semblables, entre elles, en tant de choses, comme on l'a vû ; il est assez probable qu'elles se ressemblent aussi, dans leurs habitans, & qu'il y en a partout de raisonnables & de destituez de raison, avec des Plantes & d'autres productions de cette nature, de l'Eau, du Feu, qui soient analogues

gues aux nôtres , quoi que d'une nature un peu différente. Il y a aussi apparence , qu'il en est de chaque Etoile fixe , comme de notre Soleil , & qu'elle est environnée de Planètes , comme les nôtres.

Telle est l'idée de l'Univers , selon les Astronomes Modernes , selon laquelle on ne peut rien concevoir de plus grand & de plus beau. Comment est-il possible , après cela , que l'on s'imagine qu'il n'a pas été produit , par une Sagesse infinie ? Assurément c'est , par une opiniâtreté volontaire , que l'on ferme les yeux à tant de marques de la Sagesse Divine. D'un autre côté , comment est-il possible de concevoir que cet immense nombre de Soleils , & les vastes corps de quelques Planètes (par rapport à notre Terre) avec leurs Satellites , ne soient faits que pour briller pendant les longues nuits de l'hiver , pour prédire les Saisons ici bas , ou quelques changemens de nulle conséquence qui y arrivent , ou pour être contemplez , par quelques pauvres Astronomes ? Qui croira qu'il n'y a des Animaux & des Plantes , que dans ce petit coin de l'Univers , pendant que

E 2 d'au-

d'autres parties plus grandes & plus belles en sont entièrement destituées ? Certainement ceux, qui peuvent se former une si basse & si petite idée du reste de l'Univers, doivent avoir une haute opinion d'eux-mêmes ; & de leur habitation.

Mais supposé que toutes nos Planètes, & celles des Etoiles fixes soient habitées, leurs habitans ne sont pas de la même constitution, que ceux de nôtre Terre ; comme on le peut recueillir des différens degrez de chaleur & de lumière, dont ils jouissent, & des vicissitudes de leurs jours & de leurs nuits, aussi bien que de leurs Saisons de l'année. Mercure est trois fois plus proche du Soleil, que nous, & par conséquent jouit de beaucoup plus de chaleur & de lumière, ne s'éloignant jamais plus de vint-huit degrez du Soleil. Venus jouit de deux fois plus de chaleur & de lumière, que nous, & a des jours de vint-trois heures. Elle a aussi toutes les phases de la Lune. Mars n'a point son Axe incliné sur le plan de son Orbite, & par conséquent jouit d'un perpétuel Equinoxe, sans aucune vicissitude de Saisons. Il n'a que la quatrième partie de la
lumière

lumière & de la chaleur , que nous avons. Jupiter a aussi un perpétuel Equinoxe , & un jour de dix heures , & ne jouit que de la vint-cinquième partie de nôtre chaleur. Saturne n'en a que la centième.

Les Satellites de diverses Planetes souffrent quelques changemens, de la part du Soleil ; aussi bien que les Planetes elles-mêmes , qui en souffrent aussi , de même que de leurs Satellites. Ainsi , la Lune, si elle étoit gouvernée seulement par l'attraction de la Terre , décriroit, par un rayon , tiré du centre de la dernière , une Aire égale , en des tems égaux. Elle formeroit constamment autour de la Terre, qui est en l'un de ses foyers , une parfaite Ellipse , & de la même espèce ; dont le Plan seroit immobile, & toujours le même , & dont l'inclinaison au Plan de l'Ecliptique ne variroit jamais. Mais par l'action du Soleil , sur la Lune , tous ces effets sont troublez. Elle ne décrit jamais des Aires égales , dans un tems égal , par un rayon tiré du centre de la Terre ; mais un peu plus grandes dans les Conjonctions & les oppositions avec le Soleil,

que dans ses Quadratures. Son Orbite n'est jamais de la même espèce, & la Terre ne se trouve souvent en aucun de ses foyers. Son Orbite est plus courte dans ses Quadratures, que dans ses Oppositions & ses Conjonctions. Dans chaque révolution, elle décrit une nouvelle sorte de courbe, la situation du Plan de son Orbite & son inclinaison, au Plan de l'Ecliptique, changent à chaque moment; & ses variations augmentent, selon qu'elle est plus proche, ou plus éloignée du Soleil; outre qu'il y a d'autres irrégularitez, qu'il seroit trop long de rapporter. C'est ce qui a donné beaucoup de peine aux Astronomes, qui ont voulu calculer ses Eclipses, & exprimer ses mouvemens, par des nombres; & néanmoins on a rendu raison de toutes ses irrégularitez, par l'action du Soleil & de la Terre sur elle, en supposant les Lois de l'Attraction; avec une exactitude, au delà de laquelle les Observations d'Astronomie ne peuvent pas aller; comme il paroît par la Théorie de la Lune, qui est dans l'Astronomie de Mr. *Gregory*, & qui est une confirmation surprenante de ce Principe.

D'un

D'un autre côté, la force du Soleil, mais principalement celle de la Lune, trouble ceux de la Terre; comme il est évident, par le flux & reflux de la Mer, qui suivent si exactement le mouvement de la Lune.

Tous les Astronomes Modernes tombent d'accord, que les Etoiles Fixes sont autant de Soleils, comme on l'a dit ci-dessus. Leurs distances de la Terre est si grande, que les meilleures Lunettes à longue-vue, au lieu de les grossir, (comme elles font les autres objets, dont on peut en quelque façon mesurer l'éloignement) les diminuent considérablement, & les réduisent à un point lumineux. Quoi que nous puissions les approcher, dans le tour annuel de la Terre, une fois l'année, de plus près qu'en un autre tems, de vingt-quatre mille Diamètres de la Terre, ou de 188304000 Milles, en donnant cinq mille pieds à chaque Mille; leur Parallaxe (si même il y en a aucune) est à peine sensible, ce qui ne seroit point, si elles étoient à une Distance médiocre. Selon le calcul de Mr. *Huygens*, la distance du Soleil de nous est à celle des plus proches

Etoiles Fixes , comme 1. à 27664. en sorte qu'en supposant l'éloignement du Soleil de douze mille Diamètres de la Terre , dont chacun est de 7846 Milles , selon le meilleur calcul ; la distance de l'Etoile Fixe la plus proche , sera pour le moins , de 2404520928000 Milles ; éloignement si grand , qu'un boulet de Canon , se mouvant toujours avec la même vitesse , employeroit environ sept cens mille ans à le parcourir. Puis qu'il est certain , qu'elles brillent par leur propre lumière , & qu'elles sont à une si immense distance ; il faut qu'elles égalent la grandeur du Soleil. Cela étant , il est impossible qu'elles soient toutes dans la surface d'une même Sphere ; puis que nôtre Soleil , qui en est une , ne peut pas être rangé en cet ordre ; & leurs différentes grandeurs apparentes , font assez voir qu'elles sont aussi éloignées l'une de l'autre , que la plus prochaine l'est de nous. Imaginons-nous présentement , que nous fussions également éloignés du Soleil , que cette Etoile ; nous n'y remarquerions aucune différence. Nous n'appercevrons aucune des Planetes , que nous voyons à présent

sent autour du Soleil ; parce que leur lumière seroit trop foible, pour nous frapper, & que tous leurs Orbes seroient réunis dans le seul point brillant du Soleil. Dans cette situation, nous n'imaginerions aucune différence entre les Etoiles, & nous jugerions que le Soleil n'auroit rien de particulier. Si les Etoiles Fixes ont autour d'elles des Planètes, avec leurs Satellites, à la Distance où elles sont, nous ne les pouvons pas voir. Puis donc qu'il y a des raisons probables, qui nous peuvent persuader qu'ils en ont, & aucune qui puisse montrer le contraire; nous pouvons sûrement conclurre, que les Etoiles Fixes, sont les centres de Systèmes semblables au nôtre.

Outre les Corps Célestes, dont on vient de parler, il y en a d'une autre sorte, qu'on nomme *Cometes*, & qui tournent autour du Soleil, dans une Orbite Elliptique, extrêmement longue, & qui approche des *Courbes paraboliques*. Les tems de leurs révolutions périodiques sont très-longs ; puis que depuis trois ou quatre mille ans, on n'a déterminé positivement le retour, que de deux

ou trois. Il est néanmoins certain, qu'elles circulent dans la même Orbite, où on les a vuës une fois ; que le Soleil est dans un des foyers de leurs Orbites ; que , par un rayon tiré du Soleil , elles décrivent des Aires égales , en des tems égaux ; qu'elles sont sujettes aux mêmes Lois de la gravitation , que les Planettes ; que leurs tems périodiques sont certains & invariables ; & que leurs mouvemens sont réguliers, quoi que leurs cours ne se fassent pas du même côté , mais que quelques-unes se meuvent d'un côté , & d'autres d'un autre. Elles sont aussi, généralement parlant, d'une même grosseur , que les Planetes , solides & compactes , comme elles ; mais environnées d'un vaste corps fluide fort mince , où il y a néanmoins des particules grossières mêlées , qui composent une masse inégale & agitée diversément. C'est ce qu'on appelle leur Atmosphere , dont le diamètre est dix , ou quinze fois plus grand , que celui de leurs corps. Outre cela , elles ont une longue fuite de matière lumineuse , que la chaleur du Soleil fait sortir de leurs masses , quand elles s'en sont approchées,

prochées, & qui s'étend quelquefois vint-cinq mille lieues au dessus de leur corps. Elle est toujours opposée au Soleil, parce que c'est la plus mince partie de leur Atmosphere, extrêmement rarefiée par ses rayons, & si rare, qu'on peut voir les Etoiles à travers. Cette queue les accompagne par toute la région des Planetes, s'augmente quand les Cometes s'approchent du Soleil, & se diminue lors qu'elles s'en éloignent. Elles s'en approchent quelquefois si fort, & s'échauffent à un degré, qu'il leur faut des milliers d'années, pour se refroidir. Cette chaleur jointe à un mouvement violent, qui approche de la ligne droite, lors qu'elles ont passé leur Perihelie, & la disposition irrégulière de leur Atmosphere, les rend incapables d'avoir des Animaux pour habitans; autant que nous en pouvons juger, par la connoissance que nous avons des Animaux. D'habiles gens ont cru que la queue des Cometes, dispersée dans les Planetes, augmentoit les liqueurs, qui y diminuent incessamment. Mr. Gbeyne réfute cette pensée, par diverses raisons, qu'on lira dans l'Original. Pour lui, il don-

ne un usage tout différent aux Comètes. Il croit * que ces terribles Corps, sont des Ministres de la Justice Divine, & qu'ils nous envoient des vapeurs salutaires, ou malignes, selon les vûes de la Providence: Qu'elles ont peut-être causé & qu'elles peuvent encore produire de grandes Catastrophes, dans le Systême de notre Monde; en faisant dans les Planetes des Marées extraordinaires, en changeant leurs figures & leurs situations, & même leurs Orbits: Qu'elles peuvent être les habitations de quelques Animaux, que Dieu y punit; ce que l'Auteur croit pouvoir appuyer, par des raisons probables. Si cela étoit, les Comètes seroient l'Enfer, où les Habitans Impies des Planetes seroient envoyez. Mais il vaut mieux ne rien conjecturer sur des choses si cachées, que de s'évaporer en chimères, pour tâcher de rendre raison de tout.

On voit, par ce qu'on vient de dire, quelle idée on peut se former du Systême de l'Univers, selon les découvertes de Mr. *Newton*. Mr. *Cheyne* en tire des conséquences, qui

* *Num. XVIII. p. 121. & suiv.*

qui font voir l'excellence des Oeuvres de la Création , & la Sageffe & la Puissance de l'Ouvrier , qui les a faites ; de sorte qu'on voit très-clairement , que les Epicuriens , qui n'y connoissoient rien de semblable , étoient de pitoyables Physiciens , & que les Cartesiens , qui ne veulent pas que l'on raisonne des fins de Dieu , ont très-peu médité cette matière. On lira , dans nôtre Auteur , les remarques qu'il fait sur nôtre Terre , & sur l'Economie Animale.

On ne doute guère à présent du repos du Soleil , & du mouvement de la Terre. Mr. *Cheyne* le montre néanmoins , par quelques raisons , tirées des Principes qu'il a établis , & remarque fort bien , que l'on n'a point fait d'objections contre ce sentiment , auxquelles ceux , qui le soutiennent , n'ayent pleinement satisfait. On voit dans la situation du Soleil , dans le Centre du Tourbillon , qui l'environne , des marques d'une souveraine Sageffe. S'il avoit été placé ailleurs , il n'auroit pas pu envoyer la lumière & la chaleur nécessaires , à tous les corps , qui sont autour de lui. Il

est, selon la comparaison de l'Auteur, comme un Monarque sur son Trône, d'où il distribuë abondamment la lumière, la chaleur, & la vie à tous ses Vassaux; sans que ceux, qui en sont les plus proches, en ayent trop, ni les plus éloignés trop peu. Il renferme assez de Matière, pour attirer, autour de lui, les corps massifs des Planetes & de leurs Satellites, de si différentes grandeurs, & dans des distances si diverses, & cela dans des Orbites régulières & uniformes. Le Fluide, qui fait la Lumière, y est en si grande quantité, qu'il se répand par tout, depuis un grand nombre d'années, sans aucune diminution sensible. Il n'y a pas de doute, que son tournoyement, sur son propre Axe, ne se fasse pour des fins très-sages. Peut-être se fait-il, afin que la Lumière se répande plus facilement dans la région des Planetes; mais nôtre Auteur a plus de penchant à croire, que c'est là une suite nécessaire de la fluidité de son corps; parce que l'on sait que les particules d'un corps solide, étant mises en fusion par la force du feu, sont tournées en une infinité de manières,

nières ; & qu'enfin , par l'opposition mutuelle, qu'elles font à leurs divers mouvemens , elles sont toutes déterminées à un mouvement circulaire , où elles trouvent moins d'obstacle.

Nous pouvons recueillir l'usage des Satellites , qui font autour des Planetes , de celui de nôtre Lune ; qui supplée , pendant la nuit , d'une manière fort agréable & fort utile , à l'absence du Soleil , au moins les trois quarts de l'année. Elle fait les Marées deux fois en vint-quatre heures , ce qui est tout à fait nécessaire , pour empêcher l'eau de la Mer de se corrompre & de devenir puante , comme l'eau des Etangs , qui n'a point de sortie ; & sans quoi les Poissons mourroient tous , & les Plantes mêmes & les Animaux périroient , par les exhalaisons malignes qui s'en répandroient de toutes parts. Outre cela , le flux & le reflux sont d'une commodité infinie pour la Navigation , puis qu'ils servent infiniment à entrer & à sortir des Ports & des Rivières. Si nôtre Terre avoit néanmoins plusieurs Lunes , elles lui causeroient plus de dommage que de bien. Si elles augmen-

augmentoient la lumière durant la nuit , leurs oppositions & leurs Conjonctions , l'une avec l'autre & avec le Soleil , feroient monter les eaux sur la plûpart des terres ; & aux Quadratures , il n'y auroit point du tout de Marées. En un mot, si nôtre Lune étoit plus grosse , ou plus proche de la Terre , ou si nous en avions plus d'une , à une médiocre distance de nous ; nous serions , de tems en tems , en danger d'être submergez. Au contraire , si nôtre Lune étoit plus petite, ou plus loin de nous , ou s'il n'y en avoit point du tout , il n'y auroit point de Marées , & les vapeurs de l'Océan , qui deviendroit puant , nous seroient très nuisibles. On voit par-là avec quelle Sageffe le Satellite de nôtre Terre a été fait. On doit être persuadé , que ceux de Saturne & de Jupiter sont d'un grand usage à ces Planetes. Si les Fluides , qui y sont , ne sont pas en danger de se corrompre par la chaleur du Soleil : ils peuvent courir risque d'être gelez par la violence du froid , ce que les passages fréquens de leurs Satellites empêchent ; car les Fluides en mouvement,

ment , résistent beaucoup plus facilement à la gelée.

Quoi qu'il en soit , continuë nôtre Auteur , nous voyons une marque sensible de la Sageffe de Dieu, dans la distance , dans laquelle il a mis les Planetes , les unes à l'égard des autres. On doit remarquer particulièrement , qu'il a mis les plus grosses , dans un plus grand éloignement. Si elles étoient plus proches les unes des autres , il en naîtroit de très-grands inconvéniens. Il y auroit en particulier de si grandes Marées , par tout où il y a des Mers , ou de grands amas de Fluides ; que ni les Animaux , ni les Plantes , n'y pourroient pas résister.

L'Auteur dit quelque chose , de l'usage, que nous faisons des Eclipses du Soleil & de la Lune , & même des Satellites des autres Planetes , pour déterminer les Longitudes , & pour la Navigation. Il ne s'arrête pas aux autres Planetes , dont on ne peut parler que par Analogie à nôtre Terre. Il montre , à l'égard du mouvement de cette dernière , 1. la Sageffe de Dieu , en la faisant tourner autour de son Axe ; ce qui fait la viciffitude du Jour &
de

de la Nuit , qui est absolument nécessaire aux hommes , qui n'y pourroient pas vivre , s'il y avoit un Jour perpétuel , ou une Nuit perpétuelle , ou si une moitié de l'Année il étoit Jour , & l'autre Nuit : 2. que la Sagesse Divine paroît encore , dans la jonction du mouvement diurne autour de son Axe , & de l'annuel autour du Soleil ; ce qui fait , par l'obliquité de l'Equateur , à l'égard de l'Ecliptique , la variété des Saisons ; au lieu que , si cela n'étoit pas , il n'y auroit qu'une Saison , & il feroit trop froid , dans les pais qui ont le plus besoin de chaleur , ce qui les rendroit inhabitables ; & au lieu que , s'il y avoit moins de Saisons , que nous n'avons , nous serions sujets à de très-grandes incommoditez.

Après cela , il fait voir , que la distance de la Terre , & des autres Planetes , à l'égard du Soleil , est si bien proportionnée à leur nature ; que l'on voit clairement qu'elle a été mesurée , par un Etre très-intelligent. Si la Terre n'avoit pas été mise plus loin du Soleil , que Mercure , qui est trois fois plus proche du Soleil , que nous ne sommes ; la terre

re, sur laquelle nous marchons, auroit été aussi chaude en hiver, qu'un fer rouge, & nous aurions été consumés en peu de minutes. Au contraire, si nous avions été éloignés du Soleil, à la distance de Jupiter, ou de Saturne; nous n'aurions pas plus de chaleur, dans les Etes les plus chauds; que l'on n'en sentiroit, dans le milieu de l'hiver, sous l'Etoile Polaire. Nous avons été sagement placés, entre ces deux extrémités, en sorte que nous pouvons endurer, sans beaucoup de peine, le froid & le chaud que nous sentons; pour peu que nous joignons d'industrie à la constitution naturelle de nos Corps.

La figure de notre Terre, est aussi très-propre pour nous, quoi qu'elle résulte nécessairement de son tournoyement autour de son Axe, & de la fluidité des parties qui sont sur sa superficie. Par le mouvement de la Terre, autour de son Axe; ses parties, par une force centrifuge, tâchent de s'éloigner autant qu'il leur est possible de cet Axe; ce qui vient du mouvement circulaire. Ainsi, si la matière de quelque Corps Céleste étoit fluide,
au

au commencement de son tournoyement ; elle couleroit des Poles vers l'Equateur , où elle s'ammoncelleroit , en sorte que toute la masse de ce Corps seroit spheroidé ; & d'une figure telle qu'une Ellipse , tournant autour de son moindre diametre , en produiroit. Quand on regarde Jupiter avec un bon Telescope , on voit que son Diametre entre deux points opposez de son Equateur , est plus grand , que celui qui est entre les deux Poles ; & Mr. *Newton* a démontré que la Terre est , au moins dix-sept Milles plus haute , sous l'Equateur , que sous les Poles. Il est clair par-là , qu'au commencement du mouvement diurne de ces Planetes , leur superficie devoit être couverte d'un Fluide ; ce qui nous fait voir pourquoi , à cinquante ou soixante brasses de profondeur , sous la superficie de la Terre , nous ne manquons jamais d'eau. On voit par cette figure du Corps des Planetes , que l'étendue des Climats tempérez , est plus grande , que si elles avoient été spheriques , ou ovales ; en sorte que l'étendue des régions polaires , qui par l'obliquité des rayons du Soleil , sont froides,

&

& peu propres pour les Animaux & pour les Plantes , est fort rétrécie. Il en est de même , dans les autres Planetes.

La nature de nôtre Atmosphere, est aussi très-propre pour l'entretien & l'accroissement des Animaux & des Plantes , qui sont sur cette Terre. C'est un Fluide mince & élastique, mêlé de particules de différentes natures , & qui environne nôtre Globe , à la hauteur de quarante , ou quarante-cinq Milles. L'Auteur en a traité au Chapitre I. quoi que l'étendue de nôtre Extrait ne nous ait pas permis de rapporter ce qu'il en a dit. Il s'agit ici , seulement , d'en montrer les Usages, qui ne sauroient être plus considérables, qu'ils le sont. Le premier est le secours, que la végétation des Plantes & des Animaux en tirent. *Mrs. Grew & Malpighi* ont montré combien elle sert à cela ; parce qu'elle est plus facilement rarefiée, & échauffée , par l'action du Soleil, que ne le sauroit être toute autre liqueur plus dense & plus pesante ; & qu'ainsi elle est plus propre , pour faire monter les suc dans les fibres des Végétales, puis qu'il n'y a point de

de liqueur, où il n'y ait un mélange considérable d'Air. C'est de-là que vient la première impression, qui pousse les suc au haut des Plantes. Pour les Animaux, on convient qu'ils ne pourroient vivre que peu de Minutes, sans l'Air. Le sang est poussé, comme l'on fait, du Ventricule droit du Cœur vers les Pouxmons; dont les Vésicules doivent être enflées par l'Air, sans quoi la circulation du sang cesseroit, & l'Animal périroit. Le sang ne sauroit passer, par les Vaisseaux *capillaires*, qui sont à l'extrémité des Veines & des Artères, & entrer de-là dans les plus grands Vaisseaux; sans le secours d'un Fluide d'une certaine densité & d'une certaine élasticité. Nous sentons beaucoup de difficulté à respirer, dans un Air trop épais; & les Poissons même respirent, par le moyen de l'Air qui est mêlé avec l'eau, & meurent, lorsqu'on en tire cet Air. Qui ne voit donc que ce Fluide a été fait exprès, pour les Habitans de la Terre; puis qu'il n'est ni trop pesant, ni trop léger, & qu'il n'a ni trop, ni trop peu de ressort, pour leur respiration?

Un autre grand avantage, que nous tirons de nôtre Atmosphere; c'est qu'elle soutient les nuées, & les vapeurs, qui s'élevent de la Terre; & sans quoi nous n'aurions ni eau douce, ni Nége, ni Pluye, ni quoi que ce soit, pour humecter la Terre, & la rendre capable de nourrir les Plantes & les Animaux. Encore que ce soit le Soleil, qui rarefie l'Eau, & qui en tire des vapeurs; c'est néanmoins l'Atmosphere, qui les fait monter dans la plus haute région de l'Air, & qui les soutient, quand elles y sont. Elles y forment ensuite de la Nége, de la Grêle, & de la Pluye, dont nôtre Terre a le plus de besoin. Si au lieu d'une Atmosphere, il y avoit un pur Vuide, l'action du Soleil ne seroit pas capable d'élever les Vapeurs, au dessus de quelques pieds; puis que ce n'est que, par la pesanteur* *spécifique* de l'Atmosphere, que ces Vapeurs, qui sont suspenduës en l'Air, y sont soutenuës, parce qu'elles sont plus légères. S'il n'y avoit donc point d'Atmosphere, ces

Va-
* On verra, un peu plus bas, ce que c'est.

Vapeurs ne pouvant pas s'élever assez haut , elles ne seroient jamais assez rafraîchies , pour se former en Nége & en Pluye ; car à une petite distance de la surface de la Terre , les rayons réfléchis du Soleil , causent trop de chaleur , pour qu'il s'y forme de la Nége , ou de la Pluye. C'est la froidure des hautes régions de l'Air , destituée des rayons réfléchis du Soleil , & la longueur de la descente des Vapeurs , qui les changent en Nége & en Pluye ; lorsque l'Atmosphère se trouve trop légère , pour soutenir un grand amas de Vapeurs. Elles descendent , avec le degré de chaud & de froid , qu'elles ont eu dans ces hautes régions , & selon cela , tombent en Nége ou en Pluye.

Un troisième avantage de notre Atmosphère , c'est qu'il s'y forme les Vents , qui poussent les Vaisseaux , sur la Mer ; qui purifient notre Air des exhalaisons nuisibles , qui s'y rassemblent ; qui , avec le secours du Soleil , fondent les Néges , & desseichent le terrain , lors qu'il est trop humecté ; & qui servent à divers autres usages , dont la Vie Humaine a besoin. Le Vent
n'est

n'est autre chose qu'un Mouvement violent de l'Air, produit principalement par sa rarefaction, plus grande en un lieu qu'en un autre, & produite par les rayons du Soleil, par l'attraction de la Lune, & par les mouvemens de la Terre, joints à ces autres causes. Sans l'Atmosphère, nous n'aurions pas plus de Vent sur la Terre, que sous sa superficie, & nous serions ainsi privés de tous les avantages, que nous en tirons.

Enfin l'Air est le véhicule du Son, par lequel nous sommes distinguez des Poissons & des Insectes, d'un genre inférieur. Le Son n'est autre chose, qu'une modulation, & qu'une vibration de l'Air; qui se communiquent par des ondulations, qui viennent du Corps sonore jusqu'à nous. Sans l'Air, nous n'entendrions pas le bruit de cent pièces de Canon, quoi que déchargées à une petite distance de nous, & quoi que pourvus de très-bonnes Oreilles; qui deviendroient aussi inutiles sans Air, que les Yeux le seroient sans Lumière. Nous n'aurions aucun Langage, ni aucune Musique; nous n'entendrions point

les bruits , qui nous avertissent de nous garder de ce qui les cause , par où nous évitons de très-grands dangers ; & nous serions obligez de nous entreparler , par des signes , comme les Muets , qui n'ont point l'usage de l'ouïe ; & l'on peut aisément comprendre la misérable vie , que nous menerions. Il paroît , par tout cela , que ce n'est pas sans dessein & par hazard , que nous avons une Atmosphere.

Après cela , on doit considérer les Montagnes , sans lesquelles il seroit presque impossible que les Animaux subsistassent , ou que les Plantes crûssent ; les Montagnes étant nécessaires , pour avoir de l'eau douce. On a montré , par un Calcul exact , que le Soleil élève assez de Vapeurs de la Mer , en un An , pour fournir toutes les Rivières , pendant cet espace de tems. Le Soleil en agissant sur la surface de la Mer , & en la rarefiant , fait , que ses plus légères parties , c'est à dire , les plus douces , s'élevent ; & rarefie ces particules aqueuses , par les particules actives , qu'il jette dans leurs pores ; ce qui les fait mouvoir violemment , en différens sens,

sens , & les dilaté en petites bulles , dont la dimension est plus considérable qu'auparavant ; de sorte qu'elles se trouvent *spécifiquement* plus légères , que de semblables masses de l'Atmosphère , ce qui les fait demeurer suspendues en l'Air. Ainsi , elles sont voiturées par l'Air , de tous côtez , jusqu'à ce qu'elles viennent à heurter contre les Montagnes , & par ce choc , à se condenser ; de manière qu'elles sont plus pesantes que l'Air , dans lequel elles nagent , & qu'elles tombent sur les Rochers ; dont les parties intérieures se trouvant creuses , ces cavitez leur servent de bassin , dans lequel elles s'amassent , peu à peu , en si grande quantité , qu'elles en sortent par la première ouverture , qu'elles trouvent. De-là , descendant dans la Plaine , elles forment de petits Ruisseaux ; dont plusieurs , unis ensemble , composent des Rivières. L'avantage , que l'on en tire , ne vient pas donc , de ce qu'en heurtant les Montagnes , elles s'y condensent , & se précipitent dans les ouvertures des rochers ; mais de ce qu'elles s'y amassent en assez grande quantité , pour former des

Ruisseaux , de la jonction desquels naissent des Fleuves. Les Vapeurs, quand même il n'y auroit point de Montagnes, tomberoient en Pluyes & en Rosées ; mais tombant également , sur une grande étendue de Terre , elles en seroient absorbées, ou en seroient une espèce de grand Marais ; au lieu qu'elles s'assemblent dans les Montagnes , sur tout la Nuit , & coulent ensuite par de certaines Vallées , où elles fournissent constamment de l'eau aux Rivières voisines.

Les Montagnes & les éminences servent à déterminer , & à régler leur cours , en formant leur lit. S'il y avoit eu des Rivières , sans Montagnes & sans Hauteurs , ce qui n'étoit pas possible ; les Rivières auroient coulé en droite ligne, supposé qu'elles eussent pû couler : au lieu que les Eminences placées, par-ci par-là , en divers endroits du Globe , font tournoyer & serpenter les Rivières , d'une manière très-agréable & très-utile , pour engraisser & humecter une infinité de Territoires différens , dans leur cours, facilitent le transport & la Navigation , en différens Pais , & enfin,
 se

se dégorgeant dans la Mer, par diverses embouchures. La Marée, qui y entre, sert à y introduire commodément les Vaisseaux & à d'autres usages de la Navigation.

† On doit ajoûter aux Rivières, les Lacs, qu'elles forment en divers endroits & qui sont d'une commodité infinie, pour transporter quantité de choses. Il faut encore joindre, à cela, les Poissons, que les Rivières & les Lacs fournissent, en abondance, pour la nourriture des hommes.

L'Auteur remarque, au reste, qu'encore qu'on pût avoir de l'eau douce, par le moyen des Sources, & des Puits; on ne pourroit pas avoir des Rivières, sans les Montagnes. Les Montagnes même sont ordinairement l'origine des Sources, qui sont fournies d'eau, par les lieux élevez, d'où elles découlent dans les Plaines, par les veines de la Terre. On peut encore ajoûter les Bois, qui croissent mieux sur les Montagnes, que dans les Vallées, & les Pâturages, que l'on

F 3 y

† Remarque de l'Auteur de la *Bibl. A. & M.*

y trouve en Été , pour nourrir le Bétail. On ne doit pas non plus omettre les Métaux si nécessaires à la vie , que l'on rencontre plus souvent dans les entrailles des Montagnes , que dans les lieux plus bas. Enfin il paroît , par tout cela , qu'elles ne sont nullement des masses de pierres , & de terre formées sans dessein , comme quelques-uns l'ont crû , puis qu'elles sont d'une si grande utilité.

Mr. *Cheyne* vient ensuite aux Fluides , dont il ne reconnoît que quatre *Originaux* , le reste n'étant que des mélanges ; savoir , l'*Air* , l'*Eau* , le *Mercure* , & la *Lumière*. Trois de ces Liqueurs sont ordinairement assez pures , & l'Eau est la base de tous nos mélanges ; qui se font seulement , par les particules des Corps solides, qui nagent dans l'Eau, & qui font cette grande variété de Liqueurs , qui sont si utiles & si agréables. Il remarque là-dessus la différence *spécifique* qu'il y a dans la pesanteur des Liqueurs. Le *Mercure* , par exemple , est 8000 fois plus pesant que l'*Air*. Si le dernier avoit égalé la pesanteur du *Mercure* , aucun Animal n'y auroit pu vivre ;

vre ; & sans le Mercure , il y auroit plusieurs maladies , qui seroient presque incurables.

Pour donner à connoître quelle est la figure des particules des Fluides , il remarque que leur pression sur les parois des vaisseaux , est communiquée à ces parois en lignes perpendiculaires. C'est-là une conséquence nécessaire de la rondeur des parties , dont ils sont composez ; car puis que , par la troisième Loi de la Nature , la *réaction* ou la *répulsion* des Corps , est toujours égale & contraire à l'*action* , ou à l'*impulsion* , selon la même direction ; les côtes d'un vaisseau qui contient un Fluide , le pressent aussi fortement , qu'ils en sont poussez , & cela dans la même ligne droite , mais contraire à celle du Fluide. Il faut remarquer ensuite , qu'une superficie plane , ne peut toucher une Sphère qu'en un point , & le presser seulement par ce point , selon une certaine direction ; & que si cette direction ne passe pas par le centre de la Sphère , cette Sphère tournera nécessairement sur la surface plane , jusqu'à ce que la direction de sa pression passe , du point

par lequel cette même Sphère touche la superficie plane , au travers de son centre. Si cette superficie presse deux Sphères , selon la même direction , la ligne de cette direction devra nécessairement passer, par leurs deux centres. Il arrivera la même chose , quelque nombre de Sphères , qu'il y ait , qui soient pressées par une surface plane. Une ligne , qui passe par le centre d'une Sphère , du point auquel elle touche une semblable superficie , lui est perpendiculaire ; & puis que c'est là la direction de la pression de la surface plane , à l'égard des Sphères ; c'est aussi la direction des Sphères , dans leur pression de cette superficie. Puis que les particules des Fluides sont sphériques , ou d'une figure approchante ; puis qu'on les suppose excessivement petites , & puis que les surfaces courbes sont composées d'un nombre infini de petites surfaces planes ; il est généralement vrai , que tous les Fluides , de quelque nature qu'ils soient, frappent les parois des vaisseaux, qui les contiennent , dans une direction perpendiculaire. Ce dernier fait étant véritable , il est certain
que

que toutes les particules des Fluides sont sphériques , ou qu'elles approchent de cette figure ; de sorte que ce n'est plus une Hypothese, mais une Démonstration. Y a-t-il quelque Etre , dont les doits , excepté ceux de Dieu , aient arrondi un nombre infini de particules, dont les Fluides sont composez ? Y a-t-il quelque autre Sageffe , que la sienne , qui leur ait assigné leurs justes dimensions , leurs poids , & leurs soliditez ? On permettra de demeurer dans leur Incrédulité , à ceux qui pourront démontrer , par quelles Lois de Méchanique , toutes les particules de l'Eau sont tournées sur le même Diametre , ont la même solidité & le même poids ; & comment celles de l'Air , du Mercure , & de la Lumière , ont chacune les leurs.

Mr. *Cheyne* tire de semblables conséquences de la Lumière , de la manière dont Mr. *Newton* l'a expliquée , & propose quelques conjectures sur le dedans de la Terre , sur l'usage de l'Anneau de Saturne , & des Satellites de Jupiter.

Après cela , il décrit l'Economie Animale , par où il paroît que ceux,

qui l'ont voulu expliquer, par les règles de la Méchanique, se sont extrêmement trompez. Je tâcherai de mettre, ici ce qu'il en dit, en aussi peu de mots, qu'il sera possible; car cet endroit mérite l'attention des Lecteurs. L'Auteur s'attache seulement à l'Homme, comme étant le plus parfait des Animaux, & en même tems le plus connu; outre que, si l'on comprend bien la manière de son Economie, le reste suivra facilement; à cause de l'Analogie, qui est entre tous les Animaux.

La viande coupée grossièrement par les dents, & adoucie par le mélange de la salive, est conduite au travers de l'Esophage, par le resserrement de ses fibres, dans l'estomac. Elle est fermentée & attendrie par le suc des glandes de l'Estomac, & des autres liqueurs, qui s'y mêlent, & par le mouvement continuel des tuniques de l'Estomac. Les muscles du Diaphragme & de l'Abdomen, employez à la respiration, contribuent aussi à la briser & à dissoudre la cohésion des particules de la nourriture. Ensuite par le resserrement de l'Estomac, l'aliment est poussé
dans

dans les Intestins ; à l'entrée desquels , il est arrosé de bile & de suc pancréatique , dont l'un adoucit , & l'autre dissout le Chyle. Par le mouvement vermiculaire des Intestins, qui vient de l'action alternative de leurs fibres droites & spirales , & par la pression du Diaphragme & des Muscles du bas ventre , les parties les plus grossières passent, pour être jetées hors du corps ; pendant que les plus fines sont poussées dans les orifices des Veines Lactées , qui aboutissent aux Intestins. De-là elles se coulent , par ces tuyaux , dans les Glandes du Mesentere , où elles sont dissoutes par une Lymphé subtile , qui coule des vaisseaux , qui la contiennent ; & qui au delà de ces Glandes se réunissent en des canaux plus larges , & passent directement dans le receptacle commun du Chyle , qui est comme un bassin , où se joignent les canaux du Chyle & de la Lymphé. De-là ces liqueurs montent par un conduit au Thorax , qui se divisant quelquefois vers le Cœur , se réunit immédiatement après , & se glissant le long de l'Esophage , passe dans la Veine sous-clavière gauche , où elles se dégorgent,

gent , par une ou deux ouvertures, se mêlent avec le Sang, & circulent avec lui. Cette circulation se fait ainsi. Les Veines, qui sont des canaux attachez aux Artères, rapportent le sang des extrêmitéz du Corps & se réunissent toutes en deux larges vaisseaux, qui forment la Veine Cave, montante & descendante; & qui se joignant à l'Oreille droite du Cœur, elle en reçoit le sang, dans sa *Diastole*, ou dans sa dilatation: & dans sa *Systole*, ou resserrement, il se jette dans le Ventricule droit, qui est alors relâché. Quand il se resserre, il le pousse par l'Artère Pulmonaire dans le Poumon; où il est reçu par la Veine Pulmonaire, par où il revient dans l'Oreille gauche du Cœur, ouverte alors pour le recevoir, & par le serrement de laquelle il entre dans le Ventricule, qui est alors dilaté. Ce Ventricule se resserre ensuite & jette le sang dans l'Aorte, qui pousse en haut les rameaux des Artères *cervicales* & *axillaires*, & qui par son canal descendant, qui se divise ensuite en un nombre innombrable de tuyaux, le porte par tout le corps, où il laisse les particules nécessaires à la
nutri-

nutrition , & revient par les Veines dans le Cœur. C'est en cette Circulation , que consistent la Santé & la Vie ; lors que la Circulation se fait , comme il faut.

Comme il paroît par-là que ce n'est que le Sang , qui reçoit le Chyle ; il est aussi clair que c'est du Sang , que tout ce qui est nécessaire à la vie est fourni à l'Animal , & que toutes les *secrétions* nécessaires , ou les sucs séparés , pour divers usages , sortent. Ces sécrétions se font , par le secours des Glandes ; & une Glande n'est autre chose qu'un peloton d'Artères capillaires , & finissantes , dont les derniers rameaux sont cylindriques. Ces rameaux , dans leurs détours , ont divers petits tuyaux d'un diamètre égal , qui se réunissent quelquefois , dans un seul Pore , & d'autrefois dans un bassin commun. Cette structure paroît évidemment en toutes les Glandes sensibles , & on la peut même voir dans les plus petites ; lors qu'il y arrive des obstructions , ou qu'elles viennent à s'enfler. Comme il y a une grande conformité dans la Nature , & que des Effets semblables sont ordinairement produits par

des Instruments qui se ressemblent ; on peut en conclure que toutes les Glandes sont de même.

Les sécretions dépendent de trois choses. La première , est le Diametre de l'Orifice des conduits sécretoires , par lequel les particules, qui ont le Diametre plus grand , en sont exclus. Le second est , le différent angle , que ce conduit fait, avec le tronc de l'Artère ; car on a déjà démontré que tous les Fluides pressent les côtes des vaisseaux qui les contiennent, en ligne perpendiculaire , à ses côtes ; & il est évident que cela se fait dans la pulsation de l'Artère , puis que cette pulsation vient d'une semblable pression. Il est aussi clair que le sang est pressé, pour aller en avant , par la force du Cœur ; en sorte que le mouvement de la sécretion doit être composé de ces deux mouvemens. Encore que cette pression laterale soit plus grande , lors que la pression , pour aller en avant , l'est aussi ; elle ne l'est néanmoins pas , dans la même proportion de cette vitesse ; car la première est toujours à peu près égale , quand le Fluide est en repos , & elle est alors proportionnelle

nelle à la pesanteur spécifique de ce Fluide, puis qu'il n'y a rien d'autre, qui puisse produire cette pression. Dans un Fluide pressé à se mouvoir en avant, comme l'est le Sang de l'Artère, la pression laterale est dans une proportion composée des deux; d'où il est visible, que si deux particules d'un Diametre égal, mais de différentes pesanteurs, arrivant avec la même vitesse à un Orifice capable de recevoir l'une & l'autre; elles n'entreront pas néanmoins toutes deux; parce que la direction de leur mouvement est différente. Ainsi la diversité des angles, que ces conduits sécrétoires font avec le tronç de l'Artère, semble nécessaire, pour rendre raison de la diversité des sécretions; quand même on admettroit, que la figure & le diametre des Fluides sont les mêmes; car on ne peut pas douter, que le Sang ne soit un Fluide hétérogene, & ne contienne des particules de différentes pesanteurs, soliditez & densitez.

En troisième lieu, la sécretion dépend des différentes vitesses, avec lesquelles le sang arrive à l'Orifice de ces Conduits sécrétoires; car
puis

puis que les sécretions se font dans les Fluides , on ne sauroit rendre raison pourquoi une partie du Corps est tendre , molle , & facile à déchirer , & une autre dure , ferme & solide ; que par la différente vîtesse du Sang , à l'entrée des Conduits.

L'Auteur fait quelques remarques là-dessus , auxquelles on ne s'arrêtera pas. Il dit ensuite , que par cette idée générale de la nature , & de la manière des sécretions , on peut entendre comment se font les sécretions particulières. La Nutrition se fait , par un Conduit sécretoire , qui commence au bout d'une Artère , & qui porte une partie du Sang à chaque partie , pour en être nourrie ; en sorte que les Conduits aboutissent à chaque point du corps, Le Sang étant porté , par les Artères , au Cerveau , les parties capillaires de ces Artères , par des entrelassemens , & des complications infinies , y forment des Glandes innombrables , qui composent la partie *corticale* du Cerveau. Dans ces Glandes , les plus subtiles parties acides du sang sont séparées , & passent dans les plus petits tuyaux de la partie *médullaire* , qui sont les
 prin-

principes des Nerfs. Ces Nerfs sont des paquets de très-petits tuyaux, qui sortent d'une infinité de petites glandes de la partie cendrée, & qui se terminent à tous les points du corps. Ainsi les Nerfs ne sont que les Conduits sécrétoires de ces petites Glandes, qui sont les réceptacles des Esprits Animaux. Ils sont creux, mais extrêmement petits, & les Esprits Animaux s'y meuvent; comme le sang circule dans les Veines. La délicatesse de leur paroi musculaire, la petitesse de leurs cavitez, & le mouvement lent des Esprits Animaux, par rapport à celui du Sang, les tiennent à peu près pleins. Quand ils sont tout à fait remplis de cette Liqueur subtile, l'Animal est actif & sur ses gardes; mais quand ils sont vuides, l'Animal est languissant & endormi; car c'est ce Fluide, qui est le principal instrument du mouvement des Muscles, & l'Organe immédiat de la Sensation. Les autres sécretions se font de la même manière.

L'Auteur décrit, après cela, les Poumons. Ils sont composez d'une infinité de *Lobes*, de différentes figures, & joints ensemble; en for-
te

te qu'ils laissent peu de vuide entre eux. Chaque Lobe consiste en un très-grand nombre de petites Vessies sphériques, formées de petites branches de la Trachée; de sorte que, quand ces Vessies sont enflées, on les peut considérer comme de petits tuyaux, qui finissent par des sphères creuses. Sur les côtez de ces Vessies, sont répandus les vaisseaux, qui contiennent le Sang, comme un Filé fort délié. Avant que le Fœtus soit né, ces Vessies sont fermées les unes sur les autres, & en pressant les vaisseaux, où est le sang, elles empêchent qu'il ne passe au travers; mais d'abord que le Fœtus est né & jouit de l'Air, cet Air, par son poids & sa force élastique, entre, par le tuyau de la Trachée, dans ces Vésicules, & les enfle, & donne un libre passage au Sang, qui est dans les Veines, & les Artères entrelacées sur leurs côtez. Lors que par le poids du Thorax, & par l'action de ses Muscles, de ceux de l'Abdomen & du Diaphragme, ce Fluide élastique est poussé hors de ces Vésicules, & sort par la Trachée, dans le tems de l'Expiration; ces mêmes Vésicules

se

se pressent l'une l'autre, & l'Air agit sur leurs côtes, & par conséquent sur les vaisseaux du Sang, qui y sont, & sépare les Globules du Sang, qui ont assez de place pour se réunir dans les Vaisseaux plus larges des Veines. En séparant ces Globules l'un de l'autre, l'Air les rend plus capables de circuler, par les vaisseaux capillaires.

Mais, selon l'Auteur, on omet dans cette description, que l'on donne communément de la Respiration, un usage de cette fonction naturelle encore plus considérable, & qui vient des Globules élastiques, qui composent principalement le Sang. C'est une matière de fait, & qui est incontestable, que le Sang consiste en une Lymphe, qui est le véhicule commun des autres corps, qu'il renferme, en divers sels, en des particules d'une consistance plus grossière (qui viennent apparemment des parties de l'aliment, qui ne sont pas encore façonnées) & en ces Globules rouges, dont on vient de parler, & qui sont aussi de différentes couleurs, comme blancs, bleus & pourprez : comme on le voit, par le Microscope. Il est certain

tain que ces Globules peuvent crever, dans des obstructions ; qu'ils peuvent être épuisez, par de violentes hémorragies, & qu'ils sont réparés ensuite ; d'où l'on recueille, qu'ils se forment en quelque part, dans le Corps, par le moyen du Chyle. Il est certain aussi que ces particules ne sont pas solides, comme les yeux & l'attouchement le montrent, & à cause de la nécessité qu'il y a qu'elles changent leur figure en une figure sphéroïde oblongue, pour passer par les vaisseaux capillaires ; outre qu'on le voit par leur couleur, & parce que les Acides détruisent leur figure & les coagulent. Ce sont de petites bulles creuses, formées de la partie du Chyle la plus visqueuse ; par la force de quelque liquide élastique encore plus subtil, que l'on peut nommer en Latin *aura elastica*. Il n'y a aucune place, dans le Corps, d'où cette liqueur élastique puisse être tirée, que des Poumons ; & cela peut être la raison, pour laquelle, le Chyle entre dans les Veines, qui retournent immédiatement au Cœur, pour être de-là envoyé dans le Poumon. Puis que dans l'Air
grosfier,

grossier , il y a constamment un Fluide élastique plus subtil , qui est l'agent par lequel l'Air produit les effets , qu'on lui attribué ; il arrive qu'encore que , par par la force de l'expiration , l'Air grossier ne puisse pas être poussé dans les vaisseaux du sang , ce Fluide , qui est plus subtil que lui , y entre. C'est-là , selon toutes les apparences , que se forment ces Globules ; ce qui se peut faire de cette manière. La partie visqueuse du Chyle , étant portée dans le Sang , qui retourne au Cœur , par le plus court & le plus sûr chemin , est poussée de son Ventricule droit , dans les Pouxmons , & répandue sur les côtes de ses Vésicules , comme on l'a dit. Il arrive alors , que dans l'Expiration , ce Fluide subtil comprimé , entre dans les Vaisseaux du Sang , desquels on a parlé. C'est ainsi qu'après avoir mêlé de l'huile avec du vinaigre , ce mélange , regardé avec un Microscope , ne paroît que comme une infinité de petites bulles , formées par l'entrée de l'air & du vinaigre , dans les parties creuses de l'huile.

Par ce Principe , on peut rendre raison de plusieurs Phénomènes de
l'Eco-

l'Économie Animale , & de plusieurs difficultez , que l'on trouve à donner la raison de la cause des maladies ; comme l'Auteur promet de le montrer , à quelque autre occasion. En voici seulement un exemple , qu'il nous donne ici.

Un Muscle , comme on l'a déjà indiqué ci-dessus , est seulement un paquet de Fibres ; desquelles celles , qui sont dans le même plan , sont parallèles. La partie charneuse & spongieuse est molle & lâche , & la partie tendineuse est la même , que la charneuse , mais plus compacte. Les Fibrilles de la première sont divisées dans un nombre innombrable de Cellules orbiculaires , formées de deux segments concaves d'une Sphère. Celles de la seconde sont dures & solides , & elles forment la tête & la queue du Muscle , qui sont toujours attachées à quelque Os. A l'égard du ventre du Muscle , chaque Fibre est composée d'une infinité de Fibrilles , liées ensemble par des fils transversaux , qui vont de Fibre en Fibre , & qu'on nomme des Fibres membraneuses. Dans les Cellules orbiculaires entrent une Artère , une Veine,

ne , & un Nerve ; la première & la seconde , pour y porter & en rapporter le sang ; & le dernier , lorsqu'il est ébranlé par quelque impression , pour leur communiquer le suc qu'il renferme. Le goût acide, que l'on remarque dans ce suc , fait croire que ses particules sont aiguës, & propres à percer les tuniques des Globules du Sang. Il peut arriver que ce suc nerveux entrant dans les Cellules orbiculaires des Muscles, rompt les Globules du sang , en pénétrant les tuniques des Veines & des Artères ; en sorte que le Fluide élastique renfermé dans ces Globules , s'échape & enfle les Cellules des Fibres. Par-là leurs Diamètres , qui sont en longueur d'une Cellule à une autre , sont raccourcis ; ce qui se continue à toute la Fibre , & meut le Membre auquel un de ses tendons est attaché. C'est ainsi que les Muscles se meuvent , selon notre Auteur ; ce qui est conforme , dit-il , à la Doctrine de Mr. *Jean Bernoulli* ; & par conséquent les Theoremes Géométriques , qu'il a découverts , touchant le mouvement des Muscles, se trouveront vérifiés par la chose même.

Mr.

Mr. *Cheyne* ajoute , que les tuniques trouées des Globules , de la manière dont on vient de le dire, font reportées par les Veines dans les Poumons , où elles sont formées de nouveau ; ce qui est la raison, pourquoi le mouvement des Muscles est si constant & si uniforme, pendant qu'il y a des Globules, dans le Sang , & des Esprits animaux, dans les Nerfs , en abondance.

Les Fluides du Corps sont poussés principalement par l'action du Cœur , & par la force élastique des vaisseaux qui les contiennent. Le Cœur est un Muscle , comme les autres , composé de divers rangs de Fibres charneuses , dirigées de différentes manières ; qui a deux petites Oreilles & autant de Ventricules. Les Fibres de ce Muscle agissent , par la contraction du plus long Diametre de leurs Cellules musculaires ; & de même par la direction spirale de ses divers rangs de Fibres, les Cavitez des Oreilles & des Ventricules , sont rétrecies. On doit remarquer , que toutes les Fibres musculaires des tuniques des Vaisseaux , qui contiennent les Fluides, agissent de la même manière ; mais
les

les tuniques membraneuses agissent purement par leur élasticité , lors qu'elles sont pressées , par quelque violence extérieure. Ainsi les côtes de toutes les Membranes sont pressées , du dedans au dehors , par les liqueurs qu'elles contiennent ; mais elles se rétablissent elles-mêmes , par leur propre élasticité : au lieu que quand une tunique est composée de Fibres , de quelque sorte que ce soit ; excepté celles , qui servent à la Nutrition , ou à la Sensation ; c'est une marque assurée que cette tunique agit comme un Muscle , parce que la Nature ne fait rien en vain.

Ainsi la nature des tuniques & des Fibres , qui les composent , étant connue , aussi bien que le rangement & la direction des Fibres ; il est aisé de savoir la manière , dont elles agissent sur le Fluide , qu'elles renferment. L'Esophage a trois tuniques , dont l'externe est membraneuse ; celle du milieu charnue & musculaire , qui tourne obliquement , depuis le haut de l'Esophage jusqu'au bas ; l'interne est tendineuse & musculaire , composée de Fibres blanches & délicates , entre-

lacées diversement. L'Estomac a quatre tuniques, dont celle du dedans est faite comme un Tapis, dont les Fibres blanches, courtes & tendineuses, sont perpendiculaires à la tunique suivante, qui est nerveuse & extrêmement sensible; la troisième, est charneuse, musculaire, & composée de Fibres droites & circulaires; la quatrième enfin, est une membrane, qui vient du Péritoine. Les Intestins sont composez de trois tuniques, dont l'intérieure est comme l'intérieure de l'Estomac; la seconde est faite de deux ordres de Fibres musculaires, dont les unes sont dirigées en longueur, & les autres spiralement; la troisième est membraneuse, & tire aussi son origine du Péritoine. On a déjà dit ci-dessus, comment les Nerfs sont faits, & quel est leur usage. Il y en a dix paires, qui descendent immédiatement du Cerveau, par des trous qui leur sont propres, & servent aux parties voisines, & sont en particulier les organes de quatre de nos Sens, la Vue, l'Ouïe, l'Odorat, & le Goût. Le reste, lié dans un gros paquet, descend dans le Corps, par les cavitez des
verte-

vertebres ; d'où ils fortent , pour se répandre , & pour animer diverses parties intérieures. Les Artères ont trois tuniques , desquelles l'intérieure est un fin tissu de Nerfs & de vaisseaux sanguins , pour la nourriture des autres , & pour servir à l'action musculaire de celle du milieu , qui est composée de plusieurs couches de Fibres spirales & musculaires i, selon la grosseur de l'Artère ; la troisième est une membrane transparente , forte & compacte , pour retenir le Sang ; qui autrement , dans les dilatations de l'Artère , romproit les Fibres circulaires & spirales. Les Veines ont les mêmes tuniques , que les Artères ; sinon que les Fibres , dont on vient de parler , sont plus minces ; parce que le Sang agit avec moins de force , contre les côtez des Veines divergentes , que contre ceux des Artères.

Par cette description générale de la structure des vaisseaux , on peut aisément comprendre quelle est leur action sur les liqueurs , qu'ils renferment. Les Fibres courtes & droites de l'Estomac & des Intestins , servent à moudre l'aliment , & à

rétrécir leurs cavitez. Les Fibres obliques , qui font peu de tours, servent à faire passer plus doucement le Fluide ; & celles qui sont en longueur , à mouvoir le vaisseau en haut & en bas , dans une direction parallele à sa longueur , en l'allongeant & en resserrant sa largeur. Les Fibres spirales le pressent en travers , & ainsi le rendent plus long & le rétrécissent. Le Sang, poussé par la contraction du Cœur, dans les Artères , dilate leurs tuniques , dans toute leur longueur ; jusqu'à ce que la force de l'élasticité naturelle des Fibres membraneuses , égale la force de son impulsion ; après quoi l'élasticité de cette tunique , commençant à agir, le suc nerveux est exprimé des Nerfs, par la dilatation des petites Artères, qui sont parmi les petits Nerfs du Cerveau , & met les Fibres musculaires en action , de la manière que l'on a dite. Toutes ces forces , agissant en même tems , chassent continuellement le Sang , par les canaux non interrompus des Veines & des Artères.

Toute la Sensation se fait , par l'action immédiate des plus subtiles

&

& des plus fluides parties des Corps, sur les organes des Sens. L'impulsion communiquée, par ces particules, aux organes bien disposez, passe par eux dans les Nerfs, appropriez au Sens dont il s'agit, & par les Nerfs au Cerveau. Ainsi dans la Vision, la lumière, réfléchie de la superficie des Corps, passe au travers des humeurs de l'Oeuil, est réunie sur la Retine, de la même manière qu'elle a été réfléchie des Corps ; & là, par une impulsion d'une certaine manière, elle ébranle les filaments des Nerfs Optiques, qui portent cette impression au Cerveau. Dans l'Ouïe, le Son modifié diversément, entre dans l'Oreille, frappe le Tympan, qui émouvant les Os qui sont en dedans, & par ce moyen l'air du Labyrinthe, & les Nerfs qui y aboutissent ; il arrive la même chose, que s'ils avoient été frappez par l'Air extérieur, mais d'une manière plus douce. Dans l'Odorat, le Goût & l'Attouchement, les écoulemens des parties les plus subtiles des Corps, agissent immédiatement sur les Nerfs eux-mêmes, qui communiquent leur ébranlement au Cerveau. Ainsi tou-

tes les Sensations ne se font , que par l'Attouchement.

La Génération n'est autre chose qu'une *accretion* , puis qu'il est hors de doute , selon l'Auteur , qu'elle ne se fait que par le moyen d'un petit Animal , qui étoit logé dans le Mâle. On a démontré , que la formation mécanique de l'Animal est inconcevable & impossible. Il n'y a dans l'Animal qu'une infinité de Canaux , qui y serpentent , par leurs ramifications , & les Fluides qui y sont contenus. Il n'y a aucun arrangement de la matière , qui puisse produire un Animal , puis qu'il faut que toutes ses parties soient formées ensemble ; tout ce qui s'y produit , ce sont les Globules du Sang , qui naissent du Chyle , & la séparation des Humeurs , par le moyen des Glandes ; mais cela ne forme pas les parties , qui sont déjà toutes formées , & ne fait aucun changement dans leur nombre & leur disposition. Comme il est absurde de penser que Dieu fait une nouvelle Création , dans la production de chaque Animal , & que l'on voit les Animaux , dans le sperme des Mâles ; il est clair qu'ils ont été créés
tout

tout à la fois , & placez dans les reins de toutes les premières Paires de chaque espèce. Si les Fluides , qui sont dans le Corps de ces petits Animaux , étoient sans mouvement ; les vaisseaux , qui les contiennent , se pourriroient. Il faut qu'ils circulent à leur manière , & avec une vitesse proportionnée à la délicatesse des vaisseaux , qui les contiennent. Il s'y fait des évacuations , & des sécretions , & ces petits Animaux doivent trouver quelque nourriture dans le lieu où ils sont ; jusqu'à ce qu'ils soient placez dans le Corps d'une Femelle , où ils s'accroissent & d'où ils viennent au monde , où ils jouissent de la Lumière & de l'Air.

* Il est certain que les Machines, des Corps des Animaux , ne sont point formées mécaniquement , & par conséquent qu'elles se trouvent, en quelque part , en petit ; avant qu'on les puisse voir , ou dans les Mâles , ou dans les Femelles ; mais on ne peut guère aller plus loin, sans donner dans des conjectures

G 4. ou-
* Remarque de l'Auteur de la Bibl. A.
& M.

outrées & sujettes à de grandes difficultés. On ne peut pas assurer déterminément, qu'il n'y ait que Dieu, qui se soit mêlé de cette fabrique, & qu'il ait formé dans la première Paire de chaque espèce, tout d'un coup, tous les Animaux qui sont nez depuis, & qui naîtront à l'avenir, depuis les moindres Insectes, jusqu'aux Animaux les plus parfaits; & non seulement ceux-là, mais encore une Infinité d'Infinitez d'autres, s'il est permis de parler ainsi, de chaque sorte, qui pouvoient naître, & qui ne sont jamais nez. Après être allé aussi loin, que l'on peut, en suivant des lumières sûres; il faut ce me semble, s'arrêter tout court, & avouer qu'on ne voit goutte au de-là. Autrement en conjecturant trop, on fait perdre aux Principes démontrez une partie de leur poids. Ils deviennent suspects à ceux, qui ne savent pas raisonner; à cause de l'incertitude des conséquences, qu'on en tire. S'il falloit se déterminer sur la cause de la Propagation perpétuelle des Animaux, & des Plantes; j'aime-rois mieux recourir à des *Natures Plastiques*, avec Mr. *Cudworth*, que d'attri-

d'attribuer à Dieu seul la formation de tant d'Insectes & d'Animaux qui périssent , & dire que cette formation se fait en tems & lieu ; quoi qu'il ne soit pas possible de définir clairement , ce que ce peut être , que ces *Natures Plastiques*. On est obligé d'avouër son ignorance , en bien d'autres choses ; dont nous avons un exemple , dans le Principe impénétrable de la *Gravitation* d'un Corps sur un autre , à toutes sortes de distances , & sans aucun *moyen*, par lequel cette force se transmette. Le fait est aussi sûr , que la manière en est incompréhensible.

Je ne m'arrêterai pas à quelques remarques , que l'Auteur fait ici sur les Plantes , & sur les Oeufs des Animaux ; non plus qu'à celles qu'il fait , dans la suite de ce Chapitre, 1. sur la peau & les organes de l'attouchement ; 2. sur l'ordre , & la disposition des Muscles , avec la proportion qu'il y a entre la production des Esprits Animaux ; & la consommation , qu'il s'en fait dans les Corps Humains , par le travail auquel ils sont sujets ; 3. sur les articulations & la force des Os , l'admirable structure de l'Epine du

Dos, & la force étonnante des Os, par rapport à leur poids ; 4. sur la structure du Cerveau & des Nerfs, la texture du Cœur, & sa disposition avant que l'Animal naisse, & après qu'il est né ; 5. sur la Géométrie de l'Auteur de la Nature, dans la structure de l'Oeil, & dans la manière, dont la vision se fait ; 6. sur l'étonnante disposition de nos Oreilles, & du rapport que l'Organe de l'Ouïe a avec les mouvemens des Corps, qui sont à l'entour de nous ; 7. enfin sur les Organes de quelques Créatures destituées de Raison. Tout cela mérite, néanmoins, d'être bien lû & bien médité. L'on employera mieux son tems, en recourant à l'Original, que si l'on en lisoit ici un simple Abregé.

L'Auteur conclut de-là, avec raison, qu'on ne peut pas considérer, avec quelque attention, la structure des parties, & la manière dont les fonctions animales se font ; sans admirer la Sagesse, avec laquelle tout est fait & disposé, pour les usages auxquels il est destiné, & sans mépriser les sentimens de ceux qui croyent, que cela s'est fait par
des

des Lois Mécaniques , ou par le concours des Atomes. Si ceux qui font les plus belles machines, que l'Art puisse produire, pouvoient faire seulement un Insecte , ou une Plante ; avec les facultez, que la Nature leur donne ; nous commencerions à écouter *Descartes* , & ceux qui sont de son sentiment. Mais les plus belles productions de l'Art sont si éloignées des Organes même morts des Animaux , & des Ouvrages inanimez de la Nature ; qu'un coup d'Oeil suffit , pour reconnoître l'immense différence qu'il y a entre eux. Il faut donc nécessairement convenir que celui , qui a fait l'Oeil voit , que celui qui a fait l'Oreille entend , que celui qui a donné l'Intelligence à l'Homme, est un Etre Intelligent ; & en un mot , que celui , qui a donné l'existence à toutes choses , existe lui-même.

IV. DANS le quatrième Chapitre , Mr. *Cheyne* traite de la nature du Fini & de l'Infini , & des bornes de la connoissance humaine. Après avoir fait des réflexions générales, sur le Fini & l'Infini , qui méritent d'être lues , il donne quelques P

cipes de l'Arithmétique des infiniment petits, auxquels on ne peut pas s'arrêter. L'Auteur finit cet Ouvrage, comme il le commence; en disant que nôtre Intelligence est bornée, & qu'il ne nous est pas plus possible de sortir de ses bornes, que d'augmenter nôtre stature, d'une coudée: ou de voir plus clair, en ouvrant les yeux, plus que nous ne pouvons. Ainsi nous ne pouvons avoir aucune idée complete & positive de l'Infini; d'où il s'ensuit, que dans nos recherches sur la Nature, nous devons passer toutes celles qui tiennent de l'Infini, & qui sont au de-là de nôtre Sphère, & nous arrêter à ce qui est fini. Cette réflexion est d'un grand usage à calmer nos Esprits, quand il s'agit de difficultez, qu'on ne peut résoudre, sans avoir une idée positive de l'Infini; telles que sont plusieurs difficultez de la Théologie & de la Philosophie. Dieu lui-même ne peut pas faire des choses contradictoires, & par conséquent, que ce qui est fini, comme nous, soit capable d'avoir une idée positive de l'Infini. Aucun homme sage ne doit essayer de faire ce qui est impossible, ni
s'in-

s'inquiéter , de ce dont il ne peut pas espérer de venir à bout.

II. *The Wisdom of God manifested in the Works of the Creation , in two Parts. The fifth Edition, very much enlarged. By JOHN RAY, R.S. S. in 8. 1713.*

J'AVOIS deffein de parler de ce Livre , à l'occasion de l'Edition Françoisé , qui en a paru à Utrecht, depuis quelques mois. Mais l'Ouvrage précédent m'a trop emporté de place , pour en pouvoir donner ici une idée. J'en parlerai donc une autre fois.

III. *PHYSICO-THEOLOGY, or a Demonstration of GOD , from his Works of the Creation. Being de substance of XVI. Sermons preached in St. Mary le Bow Church, London, at the Honourable Mr. BOYLE'S Lectures , in the Years 1711. and 1712. With larges Notes, and many curious Observations never before published. By W. DERHAM, Rector of Upminster , in Essex , and F. R. S. A Londres , in 8. 1713.*

CE Livre est de la même nature, que le précédent ; c'est à dire, qu'il fait voir la Sagesse de Dieu, dans les Oeuvres de la Création. Pour en faire sentir l'utilité, il en faudroit donner un Extrait trop long, pour être inféré dans ce Volume ; ce qui m'oblige à le renvoyer aussi à une autre fois. On ne peut pas trop louer ceux qui s'appliquent à faire voir, que la bonne Philosophie mène à la connoissance de Dieu, bien loin d'en éloigner ceux qui s'y appliquent, comme il étoit arrivé à plusieurs mauvais Philosophes, anciens & modernes, à qui le détail de la Nature étoit fort peu connu.

ARTICLE III.

I. SAMUELIS PUFENDORFII,
De Jure Naturæ & Gentium, Libri VIII. cum adnotatis JOAN-
NIS NICOLAI HERTII, Fcti.
Editio nova, à mendis infinitis, qui-
bus priores Editiones scatebant, re-
purgata. A Amsterdam, chez
David Mortier, MDCC XV. in 4.
 pagg. 1086. LE

LÉ Livre de Mr. *le Baron de Pufendorf*, du Droit de la Nature & des Gens, est si connu, non seulement par les Editions Latines qui en ont été faites, en Suède & en Allemagne; mais encore par les Versions, qui en ont été faites en Langues modernes, & sur tout, par la Version Françoisé de Mr. *Barbeyrac*; que personne ne s'attendra que j'en parle ici, au long. Je dirai seulement, que lors que cet Ouvrage s'imprima, pour la troisième fois, en Allemagne, l'an MDCCVI. Mr. *Hert*, Professeur à Gieffen, y ajoûta des Notes de sa façon: comme il voyoit que l'on avoit fait sur les Livres de *Grotius*, du Droit de la Guerre & de la Paix. Comme il s'étoit imprimé en cette Ville, sans Notes, on a cru devoir les y ajoûter, en cette Edition, parce qu'on voyoit qu'on les demandoit en Allemagne. L'Auteur ne s'y est pas proposé d'écrire un Commentaire sur l'Ouvrage de Mr. de *Pufendorf*, mais seulement d'éclaircir quelques passages qui en avoient besoin, & d'en illustrer d'autres, par des citations d'anciens Philo-

Philosophes, & d'autres Auteurs de l'Antiquité, par des traits d'Histoire, & par des renvois à divers Jurisconsultes, qui ont traité des mêmes matières. Néanmoins, il s'est abstenu de citer beaucoup de noms des Jurisconsultes modernes; comme on fait assez communément, dans les Livres de Droit. Il a cru que c'étoit assez de marquer leurs raisons. Il y a des gens, qui ne voudroient pas qu'on citât les Auteurs Payens, en des Ouvrages, comme celui-ci; sous prétexte, que les Philosophes ne sont pas toujours d'accord entre eux, & qu'il y a là-dedans une affectation d'érudition mal placée. Mr. *Hert*, en laissant à ces gens-là la liberté de penser, comme il leur plaît, a cru avec raison, qu'il avoit droit d'en user autrement, à l'exemple de son Auteur, & de *Grotius*; qui en a mis une infinité de citations, dans son Ouvrage du Droit de la Guerre & de la Paix. Quoi que tout ce qu'on établit doive être appuyé sur la Raison, sans quoi l'autorité n'est d'aucun poids; les Payens ont droit de suffrage, lors qu'il s'agit du Droit de la Nature, & des Gens, & même

me du Droit Civil. On fait qu'ils ont eu de grandes lumières sur tout cela, & que l'Expérience de la Vienne leur en avoit pas moins appris, qu'à nous. On voit par-là, que ce qu'on dit n'est pas nouveau, ni à mépriser ; puis que d'habiles gens ont eu la même pensée. Leurs paroles, qui expriment ordinairement, ce qu'ils veulent dire, en bons termes, sont d'ailleurs très-agréables à lire, & entrent plus facilement dans la mémoire, & s'y conservent plus long-tems. S'il ne faut pas faire une ostentation inutile d'érudition, il ne faut pas aussi se faire honneur de ne connoître point les sentimens de l'Antiquité. Ce seroit une grande imprudence, que de refuser de se servir de ses lumières ; puis qu'il est certain que l'Expérience de nôtre tems seul, ou de quelque peu de générations ne suffit pas, pour nous instruire de tout ce que nous avons besoin de savoir. Si les Anciens n'ont pas tous été du même sentiment, comme il est certain qu'ils n'en ont pas été ; les Modernes ne s'accordent guère mieux. Il faut choisir ce qui est conforme au Bon-sens, dans les uns
&

& dans les autres ; & embellir ses Ouvrages de tout ce qu'on y trouve de raisonnable & d'exquis. Ainsi on ne peut guère reprendre la méthode de nôtre Auteur, à cet égard. On pourroit plutôt trouver à redire au petit nombre de citations de Mr. *Hert*, qu'à leur trop grande quantité ; s'il ne témoignoit, qu'il n'a pas eu le tems d'en ramasser davantage. Il y a apparence, comme le juge Mr. *Barbeyrac*, dans la belle Préface, qu'il a mise au devant de son *Pufendorf*, que Mr. *Hert* n'a fait cet amas, que pour faire plaisir au Libraire, qui publia la troisième Edition de cet Ouvrage, & qui ne lui donna pas le tems de faire un plus grand recueil des autoritez propres à illustrer & à confirmer ce que dit son Auteur.

Il prend aussi quelquefois la liberté de le contredire, quoi qu'il témoigne d'avoir eu une très-grande estime pour son Ouvrage ; aussi bien que Mr. *Barbeyrac*, qui s'est servi du même Droit. Il est très-utile, que ceux qui publient un Auteur, ne s'entêtent nullement de lui, & marquent même ses fautes, pour empêcher que les opinions,

peu

peu fondées , ne se perpétuent , à la faveur de son autorité ; pourvu que d'ailleurs on lui fasse l'honneur qu'il mérite. Les Lecteurs peuvent mieux juger , par la variété des opinions , de ce qui est vrai, ou faux. On doit être obligé à *Mr. Barbeyrac* , d'avoir relevé les fautes de *Pufendorf* , à cause de cela ; & à tous les autres , qui en ont fait autant , sur les Auteurs qu'ils ont publiez.

J'ai remarqué que , sur le Chap. XI. du Livre VIII. où il s'agit de savoir *comment on vient à n'être plus Citoyen , ou Sujet d'un Etat* , *Mr. Hert* s'oppose au sentiment de son Auteur , qui soutient qu'il y a plusieurs cas , auquel cela est permis, quand même le Souverain ne le veut pas. Mais je ne vois pas qu'il en donne aucune raison , qui puisse satisfaire. Quand on ne peut pas vivre dans un lieu , parce que l'industrie , dont on se trouve pourvu , y est inutile ; est-il juste que le Souverain contraigne un homme d'y mendier , ou d'y mourir de faim, lui & sa famille ? Quand la Conscience ne permet pas de demeurer dans un lieu , où l'on exige que
l'on

l'on fasse profession de croire des sentimens , que l'on regarde comme faux ; ou de faire des choses , que l'on croit contraires à la Volonté Divine ; ce Souverain a-t-il droit d'empêcher qu'on ne s'en retire ? Il n'y auroit rien au monde de plus injuste, que cela. Personne n'est entré dans une Société , sans supposer au moins tacitement , qu'il y pourroit subsister & vivre , selon les lumières de sa Conscience ; & lors que cela ne se peut , il est en droit de se transporter ailleurs. C'est un très-grand abus , que de s'imaginer, que le Souverain a droit de faire revenir , en son Etat , par des *Lettres Avocatoires* , ceux qui s'en feroient retirez , pour de semblables raisons. Ce seroit encore une plus grande erreur , que de croire qu'un Souverain a un droit éternel , pour ainsi dire , sur ses Sujets , & sur toute leur Postérité , qui l'autorise à les revendiquer à perpétuité , & en quel que lieu qu'ils se retirent , & à les punir de ce qu'ils ont violé sa défense , de sortir de ses Etats , lors qu'ils tombent entre ses mains. Ceux qui sont dans ces Principes ne distinguent point la condition
des

Ancienne & Moderne. 165
des Sujets , qui sont des hommes
libres , de celle des Esclaves.

II. *Les Devoirs de l'Homme & du Ci-
toyen , tels qu'ils sont prescrits par
la Loi Naturelle , traduits du La-
tin de feu Mr. le Baron de PUFEN-
DORF , par JEAN BARBEYRAC ,
Professeur en Droit & en Histoire à
Lauzanne , & Membre de la So-
ciété des Sciences à Berlin. Troisième
Edition , revuë avec soin , &
augmentée d'un grand nombre de
Notes du Traducteur. A Amster-
dam , chez Pierre de Coup ,
M DCC XV. in 8. pagg. 476. avec
l'Index & les Préfaces.*

CETTE Version avoit été pu-
bliée , pour la première fois
en cette Ville , l'an M DCC VII.
& j'en parlai dans le XII. Tome
de la *Bibliothèque Choisie*. Depuis on
a contrefait , à Luxembourg , cet Ou-
vrage , mais assez fautivement ; com-
me l'Auteur le montre , dans sa Pré-
face. En voici une troisième Edi-
tion , qui est beaucoup plus correc-
te , & qui est aussi fort augmentée
pour les Notes , comme on le ver-
ra dès les premières feuilles. Mr.
Bar-

Barbeyrac a fort retouché le stile de sa Version , qui en effet ne sauroit être trop net , dans un Livre de cette nature.

Comme on avoit souhaité , dans l'endroit de la *Bibliothèque Choisie*, que l'on vient de marquer , que Mr. *Pufendorf* eût mis , en certains endroits , quelques exemples des cas , auxquels il faut appliquer les Règles , qu'il établit ; le Traducteur a suppléé à cela , en mettant des exemples par tout , où il a crû que cela étoit nécessaire ; afin que les Lecteurs ne fussent pas obligez de recourir , à tout moment , au grand Ouvrage , qui est le Commentaire de celui-ci ; ou de chercher eux-mêmes l'application , dans laquelle ils pourroient se tromper , faute d'entendre assez les Principes de l'Auteur.

Par la même raison , Mr. *Barbeyrac* a expliqué , en peu de mots , tous les endroits , où il a crû qu'on ne comprendroit pas facilement les pensées de son Auteur ; qui n'est pas également clair , par tout. Il a aussi , comme il l'assure dans son Avertissement , ajouté & redressé plusieurs choses , autant qu'il l'a jugé

jugé à propos, pour rendre plus utile la lecture de cet Ouvrage. Il ne faut pas s'imaginer, qu'il n'ait fait en cela, que copier son Auteur, ou répéter ce qu'il avoit déjà dit, dans le *Traité du Droit de la Nature & des Gens*. On pourra se convaincre du contraire, en comparant les nouvelles Notes de l'Abregé, avec les endroits du gros Ouvrage, auxquels elles répondent, & qui sont indiquez, avec soin, à la marge du Texte; quand l'Auteur commence à traiter des choses principales. On verra par-là, que le Traducteur a quelquefois rectifié les idées de l'Auteur, ou les siennes, & donné des ouvertures sur des questions difficiles, qui n'avoient pas été assez bien éclaircies.

On trouvera des exemples de cela, dans les Notes, que Mr. *Barbeyrac* a faites sur les premières feüilles de ce Volume; comme sur le Chapitre I. §. 5. & suiv. où l'Auteur a traité de la Conscience. Le Traducteur a développé, avec plus d'exactitude, les embarras de cette matière; qu'il ne l'avoit fait sur le grand Ouvrage de Mr. *Pufendorf*. On n'a qu'à voir ce qu'il dit sur la
Con-

Conscience *antécédente*, & la *conséquente* ; sur la *décisive*, & la *douteuse* ; sur la *démonstrative*, & la *probable* ; sur l'*irrésoluë*, & la *scrupuleuse*. Le Traducteur a très-bien distingué tout cela, sans quoi il est fort difficile de se former une idée juste d'une si importante matière. On peut voir encore ce qu'il dit, dans la suite, de l'Ignorance *vincible*, & *invincible*, tant en matière de Droit, que de Fait. Ces endroits, comme tout le reste de l'Ouvrage, méritent fort d'être bien méditez. Si on le fait, on ne se trouvera point embarrassé, sur les difficultez, que certaines gens font ; pour faire croire que les Peuples les plus corrompus, sont les plus excusables devant Dieu, parce que leur ignorance est invincible. S'il y a des choses qu'on ne peut pas savoir naturellement, comme les vérités, dont nous sommes redevables à la seule Révélation ; tout le reste, qui regarde la Vertu & le Vice, peut facilement être découvert par la Raison naturelle, aidée par l'expérience de la vie. Mais ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur cette matière. On ne sauroit, au reste, trop recom-

recommander à la Jeunesse cet Ouvrage de Mr. *Pufendorf*, avec les Remarques de Mr. *Barbeyrac*; dont il n'y a personne, qui ne puisse faire un très-bon usage, pourvû seulement qu'on soit capable de l'entendre.

III. *Discours sur l'utilité des LETTRES & des SCIENCES, par rapport au bien de l'Etat, prononcé aux Promotions publiques du Collège de Lausanne, le deuxième de Mai, MDCCXIV. par JEAN BARBEYRAC, Professeur en Droit & en Histoire, & présentement Recteur de l'Académie de Lausanne. A Geneve, MDCCXIV. in 4. & à Amsterdam, chez P. Humbert, MDCCXV. in 12.*

ON a fort bien fait à Lausanne de prendre la coûtume de traiter en François quelque Sujet utile, le jour auquel se font les Promotions du Collège. Car quoi que ceux, qui s'appliquent à l'Étude, & qui y sont engagez par leur Profession, soient indispensablement obligez de savoir & de posséder la Langue Latine; il y a beaucoup d'au-

Tom. III. P. I. H tres

tres personnes , qui n'y sont pas obligées , & qu'il est néanmoins très-important d'instruire , en quelque sorte , de ce qui regarde les Études. Tels sont les parèns de ceux , que l'on y destine, ou ceux qui peuvent avoir des Enfans capables d'étudier. Il est de très-grande conséquence , que ces gens-là sâchent de quelle utilité il est de savoir quelque chose , & qu'ils en soient convaincus , par des preuves sensibles & incontestables ; puis que, sans en être bien persuadés , ils n'envoyent pas leurs Enfans dans les Academies , ni ne font pas les dépenses nécessaires , pour les faire instruire. Ce ne font pas seulement les Hommes , mais encore les Dames , qui n'ont pas moins de part qu'eux , dans l'Education de leurs Enfans ; qui doivent être convaincus de l'utilité , & même de la nécessité des Sciences. Il est donc très-avantageux , pour le Public, que l'on fasse quelquefois , en Langues Modernes , des Discours propres à faire estimer le Savoir à ceux, qui n'en savent point d'autres.

- Mr. *Barbeyrac* montre très-bien, dans celui-ci, qu'il est d'une grande utilité

utilité de s'instruire de l'Art de raisonner juste , de la Morale , tirée de ses Principes Philosophiques ; de l'Histoire, & des sentimens de l'Antiquité , puisez dans les Originaux , qui nous en restent ; de la Médecine ; des Mathématiques , & de tout ce qui en dépend, &c. Il étale d'un côté, le mal, qui est arrivé aux Peuples , pour n'avoir pas été instruits de ces Sciences : & de l'autre, les grandes lumières, que l'on en tire. Il est à souhaiter que ce Discours produise de l'effet sur les esprits de la Suisse ; qu'on méprise injustement , comme si les habitans de ce Pais-là n'étoient pas propres pour les Sciences , mais seulement pour la Guerre. On peut dire de ce Pais-là , comme de tous les autres , *sint Mæcenates , non deerunt , Flacce , Marones.* Si ceux , qui y peuvent tenir le rang de Mécenas, lisent avec quelque soin ce Discours , qui est plein de Bon sens & d'Erudition , & qui est bien tourné ; il y a lieu d'espérer que l'on verra renaître les Sciences en Suisse , pendant qu'elles s'éteignent en des lieux , où elles ont auparavant fleuri.

ARTICLE IV.

- I. JACOBI VANIERII, *è Societate Jesu*, DICTIONARIUM POETICUM. A Lyon, M DCC X. in 4. En deux Tomes, dont le premier a 705 pages, & le second 644. Se trouve à Amsterdam chez J. Fred. Bernard.

ON trouvera ici, non seulement la quantité des mots, mais 1. leurs synonymes, 2. leurs épithetes; 3. les mots auxquels ils se joignent; 4. quantité d'expressions des Anciens, où ils se trouvent, tant en Prose, qu'en Vers. A cela, on ajoute, en François, les significations diverses des mots, & on a soin de les bien distinguer, & d'en rapporter des exemples à part, souvent même en quelque nombre; de sorte qu'on peut regarder cet Ouvrage, comme un bon Dictionnaire Latin-François. Outre cela, il y a encore les noms des lieux & des personnes illustres, dont il est parlé, dans les Poètes Latins sur tout;
avec

avec leur histoire en peu de mots, & quelques passages des Poëtes, qui les regardent. Ceux qui ont du penchant, & du talent à faire des Vers Latins, pourront se servir très-avantageusement de ce Livre ; & ceux-là même, qui ne cherchent que la signification des expressions, sans dessein de faire des Vers, ne s'en trouveront pas mal.

Il y a des gens, qui sont en effet habiles, mais qui parlent avec mépris des Dictionnaires, & qui, à ce qu'ils disent, n'y daignent pas jeter les yeux. Quoi que je ne croye nullement, qu'ils les consultent aussi peu, qu'ils le disent ; il y a néanmoins quelque chose de vrai, comme il le paroît, parce qu'ils nient souvent qu'un mot, ou qu'une expression aient été en usage en Grec, ou en Latin ; dont on trouve, dans les Dictionnaires, des exemples tirez des meilleurs Auteurs ; & sur leur mémoire, qui les trompe, effacent ces mots, ou ces expressions des Ecrits des Anciens. Par exemple, *Horace* dit, dans la I. Ep. du Livre I. Vers 105. en parlant d'un Ami d'un rang inférieur.

De te pendentis, te respicientis amici.

Nicolas Heinsius, qui étoit d'ailleurs un excellent Critique, en matière de Poësies, & qui étoit lui-même un grand Poëte Latin, croyoit qu'il falloit mettre ici *juspicientis amici*; parce que *respicere* se dit d'un Supérieur à l'égard d'un Inférieur; & *susplicere*, au contraire, d'un Inférieur à l'égard d'un Supérieur. Cela est vrai, mais comme toutes les Langues varient, *respicere* se dit aussi dans le même sens, que *jusplicere*; parce que les Inférieurs, lors qu'ils font, ou qu'ils disent quelque chose en présence de ceux, qu'ils regardent comme leurs Supérieurs, qu'ils ne savent pas bien s'ils approuveront, ont accoûtumé de jeter l'œil sur eux; pour se régler sur l'air, dont ils voyent que ces gens-là reçoivent ce qu'ils font, ou ce qu'ils disent; ou, si l'on veut, parce que les Esclaves regardoient leurs Maîtres, pour être prêts à obéir à leurs ordres, & même à leurs signes. Ainsi le P. *Vaniere*, après avoir mis la signification propre du verbe *respicere*, dit qu'il signifie aussi *avoir égard*, & en met ces exemples. Le premier est d'*Ovide*, qui dit:

Quan-

Quantum quisque feret, respiciendus erit

„ Il faudra avoir égard pour cha-
 „ cun , à proportion de ce qu'il
 „ apportera. Le second est de *Plau-*
te : *respice te, cum dicis injustè alteri.*
 „ Ayez égard à vous-même, quand
 „ vous dites des injures à un autre.
 Le troisiéme est de *Terence* : *respice*
etatem tuam , „ ayez égard à votre
 „ âge. Ainsi un Ami inférieur a
 des égards, & du respect pour son Su-
 périeur. *Cesar* de la Guerre Civile
 Liv. I. C. 1. dit en parlant de quel-
 que Sénateurs, qui le favorisoient:
Sin Casarem respiciant atque ejus gra-
tiam sequantur, ut superioribus fece-
rint temporibus, &c. „ Que s'ils
 „ avoient des égards pour *Cesar*, &
 „ s'ils recherchoient sa faveur, com-
 „ me ils avoient fait ci-devant, &c.
Corneille Severe a dit, dans l'Eloge
 qu'il a fait de *Cicéron*, en parlant
 d'*Antoine*, qui, sans avoir égard à
 la vengeance Divine, avoit fait é-
 gorger ce grand Orateur :

— — *nec lubrica fata, Deoque*
Respexit, nullo luet hoc Antonius ævo.

De-là est venu *respectus*, pour égard,

ou respect, dont le P. *Vaniere* donne quelques exemples. Ajoûtez-y ces mots de *Juvenal*, Sat. VIII. 64.

*Nilibi Majorum respectus, gratia nulla
Umbrarum, &c.*

„ On n'a là aucun égard, ou respect pour les Ancêtres, les Ombrés n'y trouvent aucune faveur. *Apulée* a dit de même, dans son *Apologie*, pag. 320. de l'Édition d'*Elmenhorst* : *ni me uxoris meæ respectus prohiberet*, „ si le respect, que j'ai pour ma femme, ne m'en empêchoit. Le P. *Vaniere* cite de plus un endroit de *Cicéron*, qui est dans sa *Philippique* V. C. 18. en parlant de *Jule César* : *Cùm respectum ad Senatū, aut ad bonos non haberet*, &c. Mais je soupçonne fort que *respectus* signifie - là *un refuge*, un secours; vers lequel on tourne les yeux, quand on est en peine. Ainsi le même *Cicéron*, dans la *Philippique* X. C. 4. nomme l'Armée de *Brutus* : *respectum pulcherrimum, & præsidium Reipublicæ*, où ce mot marque très-certainement un secours. Le *Pere Vaniere* a oublié ce sens. Il a aussi cité sur le verbe *respicio*, ce Vers

de

de *Catulle* à *Furius* & à *Aurelius* :
nec meum respectet, ut ante, amorem.
 Mais ces mots signifient, comme il
 me semble, ,, qu'elle ne s'imagine
 ,, pas de trouver du secours, en mon
 ,, amour. On dit de même en Grec,
ἀποβλέπειν εἰς τινα, pour dire, *dépen-*
dre de quelqu'un; comme les Diction-
 naires l'apprendront à ceux, qui ne le
 savent pas. Après tout cela, on
 comprendra bien, qu'il n'est point
 besoin de changer, dans le passage
 d'*Horace*, *respicientis*, en *suspicien-*
tis, contre l'autorité de tous les
 MSS. & des anciennes Editions, &
 qu'il est inutile d'apporter des passa-
 ges, pour montrer que *suspicere* si-
 gnifie respecter. Personne n'en dou-
 te, mais *respicere*, signifiant aussi
 la même chose, il quadre égale-
 ment bien à cet endroit.

II. JACOBI VANIERII, *è Societate*
Jeju, PRÆDIUM RUSTICUM.
 A Toulouze, MDCCVI. in 12.
 pagg. 292. Se trouve ici, chez J.
 Frederic Bernard.

L'OUVRAGE du P. *Rapin*, de
Hortis, matière qui n'avoit point
 été traitée par *Virgile*, réussit si bien

autrefois ; que le P. *Vaniere* , qui n'est pas moins bon Poëte , que lui , a eu sujet d'espérer que ce Poëme de *Prædio Rustico* , ou de la Métairie , ne seroit pas moins bien reçu de ceux , qui se plaisent à la Poësie Latine moderne. Quoi que *Virgile* ait touché quelque peu d'endroits , dont il est traité dans ce Livre , comme ce qui regarde le Terrain & les Chevaux ; le P. *Vaniere* les a traités tout différemment , & dans une autre vuë. Il se propose principalement d'enseigner la manière de retirer le plus de profit , qu'il est possible , d'une Métairie ; mais il ne laisse pas d'y avoir des digressions fort agréables , & qui relèvent la matière un peu sèche , & incapable d'élevation , que l'Auteur a choisie. Je dirai en général ce qu'il y a dans châque Livre , après quoi , j'en rapporterai quelques endroits. L'Ouvrage doit être divisé en XII. Livres , dont on n'en a encore vu que dix. Le premier traite de ce qu'on doit considérer , lors que l'on achete une Métairie ; comme , si elle est bien située , si elle est dans un lieu sain , si les eaux y sont bonnes , si elle rend quelque chose ,

quel

quel est son voisinage ; de la manière de rétablir un Fonds négligé par celui , qui l'avoit possédé avant qu'on l'achetât ; de l'endroit auquel on doit bâtir la maison ; de la manière de faire des Pepinières d'arbres ; de la conservation des Forêts, &c. Dans le second Livre , l'Auteur parle des Métayers , & des Valets , pour labourer , & cultiver les Jardins potagers & les Vignes. Le troisième regarde le gros Bétail , où après que l'Auteur a dit quelque chose des Chevaux , il s'étend sur les Bœufs , les Anes & les Mulets , & traite de leurs maladies , & de la manière de les guérir. Il n'oublie pas les Vaches , & le Fromage , que l'on fait de leur Lait. Le quatrième contient des remarques , sur le menu Bétail , sur les Beliers , les Moutons , les Chèvres , les Boucs , & les Pourceaux ; à quoi l'Auteur a joint les Chiens , tant pour la Chasse , que pour garder la Métairie & le Bétail. Le cinquième concerne les Arbres sauvages & les fruitiers , avec la manière de les cultiver & de les enter. Le sixième parle des Herbes potagères , de la manière de les cultiver , & de ce qu'il

faut semer , chaque Saison de l'Année. Le septième traite des Vignes & de leur culture ; & le huitième de la manière de faire le Vin & de le garder. Dans le neuvième, l'Auteur vient à la Basse-court , & à toutes sortes de Volailles , qu'on y peut nourrir. Le dixième enfin , est des Pigeons , & de la manière de les gouverner. Il finit par une Fable de sa façon , où il feint qu'une Reine de Cypré nommée *Pristera* , fut métamorphosée en Colombe. Il a formé son nom sur le Grec *περιστέρα* , qui signifie une Colombe , & qu'il a abrégé , pour la commodité de la versification. Le onzième & le douzième traiteront de la Chasse , comme l'Auteur nous l'apprend dans sa Dédicace à Mr. de *Bajville* , Intendant de Languedoc , qui est en ce Pais-là le Mécenas des Gens Savans : comme Mr. le Premier Président de *Lamoignon* , son Pere , l'étoit autrefois à Paris. Le P. *Vaniere* le louë lui & sa Famille , en de très-beaux Vers , qui lui feront honneur chez la Postérité.

Il n'y a personne , qui n'ait ouï parler du fameux Canal du Languedoc , qui joint les deux Mers , & qui

qui en rend le Commerce facile. L'Auteur décrit, dans le I. Livre, pag. 13. trois choses qui sont les plus merveilleuses, que l'on remarque dans ce Canal. La première, c'est que l'on a fait passer quelques Rivières, par un Aqueduc, soutenu par des Ponts; la seconde, qu'on a percé une Montagne, pour les faire couler au travers; & la troisième, c'est qu'on les fait retomber de la Montagne par diverses Ecluses, qui en retiennent l'eau, pour servir au passage d'assez gros Bâteaux, qu'on fait descendre d'une Ecluse dans l'autre. Voici les Vers, que je mettrai d'abord en Latin, & que je traduirai en suite en François, autant qu'il me sera possible.

*Gallia sed gemino faciens commercia ponto,
Ignotos ratibus calles tellure sub ima,
Effodit; & longo suspensis fornice lymphis.
Quæ medium non inde procul per inane vola-*
bant,

*Icariam visa naves timuisse ruinam;
Nunc sub humo versa, Stygii nigra verrere
Ditis* [sus

*Stagna putent, & raptatuos, Proserpina, ca-
Formident; primos aditus & opaca locorum
Limina nî teneant, non atra Cupressus, & ore
Cerberus immani latrans, umbraque silentes;*

*Sed dulces oleæ & oves ovisumque magistri,
 Quis-nero resonare docet loca garrula cantu.
 Ergo citis naves ubi subterranea remis
 Æquora sulcarunt penetrato monte, patescunt
 Arva, vel Elysiis adfingere qualia campis
 Non potuit, qui nec Bliteram, nec Thessala
 Tempe*

*Conspexit vates. Sed amœni gratia ruris
 Non movet insolitâ puppes formidine captas.
 Namque ubi processere, jugo sublimis ab alto
 Labitur unda sonans; altos quo more per Alpes
 Auctior imbre ruit, juxta inter inhospita,
 torrens.*

*Stant in precipiti naves & lapsus aquarum
 Suspensas tacito pinus horrore fatigat.
 Abruptis tamen unde leves vix ante Capella
 Decurrere jugis, operum molimine grandi,
 Descensus habet hinc faciles oneraria navis.*

„ La France, pour joindre le com-
 „ merce des deux Mers, a ouvert
 „ aux vaisseaux des chemins incon-
 „ nus, sous la terre. Après avoir
 „ suspendu les eaux, par une lon-
 „ gue voute, sur laquelle les Bar-
 „ ques, qui y passoient, sembloient
 „ devoir craindre le sort d'Icare;
 „ elles pourroient s'imaginer qu'el-
 „ les voguent sur les Rivières som-
 „ bres des Enfers, & avoir peur
 „ qu'il ne leur arrive la même cho-
 „ se qu'à Proserpine; si à l'entrée
 „ de cette voute obscure, au lieu
 „ de

„ de tristes Cyprès , au lieu des a-
„ boyemens de Cerbere , & au lieu
„ des Ombres , qui gardent le si-
„ lence ; on ne voyoit d'agréables
„ Oliviers, des Brebis & des Bergers,
„ qui font retentir ces lieux de leurs
„ Chansons. Après que les Bar-
„ ques ont passé , à force de rames,
„ ces eaux souterraines , au travers
„ de la Montagne ; elles voyent des
„ campagnes s'ouvrir , & des cam-
„ pagnes si charmantes , que les
„ Poètes même , qui n'ont vû ni *Be-*
„ *siers* , ni les *Tempes* délicieuses de
„ Theffalie , ne font pas en état
„ d'en attribuer de si riantes aux
„ Champs Elysées. Mais la beauté
„ de cette vuë ne touche pas tant
„ ceux, qui conduisent ces Barques ;
„ que la peur , qui les prend à la
„ sortie de cette voute. L'eau sur la-
„ quelle elles passent, tombe du haut
„ de la Montagne , avec grand
„ bruit : comme on voit sur les
„ Alpes les torrens , enflés des eaux
„ de la pluye , se précipiter entre
„ des rochers inaccessibles , & don-
„ ner une peur secreete aux Pins, suf-
„ pendus par leurs racines en ces
„ lieux. Néanmoins les Barques
„ chargées descendent doucement,
„ d'où

„ d'où , par des rochers , les Che-
 „ vreaux legers avoientauparavant de
 „ la peine à venir en bas ; ce qui
 „ ne s'est pu faire , fans un travail
 „ immense.

Je mettrai encore ici la descrip-
 tion , que l'Auteur fait de l'origine
 des Fontaines , un peu plus bas , où
 après avoir dit , que l'eau qui tom-
 be des Montagnes est la plus saine,
 il continuë ainsi , pag. 17.

*Seu vacuis inter spatiis , viæque tepenti
 Sole nives , pluviq; imbres cogantur ; aquarũ
 Quo velut hospitio fontes & flumina manant ;
 Seu Pelagi terras ambit quæ lymphæ jacentes
 Secretas agat usq; vias , mare subter & agros,
 Atque undam premat unda gravis , fluctũm-
 que propellat
 Fluctus & occulto juga trudat in ardua ductu,
 Humor ut in pannos sursum defertur ; ut alto
 Fons è monte cadens , plumboque receptus in
 auras
 Profilit ; & quantum primo caput extulit ortu
 Sublimis , rapido tantum petit aëra jactu.
 Nam mare mobilibus ventis , æstûque diurno
 Cùm tumuit , liquidos tollens ad sidera montes,
 Oceani ripas terrarũque ardua vincit ;
 Subjectũsque premens lympharum pondere
 lymphas
 Acta per innumeras terris sua flumina venas
 Restituit , montes etiam librata per altos.
 Seu posito velut igne , meri , florũmq; calentũm
 Spiritus*

*Spiritus ad costas suprâ frigentis abeni
Heret & in tenues facto fluit agmine guttas:
Seu qui multus inest, sub humo, calor abditus,
undam*

*Oceani, terræ per viscera cæca meantem
Calfacit & per sum fumos emittit aquosos;
Qui simul ac cacui tetigerunt concava montis;
Densatus vapor in tenuem se colligit imbrem,
Qui gravitate suâ montis salebroso volutus
Per latera binc, illinc venas rimatur apertas
Atque humiles, jugâ per declivia, fertur in
agros.*

„ Soit que les Nèges fonduës , par
„ la chaleur du Soleil , & que les
„ Pluyes se rassemblent dans les es-
„ paces vuides ; d'où les Sources &
„ les Rivières descendent , comme
„ de leur maison. Soit que l'eau
„ de la Mer, qui environne la Ter-
„ re , se fasse des chemins secrets,
„ sous la Mer même , & sous les
„ campagnes, qu'une onde ensuite
„ en presse une autre, par son poids,
„ & qu'un flot en fasse avancer un
„ autre , & le pousse sur les Mon-
„ tagnes , par des canaux cachez :
„ comme l'eau monte , par un drap,
„ qu'elle trempe par le bas , ou com-
„ me une Source qui tombe d'une
„ haute Montagne , & qui est en-
„ fermée dans des tuyaux de plomb,
„ s'é-

„ s'élance en l'air , lors qu'elle en
 „ sort , & autant qu'elle est élevée,
 „ dans son origine , autant jaillit-
 „ elle dans l'air , en un jet d'eau.
 „ Lors que la Mer agitée par les
 „ vents rapides , & par les flux qu'elle
 „ le souffre tous les jours , s'enfle
 „ & élève jusqu'aux astres des mon-
 „ tagnes liquides ; elle monte au
 „ dessus des bords de l'Océan , &
 „ surpasse les terres les plus hautes.
 „ En cet état , l'eau inférieure &
 „ pressée , par celle qui est au des-
 „ sus d'elle , est forcée de rentrer
 „ dans la terre , par une infinité de
 „ veines , & se trouve en équilibre
 „ avec les plus hautes Montagnes.
 „ Soit que comme quand on distille,
 „ par le moyen du feu , mis sous un
 „ Alembic , l'esprit du Vin & des
 „ Fleurs échauffées , s'arrête aux
 „ côtes froids du vaisseau de cuivre
 „ qui est au dessus , & réuni , se
 „ forme en gouttes : ainsi la gran-
 „ de chaleur , qui est cachée , sous
 „ la terre , échauffe la liqueur de
 „ l'Océan , qui coule par ses en-
 „ trailles , & la change en vapeurs
 „ aqueuses ; qui n'ont pas plutôt
 „ touché les côtes creux des Mon-
 „ tagnes , qu'elles se condensent &
 „ for-

„ forment une pluye subtile , qui
„ par son poids coule par les ro-
„ chers inégaux , cherche par tout
„ quelque ouverture , & l'ayant
„ trouvée , coule ensuite par la
„ pente , des cimes d'où elle fort.

On voit par-là que le P. *Vanier* n'est pas de ces Poètes , qui ne savent que penser ce qu'ils ont lu dans les Poètes anciens , & l'exprimer par des expressions ramassées de leurs Ecrits & cousuës ensemble, sans génie & sans art. Pour faire des Vers , qui méritent d'être lus , il faut avoir une connoissance assez étendue de quantité de sujets, qu'on ne trouve pas dans les Poètes, & posséder la Langue Latine , en sorte que l'on exprime ce que l'on fait, comme les Romains auroient pu eux-mêmes l'exprimer , s'ils l'avoient sù , & s'ils eussent voulu le dire en Vers. Mais c'est ce qui n'est nullement facile , & qui est infiniment au dessus de la portée de bien des gens , qui croient être Poètes. On verra , dans le II. Livre , une description fort agréable d'une Nôce de Village , apparemment comme cela se fait dans le Haut-Languedoc , où l'Auteur demeure ;
dans

dans le I V. quelques histoires remarquables de la fidélité des Chiens, & une Digression, contre l'opinion de *Descartes*, qui prétendoit (si néanmoins il parloit sérieusement) que les Bêtes ne sont que des Machines; dans le V. la manière dont les Plantes sont nourries, par un suc, qui circule dans leurs Fibres, comme le sang dans les Artères & dans les Veines des Animaux; dans le V III. l'utilité du Vin, pris modérément, & le mal, que cause l'Yvrognerie; dans le X. enfin, la Fable de *Priftera*, dont j'ai déjà parlé. On pourroit produire une bonne partie de tout cela, sans que les Lecteurs s'ennuyassent à le lire; mais il vaut mieux qu'ils aient recours à l'Original. Le P. *Vaniere* fait honneur à sa Patrie, & montre que les Muses ne sont pas si prêtes à s'enfuir de France, que quelques Etrangers, à qui elle est inconnue, se l'imaginent. Il est à souhaiter qu'il acheve enfin son Poëme.

ARTICLE V.

NOUVELLE BIBLIOTHEQUE
DES AUTEURS ECCLESIAS-
TIQUES, contenant l'Histoire de
leur Vie, la Critique & la Chrono-
logie de leurs Ouvrages, le sommai-
re de ce qu'ils contiennent, un Ju-
gement sur leur stile & sur leur
Doctrine, & le dénombrement des
différentes Editions de leurs Oeuvres.
Par Mre. LOUIS ELLIES DU
PIN, Docteur en Théologie de la
Faculté de Paris, & Professeur
Royal. Seconde Edition revue, cor-
rigée & augmentée, Tome XIX.
des Auteurs vivans du XVII. Sié-
cle de l'Eglise. A Amsterdam, chez
P. Humbert, MDCCXV. in 4.
pagg. 428. avec les Index.

CET Ouvrage n'est pas un Li-
vre, dont on doive donner un
Extrait suivi; puis que ce n'est
qu'un Extrait des Livres des Au-
teurs, dont il y est parlé. D'ail-
leurs ce Recueil est si connu, par
les Editions de Paris & de Hol-
lande, qui s'en sont faites, qu'il y
a

a peu de gens de Lettres , qui n'en soient instruits. En voyant les Volumes XVII. & XVIII. qui contiennent les Auteurs morts du XVII. Siècle , lors que l'Auteur y travailloit ; on avoit cru que ce seroit le dernier de *la Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques* , quoi que l'Auteur eût promis de parler des Vivans ; parce qu'il paroïssoit dangereux de publier ce qu'on pense de gens qui vivent , & qui ne manquent pas de prendre en mauvaise part les vérités peu avantageuses , que l'on peut dire d'eux ; ou qui se choquent même souvent, de ce qu'on ne les louë pas , à leur gré. On en connoît, qui savent si peu vivre , qu'ils se font fâchez , que l'on ait pris le soin d'excuser certaines choses, qui méritoient d'être censurées. Cependant , cet Auteur a passé par dessus ces considérations. Je ne le nomme pas Mr. *Du Pin* , parce que l'Auteur de la Préface du XVII. Tome , en parle comme d'un autre , & témoigne que Mr. *Du Pin* n'a continué cette *Bibliothèque Ecclesiastique* , que jusqu'au XVI. Siècle inclusivement.

Quoi que ce dernier Volume, touchant

chant les Auteurs du XVII. Sié-
cle , fût destiné pour les Auteurs
vivans , au tems auquel il s'impri-
moit ; il en est mort plusieurs de-
puis , comme les PP. *Mabillon*, l'*A-
mi & Ruinart* , Bénédictins , Mr.
Simon , Prêtre , le P. *Pezron*, Ber-
nardin , Mr. *Faydit* , Prêtre , Mr.
Zacagni , Garde de la Bibliotheque
Vaticane , & autres. D'ailleurs, il
ne faut pas s'imaginer , que l'on
voye ici tous les Docteurs Catholi-
ques Romains , qui ont écrit au
XVII. Siécle. Le nombre en est
infiniment plus grand , mais l'Au-
teur a choisi , dans ce Volume , com-
me on a fait dans les précédens ; &
a mis , sur tout , ceux de France,
dont les Livres sont plus communs
& les personnes plus connuës à Pa-
ris , que les Livres & les personnes
des Etrangers. Ceux qui auront be-
soin de savoir quels Ouvrages les
Auteurs , dont il est parlé ici , &
qui sont plus de deux cens , à
compter tant les morts , que les vi-
vans , ont écrit , & quand ils ont
paru , le trouveront ici en bon or-
dre , & selon le tems , auquel ils
ont été imprimez. Il y a aussi des
Extraits de ces Ouvrages , & quel-
ques

ques particularitez de la vie des Auteurs , autant qu'on l'a pu savoir, ou autant qu'il a été à propos d'en mettre , pour ne pas choquer les personnes dont on parle.

Par exemple , il est parlé au long du P. *Hardouin* Jesuite , à la p. 104. de quelques Ouvrages Théologiques & Ecclesiastiques qu'il a faits , & de son sentiment , touchant la supposition de presque toute l'Antiquité. Mais il n'est pas parlé de l'Edition de toutes ses Oeuvres , faite à Amsterdam en M DCC IX. ni de la rétractation , que ses Supérieurs ont exigée de lui. On en a dit quelque chose , dans la *Bibliothèque Choisie* , Tome XVIII. Il vient de paroître ici une feuille volante sur cette matière , avec ce titre : *l'Athéisme découvert* , par le R. P. *Hardouin* , Jesuite , dans tous les *Ecrits de tous les PP. de l'Eglise* , & des *Philosophes modernes*. Je ne sai si c'est une fiction , ou une vérité , mais on y rapporte quelques réflexions d'un jeune Homme ; qui ayant étudié sous les Jesuites , & qui ennuyé de leur Théologie , s'étoit adressé au P. *Hardouin* ; qui lui avoit découvert son Système , & dont il semble
rappor-

rapporter les propres termes ; au moins il veut qu'on le croye. On prétend , que ce qui a jetté ce Jé-
suite , dans ces étranges pensées,
c'est que supposant que l'Eglise est
infaillible , & incapable , par consé-
quent , de variation ; & trouvant
néanmoins que les Peres de l'Egli-
se ne s'accordent nullement , avec
plusieurs sentimens modernes de
l'Eglise Romaine ; il avoit jugé
tous les Peres supposés , aussi bien que
plusieurs des Auteurs profanes Grecs
& Latins , qui s'y trouvent citez.
Si l'Eglise n'a point varié , il faut
avouer qu'il est fort étrange de trou-
ver les Peres opposez aux sentimens
modernes ; mais il est infiniment
plus raisonnable , de croire que l'E-
glise a varié , que de regarder tou-
te l'Antiquité comme supposée ; ce
qui ne se peut croire , sans trouble
de cerveau.

Il y a aussi un très-grand article
de Mr. *Du Pin* , qui contient des
Extraits de tout ce qu'il a publié,
jusqu'à l'an MDCC. & l'Auteur en
parle avec beaucoup d'éloge ; ce
qui me persuade , que Mr. *Du Pin*
n'en est pas l'Auteur. Il n'y est rien
dit de l'affaire *du Cas de Conscience*,
Tom. III. P. I. I sous-

souscrit par quarante Docteurs de Sorbonne, dont il en étoit un, ni des suites de cette affaire. Il n'y est pas parlé non plus de l'Ordonnance, que Mr. l'Archevêque de Paris donna en MDCXCIII. contre la *Bibliothèque Ecclesiastique* de ce Docteur; qu'il condamna comme contenant *plusieurs Propositions fausses, téméraires, scandaleuses, capables d'offenser les Oreilles pieuses, tendantes à affoiblir les preuves de la Tradition, sur l'autorité des Livres Canoniques, & en plusieurs autres articles de Foi; injurieuses aux Conciles Ecuméniques, au Saint Siège Apostolique, & aux Peres de l'Eglise; erronées, & induisantes à hérésie respectivement.* L'Archevêque auroit bien voulu faire plutôt corriger ce Livre; mais le mal, comme il dit, étant presque répandu par tout l'Ouvrage; il trouva plus à propos de le condamner, d'en défendre la lecture, & de le supprimer. Le Parlement le supprima aussi. Mais on épargna la personne de l'Auteur; à cause de sa soumission absolue à l'Ordonnance de l'Archevêque, à qui il donna une Déclaration sur douze Chefs, signée de sa main, où

il reconnoît , en partie , de s'être trompé , & s'explique sur le reste ; en avouant qu'il n'avoit pas bien exprimé sa pensée , ni assez pesé les termes dont il s'est servi. On a imprimé l'Ordonnance de Mr. l'Archevêque , la Déclaration du Docteur censuré , & l'Arrêt du Parlement de Paris , pour une seconde fois en MDCXCVIII. sous ce titre : *le Sieur Ellies Du Pin , Auteur de la Nouvelle Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques , condamné par lui-même , par Mr. l'Archevêque de Paris , & par le Parlement.*

Je ne mets pas cela ici , pour faire tort à cet Ouvrage. Au contraire , je suis persuadé que ceux , qui examineront la chose , ne l'en estimeront que davantage ; sur tout , parmi les Protestans éclairés.

ARTICLE VI.

LA PRATIQUE DU THEATRE,
par l'Abbé d'AUBIGNAC, *Ouvrage très-nécessaire à ceux , qui veulent s'appliquer à la composition des Poèmes Dramatiques , qui les récitent en Public , ou qui prennent*
I 2 plaisir

plaisir d'en voir la représentation.

A Amsterdam, chez J. Frederic Bernard, M DCC XV. en trois Volumes in 8. dont le premier a 368 pages, le second 176. & le troisième 232.

AVANT le milieu du Siècle passé, on recommença en France, à composer des Pièces Dramatiques, avec plus d'art & de méthode, qu'on n'avoit fait auparavant; car on n'avoit jusqu'alors observé presque aucune des règles, que les Anciens avoient données, sur cette espèce de Poësie. Mais il s'en falloit beaucoup, qu'on fût venu à rien composer, où l'on ne commît pas des fautes assez grossières; comme il paroît, par la Critique que *Pierre Corneille* a faite lui-même de ses propres Tragédies. Le Cardinal de *Richelieu*, comme on le voit dans le premier Chapitre du Livre I. de la *Pratique du Théâtre*, par *François Hédelin*, Abbé d'Aubignac, entreprit de réformer ce désordre, & consulta, là-dessus, cet Abbé. Ce fut pour lui complaire, qu'il entreprit d'écrire cette *Pratique du Théâtre*, que le Cardinal avoit passionnément

nément souhaitée ; dans la pensée qu'elle pourroit instruire les Poëtes, & régler leurs compositions , par les règles du Bon-sens. Cet Abbé avoit auparavant dressé , par son ordre , un *Projet , pour le rétablissement du Théâtre François.* On le peut voir , à la fin de ce Volume. Ce dessein fut si agréable , au Cardinal , & il conçut tant d'espérance de le faire réussir ; qu'il obligea l'Abbé d'entreprendre de traiter , avec plus d'étendue , ce qu'il n'avoit fait que toucher sommairement ; comme il l'a fait dans cette *Pratique du Théâtre* , qui est la principale Pièce de ces trois Volumes. La mort du Cardinal fit évanouir ce dessein , mais l'Auteur ne laissa pas de publier ces deux Pièces , pour servir aux Poëtes , qui en voudroient faire usage.

I. LA *Pratique du Théâtre* est différente , † selon l'Auteur de la *Théorie* , en ce que celle-ci ne contient que des Maximes générales ; au lieu que la première en est l'application. On avoit traité , avant nôtre Abbé , fort au long , de l'excellence du

Poëme Dramatique , de son origine , de ses progrès , de sa définition , de ses espèces , de l'unité de l'Action , de la mesure du tems , de la beauté des événemens , des sentimens , des mœurs , du langage , & de mille autres matières semblables , seulement en général , & c'est ce qui fait la Théorie du Théâtre. Mais pour les Observations , qu'il falloit faire sur ces Maximes , comme l'adresse de préparer les Incidens , & de réunir les tems & les lieux , la continuité de l'Action , la liaison des Scenes , les intervalles des Actes , & cent autres particularitez ; il ne nous en reste rien de l'Antiquité , & les Modernes en ont si peu parlé , qu'on peut dire qu'ils n'en ont rien écrit du tout. Voilà ce que l'Auteur appelle la Pratique du Théâtre , & sur quoi roule une grande partie de son Ouvrage ; où il ne laisse pas de mêler beaucoup de Théorie , comme le fondement de ce qu'il dit. Il traite tout cela , généralement parlant , avec beaucoup de jugement , & même d'exactitude. Pour mieux faire sentir l'application des Régles , il critique beaucoup de Pièces & d'endroits des
An-

Anciens & des Modernes. Aussi cet Ouvrage , quoi qu'il se trompe en quelque détail , à l'égard de l'Antiquité , a-t-il été toujours estimé ; & le Public saura gré au Libraire de l'avoir rendu plus commun , car il étoit devenu assez rare.

On ne peut entrer en aucun détail de cet Ouvrage , que l'on doit lire dans l'Original , pour en profiter. On dira seulement , que dans le I. Livre , il traite des Règles des Anciens , & réfute les Objections, qu'on leur fait ; après quoi il donne la manière de s'instruire , avant que d'entreprendre de faire un Poëme Dramatique. Il fait voir que les Acteurs ne doivent jamais s'adresser aux Spectateurs , & leur parler en qualité d'Acteurs ; comme *Plaute* l'a fait , en quelques-unes de ses Comédies , & qu'on ne doit pas mêler la représentation avec la vérité de l'Action théâtrale ; & enfin de quelle manière le Poëte doit connaître les décorations , & les actions nécessaires, dans une Pièce de Théâtre. Dans le II. Livre , il parle du sujet & de sa vrai semblance, de l'Unité & de la Continuité de l'Action , des Episodes , de l'Uni-

té du lieu & du tems , de la préparation des Incidens , du Dénouement & de la Catastrophe , & en dernier lieu de la Tragicomédie. Le III. Livre renferme les sentimens de l'Auteur , sur les parties , qui constituent le Poëme Dramatique ; des Episodes , selon la Doctrine d'Aristote & de leurs récitateurs ; des Chœurs , des Actes , & des Scenes ; des Monologues , ou des Discours , qu'un seul Personnage tient sur le Théâtre , & des *à parte* , ou des Discours faits en soi-même , en présence de quelque autre ; & enfin des Stances , qu'on met quelquefois dans les Tragedies. Le IV. Livre roule sur les Personnages & sur les Acteurs , & ce que le Poëte y doit observer ; sur le Discours en général , les Narrations , les Délibérations , les Instructions , les Discours Pathétiques , ou les Passions , les Figures , & enfin les Spectacles , les Machines & les Décorations de Théâtre. On voit par là plus distinctement , en quoi consiste ce que l'Auteur a nommé la *Pratique du Théâtre* ; sur quoi il fait voir , qu'il avoit très-bien étudié sa matière , & qu'il avoit lû toutes les

Pièces

Pièces Dramatiques anciennes & modernes , avec beaucoup d'attention & de discernement. Il y a infiniment à profiter , pour tous ceux qui veulent bien juger de cette sorte de choses. L'Auteur est peut-être un peu trop rigide sur les Règles , qu'il avoit tirées des Anciens , pour la plus grande partie ; & il explique leurs expressions , en quelques endroits , d'une manière qui ne peuvent pas satisfaire ceux , qui entendent les anciens Originaux , comme on le verra dans la suite.

Après *la Pratique du Théâtre* , on trouve l'Analyse & l'examen de la première Tragédie de *Sophocle* , intitulée *Ajax* , *le Porteur de Foëet* ; sur les principales règles du Théâtre , données par l'Auteur. Il en fait voir les beautés , avec beaucoup d'esprit , & l'on ne peut pas douter qu'elle n'en ait de fort grandes. Mais si on la lit , avant que d'en lire l'examen , comme il le faut nécessairement ; on verra que nôtre Auteur supprime bien des choses , qu'on pourroit reprendre à la rigueur , & louë quelquefois trop ce qui est d'ailleurs estimable.

On trouve après cela , un Juge-

ment de la Tragédie de *Panthée*, écrit sur le champ, & envoyé au Cardinal de Richelieu, par son ordre. Quoi qu'il en loué les Vers & les beaux sentimens, il en trouve, avec raison, toute l'Economie mauvaise, & en censure divers endroits, avec justice.

Enfin, le Volume finit par le Projet, pour le rétablissement du Théâtre François, dont on a déjà parlé.

II. LE second Volume contient un Discours de Mr. *Menage*, sur la troisième Comédie de *Terence*, intitulée *Heautontimorumenos*, ou *Celui qui se punit soi-même*, contre l'Abbé d'*Aubignac*. La contestation roule sur un sujet fort mince, & qui ne devoit pas être la cause d'une réplique aussi aigre, que celle de l'Abbé; qui prit la chose trop à cœur, comme on le pourra voir, par l'examen des Pièces. Cette querelle donna néanmoins lieu à l'un & à l'autre de dire d'aussi bonnes choses, que la nature de ce démêlé le pouvoit souffrir. Ceux, qui s'appliquent aux belles Lettres, y pourront trouver bien des choses, qu'ils ne feront pas fâchées d'avoir lues. Voici l'histoire, le sujet & les incidents

dents , comme Mr. *Menage* les rapporte dans son Avertissement. On verra , si l'on veut , par la lecture des Pièces du Procès , qu'il parle avec assez de sincérité.

Cette querelle naquit , entre nos deux Auteurs , en M DC XL. L'Abbé d'*Aubignac* soutenoit que l'action de l'*Heautontimorumenos* ne duroit que dix heures , parce qu'il jugeoit qu'elle devoit être aussi courte qu'il étoit possible , & même que , si cela se pouvoit , elle ne devoit pas durer plus long tems , que la représentation du Théâtre ; sur quoi , l'on peut voir le Ch. 7. du II. Livre de sa Pratique. Mr. *Menage* prétendoit que l'action de cette Comédie de *Terence* en comprenoit plus de douze , & qu'elle ne laissoit pas d'être régulière ; quand même il faudroit entendre d'un jour artificiel de douze heures ; le tour du Soleil , dans lequel *Aristote* a renfermé la durée du Poème Dramatique ; parce que ce Philosophe ne dit pas que cela soit tout à fait nécessaire. mais qu'il ne faut pas excéder ce tems de beaucoup. Voilà le fonds de la dispute , dont le reste ne consiste qu'en Incidens.

L'Abbé d'*Aubignac* mit ses raisons par écrit, & fit imprimer, la même année, un Discours sur cette Contestation, intitulé : *Discours sur la troisième Comédie de Terence, intitulée, Heautontimorumenos, contre ceux qui pensent qu'elle n'est pas dans les Règles anciennes du Poëme Dramatique.* Il l'adressa à Mr. *Menage*, sans y mettre néanmoins son nom, ni celui de l'Auteur. Mr. *Menage* y fit une *Réponse*, dans laquelle il ne mit pas non plus son nom. Cela se passa honnêtement, de part & d'autre, & ils demeurèrent amis, comme auparavant.

En MDC L. Mr. *Menage* faisant imprimer ses Oeuvres diverses, sous le titre d'*Ægidii Menagii Miscellanea*, il fit entrer en ce Recueil son Discours sur l'*Heautontimorumenos* de *Terence*, qu'il avoit retouché ; & y joignit celui de l'Abbé d'*Aubignac*, sans le nommer. Ce dernier s'en choqua, & se plaignit qu'il y avoit, dans la seconde Edition de la *Réponse* de son Adversaire, des choses qui lui étoient injurieuses. Mr. *Menage* soutient que non ; au moins dans cette Edition (car je n'ai pas vû la seconde) il n'y a rien que l'on puisse

se

se nommer injurieux , ni aucun terme de mépris.

Cinq ans après , l'Abbé d'*Aubignac* fit imprimer une Replique à cette Réponse , intitulée , *Terence justifié* , &c. qui est pleine d'aigreur & de traits injurieux. Mr. *Menage* averti de cela , par ses Amis , protesta qu'il ne la liroit point , & s'en déclara dans la Dédicace de ses *Amoenitates Juris* , qu'il publia en MDC LXIV. Il dit seulement quelque chose sur le titre du Livre de son Adversaire , qui étoit encore en vie alors , & qui mourut peu d'années après.

En MDC LXXXVII. à une occasion qu'il rapporte , & que l'on verra dans son Avertissement , il lut néanmoins ce Livre , & y trouva si peu de sujet de changer de sentiment , qu'il résolut de faire imprimer son Discours corrigé & augmenté ; & ce Discours parut bien-tôt après en Hollande , tel qu'il est dans cette Edition. Mr. *Menage* croit y avoir démontré , que l'action de la Comédie de *Terence* , dont il s'agit , avoit duré du moins quinze heures ; ce qui est fort vrai-semblable , quelques efforts que fasse son Adversaire,

re , pour montrer qu'il se trompe. Mr. *Hédelin* écrit , avec plus de feu & d'agrément que Mr. *Menage*, quoi qu'il y ait dans son stile quelque chose qui a vieilli. Il étoit , comme je croi , plus propre à un Ouvrage , qui demandoit du génie , comme sa *Pratique du Théâtre* , que ne l'auroit été Mr. *Ménage* ; mais ce dernier entendoit mieux le Grec & le Latin que lui , & avoit en général plus de littérature. C'est ce qui paroît clairement , par son Discours sur *Terence* , où il y a quantité de questions incidentes , qui en peuvent convaincre le Lecteur. Telle est celle , qui regarde le sens des mots d'Aristote , qui veut que l'action du Poëme Dramatique , ne tiennne pas plus d'un tour de Soleil , (*περίβολος τοῦ ἡλίου*) ou qu'elle ne s'en éloigne guère. Mr. *Menage* fait voir qu'on peut entendre , par-là 24. heures , ou environ , au lieu que son Adversaire prétendoit qu'il ne falloit entendre , que douze heures ; mais que quand ce dernier sentiment seroit vrai , *Terence* ne s'en seroit pas éloigné. Le premier article , dans son Avertissement , divers incidens de ce Procès littéraire,

re,

re , qui concernent le lieu de la Scene , & le tems de l'année , où l'on suppose que l'action de la Pièce de *Terence* , ou plutôt de *Méandre* , s'est passée ; ce qui lui donne lieu de remarquer plusieurs choses , touchant les Fêtes de Bacchus à Athènes. Il y a aussi divers endroits de *Terence* , & d'autres Auteurs expliqués , ou défendus , ou censurés , qui montrent le savoir de Mr. *Ménage*. Il faut néanmoins reconnoître , qu'il a eu l'avantage de parler le dernier , & d'examiner à loisir la matière , dont il s'agissoit.

III. DANS le troisième Volume , il y a le premier Discours de Mr. d'*Aubignac* sur *Terence* , & sa Réplique à la Réponse de son Adversaire , où son *Terence justifié* , par *Messire François Hédelin* , Conseiller , Aumônier , & Prédicateur ordinaire du Roi , Abbé d'*Aubignac* , contre les Erreurs de *Maitre Gilles Ménage* , Avocat en Parlement. Quoi que l'Abbé écrive avec trop d'aigreur , sur une chose de si peu de conséquence , & qu'il se trompe à plusieurs égards ; il ne laisse pas d'y avoir à profiter , pour la chose même.

ARTICLE VII.

ORATIO DOMINICA *in diversas omnium ferè Gentium Linguas versa & propriis cujusque Linguae characteribus expressa, unà cum Dissertationibus nonnullis de Linguarum Origine, variisque ipsarum permutationibus; Editore JOANNE CHAMBERLAYNIO, Anglo-Britanno, Regiæ Societatis Londinensis & Berolinensis Socio. A Amsterdam, où il se vend chez Boom, in 4. pagg. 406. MDCCXV.*

ON avoit déjà vû quelques Editions de l'Oraison Dominicale, en diverses Langues & Dialectes, tant anciennes que modernes; mais il n'y en avoit aucune qui fût si ample que celle-ci, qui paroît par les soins & aux frais de Mr. Chamberlayne. Ceux qui aiment l'étude des Langues, & qui se plaisent à la diversité des caractères, verront avec plaisir, en ce Volume, une étonnante variété de différentes Lettres. Il seroit à souhaiter

ter

ter que cela servît à l'intelligence de l'Oraison Dominicale ; mais c'est ce qu'il faut chercher plutôt dans les Commentaires , que l'on a écrits sur le Nouveau Testament. Si l'on avoit cette Prière en Hebreu , telle qu'elle étoit dans l'exemplaire Hebreu , dont les Nazaréens se servoient ; on en pourroit tirer plus de lumière , que de toutes les Versions tant Orientales , que d'autres Langues , qui sont toutes plus récentes & faites sur le Grec. Il seroit à souhaiter que Saint *Jerôme* nous l'eût toute conservée , au lieu qu'il n'en rapporte qu'un seul mot, sur le Chap. V I. de Saint Matthieu, où il dit , qu'au lieu du mot qu'on traduit *quotidien* , il y avoit *mabbar* מחר , qui signifie *demain* , & en général *l'avenir* , ce qui fait un fort bon sens ; que j'ai ainsi exprimé dans ma Version Françoisise , que l'on a mise dans ce Recueil , entre les autres : *donne-nous , à l'avenir , chaque jour nôtre pain.*

Mr. *Wilkins* , qui a eu soin de cette Edition , y a mis une longue Préface , où il fait paroître beaucoup de connoissance des Langues Orientales , & où il nous apprend
d'où

d'où il a tiré quelques-unes des Versions, qui n'avoient pas encore vu le jour. Il a suivi les copies, qu'il en a reçues, sans y rien changer, même lors qu'il soupçonnoit qu'il y avoit quelque faute. Ainsi on ne doit pas les lui attribuer. Les Curieux doivent lire la Préface, dont le détail est trop grand, pour pouvoir entrer dans un Extrait; outre que l'on ne peut pas donner ici les caractères particuliers des Langues, qui sont ce qu'il y a de plus curieux.

Pour la Prière même, elle est écrite en chaque page, dans ces caractères, avec la manière de les lire au dessous, pour les Langues, qui en ont de particuliers; excepté une, dont l'on n'a pû trouver personne, qui en pût donner le son; c'est dans la Version en Langue & en caractères des Bramines. Il y a environ cent cinquante Versions de cette Prière, si l'on compte chaque Dialecte, & chaque manière de s'exprimer, dans la même Langue, en divers Siècles. Autrement il y en auroit beaucoup moins, si l'on ne comptoit que les Langues Mères, ou les Dialectes les plus en usage.

A la fin, Mr. *Wilkins* a mis une
Table,

Table , où l'on voit comment on dit en toutes ces Langues , & en quelques autres , qu'il a ajoûtées, *Pere* , *Ciel* , *Terre* , *Pain* ; par où l'on peut voir leurs rapports , & leurs différences.

II. LA seconde partie contient un Recueil de Dissertations , adressées à Mr. *Chamberlayne* , à l'occasion du Recueil précédent , & qui roulent sur les diverses Langues dont il est composé. La I. est de Mr. *Nicholson* , Evêque de Carlisle , qui traite des Langues de toute la Terre ; la II. de Mr. le Baron de *Leibnitz* , où il parle de diverses Langues ; la III. de Mr. *Surenbuyse* , où il s'agit de l'Oraison Dominicale en Hebreu ; la IV. de Mr. *Wotton* , qui est de la Confusion des Langues ; la V. de Mr. *Wilkins* , touchant la Langue Coptique , à laquelle il s'est beaucoup appliqué ; la VI. de Mr. *Reland* , concernant les restes de l'ancienne Langue des Egyptiens ; la VII. de Mr. *Veyssiere la Croze* , des diverses Langues ; la VIII. de Mr. *Schroder* , des Antiquitez des Arméniens ; la IX. de Mr. *Jones* , qui regarde la Langue de *Skith* , ou de *Tarmaseght* , qui est
en

en usage parmi les habitans des Montagnes de *Sus*, de *Dara & Reepbean*, qui font une partie du Mont Atlas, à l'Occident, au Midi de la Mauritanie. Je ne ferai aucun Extrait de ces Dissertations, parce qu'il y en a plusieurs que je n'entens point, ou à cause du stile, qui n'est pas clair; ou à cause de la matière, qui est obscure. On aura donc recours à l'Original.

Au reste, on a sujet de savoir gré à Mr. *Chamberlayne*, qui a donné lieu à ces Dissertations, en publiant l'Oraison Dominicale, en tant de Langues.

ARTICLE VIII.

- I. *Explication d'une Médaille Enigmatique d'Auguste, sur laquelle d'habiles Antiquaires ont diversement prononcé. À Berlin, M DCC·XL in 4 pagg. 34. avec une figure.*

CETTE Médaille, que Mr. *Schott*, Bibliothecaire & Antiquaire de Sa Majesté Prussienne, entreprend d'expliquer, contient d'un côté la tête

tête d'Auguste , avec son nom , & au revers , comme une base d'une colonne , ou le piedestal d'une statue , avec ces mors CC AVGVS-TI , & à l'entour , L. CANINIUS GALLVS III VIR. La difficulté roule sur les deux C. Nôtre Auteur commence , par rapporter les sentimens des autres , & par les réfuter , après quoi il dit le sien. Nous en marquerons ici les articles , les plus essentiels. Mr. *Vaillant* croyoit qu'elle marquoit les deux cens mille personnes , auxquelles Auguste faisoit distribuer du Froment ; mais il n'y a aucune marque , qui puisse signifier *mille*. D'autres ont cru que ces deux C signifioient le deux-centième Denier , qu'Auguste exigea du Peuple Romain. Mais cet Empereur demanda un centième Denier , après les guerres civiles ; & l'on ne se glorifie pas des exactions , sur les Médailles. D'autres encore ont dit , qu'il falloit entendre *Communi Consensu*. En ce cas-là , il faudroit qu'il y eût AVGVSTO , pour marquer qu'une Statue auroit été érigée , d'un commun consentement , à cet Empereur. D'autres ont cru , que ce pourroit être une pierre

qu'à confisquer les meubles des Hérétiques obstinez, & convaincus. Le Roi, après avoir répété la clause du Serment, concernant l'extirpation des Hérétiques, dit *qu'il n'entendoit pas, par ces paroles, de s'obliger à devenir un Persécuteur.* Les Commissaires repliquèrent, que ce n'étoit pas aussi là le sens du Serment, & que les Lois d'Ecosse ne le demandoient pas. Sur quoi, le Roi ajouta, *qu'il prenoit le Serment en ce sens, & en prit à témoin les Commissaires, & ceux qui étoient présens.* Aussi usa-t-il, comme on le voit dans la suite de la même Histoire, d'une très-grande modération, envers les Catholiques Romains d'Angleterre; & pressé d'agir contre ceux d'Irlande, il dit *qu'il étoit venu pour protéger les Protestans, & non pour persécuter les Catholiques Romains.* On peut voir par-là, que son dessein n'étoit que de mettre la Religion Protestante à couvert.

Les mêmes raisons, que l'on a rapportées, pour justifier sa conduite, servent à défendre celle de la Nation Angloise; dans le soin qu'elle a pris de fixer la Succession à la Couronne de la Grande-Bretagne, dans
la

la Ligne Protestante de la Sérénissime Maison de Brunſwick - Lunebourg. Sa Liberté & la Religion ne pouvoient être mises en sûreté, que par-là, & ne se conservéront que par l'observation exacte des Loix, qui ont été faites là dessus. Cette Maison appelée à la Couronne de la Grande-Bretagne, étoit obligée, par toutes les Loix de la Justice, de la Religion & de l'Honneur, à accepter ce que les Peuples de la Grande Bretagne lui offroient; quelques risques qu'il y eût à courir, pour cela. C'est aussi ce que le Roi GEORGE a fait, & cela a si bien réüffi, qu'il n'y a eu aucun mouvement contraire; au moins qui ait été de quelque considération; quoique le Royaume ne manquât point de gens chagrins, & prêts à sacrifier leur Liberté & leur Religion, pour leur avancement particulier; car quoi qu'ils en disent, ceux qui ne font point de scrupule de trahir ce que les hommes ont de plus précieux, ne sont point des gens d'une conscience délicate, mais des ambitieux & des brouillons. Les heureux commencemens du Roi GEORGE donnent lieu d'attendre toute

toute sorte de bien, dans la suite, & la Constance de ce Grand Prince, accompagnée d'une extrême Douceur, & d'une exacte Justice, calmera facilement tous les mécontentemens. C'est à la Nation Britannique, à conserver le bonheur dont elle jouit à présent, par sa fermeté, & par la fidélité qu'elle doit à ses propres Loix, aussi bien qu'à la Religion Protestante. Il y a tout sujet d'espérer, qu'elle le fera, & qu'ainsi les Souhairs & les Vœux, que les Protestans de deçà la Mer font pour elle, seront entièrement accomplis. Celui, qui gouverne tout, & qui peut tout, perpétuera son bonheur, aussi long-tems qu'elle ne s'en rendra pas indigne.

ARTICLE X.

LIVRES FLAMMANDS.

JE me suis fait une Loi, de ne point donner d'Extrait des Livres écrits en cette Langue; mais cela n'empêchera pas, que je ne mette ici les titres de ceux qui suivent.

I.

I. PHILIPPUS VAN LIMBORCHS
Uytleggingen over de Handelingen
der Apostelen, uyt het Latin ver-
taalt. A Rotterdam, chez B. Bos,
M DCC XIII. in 4.

C'EST le Commentaire de feu
Mr. de Limborch, sur les Actes
des Apôtres, dont on a parlé dans
le T. XXIII. de la *Bibliothèque Chri-*
stie. Part. I. Art. I.

II. *Inleidinge tot het Ceremonieel en de*
Plegtigheeden der BEGRAVENIS-
SEN, en der WAPENKUNDE,
uit deszelfs Oorspronkelykheid, aan-
geweezen en Opgeheldert, door COR-
NELIS VAN ALKEMADE, met
Kopere plaeten. A Delft, M DCC
XIII.

C'EST une Introduction dans le
Cérémoniel, & les usages des
Funérailles, sur tout dans ces Pro-
vinces.

III. PARRHASIANA of *Vrymoe-*
dige Bedenkingen over stoffen rakende
de Ledekunde, Historien, Staetsaken
en Letterkunde. Nevens de verdedi-
ging der Schriften van den Hr. L. C.
in 't Frans beschreven door den Hr.
JOANNES DE KLERK. *Tweede*
drub.

druk. *War achter gevogt zyn de voor-
naamste redenen der Manicheen tegen
de eenheit van God, voorgesteld door
den Hr. Bayle. Uit het Fransch ver-
taait, en noit voor desen gedrukt. A
Amsterdam, M DCC XV. chez P.
Vissier & la Veuve de B. Visscher.*

C'EST le *Parrhasiana*, avec une
Traduction des principales Ob-
jections, que Mr. Bayle a faites, dans
son Dictionnaire, contre l'Unité de
Dieu, sous le nom des Manichéens.
Les fils de la Veuve de B. Visscher,
vendent à présent mes *Commentaires
sur Moïse & sur les Livres Historiques
du V. T.* qu'ils ont acheté dans l'En-
can de feu H. Schelte.

IV. *Kort en beknopt verhaal van den
Hr. PHILIPPUS VAN LIMBORCH
wegens den oorsprong en voortgang der
geschillen in de Verenigae Nederlan-
den, over de Predestinatie, met den
aankleven der zelve. Uit het Latyn
vertaalt. Nevens een voorreden, tot
verdediging der Remonstranten, tegen
de Lasteringen van D. Jacobus Frui-
tier, in zyn Boek genaamt, Sions
Worstelingen. A Amsterdam,
M DCC XV. in 12. chez P. Vissier.*

Fin de la I. Partie du III. Tome.

BIBLIOTHEQUE
ANCIENNE
ET
MODERNE.

Pour servir de suite aux
BIBLIOTHEQUES
UNIVERSELLE ET CHOISIE.
Par JEAN LE CLERC.
TOME III.
POUR L'ANNE'E MDCCXV.

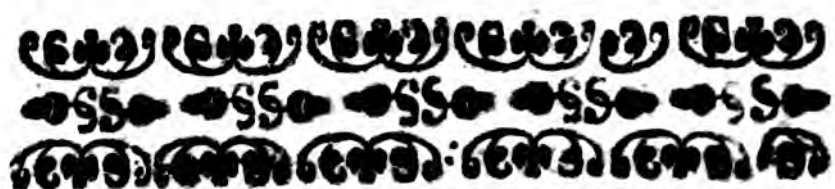
Partie Seconde.



A AMSTERDAM,
Chez DAVID MORTIER Libraire.

MDCCXV.





T A B L E

D E S L I V R E S

E T D E S A R T I C L E S

De la II. Partie du III. Tome.

- I. *Extrait des Actes d'Angleterre sous les 19 premières années de Henri VI.* 233
- II. *Atlas de la Navigation & du Commerce.* 309
- III. *Douze Lettres de LIBANIUS, par Mr. RICHARD.* 353
- IV. *Cent Lettres du même, par Mr. WOLFIUS.* 358
- V. *Les Lettres d'ARISTENET, par MERCIER.* 375
- VI. *Les Lettres d'ALCIPHON, par Mr. BERGLER.* 378
- VII. *Eloge de feu Mr. BURNET Evêque de Salisbury.* 388
- VIII. *L. CECILIUS des Morts des Persecuteurs par le P. LE NOURRY* 431
- * 2 IX. *Abre-*

T A B L E , &c.

IX. *Abregé des Institutions Divines*
de LACTANCE, par Mr. PEAFF.

444

X. *Fragmens de S. IRENE'E, avec*
des Dissertations du même.

448

XI. *Livres dont on parlera dans le To-*
me suivant.


457

BIBLIO.

BIBLIOTHEQUE
ANCIENNE
ET
MODERNE.

ARTICLE IV.

*Suite de l'Extrait du X. Tome du
Recueil des Actes Publics d'An-
gleterre.*

 N a vû, dans l'Extrait pré-
cédent, les principaux Ac-
tes de ce X. Tome, qui re-
gardent les deux dernières
années du règne de *Henri V.* Le
reste du Tome contient les dix-neuf
premières années de *Henri VI*, de-
puis le 1. de Septembre 1422, jus-
ques vers la fin d'Octobre 1441.

Il y a, dans l'Histoire de ces 19
années, deux matières principales ;
savoir, les affaires de France & les
Tome III. P. 2. L domest.

domestiques. C'est particulièrement de ces deux sortes d'affaires, qu'il faut avoir une juste idée, pour pouvoir bien entrer dans les motifs des Actes contenus dans ce volume. Ce n'est pas qu'il n'y ait beaucoup d'autres matières, dont quelques-unes dépendent naturellement de celles-ci. Mais pour en parler en détail, il faudroit étendre cet Extrait, jusqu'à une longueur excessive.

Avant que de parler des Pièces de ce X. Tome, qui peuvent servir à l'éclaircissement de l'Histoire; il est absolument nécessaire de faire voir, en quel état se trouvoient les affaires des Anglois, au temps de la mort de *Henri V.*, & le train qu'elles prirent ensuite, pendant les 19 premières années de *Henri VI.*

Henri V. avoit mis ses affaires, tant en Angleterre, qu'en France, dans une situation très-avantageuse. En Angleterre, il étoit aimé, craint, estimé de tous ses Sujets. On ne voyoit, parmi eux, aucune semence de rébellion. La Couronne sembloit si affermie, dans la Maison de *Lencastre*, qu'il n'y avoit aucune apparence qu'elle pût jamais lui être arrachée. A l'égard de la France,
tout

tout y étoit allé au gré des desirs de ce Monarque, & beaucoup au delà de ses espérances. Depuis la bataille d'Azincour, il tenoit prisonniers, en Angleterre, presque tous les Princes du Sang Royal de France; ou du moins les principaux de ceux, qu'il comptoit au nombre de ses ennemis. Par la Paix de Troye, il avoit aquis les titres de *Régent & d'Héritier de France*, avec le droit de succéder à la Couronne, après la mort de *Charles V I.* son Beau-père. On peut dire même, que, pendant les deux dernières années de sa Vie, il fut véritablement Roi de France, quoi qu'il n'en portât pas le titre; puis qu'il gouvernoit absolument, sous le nom de *Charles VI*, qui n'étoit que l'ombre d'un Roi. Mais pour ne pas se faire une fausse idée de l'étendue de la domination de ce Prince, en France; il faut se souvenir qu'immédiatement après que le feu *Duc de Bourgogne* se fut rendu maître de Paris, & de la personne du Roi *Charles*; le *Dauphin*, qui s'étoit sauvé, comme par miracle, prit la qualité de *Régent*, & que plusieurs villes & Provinces se rangèrent sous son obéissance. Ainsi,

la domination de *Henri V*, en qualité de Régent, ne s'étendoit que sur l'Isle de France, la Brie, la Champagne & la Picardie. Il y avoit même, dans ces Provinces, plusieurs bonnes villes, qui tenoient le parti du *Dauphin*. *Henri* possédoit encore la Guyenne & la Normandie, non comme des Fiefs de la Couronne de France, mais en propre & en toute souveraineté; du moins, il le prétendoit ainsi. La première de ces deux Provinces étoit dans sa Maison, depuis près de trois-cents ans; & il avoit reconquis la seconde, depuis le renouvellement de la guerre. Il comptoit aussi, que les deux Bourgognes, la Flandre & l'Artois dépendoient de lui; puisque ces pais appartenoient au *Duc de Bourgogne*, qui le reconnoissoit pour Régent & Héritier de France, & qui, d'ailleurs, étoit étroitement uni avec lui.

Le *Dauphin* tenoit, sous son obéissance, le Languedoc, le Dauphiné, le Poitou, la Saintonge, l'Angoumois, le Limousin, le Périgord, l'Auvergne, le Lionnois, le Berry, la Touraine, la Beauce, & généralement, tout le pais situé le

long

long de la Loire. Il étoit auffi reconnu, dans la Provence, dans l'Anjou, & dans le Maine; qui appartenoient à *Louis d'Anjou* Roi de Sicile, son Beau-frère. Il n'y avoit, dans toute la France, que la seule Bretagne, qui gardât la neutralité. Par cette énumération des Provinces des deux partis, il est aisé de comprendre que leurs forces auroient été assez égales; si l'*Angleterre*, qui fournissoit continuellement des troupes & de l'argent à *Henri*, n'eût fait pencher la balance de son côté.

Ce n'étoit pas un petit ouvrage pour *Henri*, que de chasser le *Dauphin* des Provinces, dont il étoit en possession, ou qui le reconnoissoient pour légitime Héritier du Roi son Père, malgré la Paix de Troye, qui l'excluoit de la succession. Pour réüssir dans ce dessein, il falloit premièrement se rendre maître des places, que le *Dauphin* tenoit dans l'Isle de France, & dans les Provinces voisines. Ce fut auffi le principal soin de *Henri*, pendant les deux dernières années de sa vie. Il y a beaucoup d'apparence, que s'il eût vécu plus long-temps, il auroit non seulement exécuté ce projet; mais qu'il

auroit même porté ses armes, dans les Provinces méridionales; au delà desquelles, il n'y avoit plus de ressource, pour son ennemi.

Un autre soin occupoit encore ce Monarque. C'étoit d'obliger *le Duc de Bretagne* à jurer la Paix de Troye.

Depuis que la guerre étoit recommencée, ce Prince avoit observé une exacte neutralité. Mais dès que la Paix fut publiée, il se vit nécessairement obligé, ou de s'y soumettre, ou de se jeter dans le parti du *Dauphin*. Il comprit aisément, que *Henri*, étant devenu Régent, ne souffriroit pas qu'un Vassal de la Couronne demeurât dans un état de neutralité. En effet, la neutralité du *Duc de Bretagne*, qui étoit avantageuse au Roi d'Angleterre, pendant qu'il disputoit la Couronne de France, avoit cessé de l'être, depuis que la querelle avoit été décidée en sa faveur. Ainsi, le *Duc de Bretagne* ne pouvoit, ni demeurer neutre, ni prendre le parti du *Dauphin*, qui n'étoit pas en état de le protéger, sans attirer la guerre dans son pays. Ces considérations lui firent prendre le parti d'envoyer des Ambassadeurs à *Henri*, pour lui faire entendre,

dre, qu'il étoit disposé à jurer la Paix de Troye. Henri accepta son offre. Mais le Duc usa de tant de délais ; qu'avant qu'il eût fait cette démarche, il apprit la mort de ce Monarque. Ainsi, contre son espérance, il se vit encore une fois dans la liberté, ou de demeurer neutre, ou de prendre le parti qui conviendrait le mieux à ses intérêts.

Henri V. mourut le 31 d'Août 1422, dans le tems qu'il étoit occupé à la conquête des places, que le *Dauphin* avoit aux environs de Paris, & à négocier, avec le *Duc de Bretagne*, l'acceptation de la Paix de Troye. *Charles VI.* son Beau-père, ne lui survêcut, que de cinquante jours, ou jusqu'au 21. d'Octobre. Ces deux morts, arrivées presque en même tems, changèrent entièrement la face des affaires. Dès que *Charles VI.* eut les yeux fermez, le *Duc de Bedford* frère du feu Roi *Henri V.* fit proclamer Roi de France *Henri VI.* son Neveu, qui n'étoit âgé que de dix, ou onze mois. D'un autre côté, le *Dauphin* se fit sacrer à Poitiers, sous le nom de *Charles VII.* Ainsi, la même raison, qui avoit porté autrefois *Edouard III.* à commen-

cer la guerre, & *Henri V*, à la renouveler, après une assez longue interruption, subsistoit encore pour porter *Henri VI*, ou son Conseil, à la continuer; mais avec plus de fondement, que ses deux illustres Prédécesseurs. En effet, *Edoüard III.* & *Henri V* l'avoient commencée, sur des prétentions encore indécisées. Mais *Henri VI.* avoit pour lui le *Traité de Troye*, qui lui adjugeoit la Couronne de France, après la mort de *Charles V.* son Ayeul maternel. D'un autre côté, *Charles VII.*, loin de reconnoître l'autorité, ou la validité de la Paix de *Troye*, soutenoit au contraire qu'elle n'étoit qu'un effet de la malice & de la présomption de la Reine sa Mère, & du *Duc de Bourgogne*; qui avoient abusé de la foiblesse du Roi son Père, connu de tout le monde. Il inféroit de là, que cette prétendue paix, faite par un Roi imbécille, & qui n'avoit été ratifiée, que par une très-petite partie des États de France, ne pouvoit être regardée comme une loi fondamentale; d'autant plus qu'elle s'appoit les véritables fondemens de la succession du trône. C'étoit-là le sujet de cet-

te guerre, qui se continua encore pendant plus de trente ans; jusqu'à ce que la pure force des armes décida la querelle, en faveur de Charles VII. C'est aussi ce qui fait la matière des Actes de ce X. Tome, qui regardent les affaires de France. La plupart de ces Actes servent peu à l'éclaircissement des actions de guerre, dont le détail se voit dans toutes les Histoires de ce tems-là. Mais il y en a quelques-uns, qui sont très-utiles, par rapport aux affaires politiques & aux négociations. Cependant, comme ils supposent les événemens que la guerre produisit, pendant les 19 années comprises dans ce X. Tome, il est absolument nécessaire de rapporter en gros, ce qui se passa, dans cet intervalle; parce que c'est ce qui leur sert de fondement. Ensuite, il sera aussi nécessaire de dire un mot des affaires domestiques d'Angleterre. Ces deux matières ont tant de liaison, l'une avec l'autre, qu'il seroit difficile de les séparer, sans y laisser quelque obscurité.

I. *Affaires de France.*

LE *Duc de Betford*, l'ainé des Frères de *Henri V*, avoit été nommé Régent de France, par le Roi son Frère, dans son lit de mort. Ce fut lui, qui dirigea toutes les affaires, tant militaires, que politiques, jusqu'à sa mort qui arriva en 1435. Ce Prince étoit doué de très-excellentes qualitez. Pour faire son éloge, en un mot, il suffit de remarquer, qu'il ressembloit parfaitement au feu Roi son Frère. Sous sa conduite, les affaires du Roi, son Neveu, allèrent toujours de bien en mieux; jusqu'au tems du fatal Siège d'Orléans, dont on parlera dans la suite.

En 1423, le Comte de *Salisbury* gagna la bataille de *Crevant*, & en 1424, le *Duc de Betford* remporta une grande & signalée victoire à *Vernueil*. Ces deux échecs, que *Charles* avoit reçus, coup sur coup, l'auroient mis hors d'état de se soutenir plus long-tems; si plusieurs événemens imprévus n'eussent contribué à remettre ses affaires, sur un meilleur pied.

Le

Le premier de ces événemens fut une querelle, qui s'émut entre le *Duc de Bourgogne*, & le *Duc de Glocester*, frère du *Duc de Betford*, & Régent en Angleterre, à l'occasion de *Jaqueline de Haynaut*. Cette Princesse, qui étoit Veuve du Dauphin *Jean*, second fils de *Charles VI*, ayant épousé le *Duc de Brabant*, se brouilla tellement avec ce second mari, qu'enfin, elle prit le parti de se retirer en Angleterre. Dès qu'elle y fut, elle fit demander au Pape *Benoit XIII*, quoi que déposé par le Concile de Pise, la dissolution de son mariage. Ce prétendu Pontife l'ayant accordée, elle épousa le *Duc de Glocester*, qui se mit en possession du Haynaut. Ce fut là le sujet de la rupture, entre lui & le *Duc de Bourgogne*, qui soutenoit le parti du *Duc de Brabant* son Cousin germain. Leur querelle alla si loin, qu'ils convinrent de la décider, par un combat singulier. Mais ce projet ne fut pas exécuté. Quoi qu'il en soit, le *Duc de Glocester* ne pensant qu'à ses affaires particulières, & à l'aquisition du Haynaut, de la Hollande, de la Zelande, & de la Frise, qui étoient l'héritage de *Jaqueline*, négligea

d'envoyer au Régent de France, son Frère, des secours qui, vraisemblablement, l'auroient mis en état d'achever la conquête de la France; vû l'état désespéré, où les affaires de *Charles* se trouvoient alors.

Le second événement, favorable au Roi *Charles*, fut la défection du *Duc de Bretagne*, du parti de l'Angleterre, qu'il avoit embrassé depuis peu. En 1423, les *Ducs de Bedford* & de *Bourgogne* avoient gagné le *Comte de Richemont*, qui avoit mené le *Duc de Bretagne* son Frère à Amiens, où il avoit signé un Traité d'Alliance avec ces deux Princes. En même tems, ils avoient conclu le mariage du *Duc de Bedford*, avec *Anne* sœur du *Duc de Bourgogne*, & celui du *Comte de Richemont* avec *Marguerite*, sœur du même Duc, & veuve du *Dauphin Louis*. Quelque tems après, le *Comte de Richemont* s'étant brouillé avec le *Duc de Bedford*, porta le *Duc de Bretagne* son Frère, à prendre le parti du Roi *Charles*, & reçut l'épée de Connétable de France, pour récompense de ce service. Ainsi, le *Duc de Bretagne* étant devenu ennemi des Anglois,

glois, permit que le Connétable son Frère levât dans son pais, une armée de 20000 hommes, pour agir contre eux.

Dans ce même tems, une querelle très-animée entre le *Duc de Gloucester* & *Henri Beaufort* Evêque de Winchester, son Oncle, occupoit si fort la Cour d'Angleterre, que la guerre de France étoit entièrement négligée. Cette querelle fut poussée, des deux côtez, avec tant de chaleur; que le *Duc de Bedford* se vit obligé d'accourir promptement en Angleterre, pour tâcher de l'appaîser, dans un temps où le Connétable de *Richemont* se préparoit à envahir la Normandie, avec une armée de 20000 hommes. Ces trois événemens, dont je viens de parler, donnèrent au Roi *Charles* le tems de respirer, & firent perdre aux Anglois l'occasion de le pousser au delà de la Loire, & peut-être de le chasser du Royaume.

Le *Duc de Bedford* demeura en Angleterre, pendant toute l'année 1426. Le Connétable de *Richemont* profitant de son absence & des troubles de la Cour d'Angleterre, entra dans la Normandie, & se rendit maître

de *Pontorson*. Mais ensuite, ayant voulu assiéger *St. Jume de Beuvron*, il y perdit son bagage & son artillerie, par une terreur panique, qui fit ses troupes, pendant un assaut. Peu de tems après, son armée se débanda, parce qu'il manquoit d'argent, pour la payer. D'un autre côté, le *Comte de Warwick*, qui commandoit en France, en l'absence du Régent, reçut un rude échec au blocus de Montargis, où le *Bâtard d'Orléans* battit deux quartiers de l'armée Angloise, qui s'étoit partagée en trois Corps, pour bloquer la place. La foiblesse, où les Anglois se trouvoient en ce tems-là, auroit pû procurer de grands avantages au Roi *Charles*; si les troubles de sa propre Cour, causez par la fierté du Connétable, ne l'eussent empêché d'en profiter.

En 1427, le Duc de *Betford* retourna en France, avec un grand renfort de troupes; dont il se servit pour obliger le Duc de *Brétagne* à renoncer à l'alliance du Roi *Charles*, & à promettre qu'il rendroit hommage à *Henri* conformément à la Paix de Troye.

Par le retour du *Duc de Betford*,
la

la face des affaires se trouva entièrement changée. En 1428, les Anglois avoient en France 20000 hommes sur pied, outre leurs garnisons; pendant que le Roi *Charles* se voyoit hors d'état de mettre une armée en campagne. De plus, le Comté de *Salisbury* arriva d'Angleterre, au mois de Juillet, avec un renfort de 5000 hommes.

Le Régent se trouvant avec une si grande supériorité, résolut d'exécuter le projet, qu'il avoit formé depuis long-temps, de porter la guerre dans le cœur des Provinces qui obéissoient au Roi *Charles*. Pour cet effet, il donna au Comte de *Salisbury*, une armée de seize-mille hommes, avec ordre de s'avancer vers la Loire. Ce Général se trouvant maître de la campagne, sans aucune apparence que *Charles* pût s'opposer à ses progrès, tint un grand Conseil de guerre, où le siège d'Orléans fut résolu. Mais avant que de le commencer, il voulut se rendre maître de plusieurs petites places des environs, qui auroient pu l'incommoder. Pendant qu'il étoit occupé à ces légères conquêtes, les François munirent Orléans de tout
ce

ce qui étoit nécessaire pour sa défense, & en même tems, plusieurs Généraux, & autres Officiers de distinction s'y jettèrent. Ce ne fut que le 12. d'Octobre, que l'armée Angloise parut devant cette Ville.

Ce seroit perdre du temps inutilement, que de faire une Relation, en détail, de ce fameux Siège; dont les circonstances sont rapportées dans toutes les Histoires de France, & d'Angleterre. Ce détail est d'autant moins nécessaire ici, que les Actes de ce Recueil, qui en font mention, sont en très-petit nombre. Cependant, comme le succès de ce Siège sert de base & de fondement, à tout ce qu'on verra dans la suite, il n'est pas possible de se dispenser d'en dire un mot.

Le Comte de *Salisbury*, Général de l'armée Angloise, fut tué d'un coup de canon, dès le commencement du Siège, & le Comte de *Suffolck* prit le commandement de l'armée. Pendant le Carême de l'année 1429, le *Duc de Bedford* fit partir de Paris un Convoi de poisson salé, qui fut attaqué par les François. Mais ils furent repouffez, avec beaucoup

coup de perte. Ce combat fut appelé *la Journée des Harangs.*

Jusqu'alors, tout alloit à souhait, pour les Anglois. Comme le Roi *Charles* ne pouvoit point mettre une armée en campagne, il n'y avoit aucune apparence qu'il pût sauver *Orléans*. Mais un événement, des plus extraordinaires, lui procura ce que, naturellement, il ne pouvoit pas espérer. Pendant qu'il étoit à *Chinon*, en *Poitou*, désespérant de pouvoir se maintenir plus long-temps dans les *Provinces Septentrionales*, & méditant sa retraite dans le *Dauphiné*; il vit arriver, à sa Cour, une *Païsanne de Lorraine*, nommée *Jeanne d'Arc*, âgée de 28 ans, qui lui dit, qu'elle avoit un ordre exprès du Ciel, de faire lever le Siège d'*Orléans*, & de le faire lui-même sacrer à *Rheims*. Cette Histoire est si connue, qu'il seroit superflu d'entrer dans un plus grand détail, sur ce sujet. Il est encore moins nécessaire d'examiner ici, par quel motif agissoit cette fille; qu'on prétend avoir été miraculeusement suscitée, pour le Salut de la France, & à laquelle on donna depuis, le nom de *Pucelle d'Orléans*. Il suffira de dire en
deux

deux mots, que *Charles* ayant résolu, pour dernière ressource, de tâcher d'introduire un Convoi dans Orléans, *Jeanne d'Arc* souhaita d'être de la partie: Que le Convoi entra dans la Ville, malgré tous les efforts que les assiégeans firent, pour l'empêcher: Que deux jours après, la Pucelle, s'étant mise à la tête d'un gros détachement de la garnison, attaqua les principaux Forts, que les Anglois avoient élevez autour de la place, & les emporta, l'épée à la main: Enfin, que cette action vigoureuse obligea les assiégeans à lever le Siège, en desordre, après avoir été sept mois entiers devant la place.

Depuis ce tems-là, les affaires des Anglois, tombèrent dans une décadence étonnante. Ils perdirent bientôt toutes les places, qu'ils avoient conquises, aux environs d'Orléans; & le Comte de *Suffolck* fut fait prisonnier dans *Gergeau*. Dans cette même année 1429, ils furent défaits à *Patay*, & *Talbot*, leur Général, demeura prisonnier, entre les mains des François. Enfin, peu de tems après, le Roi *Charles* alla se faire sacrer à Rheims; après avoir traversé

sé

fé cinquante lieuës de païs ennemi, & pris poffeffion fur la route de plufieurs places, qui s'étoient renduës volontairement à lui.

Le *Duc de Bedford* fe trouvant fans armée, fe tenoit à Paris, en attendant de nouvelles troupes, qui devoient venir d'Angleterre. Pendant ce tems là, Charles profitoit de fes avantages. Il fe rendoit maître, fans fiéges & fans combats, d'un grand nombre de places, qui quittoient volontairement le parti des Anglois. Enfin, le fecours d'Angleterre étant arrivé; le Régent y joignit des détachemens confidérables de fes garnifons, & en ayant formé une armée, il marcha droit à l'ennemi. Il n'y eut pourtant point de bataille, parce que chacun vouloit combattre, avec avantage, & fans rien rifquer. Cependant, le *Duc de Bedford* avoit le chagrin de fe voir enlever fes places, fans pouvoir l'empêcher; parce qu'ayant été contraint d'en tirer, ou d'en affoiblir les garnifons, elles étoient demeurées fous la feule garde des habitans. C'eft ainfi que fe pafla l'année 1429, qui fut fi fatale à l'Angleterre.

Au mois d'Avril 1430, le Roi
Hen-

Henri, âgé de neuf ans, passa en France, & fut sacré à Paris, au mois de Decembre.

La même année, le *Duc de Bourgogne* mit une puissante armée en campagne, & fit faire le Siége de Compiègne, par le Comte de *Ligni*, de la Maison de Luxembourg. La *Pucelle d'Orléans*, qui s'étoit jettée dans la place, ayant fait une sortie, y demeura prisonnière, & fut livrée aux Anglois.

En 1431, cette fameuse fille, fut jugée par une Cour Ecclésiastique, déclarée Sorcière, Hérétique, Schismatique, & condamnée à être brûlée. Cet Arrêt s'exécuta dans Roüen, le 30 de Mai.

Au commencement de l'année 1432, le Roi *Henri* repassa en *Angleterre*. La guerre ne se continuoît en France, que par manière d'aquit, à cause de la foiblesse des deux partis.

Les années 1433, 1434, & 1435, furent presque entièrement employées à une négociation, dont les Anglois furent les duppes. Comme ceci a du rapport, à une Pièce des plus curieuses de ce X. Tome du Recueil, & qui contient des particula-

cularitez qui ne se trouvent point dans les Histoires, il ne sera pas inutile d'en donner ici la clef; afin qu'on puisse comprendre la Pièce même, dont la substance sera rapportée dans la suite.

Depuis que les affaires des Anglois étoient en décadence, le Duc de *Bourgogne* pensoit à faire sa paix particulière avec le Roi *Charles*. Il est vrai qu'en 1430, il envoya ou amena lui-même une armée en France, au secours des Anglois. Mais ce fut, parce qu'il n'étoit pas encore bien déterminé. D'ailleurs, son troisième Mariage avec *Isabelle de Portugal*, proche parente de *Henri*, ne contribua pas peu à le retenir encore, pour quelque tems, dans l'alliance de l'Angleterre. Quoi qu'il en soit, en 1433, il reprit son premier dessein. Le Roi *Charles* ayant été informé de la disposition, où ce Prince se trouvoit, fit négocier cette affaire avec lui, si secrettement, que les Anglois n'en eurent aucune connoissance. Enfin, leur accommodement se conclut; par le Ministère du Connétable de *Richemont*, qui prit occasion d'aller s'aboucher avec le Duc, sur une affaire qui re-
gar-

gardoit le Comte de *Clermont*. Il ne restoit plus qu'une difficulté. C'étoit de fournir au Duc de *Bourgogne* un honête prétexte de faire la paix en particulier, afin de le disculper aux yeux du Public. Pour cet effet, il fut convenu, qu'on feroit proposer au Conseil d'Angleterre, par quelque personne interposée, un congrès d'Ambassadeurs, pour y traiter de la paix ; & qu'on feroit espérer à *Henri* des avantages si considérables, soit que la paix se conclût, ou que la Conférence vînt à se rompre sans fruit, qu'il ne pourroit manquer d'en tirer beaucoup de profit. Le but de cette proposition étoit d'engager les Anglois à entrer en négociation, sur ces espérances ; afin qu'ensuite, ne trouvant rien de ce qu'on leur auroit fait espérer, ils rompissent brusquement la Conférence. C'étoit de là, que le Duc de *Bourgogne* devoit prendre un prétexte de dire, qu'il paroïssoit bien que les Anglois ne vouloient point la paix, & qu'il n'étoit pas obligé de rendre la guerre éternelle, pour l'amour d'eux. Ce n'est pas la seule fois, que cette même ruse a été mise en usage. On en pourroit
ci-

citer des exemples bien plus récents.

Le Duc *d'Orléans*, prisonnier en Angleterre, depuis la bataille d'Azincour, fut jugé l'instrument le plus propre, pour faire tomber les Anglois dans le piège, qu'on avoit dessein de leur tendre. Ce Prince, malgré le caractère de probité, & même de sainteté, que les Historiens François lui attribuent, ne fit pas difficulté de se prêter à cette supercherie. En 1433, il fit entendre au Conseil d'Angleterre, que la Reine de Sicile, belle-mère du Roi Charles, Charles d'Anjou son Fils, alors Favori du même Roi, & plusieurs autres Grands, lui avoient fait savoir, que toute la France étoit si lasse de la guerre, qu'il étoit temps de penser efficacement à la paix. Que pour parvenir à un si grand bien, on l'avoit chargé d'en faire la proposition au Roi d'Angleterre & à son Conseil. Après ce début, il offrit de travailler de tout son pouvoir à cet Ouvrage; dans l'espérance, que l'heureux succès, qu'il en attendoit, lui procureroit sa liberté, qu'il ne pourroit obtenir sans cela. En effet, le Roi *Henri V.* avoit expressément

ment recommandé, en mourant, qu'on ne relâchât point ce prisonnier; à moins que sa liberté ne fût un moyen, pour procurer la paix. Cependant, comme le Duc d'Orléans comprenoit bien, qu'une proposition si générale ne produiroit pas un grand effet; il en fit d'autres plus particulières, par lesquelles il fit voir, que soit que la paix se fît, ou qu'elle ne se fît pas, il reviendroit toujours de grands avantages au Roi d'Angleterre de la Conférence, que les François demandoient. Ces avantages consistoient en ceci.

Prémièrement, il faisoit entendre, qu'il ne doutoit nullement que la paix ne se conclût, pourvû qu'on accordât au *Dauphin* un honorable appanage, & il insinuoit, que la Reine de Sicile, *Charles d'Anjou*, & les autres Grands étoient de ce sentiment. Par-là, il laissoit inférer que c'étoit aussi celui du Roi *Charles*; puisque les personnes, qu'il nommoit, étoient celles qui étoient le plus avant dans sa confiance. Secondement, en cas que la paix ne se fît pas, il offroit de reconnoître *Henri*, pour Roi de France, de lui rendre hommage, de lui livrer Orléans, Blois,

Blois, & généralement toutes les places de son Domaine, avec plusieurs autres, qui ne lui appartenoient pas, comme *la Rochelle* & le *Mont St. Michel*. A cela il ajoûtoit encore d'autres offres très-avantageuses au Roi, qu'on verra dans la Pièce même, dont j'ai déjà parlé. Le Conseil d'Angleterre, aveuglé par ces avantages, qu'il croyoit réels; soit que la paix se fît, soit que la Négociation fût infructueuse; consentit à entrer en traité. La Ville de *Calais* fut d'abord choisie, pour le lieu du Congrès; afin de faire voir aux Anglois, qu'on agissoit de bonne foi. Mais dans la suite, le *Duc de Bourgogne*, qui avoit ses vûes particulières, fit si bien, qu'il obtint que la conférence se tiendroit à *Arras*.

Cette affaire traîna long-tems, avant que d'être ajustée; car le Congrès ne s'ouvrit à Arras, que le 6. d'Août 1435. D'abord les Plénipotentiaires de *Charles*, comme faisant un grand effort de générosité, offrirent de laisser à *Henri*, la Guyenne & la Normandie, à condition qu'il en feroit hommage au Roi Charles, & qu'il quitteroit le titre de Roi de France. C'est-à-dire, qu'ils vou-

loient bien laisser à Henri deux Provinces, dont il étoit actuellement en possession, & où le Roi *Charles* n'avoit pas un pouce de terre, excepté le Mont St. Michel en Normandie; faveur, qu'il devoit acheter, par la cession de tout le reste, de ce qu'il possédoit dans le Royaume, & du titre de Roi de France. Les Anglois surpris d'une proposition, si éloignée des espérances, que le *Duc d'Orléans* leur avoit fait concevoir, n'en voulurent pas écouter davantage, & se retirèrent très-mécontents. Ce fut alors, qu'on fit valoir leur retraite précipitée, comme une marque évidente, qu'ils ne vouloient point la Paix; puisqu'ils refusoient des offres si raisonnables. Ce fut aussi de là, que le Duc de *Bourgogne* prit un prétexte de faire sa paix particulière, ou du moins de la signer publiquement, car elle étoit déjà toute conclüe. Jamais Roi de France n'avoit fait une Paix si honteuse. Mais la nécessité excusa tout. D'un autre côté, le *Duc d'Orléans* n'exécuta rien de ce qu'il avoit promis.

On voit dans ce Recueil, que le Conseil d'Angleterre étoit si éloigné de

de soupçonner le Duc de Bourgogne d'infidélité, qu'il étoit nommé par le Roi, pour Chef de l'Ambassade de la part de l'Angleterre, & que rien ne se pouvoit conclurre sans lui. *Pag. 611.*

On trouve aussi dans le même Recueil, qu'on avoit eu, en Angleterre, quelque avis secret, que ce Prince avoit demandé au Pape une dispense des sermens, qu'il avoit prêté au feu Roi d'Angleterre & à celui-ci. Sur cet avis, on envoya un Ambassadeur au Pontife, pour en favoir la vérité. *Eugene IV.* répondit en termes ambigus, qu'aucun Prince François ne lui avoit demandé une telle dispense. Il ajoutoit à la fin de la Lettre au Roi : *In futurum autem, credere debes; nos, in ea parte & reliquis, honorem & desiderium tuum concernentibus, ita disposituros, ut de nobis merito contentus debebis remanere.* Ces dernières paroles ne sont qu'une généralité, qui ne signifioit rien, & qui laissoit au Pape la liberté de faire ce qu'il voudroit. En effet, ses Légats, qui assistoient au Congrès d'Arras, ne firent aucune difficulté de délier le Duc de Bourgogne de ses sermens. La Ré-

ponse du Pape se trouve , Pag. 620.

Les offres, que les François avoient faites à Arras, & la Négociation, que le *Duc de Bourgogne* continuoit avec eux, ayant fait comprendre au *Duc de Betford*, que le Roi son Neveu, le Conseil, & lui-même avoient été abusez ; il en mourut de chagrin, à Rouën, quelques jours avant que le *Duc de Bourgogne* eût signé sa paix.

En 1436, le *Duc de Bourgogne* prit ouvertement le parti du Roi *Charles*, contre l'Angleterre. Il envoya un Corps de troupes au Connétable de *Richemont* qui, avec ce secours, se rendit maître de Paris.

Peu de tems après, le *Duc d'York* arriva en France, en qualité de Régent. Par sa valeur & par sa conduite, & avec l'assistance du brave *Talbot*, qui avoit été échangé avec *Xaintrailles*, ce Prince remit les affaires des Anglois sur un meilleur pied, qu'elles n'avoient été depuis la mort du *Duc de Betford*.

Le *Duc de Bourgogne*, voyant les progrès du *Duc d'York*, & que le Roi *Charles*, trop adonné à ses plaisirs, négligeoit beaucoup ses affaires,

res, craignit quelque fâcheuse révolution. Pour tâcher de la prévenir, il résolut de faire un effort considérable contre les Anglois, en assiégeant Calais, avec une Armée de 40000 hommes. Mais le *Duc de Gloucester* étant passé d'Angleterre en France, avec un renfort de 15000 hommes, lui fit honteusement lever le Siège, & le poursuivit jusques dans les Pais-bas, d'où il enleva un grand butin.

En 1437, le Pape ayant fortement sollicité les deux Rois à faire la Paix, il fut résolu des deux côtez, qu'on feroit une nouvelle tentative; pour parvenir à ce bien, si nécessaire aux deux Royaumes. Le Conseil d'Angleterre la souhaitoit, avec beaucoup d'ardeur, contre le sentiment du *Duc de Gloucester*. Mais ce Prince n'avoit plus aucun crédit. Le Cardinal de *Winchester*, son Oncle, l'avoit entièrement supplanté. Ainsi, malgré la supercherie, dont le *Duc d'Orléans* avoit usé, dans l'affaire du Congrès d'Arras, ce Prince fut regardé comme un Médiateur impartial, & il fut choisi pour agir en cette qualité, conjointement avec le *Duc de Bretagne*.

En 1438, le *Duc de Bourgogne* tâcha de surprendre Calais. Mais ayant manqué son coup, il se rabbatit sur Guisnes, d'où le Comte de *Huntington* le fit retirer, avec hon-
te.

En 1439, on convint d'un lieu, pour tenir un nouveau Congrès, entre Calais & Graveline. On verra dans la suite, par les Instructions qui furent données aux Plénipotentiaires d'Angleterre, combien le Conseil souhaitoit la paix. Mais cette Conférence fut infructueuse, par le peu d'avances, que les François firent de leur côté.

En 1440, le *Duc d'Orléans* obtint enfin sa liberté, après une captivité, qui avoit duré vingt-cinq ans. Il avoit si fort mis le Cardinal de *Winchester* & tout le Conseil d'Angleterre, dans ses intérêts; qu'on le relâcha, sans exiger de lui rien de ce qu'il avoit offert, avant le Congrès d'Arras. Il est vrai qu'il s'engagea, par de nouvelles conventions, à payer deux-cents-mille écus, pour sa rançon. Mais il y a beaucoup d'apparence que cette somme, ou du moins la meilleure partie, ne fut jamais réellement comptée. Le *Duc de Gloucester*

ter s'opposa fortement à la délibération , que le Conseil prit , au sujet de ce Prince prisonnier. Il fit même enregistrer une Protestation en forme. Mais on n'y eut aucun égard.

Cette même année , on convint de tenir un nouveau Congrès pour la paix , à St. Omer. Mais le Duc de *Bourgogne* , n'en espérant rien de bon , se tira d'intrigue , par une trêve particulière , qu'il fit avec le Roi d'Angleterre.

En 1441 , les Plénipotentiaires des deux Rois se rendirent à St. Omer. Mais le Comte de *Vendôme* , Chef de l'Ambassade de France , qui avoit , apparemment , des Ordres secrets , refusa d'ouvrir la Conférence ; sous prétexte que les Ambassadeurs d'Angleterre n'étoient pas d'une qualité assez distinguée.

Après avoir vû , en gros , la disposition des affaires de France , pendant les 19 premières années du Règne de *Henri VI* , il faut voir , en peu de mots , celle de la Cour d'Angleterre. Ceci n'est pas moins nécessaire , pour entendre plusieurs Pièces de ce Recueil.

II. Affaires Domestiques.

HENRI V, avoit ordonné, en mourant, que pendant la Minorité de son Successeur, le *Duc de Betford* seroit Régent en France, & le *Duc de Glocester* Régent, ou Protecteur en Angleterre. Mais le Parlement ne jugea pas à propos de ratifier cet Ordre, sans quelque restriction. Le *Duc de Betford* étoit l'aîné des deux Frères, & par conséquent, l'administration des affaires du Royaume d'Angleterre lui appartenoit, préférablement à son Frère cadet. Ainsi, le Parlement ordonna, que le *Duc de Betford* seroit *Protecteur* en Angleterre, pendant qu'il seroit actuellement présent dans le Royaume; & qu'en son absence, le *Duc de Glocester* jouiroit, comme par lui-même, & non comme Député ou Lieutenant, de tous les droits attachés à cette Dignité.

Thomas Beaufort Duc d'Exceter, & *Henri Beaufort* son Frère, Evêque de Winchester, furent faits Gouverneurs du Roi leur Petit-neveu. Ils étoient fils de *Jean de Gand* Duc de *Lencastre*, & de *Catherine Roet* sa
troi-

troisième Femme. Mais comme ils étoient nez, avant que leur Père & Mère fussent mariez ensemble, le Parlement les avoit légitimez, sous le nom de *Beaufort*. Jean *Duc de Somerset*, leur Frère aîné, étoit mort, ayant laissé quatre fils, qui étoient trop jeunes pour avoir part au Gouvernement du Royaume, ou de la personne du Roi.

Outre ces Princes, de la Maison de *Lencastre*; il y en avoit, en Angleterre, plusieurs autres, qui descendoient d'*Edoüard III*, par d'autres branches. Mais il suffira de parler ici, de deux seulement. *Edmond Mortimer*, Comte de la Marche, étoit le premier, comme descendant d'une fille de *Lionnel*, Duc de *Clarence*, second fils d'*Edoüard III*. Il auroit dû succéder à la Couronne, après la déposition de *Richard II*, si le Parlement n'avoit jugé à propos de la transporter dans la Maison de *Lencastre*.

Richard Duc d'York étoit le second, dont j'ai dessein de parler. Il étoit fils de *Richard Comte de Cambridge*, qui fut exécuté à Southampton en 1415, pour crime de trahison. Ce Prince, qui eut une

fin si tragique, étoit fils d'*Edmond de Langley Duc d'Yorck*, & frère d'*Edouard Duc* du même nom, qui mourut, peu de mois après, à la bataille d'*Azincour*, sans laisser de postérité. Si son Frère cadet lui avoit survécu, il auroit hérité du titre de *Duc d'Yorck*. A son défaut, *Richard* son Fils porta ce même titre, soit qu'il lui fût dévolu de droit, nonobstant la condamnation du Comte son Père, soit par la concession de *Henri V*. Tous les Historiens assurent pourtant qu'il ne reçut ce titre, qu'au Parlement de *Leicester*, qui se tint sous *Henri VI*, en 1426. Mais on verra dans la suite, une preuve du contraire.

Quoi qu'il en soit, ce Prince, qui étoit encore en Minorité, au commencement de ce Règne, étoit recommandable, non seulement parce qu'il étoit le seul Mâle de la Maison d'*Yorck*; mais principalement, parce qu'il étoit Héritier présomptif du Comte de *la Marche* son Oncle, étant fils d'*Anne Mortimer* sa sœur. Par conséquent, après la mort de son Oncle maternel, il devoit entrer dans tous les droits de la Maison de *la Marche*, par rapport à la
Cou-

Couronne. On verra dans les Extraits suivans , comment il fut les faire valoir.

Le Parlement ayant nommé le *Duc de Glocester*, pour Protecteur du Royaume , en l'absence du *Duc de Betford*, & donné des Gouverneurs au Roi, prit soin ensuite de former le Conseil , des personnes les plus sages & les plus habiles qu'il y eût dans le Royaume , particulièrement des Princes du sang Royal. Jamais Conseil n'avoit été mieux composé. Mais il arriva dans la suite, qu'une malheureuse jalousie , entre le *Duc de Glocester*, & l'Evêque de *Winchester* son Oncle, causa, parmi les Membres de ce Conseil, une funeste division, qui ruina les affaires du jeune Roi. Cette jalousie dégénéra enfin en une rupture ouverte, qui obligea le *Duc de Betford* à laisser les affaires de France, en assez mauvais état ; pour aller tâcher d'appaiser les troubles de la Cour, qui pouvoient avoir de fâcheuses suites. Dès qu'il eut mis le pied dans le Royaume, il y fut reconnu pour Protecteur, & il en fit toutes les fonctions, conformément à l'Acte du Parlement de l'année 1422. D'abord, il fit tous

ses efforts , pour accommoder la querelle , qui étoit la cause de son Voïage , mais il ne lui fut pas possible d'y réüssir. Enfin , il se vit obligé de convoquer le Parlement à Leicester ; afin qu'il terminât ce différend , par son autorité. Le *Duc de Gloucester* y produisit divers articles d'accusation , contre son Oncle ; mais comme il ne put pas les bien prouver , le Prélat fut déclaré innocent. Cependant , le *Duc de Bedford* voulant donner quelque satisfaction au Duc son Frère , ôta le grand sceau à l'Evêque , & l'emmena en France avec lui. Mais , d'un autre côté , afin d'adoucir cette mortification , il lui permit d'accepter la Dignité de Cardinal , que le Pape lui avoit souvent offerte ; mais pour laquelle il n'avoit jamais pû obtenir le consentement du feu Roi , qui le connoissoit pour un esprit trop intrigant. Je le nommerai désormais le Cardinal de *Winchester* , pour m'accommoder aux Historiens Anglois , qui ne lui donnent point d'autre titre ; quoi que dans le Recueil des Actes Publics , il soit toujours nommé le *Cardinal d'Angleterre* ; sans doute , à cause qu'il étoit du sang Royal.

La nouvelle Dignité, que l'Evêque de Winchester venoit d'obtenir, fournit au Duc de Glocester son ennemi un prétexte de l'attaquer. Comme il n'avoit pas eu la précaution de se munir d'une permission expresse du Roi, par des Lettres sous le grand sceau, pour pouvoir recevoir le Chapeau de Cardinal; le Duc de Glocester prétendit, que, par le Statut fait sous Edoüard I, contre les *Provisours*, il devoit être privé de son Evêché de Winchester. Il l'attaqua diverses fois sur le même sujet, mais le Prélat se tira toujourn d'affaires. Comme il étoit extraordinairement riche, il prêtoit souvent de l'argent au Roi, pour les besoins de l'Etat; ce qui n'étoit pas un petit service, dans un tems où la guerre de France épuisoit le trésor public. En récompense de son zèle, il obtenoit de fréquens pardons, qui rompoient toutes les mesures de son ennemi.

En 1429, le Cardinal reçut une Bulle du Pape, qui l'établissoit son Légat en Allemagne & en Bohême, & Général de la Croisade publiée contre les Huffites. Dès qu'il eut reçu cette Bulle, il présenta une Re-

quête au Conseil, pour demander la permission de faire publier la Croisade en Angleterre, & d'y lever 500 hommes d'armes, & 5000 Archers, outre ceux qui voudroient s'engager à servir sans gages. Le Conseil lui accorda une partie de sa demande, avec certaines restrictions, qui seront rapportées dans la suite. Cependant, comme peu de jours après, on reçut, en Angleterre, la nouvelle de la défaite des Anglois, à Patay; le Conseil engagea le Cardinal à servir en France, avec les Croisez, sous le *Duc de Bedford*, jusqu'à la fin de Decembre.

Cette même année, *Henri VI*, âgé de huit ans, fut couronné en Angleterre. Peu de jours après, le Parlement supprima la charge de Protecteur, supposant qu'elle ne pouvoit subsister avec un Roi couronné. Selon les apparences, le Cardinal ne contribua pas peu, par ses intrigues, à causer cette mortification au *Duc de Glocester*. Dans la suite de ce même Règne, le Parlement ne suivit pas toujours scrupuleusement la maxime qu'il venoit d'établir, par rapport à la charge de Protecteur.

Henri

Henri partit , au mois d'Avril de l'année 1430 , pour aller se faire sacrer en France , laissant le *Duc de Glocester* son Oncle en Angleterre , avec le titre de *Gardien*. Il étoit accompagné du Cardinal de *Winchester* , qui avoit la qualité de Premier Conseiller du Roi , avec de fort grands appointemens. C'étoit un expédient , qu'on avoit trouvé pour séparer les deux ennemis , de peur qu'en l'absence du Roi leur division ne causât de nouveaux troubles.

Pendant que le Cardinal fut en France , le *Duc de Glocester* lui porta diverses atteintes ; mais il ne put jamais venir à bout de le ruiner.

En 1431 , il excita le Procureur Général du Roi à demander au Conseil , que le Cardinal fût privé de son Evêché , conformément aux Loix du Royaume. Mais le Conseil ne jugea pas à propos de rien décider , sur cette affaire , en l'absence du Prélat.

On peut aisément concevoir , que le Cardinal ne négligeoit pas , de son côté , les occasions de se venger de son ennemi. Mais , il s'y pre-
noit

noit d'une manière plus fine & plus sûre, quoi que moins ouvertement. Dès que le Roi fut dans un âge, à pouvoir prendre quelque connoissance de ses affaires, le Prélat commença peu-à-peu à lui inspirer des soupçons contre cet Oncle; comme s'il avoit dessein de le tenir, dans une continuelle servitude. Ces discours, souvent réitérez, ne manquèrent pas de produire leur effet, en leur tems. Cependant, en attendant que le Roi fût en âge d'agir par lui même, le Cardinal fit si bien, qu'il mit la Chambre Basse du Parlement, dans ses intérêts; par où il aquit un très grand crédit. Ensuite, par ses intrigues, il trouva le moyen de faire ôter du Conseil plusieurs Créatures du Duc de *Glocester*, & y fit appeller de ses amis en leur place. Par-là le Duc perdoit peu-à-peu son crédit, pendant que le Cardinal devenoit de jour en jour plus puissant.

La mort du Duc de *Betsford* ne contribua pas peu à faire tomber le Duc son Frère. Pendant que le premier fut en vie, on n'osoit attaquer l'autre qu'indirectement. Mais dès que le Duc de *Glocester* eut perdu ce
puis

puissant appui, ses ennemis ne le ménagèrent presque plus. Cependant, comme par la mort de son Frère aîné, il étoit devenu l'Héritier présomptif de la Couronne, si le Roi mouroit sans enfans, plusieurs des Grands demeuroient encore attachez à lui; dans la pensée, qu'il pourroit un jour parvenir à la Couronne, le Roi étant d'une complexion assez délicate. C'est ce qui fit que ses ennemis ne purent le ruiner, que peu-à-peu, & par degrés. Mais quoi que, par cette même raison, le Conseil eût dû garder beaucoup de ménagemens avec lui; il ne laissoit pas de lui donner tous les jours de nouveaux sujets de chagrin, afin de le porter à faire quelque fausse démarche, qui donnât prise sur lui. Ce n'étoit plus le même Conseil, que le Parlement avoit établi au commencement de ce Règne. Dès l'année 1437, il étoit déjà rempli de Créatures du Cardinal.

Lors que le *Duc de Bourgogne* eut abandonné le parti de l'Angleterre, le *Duc de Glocester* vouloit qu'on fît des efforts d'autant plus grands, afin de continuer la guerre de France

ce

ce avec vigueur. Le Conseil, au contraire, tiroit de cet événement une forte raison, pour faire la paix. Mais ce n'étoit proprement qu'un prétexte. La véritable raison étoit, que le Conseil se trouvant plein d'Ecclésiastiques, la guerre n'étoit pas leur fait. D'ailleurs, les affaires des Anglois en France étant déjà sur un assez mauvais pied, ils jugeoient, qu'il seroit fort difficile de prévenir de plus grandes pertes; dont ils ne manqueroient pas d'être chargez, puis qu'ils dirigeoient toutes les affaires. C'étoit sur cette politique, qu'ils regloient toutes leurs démarches. On verra, dans les Instructions qui furent données aux Plénipotentiaires d'Angleterre, en 1439, que pour obtenir la paix, le Conseil alla jusqu'à porter le Roi à offrir de quitter le titre de Roi de France, pour lequel la guerre se faisoit uniquement, depuis si longtemps. *Henri* avoit déjà dix-huit ans; mais ses lumières étoient si bornées, pour ne rien dire de plus fort, qu'il étoit incapable de discerner les bons Conseils d'avec les mauvais. Ainsi, sans faire beaucoup d'attention à ses affaires, il se laissoit aveu-
glé-

glément conduire par son Conseil, & par ceux qui étoient autour de lui.

La Conférence pour la paix ayant été infructueuse, le Cardinal ne laissa pas de faire valoir le zèle & les services du *Duc d'Orléans*, & de faire résoudre qu'il seroit mis en liberté, malgré la Protestation du *Duc de Gloucester*. Peut-être même, que l'obstination, que le *Duc de Gloucester* témoignoit à le faire retenir en prison, fut la principale cause, qui lui fit obtenir sa liberté.

Enfin, le Roi étant parvenu à l'âge de 20 ans, & ayant très-peu de génie pour les affaires; le Cardinal fut si bien le prévenir contre le Duc son Oncle, qu'il s'imaginait, que tous ses Conseils, & toutes ses démarches, tendoient à le tenir dans la servitude, & peut-être à lui ravir la Couronne. Ainsi, il suffisoit que le Duc proposât quelque chose dans le Conseil, pour qu'on prît précisément le contrepied. Dans l'Extrait du Tome suivant, on verra la persécution, contre ce Prince, poussée jusqu'au dernier degré. Mais il faut s'arrêter ici, puisque ce X. Tome ne va pas plus loin.

Ce

Ce qui vient d'être dit, tant sur les affaires de France, que sur celles d'Angleterre, contient en gros, la matière des Actes de ce X. Tome. On y trouve aussi diverses autres matières, sur lesquelles il y a des Actes, qui peuvent être de quelque utilité. Mais je les laisserai en arrière, afin d'avoir plus de place, pour rapporter la substance de ceux qui me paroissent les plus remarquables, & les plus propres à éclaircir l'Histoire de ce tems-là. Pour cet effet, je suivrai l'ordre des années.

Année 1422.

ORDRE pour appaiser quelques mouvemens dans le País de Galles, & dans les Provinces voisines. 3. d'Octobre. *Pag. 354.*

Il y a beaucoup d'apparence, que les partisans de la Maison de la Marche, voulant profiter de la circonstance de la mort de Henri V, & de l'enfance de Henri VI, excitoient ces tumultes. Cela paroît d'autant plus probable, que le Conseil nomma des Commissaires pour tenir la main à l'exécution de cet Ordre, qui étoit adressé
aux

aux Shérifs. Cela fait voir qu'il étoit de conséquence. D'ailleurs, il ne parut que trop, sur la fin de ce Règne, que le peuple n'avoit pas oublié les droits de la Maison de la Marche.

Le Grand Seau donné à l'Evêque de Durham. 15. de Novembre Pag. 259.

Ceci peut servir à corriger une petite méprise des Historiens, qui ont dit que le grand Seau fut d'abord confié à l'Evêque de Winchester.

Lettres Patentes qui établissent le Duc de Betford Protecteur du Royaume, Défenseur de l'Eglise Anglicane, & Principal Conseiller du Roi, pendant qu'il sera actuellement présent dans le Royaume.

Les mêmes Lettres établissent le Duc de Gloucester Protecteur du Royaume &c. en l'absence du Duc de Betford.

Je ne croi pas qu'aucun Historien ait fait mention de cette disposition du Parlement, en faveur du Duc de Betford. Ils disent tous que le Duc de Gloucester fut fait Protecteur, sans y ajouter aucune restriction.

Ce qui vient d'être dit, tant sur les affaires de France, que sur celles d'Angleterre, contient en gros, la manière des Actes de ce X. Tome. On y trouve aussi diverses autres matières, sur lesquelles il y a des Actes, qui peuvent être de quelque utilité. Mais je les laisserai en arrière, afin d'avoir plus de place, pour rapporter la substance de ceux qui me paroissent les plus remarquables, & les plus propres à éclaircir l'Histoire de ce tems-là. Pour cet effet, je suivrai l'ordre des années.

Année 1422.

ORDRE pour appaiser quelques mouvemens dans le Pays de Galles, & dans les Provinces d'Orléans.

Pag.

un coup

de l'

pro

de

aux Shérifs. Cela fait voir qu'il étoit de conséquence. D'ailleurs, il ne parut que trop, sur la fin de ce Règne, que le peuple n'avoit pas oublié les droits de la Maison de la Marche.

Le Grand Seau donné à l'Evêque de Durham. 15. de Novembre Pag.

59.

Ceci peut servir à corriger une petite méprise des Historiens, qui ont dit que le grand Seau fut d'abord confié à l'Evêque de Winchester.

*Lettres Patentes qui établissent le Duc de Bedford Protecteur du Royaume, Défenseur de l'Eglise Anglica-
e, & Principal Conseiller du Roi, pendant qu'il sera actuellement présent dans le Royaume.*

Les mêmes Lettres établissent le Duc de Winchester Protecteur du Royaume en l'absence du Duc

s qu'aucun Historien de cette disposition du Duc de Bedford, le Duc de Bedford, sans y

Année 1423.

LETTRES Patentes, qui assignent au Protecteur 8000 marcs sterling tous les ans, pour ses appointemens. 27 de Fevrier. *Pag.* 268.

Commission pour demander au Pape, ou à celui, qui présidera au prochain Concile Général, la place de Roi de France dans le Concile, pour le Roi Henri, ou pour ses Ambassadeurs. 4 de Mars. *Pag.* 269.

Traité d'Alliance, & de Fraternité, entre les *Ducs de Bedford*, & de *Brétagne*, où il est aussi parlé des mariages des *Ducs de Bedford* & du *Comte de Richemont*. Signé à Amiens le 17 d'Avril. *Pag.* 280.

Année 1425.

DON à la Reine Catherine, mère du Roi, de la jouissance de l'hôtel de la Marche, tombé entre les mains du Roi, pendant la Minorité du *Duc d'York* 26. Fevrier *Pag.* 342.

Ceci sert à faire voir que le jeune *Duc d'York* portoit ce titre avant le *Parlement de Leicester*, qui ne s'assembla que plus d'un an après la da-

Ancienne & Moderne. 279
*te de cet Acte, où ce Prince est qua-
lifié Duc d'Yorck.*

Année 1426.

ORDRE pour publier la Déclara-
tion de guerre, contre le *Duc de
Bretagne*. 15 de Janvier. *Pag.* 349.

*C'étoit parce que ce Prince avoit,
dès l'année précédente, abandonné le
parti de l'Angleterre.*

Liste de ceux que le *Duc de Betford*
fit Chevaliers au Parlement de *Lei-
cester*, à la tête desquels est le *Duc
d'Yorck*. 4 de Mai. *Pag.* 356.

*Je conjecture que c'est ce qui peut a-
voir donné lieu de dire, que ce Prin-
ce reçut le titre de Duc d'Yorck dans
ce Parlement de Leicester qui étoit alors
assemblé.*

Affignation au *Duc de Betford*,
des apointemens de la charge de Pro-
tecteur, pendant son séjour en An-
gleterre 27 de Mai. *Pag.* 359.

Année 1427.

DON au *Duc de Gloucester*, de
5000 Marcs, à la recommandation
de la Chambre des Communes, pour
secourir la Duchesse sa Femme. 9.
de Juillet. *Pag.* 374. *Ja-*

Jaqueline étoit alors en Hollande, où le Duc de Bourgogne lui faisoit la guerre.

Serment prêté au Roi, par le *Duc de Bretagne*. Pag. 378.

Le Duc de Betford l'avoit obligé à renoncer à l'Alliance du Roi Charles.

Année 1428.

PROCLAMATION touchant l'hommage, que le *Duc de Bretagne* s'étoit engagé à rendre au Roi. 28 de Janvier. Pag. 386.

Permission de transporter hors du Royaume, certaines choses, pour l'usage de *Jaqueline Duchesse de Gloucester & de Hollande*, Tante du Roi. 18 de Mai. Pag. 398.

Ceci fait voir que le Duc de Gloucester n'avoit pas encore quitté Jaqueline; quoi que les Historiens Flamans mettent la fin de cette affaire, dans l'année 1427.

Fragment d'une Lettre du *Duc de Betford*, au Roi son Neveu, touchant le Siège d'Orléans, & la *Pucelle*. Pag. 408.

„ Toutes choses prospéroient ici
„ pour vous, jusqu'au tems du Sié-

„ ge

„ ge d'Orléans , entrepris , Dieu
„ fait par quels Confeils. Depuis
„ la mort de mon Cousin le Comte
„ de *Salisbury*, que Dieu absolve , vos
„ troupes , qui étoient rassemblées à
„ ce Siège en grand nombre , ont re-
„ çu un terrible échec , comme il
„ semble , par la main de Dieu. Ce-
„ la est arrivé en partie , par la gran-
„ de confiance que vos ennemis ont
„ euë , en une fille née du limon de
„ l'Enfer , & Disciple de Satan ,
„ qu'ils appellent *la Pucelle* , & qui
„ s'est servie d'enchantemens & de
„ sortilèges. Cette défaite a non
„ seulement diminué le nombre de
„ vos troupes , mais elle a encore
„ ôté le courage à celles qui restent,
„ d'une manière étonnante. Elle
„ a , de plus , encouragé vos enne-
„ mis à s'assembler en grand nom-
„ bre. . . . *Le reste manque.*

*Cette Lettre , qui est sans date , a été ,
par mégarde , insérée parmi les Ac-
tes de l'année 1428 , quoi qu'il soit
manifeste qu'elle ne peut avoir été
écrite , qu'après la levée du Siège
d'Orléans , arrivée au mois de Mai.
1429.*

Année 1429.

RESOLUTION du Conseil, par laquelle il fut ordonné au Cardinal de *Winchester* de s'abstenir, pour cette fois, de faire les fonctions d'Evêque de *Winchester* à *Windfor*, le jour de la fête de *St. George*. Instance du Cardinal, sur ce sujet, & confirmation de la Résolution du Conseil. 17 d'Avril. *Pag.* 414.

Requête présentée par le Cardinal, au Conseil, touchant la Croisade. *Pag.* 419.

Conditions sous lesquelles le Conseil accorde la demande du Cardinal. 18. Juin, *Pag.* 420.

Voici les principales.

Que l'argent que les Sujets du Roi voudront donner, pour le service de la Croisade, sera levé, par des Commissaires, qui seront nommez par le Roi.

Que l'or & l'argent ne seront point transportez hors du Royaume, mais qu'on les employera en Marchandises.

Que le Cardinal ne pourra lever en tout, que 250 Lances, & 2500 Archers, & en y comprenant tous ceux

ceux qui voudront servir, sans gages.

Que le Pape n'imposera aucune taxe pour ce sujet, ni sur les Laïques, ni sur le Clergé; mais qu'il se contentera de ce que chacun voudra donner volontairement.

Qu'avant le départ des troupes, on fera voir au Conseil des sûretés suffisantes, pour leur retour.

Qu'il sera dit expressément, dans la publication de la Croisade, qu'elle se publie, avec le consentement du Roi.

Que celui, qui commandera ces troupes, aussi bien que tous les Officiers, auront leurs Commissions du Roi.

Qu'en cas que la Croisade n'ait pas lieu, l'argent, qui auroit été reçu des Sujets, ne sera employé qu'avec l'approbation expresse du Roi.

Tous ces Articles sont autant de précautions contre les prétentions du Pape, & pour prévenir les abus des précédentes Croisades.

Conventions entre le Roi & le Cardinal, par lesquelles celui-ci s'engageoit à servir six mois en France, sous les ordres du Duc de Bedford,

avec les troupes Croisées. 1 de Juillet, Pag. 421.

Ceci fait voir que le Cardinal ne passa en Allemagne, pour le plutôt, qu'en 1430, contre ce que dit Sponde, après Mechovius, que ce fut en 1428. Cette erreur est, sans doute, venue de la date de la Bulle de Martin V qui établissoit le Cardinal de Winchester, pour son Légat. Car elle étoit datée le 18. de Mars 1428. Mais le Cardinal ne la reçut qu'au mois de Juin, 1429.

Instructions données à Parker Roi d'armes, envoyé de Paris en Angleterre, par le Duc de Bedford, 16. Juillet, Pag. 432.

Voici le Sommaire de ces Instructions.

Il priera le Conseil de hâter le départ des troupes, qui doivent aller en France, sous la conduite du Cardinal, & de celles que le Chevalier Radcliff doit amener, & d'en faire savoir le tems précis au Régent.

Il représentera, que le Dauphin s'est mis à la tête d'une puissante armée, & que plusieurs bonnes villes, comme Troye & Châlons, se sont déjà rangées sous son obéissance. Que ce jour-là même, 16 de Juillet, il doit entrer dans Rheims, pour

s'y

s'y faire sacrer. Qu'ensuite, il doit se présenter devant Paris, où il espère d'être reçu : mais qu'il y trouvera plus de difficulté, qu'il ne pense.

Que toute cette semaine, le *Régent* & le *Duc de Bourgogne* ont été occupez à donner les ordres nécessaires, pour la conservation des places, & particulièrement, de Paris.

Que le *Duc de Bourgogne* s'est honorablement acquité de son devoir, & s'est montré en toutes occasions vrai Parent, Ami, & Vassal du Roi, & que sans lui, la Ville de Paris seroit perduë. Qu'il est parti, ce jour-là même, pour l'Artois, afin de faire avancer ses troupes.

Que dans deux jours, le *Régent* partira, pour aller assembler les garnisons de Normandie & de Picardie, afin de les joindre aux troupes qu'il attend d'Angleterre.

Que le Conseil de France supplie instamment le Roi, de venir se faire sacrer à Paris. Car s'il avoit plû à Dieu de lui mettre au cœur, d'acquiescer à la prière qui lui en a été faite, par deux diverses fois; on auroit, apparemment, prévenu par-là

les inconveniens , qui sont arrivés.

Mémoire qui marque, que le Roi ayant été couronné en Angleterre, le 6. de Novembre ; peu de jours après, la charge de Protecteur avoit été supprimée, par un Acte de Parlement ; à quoi le *Duc de Gloucester* avoit acquiescé, sauf les droits du *Duc de Bedford* son Frère. *Pag.* 436.

Année 1430.

CONVENTIONS touchant l'élargissement du Duc de Bourbon. 25 de Janvier. *Pag.* 438.

C'est ici la troisième fois que le Duc de Bourbon avoit fait des conventions avec le Roi, pour se tirer de la captivité où il étoit, depuis la bataille d'Azincour. Mais, comme il ne lui avoit pas été possible d'exécuter les deux premières, il ne se trouva pas plus en état d'accomplir celles-ci. Dans toutes les trois, il s'engageoit à reconnoître Henri, pour Roi de France, & à lui rendre hommage. Il mourut en Angleterre, en 1433, ou en 1434.

Année 1431.

MÉMOIRE qui contient la Requête du Procureur Général du Roi, pour demander que le Cardinal de *Winchester* fût privé de son Evêché. 6 Novembre *Pag.* 497.

On voit dans ce Mémoire, que le Cardinal avoit obtenu de la Cour de Rome, une exemption de la juridiction de l'Archevêque de Cantorberi; pour lui-même, pour la Ville, & pour tout le Diocèse de Winchester. C'est ce que le Duc de Glocester faisoit valoir, contre lui; pour convaincre le Conseil de l'inconvenient, qu'il y avoit à permettre que les Cardinaux possédassent des Evêchez en Angleterre.

Année 1432.

PARDON au Cardinal de *Winchester*, à la requisition des Communes, de toutes les fautes commises contre le Statut des *Provisours*, & autres Actes de *Premunire*. 28 de Mai. *Pag.* 516.

Année 1433.

C O N D I T I O N S offerres par le Duc d'Orléans, pour obtenir sa liberté, acceptées par le Roi & par son Conseil. Pag. 566.

Voici la substance de ces offres, qui font voir manifestement que le Duc d'Orléans n'avoit pour but, que de tromper les Anglois.

S'il plaît au Roi qu'on travaille efficacement à la paix, entre lui & le Dauphin; nous nous engageons à faire aller à Calais, ou en tel autre lieu qu'il lui plaira, la Reine de Sicile, Charles d'Anjou son Fils, le Duc de Bretagne, avec Arthur & Richard ses Frères, les Comtes d'Armagnac, de Foix, & de Perdriac, le Duc d'Alençon, l'Archevêque de Rheims, ou l'Archevêque d'Embrun, & le Comte de Clermont; pour y tenir un congrès, avec les Plénipotentiaires du Roi. Dans lequel Congrès nous espérons, qu'avec l'aide de Dieu, & les soins que nous y employerons, la paix se fera infailliblement; vû l'ardeur que la dite Reine, & les Grands susnommez témoignent à la
faire

faire réussir, ainsi qu'ils nous l'ont fait signifier ; moyenant qu'on ad-
juge au *Dauphin* une notable & ho-
norable portion des Terres du
Royaume de France.

*Il y a plusieurs choses à remarquer sur ce premier Article. 1. que les per-
sonnes qui y sont mentionnées, étoient celles qui entroient le plus avant dans la confiance du Roi Charles. Par là, le Duc d'Orléans vouloit insinuer, que la proposition venoit de Charles lui-même. 2. Il ne donnoit au Roi Charles, que le titre de Dauphin, ce qu'il n'avoit jamais fait auparavant, & qu'il ne fit jamais depuis. 3. Il faisoit entendre que Charles se contenteroit d'une médiocre partie du Royaume de France, ce qui étoit alors très-éloigné de la pensée de ce Prince, comme il parut bien au Congrès d'Arras. 4. Les termes de notable & honorable portion, lui laissoient une porte de derrière, pour se sauver à la faveur de cette ambiguïté.*

„ Quoi que la paix vienne à se
„ conclurre, par notre moïen, nous
„ offrons pourtant, de demeurer un
„ an entier en Angleterre, après son
„ exécution. Ensuite, cet an ex-
„ piré, le Roi sera tenu de nous met-

„ tre en liberté , après que nous lui
 „ aurons rendu hommage & prêté
 „ serment.

*Il faisoit entendre par là , qu'il n'y
 avoit point à douter , que la paix se fai-
 sant , le Roi Henri ne demeurât seul
 Roi de France.*

„ En cas que la paix se fasse , nous
 „ promettons de ne reconnoître ja-
 „ mais d'autre Roi de France , que
 „ le Roi *Henri* & ses Héritiers &
 „ leurs Successeurs.

„ Que si la paix ne se fait pas , nous
 „ offrons & promettons d'exécuter
 „ ponctuellement les conditions sui-
 „ vantes.

„ 1. Nous rendrons hommage au
 „ Roi *Henri* , nôtre Souverain Sei-
 „ gneur , sous le titre de Roi de Fran-
 „ ce , & lui prêterons serment de
 „ fidélité.

„ 2. Nous ferons en sorte que
 „ tous nos Sujets & vassaux le recon-
 „ noîtront en la même qualité , &
 „ se soumettront à sa Domination.
 „ Que si quelques-uns le refusent ,
 „ ils seront punis comme Rebel-
 „ les.

„ Nous ferons en sorte , que le
 „ Duc d'*Alençon* , le Comte d'*Ar-
 magnac* , le Comte de *Perdriac* son
 „ Fré-

„ Frère, le Comte d'*Angoulême* no-
„ tre Frère, & généralement tous
„ nos amis, le reconnoîtront pour
„ Roi de France.

„ 4. Si le Roi le trouve à pro-
„ pos, nous nous engageons à la
„ même chose, à l'égard des Ducs
„ de *Savoie* & de *Milan*.

„ 5. Nous mettrons entre les
„ mains du Roi *Henri*, *Orléans*,
„ *Blois*, *Châteaudun*, *La Ferté-Mi-*
„ *lon*, & généralement toutes les
„ Villes & Châteaux de nôtre Do-
„ maine.

„ 6. Item, entre les places qui ne
„ nous appartiennent pas, nous lui
„ ferons livrer *la Rochelle*, *le Mont*
„ *St. Michel*, *Limoges*, *Bourges*,
„ *Xaintes*, *Chinon*, *Poitiers*, *Tour-*
„ *nay*, *Tonneins*, *Beziers*, *Loches*.
„ Que si quelque obstacle nous em-
„ pêche de lui livrer quelques-unes
„ de ces Villes, nous lui en livre-
„ rons d'autres en leur place, à sa
„ satisfaction; excepté *la Rochelle*
„ & *le Mont St. Michel*, qui ne
„ pourront être changées pour d'au-
„ tres.

*Il est clair qu'il n'étoit pas au pouvoir
du Duc d'Orléans d'exécuter ces con-
ditions; particulièrement, si la guerre*

se continuoit, puisque Charles avoit des garnisons dans toutes ces places.

„ 7. Si le Roi nôtre Souverain Seigneur veut, de sa libéralité & munificence Royale, nous donner quelques Terres en Angleterre; nous lui en ferons hommage, comme Sujet de la Couronne d'Angleterre.

„ 8. Nous travaillerons, de tout nôtre pouvoir, à le mettre en possession de toute la Monarchie de France, & de ses dépendances; & le servirons à nos dépens, & aux dépens de nos vassaux.

„ 9. Nous demeurerons prisonnier en Angleterre, jusqu'à ce que toutes ces conditions soient pleinement exécutées, & n'en sortirons point, que par une permission expresse du Roi, scellée du grand seau.

Il est fort difficile de comprendre, comment le Duc d'Orléans, demeurant prisonnier en Angleterre, auroit pu exécuter toutes les conditions qu'il offroit.

„ En considération des conditions sus-mentionnées, le Roi promet de nous recevoir, nous & nos vassaux à son obéissance, & de nous

„ pren-

„ prendre sous sa protection ; ceux-
„ là seulement exceptez, qui sont
„ coupables du meurtre du feu *Duc*
„ *de Bourgogne*. De plus, il promet
„ de rendre à nos Vassaux & Sujets,
„ leurs Terres & possessions, ou du
„ moins un équivalent, après avoir
„ reçu d'eux le ferment de fidélité.
„ Mais il ne sera point tenu de res-
„ tituer, soit en nature, soit en é-
„ quivalent, celles dont le Roi son
„ Père, ou lui-même ont déjà dispo-
„ sé, lesquelles sont expressément ex-
„ ceptées.

Il est à remarquer sur cet article, que pour toutes les conditions précédentes, qui sont très-avantageuses au Roi d'Angleterre, le Duc d'Orléans ne demande autre chose, sinon que le Roi le reçoive avec ses vassaux, à son obéissance. Pour la restitution, dont il est parlé dans le même Article, ce n'est qu'une pure chimère ; puisque Henri n'avoit plus rien dans les Provinces, où les Domaines du Duc d'Orléans étoient situés. Rien ne marque mieux un dessein formé de tromper le Roi.

„ Moyenant les conditions sus-
„ dites, le Roi nous fera relâcher
„ sans rançon, & nous recevra à foi
„ & hommage.

C'est ici proprement la seule condition que le Duc d'Orléans demande pour lui-même, mais qui est bien compensée, par toutes celles qu'il offre au Roi. Qu'on compare la valeur de toutes les places, qu'il promet de livrer au Roi, avec la rançon de trois millions d'écus, que le Roi Jean s'obligea de payer à Edoüard III; & l'on trouvera que celle du Duc d'Orléans, n'est pas moindre. C'est une marque évidente qu'il y avoit de la supercherie, dans ses promesses.

Tous ces Articles, que j'ai extrêmement abrégés, sont déduits fort au long, dans l'Écrit du Duc d'Orléans, qui est en Latin, en forme de Lettres Patentes. Tout y est exprimé en termes très-soumis, ou pour mieux dire rampans. Il ne nomme jamais Henri, qu'il n'y ajoûte, Roi de France, mon Seigneur, mon Roi, ou, mon Souverain. Quand il parle du Roi Charles, il dit, le Dauphin, qui se fait appeller Roi de France. Tout cela servoit à son but.

Année 1435.

PLEIN-POUVOIR des Plénipotentiaires d'Angleterre, au Congrès

grès d'Arras. 20 de Juin. *Pag.*
611.

Le Duc de Bourgogne est à la tête de ces Plénipotentiaires, & l'un des dix, sans lesquels il ne se devoit rien conclurre. Le Conseil d'Angleterre étoit bien éloigné de la pensée, que ce Prince fût d'intelligence avec le Roi Charles.

*Lettre d'Eugene IV. à Henri, par laquelle il assure qu'aucun Prince François ne lui a demandé d'être délié de ses sermens &c. A Florence le 14. des Cal. d'Août. *Pag.* 620.*

*Exemplification, c'est-à-dire, Copie authentique attestée par le Roi, de la Lettre du Pape Eugene. 12 de Novembre. *Pag.* 628.*

Le but de la publication de cette Lettre étoit, ou de faire honte au Pape, ou de persuader au Public, que le Duc de Bourgogne n'étoit pas délié de ses sermens, & qu'ainsi la paix particulière, qu'il avoit signée à Arras, en étoit une violation manifeste.

Année 1436.

*DON au Seigneur de Beaumont,
du Comté de Boulogne, dont le Duc
de*

de Bourgogne étoit en possession. 30 de Juillet. *Pag.* 652.

DON au Duc de Gloucester, du Comté de Flandres. *Ibid.*

Ces Patentes furent expédiées, pendant que le Duc de Bourgogne assiégeoit Calais.

Année 1437.

AMNISTIE générale, pour le Cardinal de Winchester. 26 de Juin. *Pag.* 670.

C'étoit pour arrêter les poursuites du Duc de Gloucester.

Année 1439.

INSTRUCTIONS pour les Ambassadeurs d'Angleterre, qui devoient s'assembler avec ceux de France, entre Calais & Graveline, pour y traiter de la paix. 21 de Mai. *Pag.* 724.

Voici un petit Abrégé de ces Instructions, qui sont fort longues, & fort circonstanciées dans l'Original.

Les Ambassadeurs demanderont tout le Royaume de France & appuyeront cette demande, de toutes les raisons convenables; sans pourtant mettre en compromis le titre primordial du Roi.

Si les François s'émeuvent à cette demande, nos Ambassadeurs, après une Protestation préalable, offriront au *Dauphin* des Terres au delà de la Loire, particulièrement, le *Languedoc*, jusqu'à la valeur de 200000 L. de revenu annuel.

Si les Adversaires n'en sont pas contents, le Cardinal de *Winchester*, comme personne Ecclésiastique, leur représentera les horreurs d'une si longue guerre; qui a consumé plus d'hommes, qu'il ne s'en trouve aujourd'hui dans les deux Royaumes. Il ajoutera, entre autres considérations, que Dieu n'a pas fait les peuples pour les Rois, mais les Rois pour les peuples, &c. Qu'avant & après *Charlemagne*, il y a eu en France deux, trois, & quelques fois quatre Rois ensemble. De là, il prendra occasion de faire l'offre suivante: Que le Roi cederà au *Dauphin*, tout le pais situé au delà de la Loire, excepté la Guyenne & le Poitou, & tout ce que les Rois d'Angleterre ont possédé au delà de ce fleuve, avant que la Couronne de France leur fût dévolue.

Les Ambassadeurs pourront étendre cette offre jusqu'à ce point, que le
Roi

Roi ne se réservera rien au delà de la Loire, que ce dont il est actuellement en possession; ou dont il fera en possession, au jour que le Traité sera signé.

Si cette offre ne satisfait pas, on pourra passer plus avant, jusqu'à offrir, que le Roi se contentera de ce que ses Ancêtres ont possédé en France, par un droit héréditaire; non comme Rois de France, mais sous le même titre que leurs Dévanciers, avant qu'aucun d'eux fût parvenu à la Couronne de France; moyennant qu'on y ajoûte, *Calais, Guisnes*, & les Marches adjacentes, le tout conformément au Traité de *Brétigni*, & sans aucune dépendance de qui que ce soit, que de Dieu seul.

Que s'il plait à Dieu, que le Traité soit poussé jusqu'à ce point, qu'il n'y ait plus de difficulté, que sur le titre de Roi de France; en ce cas les Ambassadeurs s'en rapporteront au Cardinal de *Winchester*, à qui le Roi a fait connoître ses intentions.

Le reste de ces Instructions, que je passe pour éviter la longueur, regarde le Mariage qui pourroit être proposé entre le Roi *Henri* & une
 fille

filie du Roi *Charles*, une trêve à conclurre, au défaut de la paix, l'échange de quelques places, & la liberté du *Duc d'Orléans*.

Pouvoir au Cardinal de *Winchester* de traiter & de conclurre, avec les Ambassadeurs du Roi *Charles*, touchant le titre de Roi de France. 25 de Mai, *Pag.* 732.

Il est visible que le Cardinal avoit pouvoir de consentir que le Roi se départît du titre de Roi de France, car autrement le mystère auroit été inutile.

Année 1440.

PROTESTATION du *Duc de Gloucester*, contre la délibération prise dans le Conseil de relâcher le *Duc d'Orléans*. *Pag.* 762.

Cette Protestation contient diverses raisons, dont je ne rapporterai que quelques-unes.

La première étoit prise de l'incapacité du Roi *Charles*, & de celle du *Dauphin* son Fils, connus de tout le monde. Dans cette supposition, le *Duc de Gloucester* disoit, qu'il étoit à craindre que les Etats Généraux de France ne donnassent au *Duc d'Or-*

d'Orléans l'administration du Royaume. Sur cela, il représentoit, que vû les vastes connoissances de ce Prince, & l'étenduë de ses lumières, rien ne pouvoit être plus défavantageux à l'Angleterre; d'autant plus, que par un séjour de vingt-cinq ans, il s'y étoit parfaitement instruit du fort & du foible de l'Etat.

Le Duc de Gloucester pouvoit avoir raison, en faisant valoir l'incapacité du Roi Charles, qui certainement, n'avoit qu'un génie fort médiocre. Mais il se trompoit, sans doute, à l'égard du Dauphin, qui fit bien voir, qu'il n'étoit rien moins qu'incapable de gouverner l'Etat, lors qu'il régna, sous le nom de Louis XI.

Il tiroit une autre raison de la dissension, qu'il y avoit entre le Roi Charles & le Dauphin son Fils, & de ce qu'il y avoit lieu de craindre, que le Duc d'Orléans ne fût un instrument propre à les reconcilier.

Il faisoit voir, en un autre endroit, combien il étoit inutile de faire prêter serment au Duc d'Orléans; puisqu'étant de notoriété publique, qu'il reconnoissoit le Roi Charles pour son Souverain, le serment qu'il feroit

feroit contre lui, pendant qu'il étoit actuellement prisonnier, seroit toujours regardé comme invalide.

Il alléguoit encore la réconciliation que la *Duchesse de Bourgogne* avoit procurée, dans le dernier Congrès, entre le Duc son Epoux & le *Duc d'Orléans*; comme une juste cause de craindre, que ces deux Princes ne s'unissent ensemble contre l'Angleterre, au lieu de renouveler les Anciens troubles de France, comme le Conseil sembloit l'espérer.

Enfin, il insistoit fortement sur les derniers ordres que le feu Roi son Frère avoit donnez, en mourant, au sujet du *Duc d'Orléans*.

Conventions sur l'élargissement du *Duc d'Orléans*. 2 de Juillet. *Pag.* 776.

Dans ces dernières Conventions on n'exigea point du *Duc d'Orléans*, qu'il reconnût *Henri*, pour Roi de France, ni rien d'approchant. Il ne le nommoit plus dans cet Écrit, *Roi de France*, *son Seigneur*, ou *son Souverain*, mais simplement, *Roi d'Angleterre*. On ne lui demanda, ni places, ni otages, & on ne l'obligea point à prêter serment, qu'il ne seroit jamais contre le Roi. Il s'engagea

gagea seulement , à payer pour sa rançon , quatre-vints mille écus , avant que de sortir d'Angleterre , & cent vint-mille , six mois après , en tout , deux-cents-mille écus. Mais à l'égard du second paiement , on se contenta de recevoir de lui , des cautions , qu'on ne pouvoit pas contraindre de payer. C'étoient des Princes & des Grands de France , de l'obéissance du Roi *Charles* , entre lesquels , le *Dauphin* cautionna pour 30000 écus. D'un autre côté , on se contenta d'avoir des Lettres Patentes du Roi *Charles* , par lesquelles il approuvoit ces Conventions. Tout cela donne lieu de soupçonner , que le Duc d'*Orléans* ne paya pas toute sa rançon , & qu'on ne la fit monter à 200000 écus , que pour jeter de la poudre aux yeux du Public , & combattre par-là les raisons alléguées , par le Duc de *Glocester* , dans sa Protestation. En effet , on trouve bien dans le Recueil des Actes Publics , *Pag.* * la quittance du Roi pour les 80000 écus du premier paiement , mais on n'y trouve rien qui marque , que le Duc ou ses Cautions ayent rien payé de la somme de 120000 écus , qui devoit être
comp-

comptée, six mois après sa délivrance. Si cette somme avoit été réellement payée, il y a beaucoup d'apparence qu'on en trouveroit la quittance dans ce Recueil, aussi bien que de la première; comme on y en trouve beaucoup d'autres, pour des sommes moins considérables. J'avouë pourtant, que ce n'est qu'une conjecture fondée sur une preuve négative, & sur la disposition, où le Conseil se trouvoit de rendre service au Duc d'*Orléans*, quoi que ce fût au préjudice du Roi & du Royaume. Le Cardinal de *Winchester* agit avec beaucoup d'ardeur, en cette occasion, pour servir le Duc d'*Orléans*, qui fut enfin mis en liberté, au commencement du mois de Novembre 1440, après une captivité de vingt-cinq ans. *Pag.* 829.

Les Historiens François ont fait l'honneur au *Duc de Bourgogne* de dire, qu'il prêta de l'argent à son ennemi, nouvellement reconcilié, pour lui aider à payer sa rançon. Mais je ne sai, si c'est avec fondement. Premièrement, il est certain que le *Duc de Bourgogne* n'étoit pas du nombre de ceux, qui servirent de caution au *Duc d'Orléans*, pour la
som-

somme de 120000 écus. En second lieu, on trouve, dans ce Recueil, une Pièce qui pourroit bien avoir donné lieu à ce que les Historiens ont avancé, mais qui pourtant ne marque rien de semblable. C'est que le *Dauphin* s'étant engagé à donner son obligation, pour la somme de 30000 écus, le *Duc de Bourgogne* consentit que la Duchesse, sa Femme, s'engageât par un Acte exprès à livrer au Roi d'Angleterre, cette obligation du *Dauphin*, ou à demeurer elle-même chargée du paiement de cette somme. *Pag. 787.* Mais comme le *Dauphin* ne fit point difficulté d'envoyer son obligation, le *Duc*, ni la *Duchesse de Bourgogne* ne demeurèrent point engagez.

Le Comte de *Warwick*, qui avoit succédé au *Duc d'York*, dans la Régence de France, étant mort cette année 1440, le *Duc d'York* y fut renvoyé en la même qualité. Ses Lettres Patentes du 28. de Juillet se trouvent, *Pag. 786.*

Trêve entre le Roi d'Angleterre & le *Duc de Bourgogne*, pour tous leurs pais respectifs. *Pag. 791.*

Pour finir cet Extrait, je n'ai plus qu'un mot à y ajouter touchant les af-

affaires d'Ecosse, qui font le sujet de plusieurs Articles de ce X. Tome du Recueil.

Jaques I. Roi d'Ecosse, étoit prisonnier en Angleterre depuis le Règne de *Henri IV.* Le Duc d'*Albanie* son Oncle, desirant de se conserver la Régence du Royaume, avoit fait un Traité secret avec *Henri V.*, par lequel le Roi s'engageoit à garder son prisonnier, & le Duc, à ne donner aucun secours à la France. *Henri V* & le Duc d'*Albanie* étant morts, les Ecoissois commencèrent à prendre des résolutions vigoureuses, pour assister le Roi *Charles VII.* Cela fut cause que le Conseil d'Angleterre se détermina enfin, à mettre le Roi prisonnier en liberté, sous certaines conditions. Cette négociation se commença & se termina, dans les trois, ou quatre derniers mois de l'année 1423. Il fut convenu, que le Roi *Jaques* seroit relâché, en payant 40000 marcs sterling, pour la dépense qu'il avoit faite en Angleterre, pendant sa prison. *Pag. 299.* De plus, il se conclut, entre l'Angleterre & l'Ecosse, une trêve, par laquelle chacun des deux Rois s'engageoit à ne donner

aucun secours aux ennemis de l'autre. C'étoit-là le grand but du Conseil d'Angleterre, dans cette négociation. Pour mieux attacher le Roi d'Ecosse aux intérêts de l'Angleterre, on trouva le moien de lui faire épouser *Jeanne Beaufort*, sœur du *Duc de Sommerset*, & nièce du *Duc d'Exceter* & de l'Evêque de *Winchester*.

Tous les Historiens Anglois assurent unanimement, qu'avant que de quitter l'Angleterre, *Jaques* fit hommage au jeune *Henri à Windsor*, pour tout le Royaume d'Ecosse, & qu'il lui prêta serment de fidélité. Ils rapportent même les expressions de l'hommage & du serment. Mais il est bon de remarquer, sur ce sujet, que dans les termes, où l'affaire de l'hommage étoit, entre l'Angleterre & l'Ecosse, *Jaques* ne pouvoit rendre un pareil hommage, qu'en conséquence de quelque nouveau Traité. Depuis que *Robert Brus* étoit monté sur le trône d'Ecosse, tous ses Successeurs avoient refusé cet hommage aux Rois d'Angleterre, si on en excepte *Edoüard Baillol*, qu'*Edoüard III.* mit par force sur ce trône, & qui n'y demeura que peu
de

de tems. En dernier lieu, *Robert III.* père de *Jaques I.* l'avoit nettement refusé à *Henri IV*, & depuis ce tems-là, il n'y avoit eu rien de réglé sur ce sujet. Ainsi, *Jaques* ne pouvoit rendre cet hommage, qu'en vertu de quelque nouvelle Convention. Cependant, on ne trouve aucun Traité, Accord, ou Convention sur ce sujet, dans le Recueil des Actes Publics. On n'en voit pas la moindre trace, ni dans les Conventions pour la liberté du Roi *Jaques*, ni dans le Traité de trêve, ni dans plus de trente Pièces de ce volume, qui regardent les affaires d'Ecosse; & pas même un seul mot, qui puisse y faire allusion. Ne seroit-il pas bien étonnant, s'il y avoit un Traité de cette conséquence; qu'il ne se trouvât point dans ce Recueil, où l'on voit une infinité d'Actes très-peu importans? Cela peut donner lieu de présumer que ce que les Historiens Anglois ont avancé, au sujet du prétendu hommage, fait à *Windsor* par *Jaques I.* pourroit bien être un effet de la prévention de l'Historien *Holingshead*, qui en a parlé le premier, & qui a été suivi par tous les autres.

ARTICLE II.

ATLAS de la Navigation & du Commerce, qui se fait dans toutes les parties du Monde, expliquant par des Cartes, & par des Descriptions particulières de toutes les Côtes, & Ports de Mer de l'Univers, la Nature, les Productions & les Ouvrages, ou Manufacturés de chaque pais, en particulier, la Religion, le Gouvernement & les manières de vivre des peuples, les Marchandises, que l'on porte d'un pais à l'autre, & celles que l'on rapporte de chaque pais & qui se débitent dans toutes les parties du Monde, pour l'utilité, la magnificence, la curiosité, & la nourriture des hommes &c. On a marqué très-exactement les routes, les isles, les bancs de sable, les profondeurs des Ports, & généralement tout ce qui regarde la Navigation. Les Cartes & les descriptions se succèdent très-punctuellement les unes aux autres & accomplissent le tour du Monde, commençant toutes par les Côtes, où chaque Côte précédente
a fi-

Ancienne & Moderne. 309
a fini. Le tout dressé sur les Mé-
moires les plus récents, revû & cor-
rigé sur les nouvelles Observations.
 A Amsterdam chez *Louis Renard,*
 MDCCXV. in folio, en 28 Car-
 tes, suivies de Relations, qui ont
 en tout 96 pages. Il y a encore
 à la fin deux planches plus gran-
 des, dont l'une contient *une idée*
générale de la Fortification, tant dé-
fensive, qu'offensive, précédée des
Elements, ou principes de Géometrie
les plus nécessaires à cet art; & l'au-
tre, une méthode nouvelle, univer-
selle & facile de fortifier toutes sor-
tes de Places, tant regulieres, qu'ir-
regulieres, sur le côté extérieur, ou
intérieur.

CET Ouvrage avoit été commen-
 cé, par *Frederic de Wit*, Mar-
 chand de Cartes à Amsterdam; mais
 comme il ne l'acheva point, lors
 que son fonds se vendit, *François*
Haima, acheta les Cartes, qui étoient
 faites, & entreprit d'y ajoûter ce qui
 y manquoit. Ensuite, il la reven-
 du à *Louis Renard*, Libraire de cet-
 te ville, qui l'a enfin achevé, dans le
 moins de Cartes qu'il a été possible.
De Wit avoit un dessein plus étendu,

du, mais qui ne peut être exécuté qu'avec le tems. Cependant on a ici une suite continuée de Cartes Marines toutes nouvelles, des Côtes de tous les pais connus; dont on pourra se servir utilement, soit pour apprendre cette partie de la Géographie, soit pour la Navigation.

Le titre, que l'on vient de lire, explique si bien la matière de ce Recueil; qu'il n'est pas besoin qu'on s'y étende davantage. On marquera seulement l'ordre des Cartes, afin que le Lecteur puisse voir, ce qu'il y a ici & l'usage qu'il en peut faire. On voit 1. un Planisphere, où est toute la Terre connue, avec les routes de plusieurs fameux Navigateurs, qui ont fait ce qu'on appelle *le tour du Monde*, ou d'autres voyages de long cours; comme *Magellan*, *le Maire*, *Schouten*, *Tasman*, *Dampierre* &c: 2. les côtes de toute l'Europe, depuis les Terres connues, les plus proches du Pole Septentrional, jusqu'aux confins de la Turquie Européenne; 3. la description des Côtes & des Mers, qui environnent le Pole Arctique: 4. Les côtes de la Nouvelle Zemble, du Détroit de Weigats, & de la Moscovie, jusqu'à

qu'à Archangel ; ce qui est la première Carte particuliere, que l'on en ait faite, dressée sur des Mémoires, que Mr. *Witsen*, Bourgmestre en cette Ville, a tirez des observations faites pendant quinze ans, par les Pilotes du Czar de Moscovie : 5. la Finmarchie & la Laponie, depuis Archangel, jusqu'à Drontheim, Ville de Norwegue : 6. la Norwegue, depuis Drontheim, jusqu'à Wardberg, & à l'entrée de la Mer Baltique : 7. les côtes de la Mer Baltique, décrites sur les Mémoires de l'Amirauté de Suede : 8. le Danemarck & la suite de ses côtes, au sortir de la Mer Baltique, jusqu'aux entrées du Texel : 9. la Mer d'Allemagne, pour l'usage de ceux, qui naviguent derriere l'Irlande & l'Ecosse, comprenant toutes les Côtes des Isles de la Grande Bretagne, depuis Fero & Schetland, jusqu'aux Sorlingues, & les Côtes opposées de Norwegue, d'Allemagne & des Pais-Bas : 10. la Mer d'Allemagne & les Côtes des Provinces Unies & des Pais-Bas, depuis les entrées du Texel jusqu'au pas de Calais : 11. la Manche, avec les Côtes Méridionales d'Angleterre & les Septen-

trionales de France, depuis le pas de Calais, jusqu'à Quimpercorantin : 12. le Golfe de France, ou de Gascogne, les Côtes de Bretagne, de Poitou, de Guyenne, & de Biscaye: 13. l'Espagne & le Portugal, depuis la Biscaye, jusqu'au détroit de Gibraltar : 14. la partie occidentale de la Mer Méditerranée, contenant la description des Côtes d'Espagne, de France, d'Italie & d'Afrique, depuis le détroit de Gibraltar, jusqu'à l'extrémité du Royaume de Naples & du Royaume de Barca, avec les Isles qui sont entre deux : 15. la partie Orientale de la même Mer, contenant les Echelles du Levant, & les Côtes de la Turquie en Asie, en Europe & en Afrique, avec les Isles de l'Archipel : 16. le Pont Euxin, ou la Mer Noire & les Côtes de Romanie, de Valachie, d'Ukraine, de Tartarie, de Moscovie, de Mingrelie, & de Natolie, sur les Mémoires de Mr. *Witsen*, pris sur les lieux : 17. les Côtes de Mauritanie, depuis le détroit de Gibraltar, jusqu'en Guinée, avec les Isles Açores, les Canaries, les Isles du sel, ou du Cap Vert : 18. les Côtes de la Guinée, contenant la côte de Mal-

laguette, celle des Dents, la côte d'Or, celles de Benin, de Biafara & d'Angola, depuis le Cap Vert, jusqu'à la Baye de Catembela : 19. les Côtes de Cimbebas & des Caffres, depuis la Baye de Catembela, jusqu'au Cap de Bonne Esperance : 20. la partie Occidentale de la Mer des Indes Orientales, ou Côtes de la Cafrerie, de Sophala, & Mozambique, de la Mer Rouge, de l'Arabie Heureuse, du golfe d'Ormus, de Perse & des Indes, jusqu'au Cap de Comorin, avec les Iles Maldives & autres de cette Mer : 21. la partie Orientale des Indes, ou les Côtes de Coromandel, de Bisnagar, de Bengale, de Siam, de Malaca, de Cambodia, & de la Chine, jusqu'au Japon; avec toutes les Iles, qui sont situées entre le Continent de la Chine & des Indes, & celui de la Nouvelle Guinée, de Carpentarie, de la Nouvelle Hollande, & du reste des terres Australes, de ce côté-là : 22. la Mer du Sud, depuis les côtes des terres Australes, de la nouvelle Zelande, de Diements, de la nouvelle Hollande, &c. & les Iles depuis celles du Japon, jusqu'à celles de Californie, la nouvelle Grenade &

le Cap de Corientes : 23. la nouvelle Espagne, sur la Mer du Sud, le Guatimala, le Perou & le Chili, depuis le Cap de Corientes jusqu'à Toral, & à Val-parayzo : 24. la partie la plus Méridionale de l'Amérique, ou la suite des côtes de Chili, depuis Toral, jusqu'aux détroits de *Magellan*, de *le Maire* & de *Brouwers*, dans la Mer du Sud; avec les côtes des terres Magellaniques, sur la Mer du Nord, jusqu'à la Riviere de la Plata & à Buenos Ayres : 25. les côtes du Bresil, depuis la Riviere de la Plate, jusqu'à celle des Amazones : 26. les côtes Septentrionales du Bresil, celles des Amazones, de la Guyane, ou Caribane, & de Caraque, ou de la nouvelle Andaloufie, avec les Iles de Barlovento & Sottavento, la Mer du Nord depuis les Iles Açores, & le Canada jusqu'au Bresil; avec un supplément pour la nouvelle Angleterre, la nouvelle France & la Terre-Neuve : 27. les pais maritimes des Indes Occidentales, les Iles Caribes, ou grandes Antilles, les Lucaies, les Bermudes, &c. les Côtes les plus Occidentales de la Terre-ferme; & de la nouvelle Espagne, sur la Mer du Nord,

Nord, avec celles du Golfe de Mexique, de la Floride, ou Louïsianne, de la Caroline, de la Virginie, & du reste de la nouvelle Angleterre : 28. les parties les plus Septentrionales de l'Amérique, depuis Terre-neuve; & les Côtes de Labrador, de Hudson, de Davis, & de Groenlande, où l'on acheve le tour du Monde.

Outre la description des Côtes, qui a souvent été tirée de Mémoires, qui n'étoient pas communs, on a consulté les Voyages Modernes de quelques Mathematiciens; dont on a trouvé les degrez de Longitude & de Latitude, conformes à ceux que l'on avoit marquez, sur les mémoires d'autres Voyageurs. Outre cela, on verra dans la description des Pais, jointe aux Cartes, ce qu'il est le plus nécessaire d'en sçavoir, en peu de mots; touchant leur étendue, leur gouvernement, leur Commerce, & leur découvertes, lors qu'il s'agit de lieux, que l'on a découverts dans ces derniers siècles.

Le Libraire se propose de perfectionner & d'augmenter cet Ouvrage, selon qu'il pourra trouver des lumières & des secours pour cela. Il

a aussi dessein de faire un Atlas Terrestre de tous les pais, dont on ne voit ici que les Côtes, & de profiter des découvertes, que l'on a faites sur les lieux, depuis plusieurs années, que l'on travaille à corriger les fautes des Anciens Géographes. S'il vient à bout de ce dessein, on pourra avoir un assez bel Atlas complet, tant de terre, que de mer, contenu en assez peu de Cartes.

Le même Libraire ayant en quatre planches, qu'on peut coller en deux, une idée générale de la fortification, a fort bien fait de les joindre à la fin de ce Volume. Elles peuvent suffire à ceux qui se contentent d'une connoissance générale de ces matieres, & qui souhaitent de savoir au moins ce que les termes les plus usitez signifient. La première planche contient une idée générale de la Fortification, tant défensive, qu'offensive, précédée des Elemens, ou Principes de Géométrie, que la science des Fortifications suppose nécessairement; avec les figures & les calculs, que cette sortes de Sciences demande que l'on connoisse, & sans quoi on ne les peut entendre. Leur explication

tion est gravée à côté. Il en est de même de la seconde Planche, qui contient une méthode nouvelle, universelle & facile de fortifier toutes sortes de places, tant régulières qu'irrégulières, sur le côté extérieur, ou intérieur. On peut acheter ces figures à part & tenir ces deux planches pendues à la muraille; pour y jeter les yeux, & y voir les plans, les mesures & les profils de tous les Ouvrages, dont il est parlé & dont on voit ici les figures.

ARTICLE III.

JOURNAL des Observations Physiques, Mathématiques & Botaniques, faites par l'ordre du Roi, sur les Côtes Orientales de l'Amérique Méridionale, & dans les Indes Occidentales, depuis l'année 1707 jusqu'en 1712. Par le R. P. LOUIS FEUILLE'E, Religieux Minime, Mathématicien, Botanique de sa Majesté & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences. A Paris MDCCXIV. in 4. en deux Volumes dont le I. à 510 pages, a-

vec les Préfaces , & le II. en a 266. outre quantité de cartes, de figures, de plans, d'animaux, &c. inférées dans le corps de l'Ouvrage & cinquante planches de plantes de l'Amerique, qui sont à la fin du second Tome. Se trouve chez *D. Mortier*, & chez l'*Honoré & Châtelain* à Amsterdam.

L'AUTEUR s'étant appliqué à l'Astronomie, dès sa jeunesse, & ayant long-tems cultivé cette Science, entreprit, il y a plusieurs années, de mettre en pratique les connoissances qu'il avoit acquises, & conçut le dessein de travailler à la perfection de l'Astronomie, de la Géographie & de l'Hydrographie. Pour cela, il fit l'année MDCCI. un voyage au Levant, pour y déterminer la situation de plusieurs Villes & Ports considérables, qui jusqu'alors avoit été inconnuë. Le succès de ce voyage, * dont *Mr. Cassini* le Fils fit rapport dans l'Academie des Sciences, fut cause que le *P. Feuillée* fit dessein de
faire

* Voyez les *Mémoires de l'Academie, de l'an MDCCII. p. 9. de l'Ed. de Hollande.*

faire d'autres voyages, de la même manière, dans la Mer du Nord & dans celle du Sud; pour s'assurer de la situation des lieux, qui sont sur les Côtes de ces deux Mers. En MDCCVII. il obtint des Lettres Patentes du Roi, par lesquelles il fut déclaré son Mathématicien, & recommandé au Comte de Toulouze, Grand Amiral de France, pour lui faciliter les voyages, qu'il méditoit.

Pour en faire mieux comprendre le but & l'usage, voici ce qu'il se proposa de faire, à l'égard de l'Astronomie, de la Physique, & de l'Histoire Naturelle, de concert avec Mr. *Cassini*.

Par rapport à l'Astronomie il se proposa d'observer, 1. par le moyen des hauteurs méridiennes, la déclinaison de quelques Etoiles les plus remarquables; qui sont dans la partie Méridionale, cachée aux Européens: 2. les Eclipses du Soleil & de la Lune, qui devoient arriver pendant son voyage: 3. les immersions & les émerfions des fatellites de Jupiter, lesquelles, après une exacte comparaison de ses observations, avec celles qu'on faisoit dans l'Obfer-

vatoire de Paris, devoient servir à déterminer la différence en longitude de tous les lieux, où il observeroit, par rapport à cette Ville Capitale du Royaume de France : 4. la rencontre des Planetes, avec les Etoiles fixes, pour déterminer leurs mouvemens, tant en ascension droite, qu'en déclinaison; & les Eclipses des Planetes & des Etoiles fixes, par la Lune, qui, par la méthode inventée par Mr. *Cassini*, peuvent servir à trouver les longitudes : 5. les hauteurs méridiennes des Etoiles fixes, & du Soleil, pour la détermination des hauteurs du Pole, les taches, s'il en paroïssoit sur son disque, & le tems, que le Diametre de cet Astre demeureroit à passer par le Méridien, &c.

A l'égard de la Physique, le dessein du P. *Feuillée*, pris de concert avec Mr. *Cassini*, fut 1. d'observer exactement la variation de l'Aiman, tant sur Mer, que sur Terre, & son inclinaison, à l'égard de l'Horison : 2. le flux & reflux de la Mer, le tems que les eaux mettent à monter & à descendre dans les rivieres; si elles suivent la pression de la Lune, ou si d'autres Agents les arrêtent, & les obli-

obligent de suivre les mouvemens, qu'ils leur impriment, préféablement aux mouvemens de cette même pression : 3. la différence des poids des eaux de la Mer & des Sources de ces différens pais, dont la connoissance peut être fort utile aux Navigateurs, outre les avantages, que la Physique en peut retirer : 4. la hauteur du Mercure dans le Barometre, dont le nouvel usage, pour mesurer la hauteur des Montagnes, trouvé par Mr. *Maraldi* de l'Académie des Sciences, pourroit par son élévation & par son abaissement, donner quelque connoissance de la condensation, ou de la rarefaction de l'Air, dans les différentes distances de la ligne Équinoctiale : 5. de rectifier, à l'égard des distances de la Lune, les observations, qu'il avoit déjà faites de la longueur des pendules, sur d'autres observations; qu'il devoit souvent réitérer dans son Voyage, pour se convaincre de son exactitude : 6. les bassesses de l'Horizon de la Mer observées d'un lieu élevé, pour connoître en différents climats les refractions, qui se font sur cette partie de la Mer, qui semble s'unir avec le Ciel : 7. les vents qui re-

gnent

gnent, leurs forces & leurs variations, les tremblemens de terre, tous les Phénomènes qui paroïtroient nouveaux & dont la Physique peut tirer quelque avantage.

L'Histoire naturelle ne devoit pas être frustrée des lumières, qu'elle pouvoit tirer du même Voyage. L'Auteur s'engagea donc 1. à dessiner les plantes les plus curieuses & les arbres, dont les fruits ne seroient pas connus en Europe, d'en décrire l'Histoire, & de tâcher, par le moyen des Indiens, d'en découvrir l'usage & les propriétés : 2. à dessiner aussi tous les animaux qu'il trouveroit & de les représenter dans leurs couleurs naturelles . 3. à lever le plan des Ports, à dessiner les vûes des Villes principales & des Côtes les moins connues, pour avoir par leur représentation quelque connoissance des terres tout-à-fait utile aux Pilotes & à ceux qui voyagent sur Mer : 4. à tâcher de s'informer exactement des maladies ordinaires, parmi les différents peuples des Indes, leurs symptômes, & les remèdes, dont ils se servent pour les guérir.

L'Auteur a tenu exactement ses promesses, autant que les terres, les lieux,

lieux , & les conjonctures le lui permirent. Il n'alla pas sur un Vaisseau du Roi , qui eût ordre de faire tout ce que son Mathematicien lui ordonneroit , & de lui donner tout le tems nécessaire , pour prendre les Longitudes & les Latitudes , & de faire à loisir toutes ses experiences. Il s'embarqua sur un Vaisseau Marchand de Marseille , destiné pour la Mer du Sud , & qui ne s'arrêtoit , que lors qu'il ne pouvoit faire autrement.

L'Histoire Naturelle n'a que peu de part en ces Volumes , à cause de la grande dépense qu'il faudroit faire , pour graver un grand nombre de planches ; ce que l'Auteur renvoye au tems de la paix de toute l'Europe , qui étant , à peu près , faite à présent , il pourra régaler le Public de son Histoire Naturelle de l'Amérique. Il nous assure qu'il ne rapporte pour Histoire Naturelle , que ce qu'il a vû , & qu'il ne s'en est pas voulu fier à une infinité de contes qu'on lui a faits , pour n'abuser pas de la credulité de ses Lecteurs. Il a mieux aimé , avec raison , dire moins & dire la verité ; que de rapporter de longues Histoires , dont les faits
n'ont

n'ont jamais existé, que dans l'imagination de ceux qui les ont copiées. Tout ce qui pourra faire de la peine aux Lecteurs, à qui l'Astronomie & la Physique ne sont pas connues, c'est la quantité des observations semblables sur ces matières, qui ne leur paroîtront pas assez intéressantes. Mais ils doivent penser que, pour perfectionner ces Sciences, & parler avec exactitude de diverses choses, il faut une infinité d'expériences semblables. Si quelquefois on ne découvre rien de nouveau par là, comme il arrive souvent; on confirme au moins ce qui est assuré, en sorte qu'il n'y a plus de lieu d'en douter.

L'Auteur parle ensuite des instrumens nécessaires à un Astronome & à un Physicien, pour faire des observations, dans ses Voyages. Les principaux instrumens sont un Quart de Cercle juste, une Pendule exacte, & une bonne Lunette, depuis douze pieds jusqu'à vingt; parce que les plus grandes, quoi que meilleures, ne se peuvent pas porter commodément. Il enseigne l'usage du Quart de Cercle, dans la Géométrie pratique, & la manière de le vérifier.

L'Au-

L'Auteur joint encore à cela , dans la suite , des * *Bouffoles* , pour reconnoître les Variations de l'Aiman ; un *Barometre* , † ou tuyau de verre de 33 pouces de longueur , par lequel , par le moyen du vif argent qu'on y met , on reconnoît le poids de l'Air ; & un ‡ *Areomettre* , pour examiner l'équilibre des eaux , & pour en reconnoître les différentes pesanteurs. Par-là , on peut favoir quelquefois si l'on est proche de l'embouchure de quelque Riviere , car alors l'eau de la Mer est plus legere , par le mélange de l'eau douce , qui y tombe. Voyez la p. 223.

Il partit de Marseille le 14. de Decembre 1707. & fut obligé , par les Vents & par d'autres aventures , d'aller en Sardaigne & ensuite à Malte. Il fit des Observations , par tout , où il put , comme on le verra dans l'Original ; car on ne peut pas entrer ici dans aucun détail. On verra à la page 57. la maniere de rechercher l'Equation , qu'il faut ajoûter , ou soustraire au Midi trouvé par des hau-

* *Pag. 15. † Pag. 16. & 44.*

‡ *Pag. 15. & 16. Voyez encore pag. 20. 37. 115, &c.*

hauteurs correspondantes, pour avoir le vrai Midi. Il * trouva que la longitude de Malte est de 33 degrés 40 minutes, au lieu que les Cartes de *Sanfon* la mettent au 39 degré. Sa latitude, selon le P. Feuillée, est au 35 degré, 54 minutes, 23 secondes; ce qui est à peu près celle, que lui donne *Sanfon*. On voit plusieurs remarques semblables, sur divers endroits des Côtes d'Espagne, sur la Méditerranée; par lesquelles, on pourra confirmer, ou rectifier la situation, que les Cartes ordinaires leur donnent.

Quand l'Auteur eut passé les Iles Canaries, le 7. de Juin 1708. il eut le tems de chercher, par le calcul, combien le Vaisseau avoit avancé en Longitude & en Latitude, depuis qu'il étoit parti; ce qui lui donna occasion de démontrer cette pratique de la Navigation, comme il le fait par la solution de divers Problèmes, que l'on verra dans le Livre même.

Le 27. de Juillet, le Vaisseau se trouvant à la hauteur de la Rivière de la Plate, on vit au jour naissant la

terre

* *Pag. 65. & suiv.*

terre, à environ quatre lieuës vers l'Oüest; quoi que, selon la route qu'il avoit tenue la nuit, il en dût être à plus de vint lieuës. Le P. *Feuillée*, après avoir considéré la chose avec soin, crut que cette erreur pouvoit être venue de trois causes différentes, & que même elles y avoient pû concourir toutes trois. La première étoit qu'on n'avoit eu aucun égard, en corrigeant les routes, à la variation de l'Aiman, qui avoit changé & augmenté tout d'un coup de trois degrez. La seconde étoit les Courans, qu'on remarque dans ces mers, qui portent violemment au Nord-Oüest, & à l'endroit où le Vaisseau étoit alors; ce qui arrive toujours, lors que les vents sont à l'Est. La troisiême étoit que les Cartes, que l'on avoit dans le Vaisseau, plaçoient mal ces Côtes. Cela fait voir, comme le remarque nôtre Auteur, de quelle importance il seroit de corriger les Cartes, pour ceux qui entreprenent cette sorte de Voyages & qui y gagnent de si grandes sommes d'argent. S'ils envoyoit sur les Côtes des gens habiles, qui, par leurs observations, les plaçassent dans leurs veritables situations; on ne
ver-

verroit pas tant de naufrages , causer la plus grande partie , par l'ignorance & le peu de connoissance , que nous avons encore de la veritable position des Côtes. L'Auteur se plaint de n'avoir rencontré , que des Navires Marchands , qui ne lui ont pas donné le tems d'observer , dans les lieux , où il a passé , lors qu'ils n'y avoient rien à faire. Si en passant devant l'Île de l'Ascension , on eût eu la complaisance d'y mouiller & de lui donner le tems d'y faire quelques observations , qui n'auroient pas demandé plus de trois ou quatre jours , on auroit eu la longitude & la latitude de cette Île ; point qui auroit relevé les Pilotes de toutes leurs erreurs , qui vont ordinairement reconnoître cette Île , en allant dans la Riviere de la Plate & à la Mer du Sud. Cependant ces occasions perdues , il faut ensuite des siècles entiers pour les retrouver. Ce feroit à quelque Prince , ou Etat Souverain , à faire cette dépense , & non à quelques Marchands particulier , qui ne veulent pas donner aux autres lieu de profiter de leur dépense.

Nos Navigateurs arriverent le 14.
d'Août

d'Août à *Buenos Ayres*, dont l'Auteur détermina la Latitude à 34 degrez, 34 minutes & 38 secondes. Il y observa aussi la déclinaison de l'Aiman & l'inclinaison de l'Aiguille aimantée. Pour observer la première, il posa une pierre de niveau, sur laquelle il traça, par le moyen de l'ombre d'un fil de Pite, une ligne Méridienne, au moment que l'Horloge marquoit le vrai Midi; qu'il connoissoit parfaitement, par les correspondances qu'il avoit prises. Il trouva donc, après avoir posé ces deux Bouffoles, sur cette ligne Méridienne, la déclinaison de l'Aiguille aimantée vers le Nord-est, de 16 degrez, 45 minutes. L'Inclinaison de l'Aiguille aimantée est l'angle formé par le plan d'une Bouffole, posée bien de niveau & par l'Aiguille de la même Bouffole. L'Auteur observoit cet angle, lors qu'il avoit tracé, sur une pierre de niveau, une ligne Méridienne de la manière dont on l'a dit. Il tiroit sur cette Méridienne une ligne qui la coupoit, & faisoit avec elle des angles égaux à l'Angle de la déclinaison de l'Aiman, qui fut de 15 degrez 45 minutes. Il appelloit cette ligne le Méridien

Magnétique, qui étant tracé, il appliquoit dessus sa Boussole, qui le trouvoit de niveau; la pierre y ayant été mise, ayant l'observation. L'Aiguille aimantée, qui devoit être parallèle avec le plan de la Boussole, étoit inclinée vers le Sud, de 6 degrez 20 minutes.

L'Auteur donne ensuite une Description curieuse de la Ville de Buenos Ayres, & de ses environs. Ses rues sont tirées au cordeau, comme toutes celles des autres Villes du nouveau Monde, & elle est longue & étroite, le long de la Riviere. Elle est fortifiée fort légèrement, mais l'éloignement la met assez à couvert, contre les entreprises que les Européans pourroient faire. Les Maisons ne sont que d'un seul étage, ce que l'on observe aussi sur les Côtes de la Mer du Sud, à cause des tremblemens de terre, qui y sont fréquens. Elles sont couvertes de tuiles, que l'on fait dans le país, à la manière de l'Europe. Elles ont presque toutes un jardin, où l'on voit de toutes les herbes, que nous avons dans les nôtres, beaucoup de fleurs, que nous n'avons pas; & quantité d'arbres fruitiers de même espece, que
ceux

ceux que nous avons en Europe, & plusieurs autres particuliers au pais.

Le bon air, qu'on respire en cette Ville, lui a fait donner par ses habitans le nom de *Buenos Ayres*. Elle est éloignée de 77 lieues du Cap de S. Marie, qui est à l'entrée de la Riviere de la Plate. Les saisons y sont bien réglées. L'Hiver y est fort pluvieux, les vents sont impetueux & les tonnerres fréquents. Les chaleurs y sont excessives en Eté, & si l'on n'avoit pas un petit vent, qui se leve tous les matins sur les huit heures, elles seroient insupportables.

Le terroir est uni, & l'on voit, de chaque côté de la Ville, des plaines d'une prodigieuse étendue, si grasses & si fertiles, qu'elles suffiroient à fournir à plusieurs Royaumes, de grains & de tout ce qui est nécessaire à la vie, si elles étoient cultivées. Mais les habitans les laissent, sans culture; il n'y a que la verdure perpetuelle qu'on y voit, qui en fasse comprendre la bonté. On y voyoit autrefois des vignes, que les premières colonies y avoient plantées, & d'où l'on tiroit de très-bon vin; mais

une grande multitude de fourmis fort grosses survint, qui ayant mangé les raisins, avant leur maturité, obligea, disent les Espagnols fainéans & paresseux, les habitans de les arracher. On ne voit que quelques treilles, dont on conserve les raisins, en mettant de l'eau au pied des ceps.

Ces vastes campagnes sont remplies de bœufs, de vaches, de mules & de chevaux errants, & sauvages, & d'une infinité de chiens, qui y multiplient si fort; qu'on y apprehendoit que leur multitude & leur ferocité n'interrompît le Commerce de *Buenos Ayres*, avec le Royaume de Chili. Cet animaux avoient déjà dévoré plusieurs voyageurs, & les habitans pensoient à faire venir du poison d'Europe, pour en empoisonner de la chair de vache, qu'ils laisseroient à la campagne exposée aux chiens, qui ne manqueroient pas d'en manger & d'en crever. Il seroit bien plus sûr d'aller à la chasse de ces chiens, ou de leur tendre des pièges.

Tous les bestiaux sont à grand marché, un Cheval coûte ordinairement une Piastre, un bœuf, ou une

vache demi-piaſtre, &c., Ils ne coûtent rien à ceux, qui ſe veulent eux-mêmes donner la peine de les aller prendre, dans les campagnes. Les naturels du païs conduiſent deux fois la ſemaine des troupeaux de vaches à la Ville. Pour aſſembler ces troupeaux, ils meinent avec eux un grand taureau domeſtique, qu'ils expoſent à la campagne, & que les vaches ne manquent pas de venir environner. D'abord que les Americains voyent qu'ils en ont le nombre qu'ils ſouhaitent, un ou deux, montez ſur de bons chevaux, vont devant ; le taureau domeſtique les ſuit accompagné de cette troupe de vaches ; & d'autres Naturels du païs, montez de même, ſe tiennent ſur le derriere & ſur les aſſes, pour empêcher qu'aucune ne s'échappe. Pour n'en être pas inſultez, ils portent en main une longue lance armée au bout d'un fer en croiſſant, extrêmement tranchant, qu'ils leur préſentent, lors qu'elles s'approchent. Il les conduiſent de cette manière, dans un parc tout près de la Ville entouré de pieux, à hauteur d'homme, traversez de longues barres, où les habitans ſe tenant en dehors ſe ren-

ent, & choisissent sur la troupe celle qu'ils veulent acheter. D'abord qu'ils l'ont montrée à l'un des Naturels, qui les vendent; il ouvre la barrière, qui ferme le parc, entre dedans à cheval, avec un grand lacet à la main, fait de peau de vache, & jettant, avec une adresse admirable, ce lacet sur les cornes de la vache, qui est quelquefois au milieu d'un cent; il le tire, pour le ferrer. La vache prise par les cornes & quelque fois aussi, par le col, faisant effort pour se dégager, va vers l'endroit, d'où elle se sent tirer. L'Homme sort de la barrière, tenant toujours fortement son lacet; qu'il attache à la selle de son cheval. La vache le suit, & un autre de ces Indiens, qui se tient prêt pour cela, court après elle & avec la lance lui coupe les jarrets des jambes de derrière. La bête tombe par terre & plusieurs se jettant incontinent sur elle, lui coupent la tête; qu'ils laissent ordinairement pour les Chiens, avec toutes les entrailles. Celui, qui l'a achetée, la fait écorcher & emporter la chair chez lui.

La viande est plus abondante, dans ce pais, que le bois, pour la
cui-

cuire. L'on a grand soin d'amasser les ossements des têtes de vaches, après que les chiens en ont mangé la chair. On les fait sécher au Soleil & l'on s'en sert à chauffer le four, pour cuire le pain. Il n'y a point de bois, en toutes ces campagnes, & quoi qu'elles soient extrêmement fertiles en plantes, on n'y voit aucun arbre, qu'aux lieux où les nouveaux Habitans en ont planté, qui ne sont pas de grande étendue. Le Gibier y est aussi à fort bon marché, & les Rivieres fournissent quantité de poissons.

L'Auteur parle de quelques autres particularitez, auxquelles je ne m'arrêterai pas. Pour le Négoce de ce pais-là dans le Chili, & celui qui se fait sur les Côtes de la Mer du Sud, il n'en dit presque rien; peut-être pour ne pas découvrir aux autres Nations ce qui en est, ou parce qu'il ne s'en est pas informé. On verra au reste * ici un plan de la Rivière de la Plate, avec les bancs qu'il y a & les différentes profondeurs de l'eau. Ce plan pourra être utile à ceux, qui voudront aller à cette Rivière.

Le P. *Fenillée* raconte *, en parlant des terres Magellaniques, que les gens de trois Vaisseaux, qui firent naufrage en 1540. dans le détroit de Magellan, & qui ne purent apparemment se radouber, afin de se tirer de-là, donnerent l'origine à une Nation; qu'on appelle, dans le Chili, *les Cesaréens*, parce que ce fut sous l'Empereur *Charles V.* que cela arriva. On assure qu'ils habitent une terre, qui est vers le 42, ou le 43. degré de latitude Australe, entre la Mer du Nord & celle du Sud. On dit que ce pais est extrêmement fertile & très-agréable; qu'il est fermé du côté de l'Ouest, par une grande Riviere & fort rapide; & que ceux, qui ont été sur les bords, disent avoir vû, au de-là de la Riviere, des peuples bien differens des Naturels du pais, des linges blancs mis pour secher, & avoir entendu des cloches. On dit, dans le Chili, que l'entrée des terres des Cesaréens est défendue aux Espagnols, & que pour se conserver leur liberté, ils ont établi entr'eux, que ceux, qui seroient traitres à la République, & qui découvrieroient son entrée, seroient

CON-

* *Pag.* 295.

condamnez à mort, fût-ce les Chefs de la République. On prétend qu'on a fû cela, par le Valet d'un Prêtre, qui devoit entrer en ce pais-là, introduit par un Indien, qui l'assassina.

Le P. *Feuillée* juge qu'il y a quelque apparence que la nécessité ayant contraint ces mal-heureux, après le naufrage, de ramasser les débris de leurs Vaisseaux, étant tous sains & saufs; il allerent enfin chercher, dans ces vastes pais, une terre qui leur fût convenable; dans laquelle s'étant habituez, ils forment aujourd'hui une République. Ces peuples n'ayant besoin de rien, parce qu'ils trouvent chez eux tout le nécessaire, sont bien aises de vivre dans la tranquillité; qu'ils craindroient de perdre, s'ils donnoient entrée aux peuples étrangers. Mais les instrumens de fer, qui sont si nécessaires, leur dûrent bien-tôt manquer, & sans cela des Européans dûrent être bien tôt fort embarrassés. On ne dit point qu'il y ait aucune mine de Fer en Amerique, & les peuples du Perou & du Chili n'avoient aucune connoissance de ce métal. Quand ils auroient même eu des mines, &

des forgerons, il n'étoient pas fort capables de tirer ce fer de la terre, de le purifier & le mettre en état d'être travaillé. Ce n'étoit pas aussi peu de chose, que de suppléer au défaut de ceux, qui font de la toile & des étoffes, & de trouver les matériaux nécessaires pour cela. Ces *Cesaréens* ressembloit fort les *Cozréens*, ou les habitans du Royaume de *Cozar*, dont les Rabbins disent tant de merveilles, & dont on a un Roman en Hebreu, que Jean *Buxtorf* a traduit en Latin. Je veux dire qu'il n'y a pas plus de *Cesaréens*, que de *Cozréens*. On parle beaucoup d'un Royaume de ces Pais-là, dont on dit que les Jésuites Espagnols sont Maîtres; mais nôtre Auteur n'en dit rien, & donne beaucoup d'éloges aux Religieux Espagnols de l'Amérique, que tout le monde ne louë pas.

Le plus loin, que le Vaisseau allât du côté du Sud, ce fut un peu au deçà du 60 degré de la Latitude Australe. Il se trouva là, à la fin de Decembre 1708; c'est-à-dire, au tems du Solstice d'Été de ce pais-là. Il n'y avoit presque point de nuit, on ne parloit point d'allumer des chandel-

delles, on voyoit auffi clair à Minuit, qu'à Midi; & lors que le Soleil ne paroiffoit pas, on ne connoiffoit ni matin, ni foir. Cependant il neigeoit & il faisoit froid, comme l'Auteur le témoigne. C'est ce que l'on remarque dans ces Mers, où l'on trouve autant de froid au 60 degré, qu'on en trouve au 70, vers le Pole Septentrional; ce qui semble venir d'une disposition particuliere des Terres Australes, qui nous font encore inconnues.

Le Vaisseau arriva le 21. de Janvier 1709. dans la Baye de la Conception, Ville Espagnole du Royaume de Chili. L'Auteur louë extraordinairement la civilité, & l'hospitalité des Espagnols de ces Côtes, qui sont ravis de recevoir & de régaler chez eux ceux, qui viennent d'Europe, dont ils n'apprennent pas souvent des nouvelles. La hauteur du Pole Méridional, à la Conception, est de 36 degrez, 43 minutes, & quelques secondes; ce qui est à peu près la hauteur, à laquelle on la place, dans nos Cartes. On trouvera ici diverses observations Astronomiques & Physiques, auxquelles on ne peut pas s'arrêter; car

il les faudroit rapporter toutes au long, pour les faire entendre, ce qui fatigueroit la plûpart des Lecteurs. On se feroit néanmoins attendu à plus de remarques Physiques, mais ou le P. *Feuillée* n'a pas eu la commodité de les faire, ou il les reserve pour son Histoire Naturelle de l'Amérique, qu'il promet.

Il décrit, en attendant, une partie des Animaux qu'il a vus. Voici la description * d'une *Vessie de Mer*, qui avoit été jettée sur le sable. Ce corps est un des plus merveilleux, que la Mer produise, tant par rapport à sa construction, que par rapport à sa causticité insupportable. Ceux qui n'ont pas examiné le mouvement de cette *Vessie*, croient qu'elle ne se meut, qu'au gré des vents & des ondes. L'Auteur remarqua néanmoins, par son mouvement peristaltique, ou de contraction, qu'elle est vivante : de même que ces *Carnositez*, que les Auteurs appellent *Urtica Marina* & *Pulmo Marinus*. Cela fait qu'il range cette sorte de *Vessie*, parmi celles que ces mêmes Auteurs nomment *Holoturia*,
qui

qui ne font ni Plantes, ni Poiffons, & qui ne laiffent pas d'être vivantes & de fe transporter par leur propre mouvement, d'un lieu à un autre.

Cet *Holoture* donc, puis qu'il n'y a pas d'autre mot plus connu, dont on puiſſe fe ſervir, eſt une Veſſie oblongue, ronde dans ſon contour, & émuſſée par les deux extremitéz, mais plus par l'une, que par l'autre. Elle eſt compoſée d'une ſeule membrane très-déliée & transparente, ſemblable à ces demi-globes, qui s'élevent ſur l'eau, dans un tems de pluye, & particulièrement lors qu'elle tombe à groſſes gouttes. Cette membrane eſt compoſée de deux fortes de fibres, dont les unes ſont circulaires & les autres longitudinales; par leſquelles on découvre un mouvement de contraction ſemblable à celui, que les Anatomiftes donnent aux Inteftins & au Ventricule. Elle eſt toujours vuide, mais enflée, comme un Balon plein de vent. Elle a à ſon extrémité la plus aigue un peu d'eau claire, renfermée dans cette extremité, par une cloiſon tendue comme la peau d'un tambour, ou comme le tympan de l'oreille.

On voit, tout le long du Dos de

cette Vessie, une membrane fort déliée, étendue en manière de voile, onnée sur ses bords, semblable à une belle crête plissée, qui descend en forme de fillons jusque sur le dos de la Vessie. Cette membrane lui sert de voile pour naviguer. Elle se baisse & se hausse, & appareille avec toutes sortes de vents; mais elle fait quelquefois naufrage, sur le sable.

Elle a sous le ventre plusieurs jambes fort courtes, épaisses, comme le petit-doigt, divisées en deux branches, qui sont encore sous-divisées en plusieurs autres plus menuës & plus longues. Ces jambes, mêlées ensemble, sont comme plusieurs vermicelles entrelacés les uns avec les autres, tous articulés, par quantité de petits anneaux circulaires & qu'on voit remuer, par un mouvement peristaltique. Toutes ces jambes pendantes ressemblent à de très-belles houpes transparentes, comme du cristall de roche, accompagnées d'autres jambes très-longues, semblables à des cordons azurez, épais, comme des plumes à écrire & brodez tout le long, par de petites veines circulaires de couleur de feu

feu & rangées en maniere de broderie. Toutes ces petites veines remuent incessamment, par un mouvement peristaltique; quoi que les jambes, qu'elles parcourent, demeurent toujours pendantes, comme des cordelettes.

On ne sauroit déterminer la véritable couleur de cet *Holoture*, mais elle approche de celle, que l'on voit dans du feu Grégeois, ou dans du soufre violemment enflammé. On y remarque une confusion de bleu, de violet & de rouge, si bien mêlez ensemble, qu'on ne peut discerner lequel des trois surpasse les deux autres. Cet *Holoture* ne représente pas seulement le feu Grégeois, par ses couleurs, mais encore par les violentes cuissons, qu'il produit, lors qu'on le touche. C'est ce que l'Auteur lui-même éprouva, car ayant mis dans son mouchoir, avec un bâton, un *Holoture*, pour le définir, & le lendemain ne faisant pas réflexion à l'usage qu'il avoit fait de son mouchoir; comme il vouloit s'en essuyer les mains, après les avoir lavées, il sentit dans le moment un feu violent, qui augmentoit sensiblement, jusqu'à lui causer des convul-

vullions par tout le corps, avec des douleurs tout-à fait insupportables. Il se fit donner là-dessus du vinaigre & de l'eau, pour faire de l'Oxycrat; dans lequel ayant trempé ses deux mains, les douleurs diminuerent. Il apprit ainsi, par sa propre experience, ce qu'il ne savoit auparavant, que par le rapport d'autrui. On voit de ces Vessies, en plusieurs endroits de l'Amerique, sur les bords de la Mer, & particulièrement dans les Anses sablonneuses, après qu'il a fait un grand vent.

On ne peut pas douter de la verité du fait, parce que le P. *Feuillée* a tous les caracteres d'un homme sincere, en matiere d'observations. Mais peu de gens croiront ce qu'il raconte d'une pluye de sable, tombée dans la Province de *Puelche*, le 21. de Septembre 1708. L'Auteur le confirme, par des exemples tirez de l'Histoire Naturelle de *Pline* Liv. II. c. 56. où il est parlé d'une pluye de sang & de lait, & d'une autre de briques. Mais elles sont encore moins vrai-semblables, que celle de sable.

Le P. *Feuillée* met *Val-parayso*, Ville de Chili au 33. degré, de Latitude Méridionale. Nos Cartes
Mari-

Marines le mettent au 32 degré. Il * rapporte ici un exemple assez particulier de la vanité Indienne. Un jour il alla dans les Montagnes voisines , pour y chercher des Plantes , afin de les dessiner. Lors qu'il fut éloigné d'une heure & demie de la Ville , il vit dans un Vallon , une Cabane , où il entra pour s'informer des Indiens des plantes , qui se trouvoient sur leurs Montagnes , & de celles dont ils se servoient le plus , dans leurs maladies. Il trouva dans cette petite Maison , une vieille femme qui avoit à ses côtez deux Indiens âgez de vint-huit à trente ans , couverts de méchans haillons. La compassion , qu'il eut de les voir dans un état si miserable , le porta à présenter une Piastre à cette femme , lui disant en sa langue : *recevez pauvre femme cette Piastre.* Il n'eut pas plutôt prononcé les mots de *pauvre femme* , que se levant de rage , sur ses pieds , elle se jetta sur lui , avec furie , prête à l'égorger , l'accabla d'injures & de maledictions † dont
la

* *Pag.* 387.

† *Il faut que l'Auteur ait un grand talent , à apprendre les Langues , s'il étoit capable*

la Langue Indienne est pleine, lui reprocha les cruautés atroces, que les Européens avoient exercées sur les Indiens, en leur prenant leur bien & leurs trésors. Elle lui fit sentir, qu'il ne devoit pas les traiter de *pauvre*; disant qu'il n'étoit lui-même qu'un gueux, contraint d'abandonner son pays, & d'entreprendre de si longs & de si difficiles voyages, pour venir enlever leurs trésors; & qu'au reste les Indiens possédoient plus de richesses, dans un petit coin de leur Empire, que les Européens, dans toute l'étendue de leurs plus grands Royaumes. Il tâcha en vain de l'appaiser, en lui marquant que le sujet de son voyage n'étoit pas pour lui faire aucun tort. Il apprehendoit que les deux Indiens ne se missent de la partie, mais ils furent d'un sang plus modéré, & se contenterent de le chasser de leur Cabane, par ordre de cette femme, qui lui jetta sa Piastre au nez. Peut-être n'avoit elle pas tout-à-fait tort, & il est bien certain que si les Incas avoient

sable d'apprendre celle du Chili, depuis qu'il y étoit, ou qu'il l'eût bien étudiée auparavant, pour entendre ce que cette femme lui dit.

avoient envahi l'Espagne, comme les Espagnols envahirent le Perou, les Espagnols n'en auroient pas fait de moindres plaintes.

L'Auteur a mis les plans de la Baye & de la Ville de *Val-paraiso*, & celui de la Baye de *Pisco*, autre Ville un peu plus au Nord. En allant par Mer à *Lima*, il rencontra le 8. d'Avril des Baleines, qui suivoient le Vaisseau, & qui plongeioient de tems en tems & revenoient sur l'eau, où elles jettoient une eau très-puante. Il en vit une, qui en plongeant laissoit la superficie de la Mer teinte de son sang; de quoi ayant demandé la raison à quelques Indiens, qui étoient sur le Vaisseau, ils lui dirent que la Baleine, dont le sang paroissoit sur les flots, & qui rendoit une eau si infecte, étoit en chaleur, & que ces Animaux avoient tous les Mois leurs purgations; ce que l'on connoissoit, par une longue expérience, à la puanteur des eaux qu'elles jettoient, & au sang, que l'on remarquoit sur la surface de la Mer, dans le tems qu'elles plongeioient. Cela est contre le sentiment d'*Hippocrate*, qui croyoit qu'il n'y avoit que les femmes, qui fussent sujettes à cela. Etant

Étant arrivé à *Lima*, peu de jours après, il eut le tems d'y faire quantité d'observations Astronomiques & Physiques, que l'on verra dans l'Original, & sur tout des remarques * & des Tables des différentes hauteurs de Barometre comparées ensemble, pour connoître les hauteurs des Montagnes.

Ce Tome finit par les descriptions de *Lima*, Capitale du Perou & de *Callao*, dont on donne les plans. *Lima* est située dans une vaste plaine à 12. degrez 57. secondes de Latitude Australe, & distante de Paris vers l'Ouëst de 79 degrez, 9. minutes & 30 secondes. Elle a à son Orient les hautes Montagnes des *Andes*, autrement appellées *la Cordeliere*. Au Nord de la Ville & le long de ses murailles passe une belle Riviere, qui descend des Montagnes, & qui arrose toute la vallée, par une infinité de petits canaux, que l'on a faits au milieu des plaines, & par le moyen desquels on conduit les eaux dans tous les jardins & les campagnes cultivées; sans quoi elles seroient brulées, par les grandes chaleurs; particulièrement dans
le

* Pag. 452.

le tems , où il ne tombe pas assez de rosée , pour y conserver la fraîcheur. Les ruës de la Ville sont toutes tirées au cordeau , & les maisons ont des jardins , pleins de Citronniers , d'Orangers & de Figuiers , & d'autres fruits d'un goût exquis. On y voit peu de Maisons à deux étages , les tremblemens de terre ayant appris aux Habitans , qu'il n'étoit pas sûr d'habiter dans des Maisons élevées , telles qu'étoient celles des premiers fondateurs de cette Ville. Les Maisons , quoi que basses , sont magnifiques au dedans , à cause de la richesse des Habitans. Elles ne sont couvertes que de roseaux , sur lesquels on répand de la cendre , pour empêcher que la rosée ne passe à travers ; & ces couverts si legers se font à dessein , afin que si l'on étoit surpris de nuit de quelque tremblement de terre , qui renversât les Maisons , on ne soit pas au moins écrasé par les toits. Ainsi si ce pais abonde en fruits & en richesses , il y a aussi de grandes incommoditez , & ses plus belles Villes ne paroissent que comme des chaumines , en comparaison des Villes de l'Europe. Des Maisons si basses , & si lé-

ge-

gerement couvertes, doivent être d'une chaleur excessive.

Le second Volume, dont les pages suivent celles du premier, est composé de mêmes matériaux; c'est-à-dire, d'un Journal qui va jusqu'au moi d'Août 1710. des plans de divers Ports & de diverses Places, & de remarques Astronomiques & Physiques; avec un Traité des mouvemens du Soleil, où il est parlé de la réduction des Tables d'un Méridien à l'autre, de l'équation des jours, des Epoques des moyens mouvemens du Soleil, des moyens mouvemens de ce même Astre, de la manière de trouver le lieu moyen du Soleil, pour les années après & avant Jesus Christ, de la méthode pour en trouver le vrai lieu. A la fin il y a la description de cinquante Plantes, que l'on voit sur cinquante belles Planches. L'Auteur promet non seulement une Histoire Naturelle de l'Amérique, mais encore de semblables remarques qu'il fit du côté de la Mer du Nord, dans un Voyage, qu'il y fit en 1704. par ordre du Roi.

Si l'on ne trouve pas toujours de nouvelles choses dans notre Auteur,

on ne doit pas néanmoins être choqué de la répétition fréquente des mêmes observations ; qui servent, pour le moins, à s'affurer que l'on fait bien ce que l'on fait ; ce qui est beaucoup, en matieres de Sciences. L'Auteur a, par exemple, observé avec * soin le Flux & le Reflux de la Mer ; & par-là on peut être assuré qu'ils suivent par tout les mêmes Lois, que nous remarquons dans nos Mers, & que les plus grandes Marées arrivent dans les Conjonctions & dans les Oppositions. Il croit que, si l'on vouloit se faire quelque idée des causes de ces différentes hauteurs de la Mer ; on n'auroit qu'à s'imaginer un tourbillon elliptique autour de la Lune, dont le grand Diametre passât par le centre de la Terre, dans le tems des Conjonctions & des Oppositions ; & que dans les Quadratures, ce fût le petit Diametre de cette Ellipse, qui passât par le même centre & qui pressant les eaux avec beaucoup moins de force, que le grand, seroit la cause pourquoi les marées ne monteroient pas si haut.

Il seroit à souhaiter que le P.
Fenil-

Feuillée, qui a tant de fois réitéré l'Experience de la pesanteur de l'Air, par le Barometre, entre les Tropiques, l'eût faite à dessein, lors que la Lune, étant dans le Zenit, devoit passer perpendiculairement, ou à peu près sur l'Air, dans lequel se faisoit l'Experience, & qu'il l'eût faite encore dans tous les âges de la Lune. Si le Mercure demeure à la même hauteur, on monte & descend inégalement, en tous les tems; il faut que le Flux & Reflux se fassent, non par la pression de la Lune sur l'Atmosphere de la Terre; mais par un autre rapport caché, qu'il y ait, entre les mouvemens de cet Astre, & ceux des eaux de la Mer. Il est visible que si la Lune pressoit si fort l'Air, que cet Air fût capable de faire regorger l'Océan au Nord & au Sud avec tant de violence, il devroit alors être plus pesant & non soutenir environ 27 ou 28 pouces de Vif-argent, comme il fait ordinairement, mais une colonne beaucoup plus haute. Je soupçonne fort que le Vif-argent ne monte pas plus haut, au tems de la pression perpendiculaire, que dans un

autre; & j'ai grande peur, * qu'il ne faille avouër nôtre ignorance, touchant la maniere d'agir de la Lune sur la Terre.

ARTICLE IV.

EPITRES GREQUES.

- I. *LIBANII Rhetoris Antiocheni Epistola XII. jam primum edita, cum Interpretatione Latina* BARTH. CHRIST. RICHARDI. *Accedunt* LUCAE HOLSTENII & PETRI LAMBECHII *Observationes.* A Francfort & à Leipfig. MDCCVII, in 8. pagg. 82. *Se trouve chez D. Mortier.*

ON fait que *Libanius* fut un Rheteur Payen d'Antioche, qui a vécu sous l'Empereur *Constance* & les suivans, jusqu'à *Théodose le Grand.* *Eunapius* de Sardes a écrit sa vie, mais d'une maniere très-seche & plutôt pour en dire du mal, que pour raconter ce qui lui étoit arrivé.

On
* Voyez ci-dessus, dans la I. P. p. 61.
& 62.

On en pourroit recueillir beaucoup de circonstances de ses Lettres, dont il nous est resté un bon nombre, quoi qu'elles n'aient pas encore été imprimées.

Luc de Holstein en copia douze d'un M.S. de la Bibliothèque Vaticane, & les envoya à *Pierre Lambek* son neveu; qui étoit Bibliothecain de l'Empereur, & qui les a publiées en Grec seulement, dans le Tome VI. de sa *Bibliothèque Impériale*, avec les diverses leçons d'un M.S. de cette même Bibliothèque. Elles sont toutes adressées à *Aristenet*, ce qui me fait croire qu'il ne les avoit copiées, que pour en tirer quelques circonstances de la vie de celui, à qui elles ont été écrites; comme il le fait dans les remarques, qui suivent ces Epîtres. *Aristenet* étoit de Nicée en Bithynie. Il vivoit du tems de *Constance*, fils de *Constantin le Grand*, & il ne laissoit pas d'être Payen. C'étoit un Rhéteur, qui se piquoit d'écrire en Grec, à la maniere des anciens Auteurs Athéniens, & *Libanius* le reconnoît pour son maître. Il excelloit sur tout à bien écrire des Lettres, qu'il aimoit faire un peu longues, & il en avoit pu-

publié quelques-unes, qui étoient très estimées. C'étoit un homme fort caressant, & fort poli, qui avoit aimé extraordinairement une femme, qu'il avoit perdue. Il eut un emploi à Nicomedie, où il perit par un effroyable tremblement de terre; sans avoir néanmoins été accablé par la Maison où il étoit, mais de faim, parce qu'il ne put pas se dégager des ruines, qui l'environnoient. Cela arriva l'an CCCLVI, & on le peut voir dans le L. XVII. d'*Ammien Marcellin*. *Luc de Holstein* croyoit que tout cela quadroit fort bien à cet *Aristenet*, dont nous avons des Lettres de Galanteries, publiées en Grec, pour la première fois, à Anvers, par *Jean Sambuc*, en 1566 in 4. & depuis à Paris en 1610. in 8. en Grec & en Latin, avec des notes, par *Jofias Mercier*. Ce dernier, qui étoit un fort savant homme, dit dans la Préface de ses Notes, sur ces Lettres, qu'il ne connoissoit aucun Auteur ancien, qui eût fait mention d'*Aristenet*; mais s'il avoit vû ces Lettres de *Libanus*, il n'auroit guere pû douter qu'elles ne lui soient adressées.

Mr. *Richard* n'a fait autre chose que tirer ces Lettres de *Lambecius*,

les traduire en Latin & y joindre quelques petites remarques. Le style Laconique, dont *Libanius* se sert, est souvent assez obscur ; & comme on n'est pas instruit d'ailleurs de ce dont il parle, il n'est pas toujours aisé à entendre. Outre cela, les Copistes l'ont beaucoup défiguré, & il n'est ni sûr, ni facile de le rétablir, par des conjectures. Tout le Monde ne tombera pas d'accord qu'il faille traduire, par tout, comme Mr. *Richard* l'a fait ; mais à moins que d'être fort exercé, dans cette sorte de travail, de posséder bien les deux Langues, & d'avoir lu & relu l'Auteur que l'on traduit ; il est fort difficile de s'en tirer, par tout, heureusement. Dans la première Lettre, *Libanius* parle d'un certain *Spectar*, que Constanse envoya à Sapor, Roi de Perse, comme Ammien Marcellin le dit Liv. XV. c. 5. & 14. En parlant de l'audience que Sapor donna aux Ambassadeurs de Constanse, il dit : *ὡς γὰρ ἐχρημάτισεν ὁ Πέρονς*, ce que Mr. *Richard* a traduit : *cum veniam daret Persa*. Pourquoi ne pas traduire, avec Mr. de Valois, sur le Ch. V. *cum legationem audiret* ? C'est là la signification de

de *χηματίζω*, quand il s'agit d'une audience. *Λόγος ἦν πρὸς τῶν διαφορῶν*, ne signifie pas, *diversis de rebus erat sermo*, mais *de diffidiis*; car *διαφορῶν* est le genitif pluriel de *διαφορά*, qui marque souvent *un differend*, & c'est de quoi il s'agissoit; si c'étoit le genitif de *διάφορος*, il faudroit changer l'accent, & écrire *διαφόρων*. Après, *πρὸς τῶν ἄλλων ἐν ταῦθα παλαιόματα*, veut dire *ab aliis* (ministris, nempe, regiis) *concertationes*, & non, *aliorum destinationes*, comme on traduit ici. *Μέχρις ἐνεῖν & τῷ πλεονεκτεῖν*, ne marque pas *dum ille satis habeat*, mais *donec ille* (armatus erit, comme ce qui le précède le fait voir) *ut sis superior*. *Μεθ' ὧν εἰσῆλθεν εἰς τὸν πόλεμον* doit être traduit *cum quibus ingressus est bellum*, & non *profectus est in bellum*. Un peu plus bas, en parlant de Sapor, il dit de ce Roi, après avoir parlé de la harangue fiere de Spectat: *ἐπὶ τέτοις ἐπέδωκε, φασὶ, τὴν λεοντῆν*, *propterea*, (vel *his auditis*) *induit, ut aiant, leoninam*; nempe, *δορὸν, pellem*. C'est un proverbe connu, qui signifie ici *penser à agir par la force ouverte*. L'Auteur a traduit: *ingressus est, ut dicunt, oppidum Leonzem*. L'expression & la suite font

voir que c'est-là le sens. Il y a d'autres endroits, qui mériteroient d'être retouchés, & que ceux, qui donneront au Public toutes les Epîtres de *Libanius*, traduiront sans doute autrement.

II. *LIBANII Sophistæ Epistolarum, adhuc non editarum, centuria selecta; cum versione & notis JOAN. CHRITOPH. WOLFII, Professoris P. Philosophiæ-extraordinarii, in Acad. Wittenbergensi. Appendicis loco, suppletur ex M. S. lacuna, quæ deprehenditur in Oratione Libanii, in necem Juliani Imp. dicta. A Leipzig chez Gleditsch MDCCXI. Et se trouve ici chez D. Mortier, in 8. pagg. 380. avec les Préfaces & les Index.*

COMME l'on trouve, en plusieurs Bibliothèques, des MSS. des Lettres de *Libanius*; il y a eu plusieurs habiles gens, qui ont témoigné avoir dessein de les donner quelque jour au Public, sans que personne l'ait encore exécuté. *Frederic Morel, Leon Allazi, Henri de Valois, Laurent Norman* Professeur à Upsal,

Upsal, & feu Mr. le Baron de *Spanheim*, étoient de ce nombre. Ce dernier en avoit copié 1020. dans un M S. d'*Isaac Vossius*, dans le dessein de les communiquer au Public; comme il le témoigne dans sa Préface, sur les Oeuvres de Julien. Mais celui qui a pris le plus de peine, & qui a le plus voyagé, pour ramasser les Lettres de *Libanius* & pour collationner les M S S. dans lesquels elles se trouvent, est Mr. *Rostgaard*, Gentilhomme Danois, qui en a ramassé jusqu'à seize-cents. On attend avec impatience qu'il les publie, depuis quelques années. S'il y a des Lettres familières & qui ne contiennent pas des choses fort intéressantes, elles ne laissent pas d'être bien écrites; & il y en a beaucoup d'autres plus étudiées, où l'on trouve des choses, qui concernent l'Histoire & les Hommes Illustres de son tems, ou des traits de Morale, bien tournés. *Jaques Godefroi*, qui étoit fort versé dans l'Histoire de Julien, & des Empereurs Chrétiens, qui ont vécu avant & après lui, & qui travailloit alors sur le *Code Théodosien*, avoit prié autrefois *David le Clerc*, mon Oncle, de lui traduire quelques-

unes des Lettres de *Libanius*, que j'ai encore écrites de sa main, avec quelques petites remarques de Mr. *Godefroi* à côté. A cette occasion, mon Oncle prit la peine de copier un MS. entier des Épîtres de *Libanius*, où il y en a MXIII. C'est une copie d'une exactitude admirable & qui représente toutes les Abreviations de l'Original, qui est à Paris dans la Bibliothèque du Roi. Mr. *Godefroi* la cite plusieurs fois, dans sa *Prosopographie du Code Théodosien*.

On a publié, comme Mr. *Wolf* nous l'apprend dans sa Préface, à Cracovie, en MDIV. une traduction Latine de 447. Lettres de *Libanius*, divisées en trois Livres, faite par *François Zambicari* de Boulogne, & corrigée par *Jean Sommerfeld*; mais cette édition est pleine, non seulement de fautes d'impression, mais encore des Interpretes; qui ne savoient pas assez de Grec, pour se tirer heureusement de cette entreprise; comme Mr. *Wolf* le montre, par quantité d'exemples.

Ce dernier étant à Oxford copia plus de trois cents Lettres de *Libanius*, qui se trouvent dans plusieurs MSS. de

MSS. de la Bibliothèque Bodléienne, & nous en donne ici une Centaine en Grec & en Latin, avec des Notes de sa façon ; qui regardent principalement les choses, dont il s'agit, mais qui ne laissent pas aussi de servir à entendre l'expression. Ces remarques font de bon goût, & font connoître ce qu'on peut attendre de l'Auteur. Son essai fera souhaiter non seulement les trois cents Lettres, que Mr. *Wolf* a entre les mains, mais toutes celles que Mr. *Rostgaard* a ramassées. On trouvera, dans la Préface de ce Volume, ce que l'Auteur a pu découvrir touchant ceux, à qui *Libanius* a adressé ses Lettres.

On ne peut faire aucun Extrait suivi de cette espece de Livres. On se contentera donc d'en traduire quelques endroits, qui feront comprendre que ces Lettres méritent d'être lues, & qu'il seroit fort à souhaiter qu'elles vissent toutes le jour. En effet quoi que *Libanius* ait composé plusieurs Ouvrages estimez de Rhétorique, comme on le peut voir, par les deux Volumes *in folio*, que *Morel* en a publiez ; il fut principalement admiré par ses Let-

tres, écrites avec beaucoup de politesse & de naïveté. C'est ce que l'on verra, dans les témoignages des Anciens, qui sont après la Préface.

La VII. Lettre est adressée à un certain *Aristophane*, que *Libanius* avoit défendu, par une Harangue à l'Empereur Julien, qui est au 2. Tome des Harangues de *Libanius*. Vous m'avez jetté (lui dit nôtre Rhéteur, qui avoit reçu de lui des Lettres après la mort de Julien) dans un plus grand deuil, avant que mes larmes fussent sechées; par ce que vous m'avez dit, avec tant d'exaëtitude, des biens dont nous jouissions & de ceux que nous ressentirions, si quelcun des Dieux nous rendoit celui, qui a remporté tant de victoires. Ceux qu'il avoit battus lui donnent plus de loüanges, que ceux pour lesquels il avoit livré des batailles. Il y a deux Villes (Antioche & Alexandrie) qui en ont fait des réjouissances, dont l'une (Antioche patrie de l'Auteur) me couvre de confusion. Mais pardonnons-leur, car celui qui veut être méchant (il semble entendre les Chrétiens) regarde, comme son ennemi, celui qui l'en empêche. Que s'il arrive que celui, qui le tenoit dans
l'er-

l'ordre, meure; celui qui ne vouloit pas se corriger, se réjouit de ce qu'il lui est à présent permis d'être méchant. Nous vivons, avec une populace, qui est haïe des Dieux, & de celui dont vous jugez fort bien, en le rangeant dans leur nombre.

Il y a en cet endroit : *ὡς ἔ καλῶς δοξάζεις τῷ τῶν θεῶν αὐτὸν τραφόμενον χορῶν.* Mr. Wolf remarque très-bien que *τραφόμενον* est corrompu. Il a traduit, dit-il, comme s'il y avoit *τραπόμενον*, *dum ad Deorum illum chorum refers*, mais il avouë qu'il n'est pas lui-même satisfait de cette conjecture. Je croirois qu'il faudroit lire, par un très-petit changement, à cause de la ressemblance du τ & du Γ, *γραφόμενος*, & traduire, mot pour mot, *inscribens illum choro Deorum*; en souffendant la Préposition ἐν, *γραφόμενος ἐν τῷ χορῶν*. La conjugaison passive de ce verbe se prend, comme l'on fait, très-souvent dans un sens actif. Je ne doute pas qu'on ne trouve des exemples de cette maniere de parler, qui n'a rien que d'analogique; mais je n'ai pas le tems d'en chercher.

J'ai jugé moi-même la même chose, continue Libanius, & je gemis en

même tems, quand je pense à ce que l'on eseroit & à ce qui est arrivé. Pour lui, il est avec les Dieux; mais mes affaires sont en plus mauvais état, car qu'il me soit permis de dire que ce sont mes affaires. Qu'auroit-ce été, s'il fut revenu de chez les Medes, & vous de Phénicie, lui amenant des captifs, pour être recompensé de toutes vos peines; & si j'avois dit, quelque peu de chose de ses grandes actions, & qu'il les eût racontées plus au long? Il seroit venu une nuée de Ries, dont nous nous serions moquez vous & moi; gens qui ne savent pas parler, mais dont l'ignorance fait qu'ils attaquent les autres. On voit bien qu'il veut dire les Chrétiens. Il se plaint à la fin de sa Lettre, de ce que personne de ceux, qui étoient revenus de l'expédition qui fut fatale à Julien, ne lui avoit pû fournir des mémoires suffisans, pour en faire l'Histoire; parce que chacun ne pensoit qu'à soi.

La IX. Lettre est écrite à Julien lui même, par lequel il se réjouit d'avoir été vaincu, en matiere d'éloquence: *Ab! quelle envie d'avoir toujours davantage! Vous nous avez tout enlevé, vous êtes en même tems un bon*

Em-

Empereur, & un puissant Sophiste.
(c'est-à-dire, un grand Orateur)
Autrefois vous faisiez de grandes choses, & nous les louions: à présent, un seul fait l'un & l'autre. Que pourrois-je dire de si grand, de ce que vous faites, que vous en avez dit d'une petite Lettre? (écrite par Libanius) Je pense à ce que vous ferez, après avoir pris la Phénicie (c'est-à-dire, comme il semble, après avoir vaincu les Rhéteurs de ce pais-là) vous, qui en rendant la justice à vos Sujets & en faisant la guerre aux Barbares, n'avez pas perdu le talent de faire de belles Harangues. Je n'ai point peur de l'avenir, mais je suis satisfait de ma défaite, comme d'une victoire. Quand le vaincu & le vainqueur sont amis, le vaincu devient participant de la victoire; car, comme l'on dit, tout est commun, entre les Amis. On n'auroit pu louer plus délicatement Julien.

Il y a de beaux sentimens dans ces Lettres, touchant le pardon des injures, & la facilité, qu'on doit apporter à se reconcilier. C'est ce que l'on voit, dans la XLI. à Ulpien. Je me réjouis de ce que vous jouissez de la bienveillance de l'Empereur (Jovien, comme il semble) ce que je re-

cueil de ce que vous demeurez dans la Magistrature. Car si le premier n'étoit pas, le second ne seroit pas non plus. Si la querelle, que vous aviez avec Seleucus, est finie, tant mieux; sinon, par Jupiter, finissez-la. Si vous dites que vous avez été chagriné le premier, il est juste que vous jouissiez le premier de la paix; & si vous lui donnez le tort, vous vous attirerez l'admiration, en lui pardonnant. On n'admire pas celui qui se venge, mais celui, qui, pouvant se vanger, ne le fait point. Le premier appartient aux Barbares & aux bêtes sauvages; & le second appartient aux Grecs, aux Atheniens, & à ceux qui ressemblent aux Dieux. Rassez-vous de celui, dont la mort vous a tant coûté de larmes (de Julien) & vous trouverez peut-être qu'il a pardonné à bien des gens des offenses, qui n'étoient pas petites, & que celles que vous avez souffertes, n'égalent point.

On trouve encore ailleurs ces mêmes sentimens: Orion (dit-il dans la LXX. Lettre, écrite sous Julien, & où il parle d'un Chrétien) a été de mes amis, lors qu'il étoit heureux; & présentement qu'il est malheureux, je suis dans la même disposition. J'aurois honte qu'on me pût appliquer le Pro-
ver-

verbe , & que je semblasse fuir un Ami malheureux. C'est ce que je vous déclare hautement , pour la troisième fois. Je l'ai fait par Lettres , auparavant , & je le fais encore , maintenant que vous êtes présent. Car s'il n'a pas été du même sentiment que nous , touchant les Dieux ; il se fait tort à lui-même , s'il se trompe : il ne seroit pas juste que ses amis le traitassent en ennemi. Je croirois , pour moi , que ceux , qui l'attaquent , devroient se souvenir des secours , qu'il leur a souvent donnez , & lui rendre plutôt plaisir pour plaisir ; que de chercher à ensevelir tout vivant leur bienfaiteur. Au contraire , ils maltraitent , depuis long-tems , ses parens , & après avoir pillé ce qu'ils avoient , ils attaquent sa propre personne , comme s'ils faisoient par-là plaisir aux Dieux ; quoi qu'il s'en faille beaucoup , qu'ils leur rendent constamment les honneurs , qu'ils leur doivent. Il n'est pas surprenant que le Vulgaire agisse sans raison , & qu'il fasse ce qui lui est agréable , & non ce qui est honête. Mais il falloit que vous , qui de Rhéteur êtes parvenu à être Juge , eussiez retenu ces gens-là & leur eussiez persuadé qu'il en falloit user autrement ; ou que vous les eussiez empêchez , par des voies de fait , de le faire.

re. Si Orion (qu'on accusoit apparemment d'avoir pillé les Temples des Payens, sous Constance) a l'argent qui appartenoit aux Temples, & qu'il puisse le rendre; qu'on le batte, qu'on le perce, & qu'on le traite comme Marsyas (qu'on l'écorche tout en vie) car il est juste qu'il ne soit délivré qu'après l'avoir rendu; s'il est encore attaché à cet argent, & qu'il souffre tout, pour le garder. Mais s'il est aussi pauvre qu'Irus & qu'il se soit souvent allé coucher, ayant faim; je ne vois pas ce qu'on gagneroit à le mal-traiter; cela serviroit plutôt à lui aquerir de l'honneur, parmi nos Adversaires. Que s'il arrivoit même qu'il mourût en prison, considerez ce qui s'ensuivroit & prenez garde que vous ne fassiez voir au monde plusieurs Marcs.

Ce Marc étoit Evêque d'Arethuse, Ville de Syrie, entre Emese & Epiphanie. Voici son Histoire tirée de Theodoret Hist. Eccl. Liv. III. c. 7. où il raconte divers mauvais traitemens, que les Payens firent aux Chrétiens, sous Julien. Comme Mr. Wolf ne l'a pas mise, dans ses Notes, je la rapporterai ici, parce qu'elle sert à entendre cette Lettre de Libanius, comme cette Lettre sert à son

son tour à confirmer ce que les Historiens Chrétiens en disent : „ Les choses tragiques , dit Théodore , qui arriverent à Marc Evêque d'Arethuse , auroient besoin du style sublime d'*Eschyle* & de *Sophocle* , pour décrire dignement ses souffrances. Cet Evêque avoit détruit , du tems de Constance , un Temple des Idoles , & y avoit fait bâtir une Eglise Chrétienne. Ceux d'Arethuse , ayant appris le dessein de Julien (*de ruiner le Christianisme*) découvrirent clairement leur cruauté , à son égard. Il tâcha d'abord , selon le précepte de l'Evangile , de s'enfuir ; mais comme il eût appris qu'on avoit saisi , en sa place , quelques personnes de son Diocèse , il revint & se livra lui-même aux meurtriers. Ces gens l'ayant pris , n'eurent aucune pitié , pour sa vieillesse , ni aucun respect pour sa vertu. D'abord ils mal-traiterent cet homme , respectable par sa vie & par son savoir. Ils le dépouillerent nud & le fouëtterent , par tout le corps. Ensuite ils le jetterent , dans de puantes cloaques ; d'où l'ayant retiré , ils le livrerent à une mul-

„ multitude d'enfans , à qui ils
„ ordonnerent de le piquer sans l'é-
„pargner , avec leurs poinçons à é-
„crire. Après cela, l'ayant frotté de
„garum (*sorte de sauce*) & de miel,
„ ils le mirent dans un filé , & l'expo-
„serent à l'air , dans la chaleur de
„ l'Eté , pour lui attirer les guêpes
„ & les abeilles. Ils faisoient cela,
„ pour le contraindre à l'une , ou à
„ l'autre de ces deux choses ; ou à
„ rebâtir le Temple , qu'il avoit dé-
„moli : ou à leur donner de quoi
„ le faire. Mais il soutint ces cruel-
„les souffrances , sans vouloir rien
„promettre , de ce qu'on lui propo-
„soit. Ceux d'Arethuse croyoient
„ qu'il ne refusoit , que par pauvreté ,
„ & lui relâcherent la moitié de
„ la somme , pourvu qu'il payât l'au-
„tre. Cependant tout suspendu
„ qu'il étoit , percé de poinçons , &
„ presque dévoré , par les guêpes &
„ les abeilles ; non seulement il ne
„ témoignoit pas de sentir aucune
„ douleur , mais il se moquoit en-
„core de ces impies , & disoit que,
„ pour eux , ils étoient des gens bas
„ & attachés à la terre , mais que lui
„ étoit haut & élevé. Enfin ils lui
„ demanderent une petite partie de
„ l'ar-

l'argent ; mais il répondit qu'il
commettrait la même impiété, en
rendant une seule Obole, qu'en
rendant le tout. Enfin, vaincus
par sa fermeté, ils le laisserent al-
ler ; pleins d'admiration, pour sa
constance, & dans des sentimens
contraires à ceux qu'ils avoit eus.
Voyez aussi *Sozomene Lib. V. c.*
10.

Voici à présent la suite de la Let-
tre de *Libanius* : *Ce Marc ayant été*
suspendu & fouetté & s'étant vu arra-
cher la barbe & ayant tout souffert cons-
tamment ; on lui rendit des honneurs,
comme à un Dieu, quoi qu'il eût paru d'a-
bord facile à vaincre. L'Empereur
l'ayant su, il a bien été fâché, à cause
du Temple, mais il n'a pas fait mourir
cet homme. Tenez donc, pour une
Loi, la délivrance de Marc ; & sau-
vant Orion, laissez l'aller, avant qu'on
l'admire. Il nie d'avoir rien pris, mais
supposé qu'il l'ait fait, s'il l'a tout dé-
pensé ? Esperez-vous de trouver des mi-
nes d'or, dans sa peau ? Je vous en conju-
re,

* *Κρεμάμενος*, que *Mr. Wolf* a traduit
palo alligatus, mais on voit par l'Histoire,
qu'on vient de raconter, qu'il faut
entendre autre chose.

re, par Jupiter, vous qui êtes mon Ami & outre cela Juge, ne faites rien de mal. S'il faut qu'il soit puni, faites en sorte qu'il aille par tout, sans être blessé, afin qu'il n'ait point d'occasion d'en faire parade. Voilà une Lettre modérée & prudente, pour un Payen très-entêté, comme l'étoit *Libanius*. Peut-être pensoit-il à ce qui pourroit arriver, si un Chrétien venoit à succéder à Julien, comme il avoit sujet de le craindre.

Je mettrai encore une autre générosité de *Libanius*, qu'il fait paroître dans la LXXX. Lettre, adressée à je ne sai quel *Eumorphius*, qui avoit apparemment une charge considérable: „
 „ L'empressement avec lequel vous m'a-
 „ viez promis de vous employer, en ma
 „ faveur, contre mes Ennemis, faites
 „ le paroître envers un de mes Amis.
 „ Après avoir eu le dessus, je me suis ac-
 „ commodé; car il falloit, ce me sem-
 „ ble, que nous fussions que nous som-
 „ mes hommes, & que nous nous ac-
 „ cordassions. Néanmoins *Alexandre*,
 „ qui vous rendra cette Lettre, n'ap-
 „ prouve pas la Loi, que je me suis fai-
 „ te; mais m'exhorte à me quereller, tant
 „ que je vivrai. Je ne le censure pas
 „ de ce sentiment, mais je suis facile-
 „ ment

ment porté à m'accommoder. C'est
à vous à juger si je fais bien, ou mal,
&c.

On voit par ce petit échantillon, qu'il seroit fort utile que l'on publiât toutes les Lettres de *Libanius*, en Grec & en Latin, avec de bonnes notes. Le Public est redevable à Mr. *Wolf* d'avoir donné un bon exemple à ceux qui le pourront, ou qui le voudront suivre. Il semble promettre de travailler, sur les Harangues de *Libanius*, qui auroient encore bien besoin d'un nouvel Interprete; car le bon *Frederic Morel* les a assez défigurées, & ses notes sont très-peu de chose, comme ceux qui l'ont feuilleté peuvent l'avoir remarqué. Nôtre Auteur parle aussi de faire quelque chose, sur *Dion Chrysofome*. Il est avantageux à la République des Lettres, que ceux, qui en sont capables, ayent toujours, sous la main quelque bon Auteur, & qu'ils travaillent à l'illustrer; parce qu'ils mettent mieux leurs lectures à profit, lors qu'ils ont un Auteur, dans l'esprit, auquel ils rapportent ce qu'ils rencontrent de propre à l'éclaircir.

Outre les Lettres de *Libanius*,
Mr.

Mr. *Wolf* met ici un supplément considerable d'une lacune , qui est dans la X. Harangue du 2. Tome de *Libanius* , sur le mot de Julien. *Morel* l'a publiée tronquée & même avec de grandes transpositions. Mr. *Wolf* nous donne ici ce qui y manque, tiré d'un MS. de la Bibliothèque Bodleyenne à Oxford. Il y a apparence que quelques Copistes avoient omis cet endroit , parce que l'Orateur y louë l'attachement que Julien avoit pour le Paganisme , qui alloit jusqu'à la superstition , & qu'il y parle mal de la Religion Chrétienne. Il fait aussi un très-grand éloge de l'habileté & de l'affiduité de Julien à rendre la justice ; aussi bien qu'à rétablir la discipline militaire de son armée, qu'il avoit travaillé à rendre toute Payenne. Il n'y a pourtant rien , en tout cela, qui pût embarrasser les Chrétiens , & dont il ne fût très-facile de montrer l'absurdité.

J'ajouterais ici , en un mot , que Mr. *Wolf* avoit publié en MDCCX. une Dissertation sur le Commentaire d'*Hieroclès* , sur les *Vers d'Or* de *Pythagore*. Il y donne une collation complète d'un MS. de la Bibliothèque

heque de Florence, où cet Ouvrage se trouve. Mr. *Needham*, qui a publié *Hieroclès*, n'en avoit vû que ce que Mr. *Dacier* en avoit rapporté, dans ses Notes sur la version Françoise de cet Auteur. Il y a divers endroits, qui peuvent être encore rectifiez, par les varietez omises, par cet habile homme, comme Mr. *Wolf* le fait voir. Il confirme aussi la correction de divers autres, telle qu'elle se trouve dans l'Édition de Cambrige. C'étoit *Markardus Gundius*, qui avoit fait cette collation, & c'est le savant Mr. *Fabricius*, de Hambourg, qui l'a prêtée à Mr. *Wolf*.

III. *ARISTAENETI Epistole Graeca, cum Latina interpretatione & notis. Tertia Editio, emendatior & auctior. A Paris MDCX. in 8. p. 304.*

JE mets ce titre ici, par occasion, sans avoir aucun dessein de donner un Extrait de ces Lettres; mais seulement parce que je viens de parler de celles de *Libanius*, qui étoit ami d'*Aristenet*, comme je l'ai dit au commencement de cet Article. J'ai déjà

déjà remarqué que *Sambuc* fut celui, qui publia le premier les Lettres d'*Aristenet*, en Grec seulement. *Jofias Mercier*, qui fut Beau-Pere du fameux *Saumaise*, les traduisit en Latin, & y joignit des Notes en MDLXV. mais depuis il s'en fit une seconde Edition, dont on vient de voir le titre. Ce ne sont que des Lettres de Galanterie, ou qui contiennent des Histoires Galantes, feintes, ou véritables.

Ces Lettres different principalement en trois choses, de celles de *Libanius*. C'est premierement que ce Rhéteur a véritablement écrit à ses Amis les Lettres, qui nous restent de lui; au lieu que celles d'*Aristenet* sont feintes, & ne sont proprement qu'un jeu d'esprit, ou qu'un exercice de Rhétorique. En second lieu, les sujets de *Libanius* ne sont pas feints, mais des sujets tirez de ce qui étoit arrivé à lui, ou à ses Amis. Cela a produit une troisième difference entre ces Lettres, c'est que le style de *Libanius* est simple & naïf; comme le doit être celui des Lettres familières, & où l'on parle sérieusement de quelque chose, ou de quelqu'un en qui l'on s'intéresse. Au contrai-

traire, celui d'*Aristenet* a tous les ornemens, que l'on peut trouver dans des Lettres, écrites à dessein de faire paroître de l'Esprit & de l'Eloquence. Il y a plus à profiter dans celles de *Libanius*, pour les choses & pour les sentimens; & dans celles d'*Aristenet*, pour les expressions & pour le tour; car pour les choses, elles ne sont pas même toujours honnêtes.

Il seroit à souhaiter que ce Rhéteur, qui ne manquoit ni d'esprit, ni de délicatesse dans le stile, eût voulu s'exercer sur un sujet plus sérieux & plus utile, ou plutôt moins nuisible aux jeunes gens, qui peuvent les lire. Pour ne pas se gâter l'imagination, par cette sorte de lecture; il faut regarder cette espece de livres, comme des peintures du déreglement des Anciens, & apprendre par-là à éviter les excès, dans lesquels ils tomboient. On peut aussi profiter du stile d'*Aristenet*, qui est formé sur celui des meilleurs Auteurs de l'Antiquité, comme *Mercier* l'a fait voir dans ses remarques.

IV. **ALCIPHRONIS Rhetoris Epistola**, quarum major pars nunc primam editur. Recensuit, emendavit, versione ac notis illustravit **STEPHANUS BERGLER**. A Leipzig chez Fritsch **MDCCLXXV**, in 8. pagg. 464. avec les Préfaces. Se trouve ici chez **D. Mortier**.

LE Libraire, qui a fait les frais de cette Edition, soutient encore ici très-bien l'honneur qu'il s'est acquis d'imprimer, en Allemagne, aussi bien que l'on fait en Hollande. Le papier & les caractères sont très-beaux, & le Public lui doit savoir gré d'imprimer & d'imprimer si bien les Anciens Auteurs Grecs; dans un tems, où cette sorte de Livres fait peur aux autres.

On doit encore plus savoir de gré à **Mr. Bergler**, savant Transsilvain, de son application à l'étude de la Langue Greque; de laquelle il a acquis une très-grande connoissance, par la lecture perpetuelle, qu'il a faite des meilleurs Auteurs de l'Antiquité. Il nous fait esperer un *Aristophane*, avec une Version, & des notes de sa façon; qui ne laisseront pas

pas d'être utiles, après l'Édition *in folio* ; où plusieurs Comédies sont traduites en vers obscurs, & destituées des notes nécessaires pour les entendre, sur tout où les anciennes Scholies manquent. Mr. *Bergler* promet encore un *Herodote*, Auteur jusqu'à présent trop négligé par les Savans ; qui ont pris souvent beaucoup de peine à illustrer des Ouvrages, qui ne le méritoient pas, & qui n'ont pas daigné de travailler, sur ceux qui en étoient les plus dignes. Mr. *Bergler* fera très-bien de continuer à remarquer sur ces deux Auteurs, tout ce qu'il trouvera, dans ses lectures, de propre à cela ; & le Public sera récompensé par-là des retardemens, qui peuvent arriver à l'édition de l'un & de l'autre.

Pour parler de nôtre Auteur, on n'avoit vû, dans l'Édition Greque d'*Alde*, des Lettres des Anciens Grecs, & dans la Greque & Latine de Geneve, que XLIV. Lettres d'*Alciphron*, divisées en deux Livres. Mais on en voit ici de plus LXXII, qui en composent un troisième, & qui n'avoient jamais paru. L'Éditeur avoit eu d'abord dessein de publier les premières, avec sa Ver-

sion & ses Notes; mais comme on l'employa à travailler sur *Aristophane*, & ensuite sur *Herodote*; il quitta, pour quelque tems, son *Alciphron*; sur lequel il ne laissa néanmoins pas, comme il paroît, d'amasser quantité de passages des Auteurs plus Anciens, que ce Rhéteur a imitez.

Il n'avoit pas encore alors la nouvelle augmentation de ses Lettres, qu'il a eue depuis, & qu'il a travaillé à publier incessamment. C'est ce qui a fait que ses Notes, sur les deux premiers Livres, sont plus abondantes & plus fournies de citations des Anciens, que les Notes sur le troisième Livre; que Mr. *Bergler* n'a pas eu si long-tems, sous la main. Mr. *Kuster* lui en fournit d'abord huit, tirées d'un MS. qui avoit appartenu à feu Mr. *Bigot* de Rouën; mais feu Mr. *Perizonius* lui donna une copie d'un beaucoup plus grand nombre; que Mr. *Ryckius* avoit apportées de Rome, & qui avoient été tirées d'un MS. de la Bibliothèque Vaticane. Il en a encore eu dix de Mr. *Gentilotti*, Bibliothécaire de sa Majesté Imperiale, avec la collation de celles qu'il avoit déjà.

On ne fait point quand *Alciphron*
a vé-

a vécu, & ceux qui croient que ç'a été peu de tems après Alexandre, ne s'appuyent, que sur quelques allusions; qui ne sont pas un fondement assez solide, pour rien bâtir là-dessus. *Alciphron*, soit que ce fût le vrai nom de l'Auteur des Lettres, que nous avons encore, ou que ce ne fût qu'un nom feint, peut avoir vécu beaucoup plus tard; & comme ce sont ici des Lettres faites à plaisir, comme celles d'*Aristenet*, il a pu introduire des gens, faisant allusion à des choses beaucoup plus anciennes, que lui. Mr. *Bergler*, en comparant, dans quelques-unes de ses remarques, divers passages de *Lucien*, qui sont tout à fait semblables à quelques endroits de ces Lettres, paroît avoir quelque penchant à croire que *Lucien* a imité *Alciphron*; mais il me semble que *Lucien* avoit trop d'esprit, pour n'être pas original.

Il y a des Lettres, où *Alciphron* fait parler des Païsans; d'autres représentent des Pêcheurs, des Courtisanes, ou d'autres personnes amoureuses, & enfin des Parasites. Tous ces personnages-là ne parlent que de choses, qui peuvent concerner des Auteurs

de leur rang, non seulement avec beaucoup de simplicité & de naïveté; mais encore avec une pureté Attique, qui est charmante, & formée sur le goût des meilleurs tems. Les mœurs & les caractères y sont parfaitement bien gardez, & l'on croiroit presque lire une excellente Comédie en prose, lors qu'on les lit. Ainsi on peut voir ici une vive peinture des mœurs des Anciens Atheniens, aussi bien que dans *Aristophane*, & dans les Fragmens des autres anciens Poètes Comiques des Atheniens; & s'instruire, en même tems, du bel usage de la Langue Greque. S'il y a quelques mots plus modernes, ils sont en très-petit nombre, & Mr. *Bergler* ne manque pas d'en avertir le Lecteur. Il y a, à la vérité, des Lettres trop libertines, mais l'Auteur les donne à des personnes, qui faisoient profession de libertinage. S'il y a de la faute, c'est au choix de personnages qu'il fait parler, & qui ne dissimulent rien. Si le Rheteur avoit choisi des gens plus sages, il les auroit fait parler avec plus de modestie, & il vaudroit, sans doute, mieux qu'il eût fait ce choix.

C'est ainsi que dans la XXXIV.

Let-

Lettre du I. Livre il introduit Thais, qui n'oublie rien, pour détourner un jeune homme d'aller ouïr les leçons des Philosophes; contre qui, elle dit mille impertinences, mais qui sont bien placées, dans une bouche, comme la sienne: Croyez-vous, dit-elle entre autres sottises, qu'il y ait de la différence entre un Sophiste & une Courtisane? C'est peut-être en ce que nous ne nous servons pas des mêmes manieres de persuader; mais des uns & les autres se proposent la même fin, qui est de recevoir. Nous valons mieux qu'eux & nous avons plus de Religion. Nous ne disons pas (comme eux) qu'il n'y a point de Dieux; mais nous croyons de bonne foi, nos Amans, quand ils nous jurent qu'ils nous aiment. Nous ne croyons pas qu'il soit permis aux hommes d'avoir commerce avec leurs Soeurs & leurs Meres (comme les Stoïciens & quelques autres le disoient) ni même avec les femmes des autres. Vous imaginez-vous que nous sommes inférieures aux Sophistes, parce que nous ne savons pas d'où viennent les Nuées, ni ce que c'est que les Atomes? J'ai aussi employé du tems à l'apprendre, & je m'en suis entretenue avec bien des gens. Ceux

qui nous fréquentent ne rêvent point aux moyens de se rendre tyrans, ni à brouiller l'Etat de séditions. Après avoir bû, à l'aube du jour, & s'être enyvré, ils dorment jusqu'à trois, ou quatre heures. Nous n'instruisons pas moins bien la jeunesse. Comparez, s'il vous plaît, la Courtisane Aspasia, avec le Sophiste Socrate, & considérez lequel des deux instruisoit mieux les hommes. Vous trouverez que (le grand) Periclès a été disciple d'Aspasia, & (le tyran) Critias de Socrate. Notre Rhéteur ne pouvoit pas mieux représenter le caractère d'une femme sans honte, mais qui avoit quelque esprit, qu'en la faisant parler ainsi.

Je n'en rapporterai pas davantage. Mr. Bergler ayant trouvé la version d'Alciphron, que l'on attribue au fameux Jurisconsulte Cujas, dans l'Édition de Geneve, & qui n'est assurément point de lui, très-mauvaise, a été obligé de la refondre; ce qui lui a donné, dit-il, plus de peine, qu'à traduire sans aucun secours les LXXII. qui ne l'avoient point été. Il a eu soin de rapporter les variétés qu'il a trouvées dans ses Collations, dont il a suivi celle qui lui paroissoit

la meilleure. Mais , quand les endroits gâtez ne pouvoient être corrigez, par les MSS. il a proposé ses conjectures ; qu'il s'est néanmoins contenté d'exprimer dans sa version, sans toucher à l'Original. On le trouvera en cela plutôt trop scrupuleux, que trop hardi.

Ses Notes sont des preuves de sa lecture attentive des Anciens Auteurs Grecs, dont il rapporte une infinité de passages paralleles à ceux d'*Alciphron*; soit que ce dernier les eût imitez, ou non; principalement sur les deux premiers livres, qu'il a eu plus long-tems sous la main, comme je l'ai déjà dit. Pour faire de semblables notes, il faut bien posséder son Auteur, & lire exprès les Anciens, pour voir si l'on n'y trouvera rien de semblable; ce qui demande du tems. On peut s'assurer par-là, du sens & de l'élegance des expressions, & prévenir même souvent la trop grande démangeaison de corriger; qu'on voit en certains Critiques, qui condamnent, sur leur mémoire, des manieres de parler des meilleurs Auteurs.

Il y a quelques mots dans *Alciphron*, qui ne se trouvent pas ailleurs,

ou qui ne se trouvent que rarement, dans les Auteurs. *Mr. Bergler* ne manque pas de les faire remarquer. Par exemple il y a dans la Lett. II. du Liv. III. des femmes, qui se fardent, δευσοποιῶσι τὰς παρειὰς, elles se teignent les jouës. Notre Auteur remarque là-dessus qu'*Henri Etienne* & *Guillaume Budé* ont assez parlé de l'Adjectif δευσοποιός, mot qui se dit proprement d'une teinture qui pénètre ce que l'on teint; & métaphoriquement d'une opinion, ou d'une habitude qui ne change pas; comme *Budé* l'a fait voir, par divers passages de *Platon*. De là a été fait le verbe δευσοποιῶ, qui signifie teindre fortement, en sorte que la teinture ne s'efface pas, & mettre dans l'esprit des sentimens, dont on ne revient point. On en trouve un exemple, dans *Origène* contre *Celse* Liv. I. p. 40. de l'Ed. de Cambridge. Je mettrai ici ses paroles qui renferment une maxime importante, & qui fournissent l'exemple d'un mot, que *Mr. Bergler* ne se souvenoit pas d'avoir vû ailleurs : Χαλεπὸν φιλονεικία καὶ ἀληψίς αὐτὸς τὸ ποιῆσαι καὶ τοῖς ἐναργέσιν ἀτιθέψαι, ἵνα μὴ καταλείψωσι δόγματα δευσοποιήσασθαι (ce mot est de trop, étant

tant répété dans les paroles suivantes) οἷς συνήθεις ἐγένοντό πως, καὶ δευροποιήσαντα αὐτῶν τὴν ψυχὴν : C'est une chose difficile à vaincre, que la chicane-rie & la prévention, qui portent les hommes à agir contre les choses évidentes & à leur résister, pour ne pas abandonner des sentimens auxquels ils se sont accoutumés, & dont leur ame a pris une forte teinture.

Il ne manque rien, au reste, à l'*Alciphron* de Mr. Bergler, qu'un Index de tous les mots Grecs & de toutes les expressions, dont il a fait mention dans ses Notes. Ces Index sont d'une grande utilité, pour ceux qui ont lû les Livres, & qui ont souvent besoin de retrouver ce qu'ils y ont lû; ce qui ne se peut guere faire, sans un bon Index. C'est ce que ceux, qui écrivent, éprouvent tous les jours.

ARTICLE V.

ELOGE DE FEU MR. BURNET
EVEQUE DE SALISBURY.

J'ATTEENDOIS, avec impatience, le Troisième Tome de *l'Histoire de la Réformation d'Angleterre*, pour en parler dans cette Bibliothèque, & rendre à l'Auteur la justice, qui lui étoit dûë; lors que j'appris, avec beaucoup de douleur, qu'il venoit de mourir. Tous ses Amis en furent frappez, comme moi, & reconnurent que la Grande Brétagne avoit infiniment perdu, par sa mort. Elle avoit non seulement un excellent Evêque de moins, mais elle étoit de plus privée d'un des Prélats les mieux intentionnez, pour le bien de leur patrie, & qui prenoient le plus à cœur la sûreté de sa Religion & de ses Lois. Elle perdoit encore un Prélat, qui avoit non seulement des sentimens droits & avantageux à son pais; mais qui avoit encore toutes les lumieres, tout l'esprit, toute l'éloquence, & toute la fermeté néces-
fai-

faïres, pour défendre sa Liberté & sa Religion; qui étoient tombées en un très-grand danger, pendant que l'Auteur achevoit le dernier Tome de son Histoire, avant l'avenement du Roi GEORGE à la Couronne; qui a dissipé tout d'un coup de noirs nuages, dont on ne pouvoit attendre, sans lui, qu'une effroyable tempête.

Je ne saurois mieux faire l'éloge de feu Mr. *l'Evêque de Salisbury*, qu'en donnant un extrait de ce dernier Tome de son Histoire, qui vient de paroître. Il y a par tout des traits si beaux de sagesse, de pénétration, de retenue, de modestie & de sincérité; qu'il n'y a qu'à les mettre en leur jour, pour faire comprendre, non seulement à la Grande Bretagne, mais encore à l'Europe Protestante, ce qu'elle vient de perdre; mais c'est ce que je ne saurois faire encore à présent, parce que je n'ai pas eu le tems de lire tout le Volume; outre qu'il ne reste pas assez de place, en ce Tome de la *Bibliothèque Ancienne & Moderne*; pour en parler, avec l'étendue qu'il mérite. C'est ce que je ferai, dans le Tome suivant, & cependant je donnerai ici un

petit racourci de sa vie, sur les Mémoires, qui m'ont été communi-
quez, auxquels je joindrai quelques
autres réflexions. C'est la moindre
chose, que je doive à l'amitié, dont
il m'honoroit; & c'est bien plus une
justice, que je rends à la Vertu, qu'u-
ne marque de ma reconnoissance.

„ GILBERT BURNET, dernier
„ Evêque de *Salisbury*, étoit né à E-
„ dimbourg en Ecoffe, le 18 de Sep-
„ tembre MDCXLIII. Son Pere
„ étoit le plus jeune de la famille,
„ qui porte le titre de *Leyes* & qui
„ est confiderable, par son ancienne-
„ té & par ses biens, dans la Provin-
„ ce d'Aberdeen. C'étoit un Jurif-
„ consulte de beaucoup d'habileté,
„ & de réputation, qui lors que le
„ Roi Charles II. fut rétabli, fut
„ fait *Seigneur de la Session*, comme
„ on parle en Ecoffe; emploi hono-
„ rable, qui est le même que celui
„ de *Juge*, en Angleterre. Il fut
„ nommé *Lord Cromont*. Ce fut une
„ recompense de son constant atta-
„ chement au parti du Roi, pendant
„ les troubles de la Grande Bréta-
„ gne. Sa Mere étoit Sœur du Che-
„ valier *Archibald Johnston*, connu
sous

„ sous le titre de *Lord Warriston*. Il
„ étoit aussi un des *Seigneurs de la*
„ *Session*, & un des principaux Chefs
„ du Parti Presbyterien.

„ *Gilbert*, qui étoit le plus jeune
„ des fils de son Pere, ne fut point
„ mis à l'Ecole, pour apprendre le
„ Latin. Son Pere le lui apprit lui-
„ même, en un tems, où il n'avoit
„ plus d'emploi ; parce qu'il avoit
„ refusé de reconnoître l'autorité de
„ *Cromwel*. Il envoya son fils âgé
„ de dix ans, pour étudier, à l'U-
„ niversité d'Aberdeen ; où il fit de
„ si prompts & de si grands progrès,
„ qu'il fut reçu Maître aux Arts, a-
„ vec de grands applaudissements,
„ avant qu'il eût quatorze ans ac-
„ complis.

Les grands Génies paroissent or-
dinairement de bonne heure & Mr.
Burnet avoit naturellement une très-
grande vivacité d'esprit, qu'il a fait
paroître, toute sa vie ; par l'extrême
facilité, qu'il avoit à parler en public,
avec beaucoup de grace & de solidi-
té, sans avoir besoin d'une longue
préparation ; aussi bien que par les
repliques promptes & vives, qu'il fai-
soit sur le champ, en des matieres
même difficiles.

„ Son

„ Son Pere continua à être son
 „ Précepteur, & le faisoit réveiller
 „ à quatre heures du matin; habitu-
 „ de qu'il a conservée, toute sa vie.
 „ Il avoit été destiné à l'Eglise, mais
 „ comme son Pere ne laissa pas de
 „ lui donner le choix de la maniere
 „ de vivre, qu'il voudroit suivre, *Gil-*
 „ *bert* choisit l'étude de la Jurispru-
 „ dence. Il s'appliqua une année en-
 „ tiere à l'étude du Droit Civil &
 „ Féodal, avec beaucoup d'attache-
 „ ment & de satisfaction. On lui a
 „ souvent ouï dire qu'il avoit tiré de
 „ cette étude des idées plus justes des
 „ fondemens de la Societé Civile &
 „ du Gouvernement; que celles,
 „ que certains Théologiens en don-
 „ nent.

Il y a en effet des Théologiens,
 qui, n'ayant autre chose en vûe, que
 de former une Societé indépendante
 de l'autorité Civile, & même supe-
 rieure à toutes les Puissances de la
 Terre, s'efforcent de persuader aux
 peuples, que les hommes ne sont
 nez, que pour se soumettre aveuglé-
 ment à l'autorité de l'Eglise, & à
 obéir à ses ordres, préferablement à
 toutes les Lois Humaines. S'ils di-
 soient que nous sommes nez pour
 obéir

obéir aux Lois claires & incontes-
tables de l'Evangile , qui tendent
toutes au bien de la Societé, ils au-
roient sans doute raison. Jamais ces
Lois ne se trouvent en opposition,
avec les Lois de la Nature , & por-
tent les hommes à obéir aux Souve-
rains , & aux Magistrats ; en tout ce
qui n'est pas contraire à celles de la
Révélation. Mais comme, en des
tems d'ignorance & en des siècles
corrompus , les Ecclesiastiques ont
fait bien des réglemens opposez à ces
Lois , soit pour la doctrine , soit pour
les intérêts temporels des gens d'E-
glise ; ces réglemens se trouvent sou-
vent contraires aux intérêts les plus
chers de la Societé Civile , & aux
notions même de la Nature. C'est
ce qui fait que l'on rencontre , à bien
des égards , plus de justice , & plus
d'équité , dans les Ecrits des Jurif-
consultes , que dans ceux des Théo-
logiens.

„ Cependant , à la fin de l'année ,
„ Mr. *Burnet* changea de sentiment ,
„ & résolut de s'appliquer à la Théo-
„ logie ; ce qui donna une grande
„ joie à son Pere , qui le souhaitoit
„ passionnément. Il commença par
„ l'étude de l'Ecriture Sainte , qu'il
„ lut ,

„ lut, avec les meilleurs Commen-
 „ tateurs, qu'il pût trouver. Il étu-
 „ dia auffi les Controverses, que les
 „ Protestans ont avec l'Eglise Ro-
 „ maine; & pour en pénétrer le
 „ fonds, il lut, en même tems, *Bel-*
 „ *larmin* & *Chamier*; outre une vin-
 „ taine de volumes *in folio* de Doc-
 „ teurs Scholaftiques. Il joignit à
 „ cela l'étude de l'Histoire Sacrée &
 „ Profane, dont il a toujourns fait
 „ ses plus agréables occupations.
 „ Comme il avoit une forte fanté &
 „ beaucoup de mémoire, cette ap-
 „ plication ne l'incommodoit point,
 „ & il amaffoit un très-grand fonds
 „ de favoir; dont il étoit tout-à-fait
 „ le maître, pour s'en servir dans
 „ l'occasion.

„ Il fit son Prêche d'examen, se-
 „ lon la coûtume d'Ecoffe, avant
 „ qu'il eût dix-huit ans, & après
 „ qu'il eut été reçu, le Chevalier
 „ *Alexandre Burnet* de *Leyes*, lui
 „ offrit un Bénéfice, dans le lieu où
 „ son Pere demeuroit. Mais quoi
 „ qu'il fût d'avis que son fils l'ac-
 „ ceptât; ce jeune homme le refu-
 „ fa, parce qu'il étoit trop jeune,
 „ difoit-il, pour se charger du foin
 „ des Ames.

Cet-

Cette conduite est bien différente de celle de ceux, qui regardant un emploi Ecclesiastique seulement, comme un métier pour vivre, ou comme un moyen de s'avancer, dans le monde; tâchent d'avoir ces sortes d'emplois le plutôt qu'il est possible, sans se mettre en peine s'ils sont capables de s'en bien acquiter. Les jeunes gens sur tout, à qui la Nature a donné quelques talens, & quelque vivacité d'esprit, se croient propres à tout, &, entraînez de leur présomption, ils entreprennent souvent ce qui est fort au dessus de leurs forces.

„ En ce tems-ci, Mr. *Burnet* gagna l'amitié des plus excellens Théologiens d'Ecosse, de l'Evêque *Leighton*, de Mr. *Nairn* & de Mr. *Charters*. Il s'appliqua aussi alors aux Elemens des Mathématiques & à la Philosophie, & lut *Descartes* & *Gassendi*.

On ne connoissoit point alors de meilleure maniere de philosopher, & la Philosophie Experimentale, que les bons Esprits d'Angleterre & d'Ecosse cultiverent depuis, avec tant de succès, n'étoit pas encore bien établie; quoi que l'on parlât déjà beaucoup d'experiences. „ Mr.

„ Mr. *Burnet* le Pere étant mort
 „ en M D C L X I, le Fils trouva à
 „ propos d'aller voyager, & il se
 „ rendit à Londres en M D C L X II.
 „ où il fit connoissance, avec Mrs.
 „ *Whitchcot*, *Wilkins*, *Tillotson* &
 „ *Stillingsfleet*. Il alla aussi à Cam-
 „ brige, où il vit Mrs *Pearson*, *Cud-*
 „ *worth* & * *Burnet*; & fit quelque
 „ séjour à Oxford, où il connut
 „ Mrs. *Wallis* & *Pococke*. De re-
 „ tour à Londres, il fit deux con-
 „ noissances, qui lui étoient plus
 „ cheres; celle du fameux *Robert*
 „ *Boyle* & celle du Chevalier *Robert*
 „ *Murray*. Après un séjour de six
 „ mois en Angleterre, il retourna
 „ en Ecoffe, & le Chevalier *Robert*
 „ *Fletcher*, de *Salton*, lui offrit un
 „ Bénéfice; mais Mr. *Burnet* ayant
 „ encore dessein de voyager, hors de
 „ la Grande-Bretagne; il ne voulut
 „ pas nommer à ce Bénéfice, qu'il
 „ ne fût de retour, & le lui conser-
 „ va.

„ Il alla en Hollande, & il s'ar-
 „ rêta le plus à Amsterdam, où il
 „ s'ap-

* Apparemment l'Auteur de la Théorie de la Terre, & des Archéologies Philosophiques.

» s'applica à l'étude de la Langue
» Hébraïque, avec le secours d'un
» Rabbin. Il fit là connoissance, a-
» vec des gens de toutes les Com-
» munion, Calvinistes, Arminiens,
» Lutheriens, Anabaptistes, Brow-
» nistes, Catholiques Romains, &
» Unitaires. Il trouva, dans toutes
» ces Communions, des gens de bien;
» & depuis ce tems-là il tint pour
» principe, qu'il faut avoir de la dou-
» ceur envers tout le monde, en ma-
» tiere de Religion.

Si les hommes pensoient que per-
sonne n'est infallible, & par consé-
quent n'a aucun droit d'imposer
ses sentimens aux autres; mais seu-
lement d'exiger d'eux, qu'ils ne lui
fassent aucun tort, comme ils ne leur
en veut point faire; il leur seroit fort
aisé de se supporter les uns aux au-
tres, dans la même Société Civile,
& même dans une seule Eglise; pour-
vû qu'ils n'imposassent à personne
d'autre regle de sa foi & de ses mœurs,
que l'Ecriture Sainte, & qu'ils se
contentassent d'une vie Chrétienne,
dans les membres de cette Eglise.
Mais chacun veut, ou par supersti-
tion, ou par orgueil & par intérêt,
que ses sentimens aient le dessus, &
em-

employe l'artifice & la violence, pour en venir à bout. Les Societez religieuses deviennent par-là des Factions odieuses, composées de gens superstitieux, ou interessez ; & où les lumieres du Christianisme, aussi bien que son Esprit, s'éteignent peu à peu. Mr. *Burnet*, comme ceux qui l'ont connu le savent assez, étoit également éloigné de la superstition & de la tyrannie.

„ Il alla de Hollande à Paris, où
 „ il vit particulièrement Mrs. *Dail-*
 „ *le* & *Morus*, le premier fameux
 „ par son savoir, dans les Antiquitez
 „ Ecclesiastiques, & le second par
 „ son éloquence. Il n'y demeura que
 „ quelques semaines, après quoi il
 „ revint à Londres, où il fut fait
 „ membre de la Societé Royale ; à
 „ laquelle il fut proposé, par le Che-
 „ valier *Robert Murray*. En suite il
 „ retourna en Ecosse, où il prit les
 „ Ordres en MDCLXV. & fut Mi-
 „ nistre de l'Eglise de Salton, pen-
 „ dant cinq ans. Ce fut alors qu'il
 „ forma sa maniere de prêcher.

„ Il s'accoutûmoit, quand il se
 „ promenoit, ou qu'il alloit seul à
 „ cheval, à former des Discours sur
 „ des textes de l'Ecriture, & à dire

„ tout

, tout haut ses pensées. Par-là il
,, s'aquit beaucoup de facilité à mé-
,, diter & à s'exprimer, sur quelque
,, sujet que ce fût, sans employer
,, trop de tems à se préparer. Il prê-
,, choit deux fois, chaque Dimanche,
,, & une fois un autre jour de la se-
,, maine. Il catechisoit trois fois,
,, & faisoit ainsi le tour de sa Paroif-
,, se, dans l'espace d'un an; car c'est
,, la coûtume en Ecoffe de catechi-
,, zer également les personnes âgées,
,, & les jeunes. Il visitoit de même
,, toute sa Paroisse, au moins deux
,, fois l'an, & lui donnoit les Con-
,, seils, dont elle pouvoit avoir be-
,, soin. Il voyoit aussi tous les ma-
,, lades une fois le jour.

Mr. *Burnet*, qui avoit beaucoup de
vivacité & de promptitude naturelle,
& qui avoit bien étudié, pouvoit sou-
tenir un grand fardeau, avec plus de
facilité qu'un autre. Mais il y a sans
doute peu de gens, qui puissent se
bien aquiter de tant de choses; & si
l'on faisoit encore ainsi en Ecoffe, je
m'imaginerois que toute l'étude con-
siste-là à apprendre à parler éternel-
lement, sans se mettre guère en pei-
ne de ce qu'on dit. Il faut laisser à
ceux, qui instruisent les autres, un peu
de

de tems, pour être avec eux mêmes, & pour méditer ; sans quoi, s'ils n'ont des talens extraordinaires, il n'est pas possible qu'ils ne disent bien des choses, qui ne sont ni bonnes, ni bien dites.

„ Mr. *Burnet* lisoit, en son particulier, l'Écriture & l'Histoire Ecclesiastique. Les recherches, qu'il fit sur ces matieres, le conduisirent peu à peu, à juger que les Evêques, qui étoient alors en Ecoffe, ne se conduisoient pas conformément à leur institution primitive; & sur ces idées il composa un Mémoire, où il marquoit les chefs de leur mauvaise conduite, & dont il envoya des Copies à plusieurs d'entre eux. Cela les irrita & ils lui firent de grandes menaces, mais la chose n'alla pas plus loin.

„ Pour faire voir que ce n'étoit pas par vanité, qu'il avoit agi; il se retira de toutes sortes de Compagnies, & mena une vie d'Anachorete, pendant deux ans. La mauvaise nourriture, qu'il prenoit, le jetta dans une dangereuse fièvre. Cela lui fit quitter cette sorte de vie & diminuer un peu l'ex-

„ ces-

„ cessive application, qu'il avoit eue
„ à l'étude. Au lieu de rechercher
„ une aussi grande érudition, qu'il
„ lui étoit possible; il résolut de fai-
„ re un choix de ce qu'il y avoit de
„ plus utile & de plus amusant, &
„ de s'arrêter là, à ses heures de lec-
„ ture. Pendant sa vie Ascétique, il
„ lut plusieurs Livres Mystiques, &
„ y prit du goût; mais quand il fut
„ revenu à une vie plus sociable, il
„ s'apperçut de ce qu'ils ont de con-
„ traire à la Raison, & qu'ils sont
„ très-propres à remplir un homme
„ de soi-même & à lui donner des
„ sentimens peu charitables des au-
„ tres.

C'est ce que l'on remarque dans ceux, qui sont entêtez de cette sorte de choses; ils ne parlent, que de la corruption des autres, & ne pensent pas à la leur propre. Tout consiste chez eux en idées abstraites & extatiques, en galimathias qui ne signifient rien, en contes même de vieilles, que ces gens-là prétendent qu'on reçoive, sans raisonner; ce qu'ils ne peuvent exiger, sans une folie, ou un orgueil insupportable. Ils conseillent de marcher de nuit, sans lumière, soutiennent que c'est là le

„ nuoit ses Études particulieres , &
 „ se levoit toujourns à quatre heures
 „ du Matin.

„ Pendant qu'il demeura là , il al-
 „ loit souvent à *Hamilton* , où la Du-
 „ chesse lui communiquoit tous les
 „ papiers de son Pere & de ses On-
 „ cles ; sur lesquels il composa les
 „ *Mémoires des Ducs d'Hamilton*.
 „ Le Duc de *Lauderdale* , ayant su
 „ qu'il travailloit à cet Ouvrage , lui
 „ fit dire qu'il pourroit lui donner
 „ des lumières sur plusieurs particu-
 „ laritez , qui y avoient du rapport ;
 „ & témoigna qu'il souhaitoit que
 „ Mr. *Burnet* vînt à Londres , pour
 „ cela. Le Duc lui marquant beau-
 „ coup de confiance , nôtre Théo-
 „ logien prit cette occasion , pour
 „ tâcher de le reconcilier avec le
 „ Duc d'*Hamilton*. En ce tems-là ,
 „ le Roi Charles II. paroissoit le
 „ vouloir favoriser , & lui offrit un
 „ Evêché en Ecoffe , qu'il refusa.
 „ Etant retourné en Ecoffe , il re-
 „ chercha Mademoiselle *Marie Ken-*
 „ *nedy* , fille du Comte de *Cassilis*.
 „ Il la connoissoit , depuis plusieurs
 „ années , & il avoit souvent admiré
 „ sa Pieté & son Bon-sens. Elle
 „ avoit dix huit an plus que lui. Ils

„ se

„ se marierent en MDCLXXII. &
„ elle vécut, avec lui, treize ans ;
„ mais quelques années avant sa
„ mort, elle perdit entierement la
„ fanté & la mémoire.

„ Quand le Duc de *Lauder-*
„ *dale* retourna en Ecosse, en
„ MDCLXXII, on crut que le
„ Docteur *Burnet* étoit son favori ;
„ mais il ne tira aucun avantage de
„ sa faveur. Il tâcha seulement
„ d'empêcher qu'il ne se brouillât, de
„ nouveau, avec le Duc d'*Hamilton*.
„ Il refusa encore alors un Evêché,
„ qu'on lui offrit, avec promesse de
„ lui donner le premier Archevêché,
„ qui viendroit à vaquer. La raison,
„ qu'il en avoit, c'est qu'il n'approu-
„ voit pas les violentes mesures de
„ la Cour & ne vouloit pas contri-
„ buer à faire réüffir ses desseins. Il
„ voyoit que l'avancement de la Re-
„ ligion Romaine étoit ce, en quoi
„ la Cour prenoit le plus d'intérêt ;
„ & quand il fut de retour à Lon-
„ dres, l'année suivante, il prit la
„ liberté de détourner le Duc de
„ *Lauderdale* d'entrer dans ces des-
„ seins, mais inutilement. Le credit,
„ qu'il avoit sur l'esprit des Ducs
„ d'*Hamilton* & de *Lauderdale*, fit

„ que le Roi & le Duc d'Yorck le
 „ faisoient souvent appeller , pour
 „ lui parler en particulier.

„ Mais cela ne dura pas , parce
 „ que le Duc de *Lauderdale* , ayant
 „ pris de la haine pour lui ; à cause
 „ de la maniere franche & libre, dont
 „ il lui parloit , représenta enfin au
 „ Roi que le Docteur *Burnet* étoit
 „ opposé à ses mesures. Quand il
 „ revint à Londres , il s'apperçut que
 „ ces suggestions lui avoient fait
 „ entierement perdre la faveur du
 „ Roi. Cependant le Duc d'Yorck
 „ le traitoit plus favorablement &
 „ lui déconseilla de retourner en E-
 „ cosse ; où il lui dit qu'on le feroit
 „ infailliblement mettre en pri-
 „ son.

„ Là-dessus il résigna sa charge de
 „ Professeur à Glasgow , & demeura
 „ à Londres. Peu de semaines
 „ après , le Lord *Hollis* l'envoya que-
 „ rir & lui dit d'aller trouver le Che-
 „ valier *Harbottle Grimston* , Maî-
 „ tre des Rolles , qui le fit à l'inf-
 „ tant Ministre de cette Chappelle.
 „ Le Roi l'ayant appris , envoya d'a-
 „ bord un Evêque & ensuite un Se-
 „ cretaire d'Etat à ce Chevalier ,
 „ pour l'obliger de congédier le

„ Doc-

„ Docteur *Burnet*, mais en vain. Il
„ conserva cet établissement, pen-
„ dant dix ans ; sans quoi il se seroit
„ trouvé fort à l'étroit. Il arriva
„ alors qu'il prit une Maison, qui
„ touchoit celle du Chevalier *Tho-*
„ *mas Littleton* ; avec lequel, il fit
„ une amitié si étroite, qu'ils étoient
„ tous les jours ensemble, pendant
„ quelques heures. Ce Chevalier
„ étoit l'un des Chefs du Parti de la
„ Chambre Basse, qui s'opposoit à
„ la Cour. Il savoit tout ce qui se
„ passoit & ne manquoit pas d'en in-
„ former le Docteur & de consul-
„ ter avec lui des mesures, que l'on
„ pourroit prendre. Cela lui don-
„ na une grande connoissance des
„ affaires publiques.

„ Comme l'apprehension, où l'on
„ étoit de la Religion Romaine,
„ s'augmentoit, il s'appliqua à la
„ Controverse, & disputa conjointe-
„ ment avec le Docteur *Stillingfleet*,
„ contre *Coleman* & d'autres. Cet-
„ te dispute fit beaucoup de bruit,
„ & fut imprimée. Ses *Mémoires*
„ *des Ducs d'Hamilton* furent si bien
„ reçus, qu'on l'engagea à entre-
„ prendre d'écrire l'Histoire de la
„ Réformation d'Angleterre. Il fut

„ extrêmement assisté, en cet Ouvra-
 „ ge, par Mr. le Docteur *Lloyd*, à
 „ présent Evêque de Worcester, &
 „ dans une très-grande vieillesse.
 „ Cet habile homme lui donna plu-
 „ sieurs regles de Grammaire, par
 „ lesquelles il corrigea son style, &
 „ outre cela lui fournit des dates
 „ exactes de tout ce qui s'étoit pas-
 „ sé, pendant le regne d'Henri VIII.
 „ & des suivans, au tems auquel la
 „ Réformation a été faite. Il relut
 „ encore, conjointement avec lui &
 „ le Docteur *Tillotson*, tout ce qu'il é-
 „ crivoit, & le corrigea, selon leur
 „ avis, avant que de le faire imprim-
 „ mer.

„ Nôtre Théologien ne voulut
 „ jamais demander aucun Bénéfice,
 „ ni en prendre aucun, dont il ne
 „ pût pas s'aquiter fidelement de tous
 „ les devoirs. Cela fit qu'il refusa
 „ une Cure de trois-cents livres ster-
 „ ling par an, que le Comte d'*Es-*
 „ *sex* lui offrit; à condition qu'il de-
 „ meureroit à Londres, & qu'il la
 „ feroit desservir par un Vicaire. Il
 „ crut ne la pouvoir accepter, en
 „ bonne conscience. Le Roi *Char-*
 „ *les II.* lui offrit l'Evêché de *Chi-*
 „ *chester*, s'il vouloit s'engager à
 „ sou-

„ soutenir les intérêts de la Cour ;
„ mais il ne voulut jamais entrer
„ dans des engagements de cette for-
„ te, dont on ne voyoit point l'is-
„ sue.

„ Lors que le Comte d'*Essex* & le
„ Lord *Russel* furent pris , & accu-
„ sez d'avoir voulu employer la for-
„ ce, pour résister aux desseins de la
„ Cour ; on crut que Mr. le Doc-
„ teur *Burnet* seroit arrêté immédia-
„ tement après , parce que ces Sei-
„ gneurs étoient extrêmement de ses
„ Amis & qu'il les voyoit très-sou-
„ vent. Mais il déclara toujourns
„ qu'il condamnoit toute la résistan-
„ ce, par la force, qu'on pouvoit
„ faire aux Princes ; à moins qu'ils
„ ne renversassent entierement la
„ forme du Gouvernement ; & ce
„ sentiment , qu'il ne dissimuloit
„ point , empêcha que ces Seigneurs
„ ne lui fissent part de leurs desseins
„ secrets. Pour se détourner de
„ s'appliquer trop aux affaires d'E-
„ tat, il fit faire chez lui un Labo-
„ ratoire & se divertit , pendant plus
„ d'un an , à des Experiences de Chi-
„ mie ; après quoi il s'appliqua à com-
„ poser un Essai, qui n'a jamais été
„ publié , pour prouver la verité de

„ la Religion Chrétienne. Il con-
 „ tinua à prêcher , dans la Cha-
 „ pelle des Rolles , jusqu'à l'an
 „ MDCLXXXIV. où il lui fut dé-
 „ fendu , par un ordre particulier
 „ de la Cour, d'y prêcher davanta-
 „ ge.

„ Le Roi *Charles* II. mourut, peu
 „ de tems après, & les amis du Doc-
 „ teur lui conseillèrent d'aller voya-
 „ ger , pour quelque tems, hors du
 „ Royaume. Il alla donc à Paris,
 „ au Mois de Mai, MDCLXXXV,
 „ & en voyageant par la France, il
 „ fut témoin oculaire de la manière,
 „ dont on y traitoit les Protestans ;
 „ ce qui fit qu'il admira davantage
 „ leur constance, lors qu'ils sorti-
 „ rent de leur patrie. Il alla en sui-
 „ te en Italie, & delà revint, par
 „ l'Allemagne & la Suisse en Hol-
 „ lande. Nous avons une rélation
 „ de ses Voyages, qui a été tradui-
 „ te en François.

„ Etant arrivé à la Haie, son des-
 „ sein étoit de se retirer à Utrecht,
 „ & de fixer là sa demeure. Mais
 „ le Prince & la Princesse d'Orange
 „ avoient été informez de lui d'une
 „ manière, qui fit qu'il en fut reçu
 „ très favorablement , & qu'il eut

, ordre de demeurer à la Haie, & où
,, il fut admis dans leurs Confeils.

Quoi qu'ils eussent de puissans Amis en Angleterre, comme il parut dans la suite, & qu'ils fussent bien instruits de ce qui s'y faisoit; il n'y avoit néanmoins personne, qui les pût si bien instruire de la disposition des Esprits, tant parmi la Noblesse, que parmi le peuple, que lui. Comme il avoit fréquenté des personnes de tous les rangs, & qu'un grand nombre de gens lui avoient témoigné beaucoup de confiance, persuadez qu'il étoit inviolablement attaché aux intérêts de la Religion Protestante; il avoit une idée plus juste & plus étendue, qu'on n'en pouvoit attendre d'un autre, de l'état des affaires; & par conséquent étoit en état de donner de meilleurs conseils, au Prince & à la Princesse d'Orange.

,, Pendant qu'il étoit à la Haie, il
,, fit connoissance avec Mademoiselle
,, le Scot, qui étoit une Demoiselle,
,, le, qui avoit beaucoup de bien, &
,, d'ailleurs une personne très-ac-
,, complie. Il se maria avec elle, en
,, MDCLXXXVII. & en a eu sept
,, enfans, cinq Fils, dont trois sont
,, encore vivans, & deux Filles, qui

„ sont aussi en vie. Madame leur Me-
 „ re vécut onze ans, avec beaucoup
 „ de satisfaction, avec Mr. son Epoux;
 „ mais étant retournée en Hollande,
 „ pour y mettre ordre à quelques af-
 „ faires; elle y tomba malade de la
 „ petite verole, & en mourut en
 „ MDCXCVIII.

„ Pendant le tems que le Prince
 „ d'*Orange* déliberoit, de la maniere
 „ de sauver la Grande Bretagne du
 „ danger, où elle étoit, Mr. le Doc-
 „ teur *Burnet* ne fut jamais d'avis que
 „ ce Prince rompît entierement a-
 „ vec le Roi *Jaques*; avant que ce
 „ dernier se fût attribué, par une Pro-
 „ clamacion, le droit de dispenser
 „ des Loix, & de donner des Emplois
 „ aux Catholiques Romains, contre
 „ les Actes des Parlements. Mais
 „ alors il crut la forme du Gouver-
 „ nement renversée, & jugea qu'il
 „ étoit nécessaire d'y apporter un
 „ prompt remede. Il n'oublia rien,
 „ par les correspondances particu-
 „ lieres qu'il avoit en Angleterre, &
 „ par divers petits livres, qu'il pu-
 „ blia alors, pour soutenir & avan-
 „ cer le dessein, que le Prince d'O-
 „ range avoit formé d'aller secourir
 „ la Grande Bretagne, & y passa en-
 „ suite

„ suite avec lui, en qualité de son
„ Chapelain, lors que l'expédition
„ se fit.

J'eus l'honneur de faire connoissance avec Mr. *Burnet*, & de le voir en cette ville & à la Haie, plusieurs fois; & depuis ce tems-là il me faisoit la grace de me compter parmi ses Amis, & de me le témoigner, dans les occasions. Son caractère franc & ouvert, & sa bonté naturelle, pour ne pas parler des qualitez de son esprit, qu'il a assez fait connoître par ses Ouvrages, lui faisoient facilement des Amis, parmi les gens droits & sinceres. Mais il n'étoit guère possible qu'il gagnât, ou qu'il conservât la faveur des Politiques, du tems des Rois Charles II. & Jaques II. où tout étoit plein d'obliquité & d'intrigues, contre la Religion & la Liberté. On n'a pas non plus dû être surpris, si, sous la dernière Reine, il n'a pas été en faveur. Les vues qu'elle avoit de laisser la Grande Bretagne, dans le même état, où elle avoit été quand le Roi son Pere étoit sur le Thrône, étoient trop opposées à l'inclination de ce grand homme; pour ne le pas faire disgracier, avec tous ceux qui a-

voient de semblables principes.

„ Peu après que le Roi Guillau-
 „ me fut monté sur le Trône, l'E-
 „ vêché de Salisbury vint à vaquer.
 „ Le Roi l'y nomma d'abord & Mr.
 „ le Docteur *Burnet* fut consacré le
 „ jour de Pâque, ou le 31. Mars de
 „ l'an MDCLXXXIX. Quand il
 „ entra dans la Chambre des Sei-
 „ gneurs, on y parloit de la Tole-
 „ rance, à l'égard des Protestans,
 „ qui ne suivent pas la discipline de
 „ l'Eglise Anglicane, & touchant les
 „ Sermens que les Sujets de la Cou-
 „ ronne devoient prêter au Roi &
 „ à la Reine. Mr. l'Evêque de *Salis-*
 „ *bury* fut d'avis de donner du tems
 „ à ceux, qui faisoient scrupule de
 „ prendre les Sermens, & de les
 „ ménager; cependant certains Ze-
 „ lez ne lui furent pas gré de cela,
 „ seulement parce qu'il avoit été
 „ pour la Tolerance des Protestans
 „ Non-Conformistes.

Sans approuver le Schisme fait
 pour des Cérémonies, & une Disci-
 pline, qui n'ont rien que de bon, à
 moins qu'on n'en abuse; il est visi-
 ble que ceux, qui font scrupule de
 s'y soumettre, ne doivent pas pour
 cela être regardez, comme ennemis
 de

de la Religion & de l'Etat. Ni le *Covenant* d'Ecoffe, ni les rigueurs qu'on a employées en certains tems, contre les Non-Conformistes, ne sauroient être au goût d'un homme modéré; & la moderation est, ce me semble, une des principales branches de la Charité Chrétienne.

„ Lors que Mr. l'Evêque de *Salisbury* fut allé dans son Diocèse, il
„ résolut de prêcher, pendant qu'il
„ y seroit, châque Dimanche, en
„ quelque Eglise voisine de cette
„ ville, & châque Mercredi dans une
„ de ses paroisses. Outre cela, il
„ fixa un tems de l'année, auquel
„ pendant trois semaines, ou un
„ mois, il seroit le tour de son Dio-
„ cèse; en prêchant dans les Egli-
„ ses & confirmant tous les Matins.
„ ceux, qui se présentoient pour ce-
„ la, & en faisant l'Aprèsdinée des
„ discours au Clergé, sur quelque
„ point de Théologie, ou sur les
„ devoirs des Pasteurs. Il continua
„ à garder cette Méthode, jusqu'à
„ ce qu'il publia son exposition des
„ XXXIX. Articles de la Confession
„ de Foi de l'Eglise Anglicane, a-
„ près quoi il discontinua ses Dis-
„ cours au Clergé.

Il avoit en effet de quoi s'instruire des sentimens de son Evêque, sur les principaux points de la Théologie Chrétienne. Mais au lieu d'imiter la douceur & la modération, qu'il y témoigne, quelques personnes mal-intentionnées prirent occasion de-là de déchirer sa réputation; sans penser que ces manieres violentes & passionnées ne servent qu'à diffamer la Religion, & à faire passer les Societez Chrétiennes pour de pures Factions mondaines, dans l'esprit de ceux, qui ne distinguent pas le dessein des premiers fondateurs de ces Assemblées, d'avec les vuës interessées de ceux qui les conduisent, à présent, en divers lieux.

„ Depuis, Mr. l'Evêque de *Salisbury* prit un autre tour, pour employer le Mois, qu'il avoit consacré à la visite de son Diocèse. Il se rendoit dans les villes les plus considerables, & passoit une semaine en châcune; en allant tous les jours au Matin prêcher & confirmer dans quelque Paroisse voisine, & en expliquant l'Aprèsdînée dans la ville le Catechisme aux Enfans, qui étoient capables de répondre aux questions, qui y
„ sont

„ font. Il parcouroit le Catechisme
„ en fix jours , & le Dimanche sui-
„ vant , il confirmoit un nombre
„ choisi de ceux , qu'il avoit instruits,
„ en leur donnant à chacun une Bi-
„ ble , ou quelque autre bon livre.
„ C'est ainsi qu'il faisoit , tous les
„ ans , en trois ou quatre villes con-
„ siderables de son Diocese , en for-
„ te qu'il en avoit fait le tour en trois
„ ans. Dès le commencement de
„ cette maniere de visite , il établit
„ une Ecole à Salisbury , où cinquante
„ Enfans étoient vêtus , & instruits
„ à lire & à écrire , aussi bien que
„ dans la Religion , à ses dépens ,
„ & sans qu'il leur en coûtât rien.
„ Quand il vint , pour la premie-
„ re fois , à Salisbury & qu'il eut re-
„ connu que plusieurs du Clergé s'a-
„ quitoient mal de leur devoir ; il
„ se résolut d'entretenir un nombre
„ d'Etudians , qu'il instruiroit lui-
„ même ; & dont il rempliroit en-
„ suite les places , qui viendroient à
„ vaquer. Il choisit pour cela dix
„ jeuneshommes , à chacun desquels
„ il donna du sien trente livres ster-
„ ling , pour leur subsistance , en at-
„ tendant qu'il les pût mieux pour-
„ voir. Pendant qu'il étoit à Salis-
„ bury

„ bury, il les obligeoit de venir chez lui
 „ une heure tous les jours, & leur fai-
 „ soit quelque discours de Théolo-
 „ gie, ou concernant le soïn, que les
 „ Pasteurs doivent avoir de leur
 „ Troupeau. Mais l'Université
 „ d'Oxford fit tant de bruit, contre
 „ ce Séminaire; comme s'il avoit
 „ été établi, pour décrier la manie-
 „ re, dont on élève la Jeunesse dans
 „ cette Université; que l'Evêque fut
 „ obligé d'abandonner ce dessein.

Il est certain que l'établissement
 des Academies est non seulement
 utile, mais même tout à fait néces-
 saire. Mais on dit (car je n'en suis
 informé, que par les bruits publics)
 que celles d'Angleterre ne sont que
 des Séminaires de gens oisifs, qui
 n'ont aucune bonne méthode d'étu-
 dier; & qu'on a soïn de remplir de
 principes peu propres à rendre heu-
 reuse la Société Civile & à édifier
 les Assemblées Chrétiennes; mais
 seulement à chagriner les Princes,
 qui ne veulent pas entrer dans les
 mesures aigres & emportées des
 Théologiens Intolerans. Si cela n'est
 pas vrai, je les en félicite, & les
 exhorte de continuer à bien instruire
 la Jeunesse, & à lui inspirer, non
 des

des sentimens factieux, mais des maximes propres à étouffer les divisions & à réunir à l'Eglise Anglicane les Non-Conformistes, par la moderation, & la patience. Mais si cela étoit vrai (ce que je ne puis croire, au moins de la maniere, dont on le dit) elles feroient bien d'étouffer ces mauvais bruits, en agissant tout autrement. Toute l'Europe louë les belles Editions des anciens Auteurs, qui sortent de tems en tems de ces Academies; & il est certain que quand les Anglois s'appliquent tout de bon à quelque chose, ils réüffissent extrêmement bien, en ce qu'ils entreprennent. Je n'ai pas manqué de faire honneur à leur savoir & à leur pénétration, dans la *Bibliothèque Choisie* & dans celle-ci; & plusieurs Anglois m'ont marqué qu'ils m'en étoient obligez. Cependant l'Europe Protestante s'attend à quelque chose de plus, de ces fameuses Universitez; où l'on a plus de moyens de s'appliquer à l'étude & de servir utilement le Public, qu'en aucun autre lieu du Monde. On se plaint que les meilleurs Auteurs Anglois, excepté un très-petit nombre, gardent peu de méthode dans leurs Ecrits,

s'ex-

s'expriment peu exactement, & ne profitent pas assez des Auteurs étrangers, qui joignent la bonne méthode & le bon stile à l'érudition. Il faut tomber d'accord, que l'on voit aussi ces défauts, en bien d'autres Auteurs de deçà la mer; & que cela vient de ce qu'ils ont étudié, dans leur Jeunesse, sous des Professeurs, qui ne savoient ni penser en ordre, ni s'exprimer, comme il faut. C'est à ceux, qui le peuvent, à contribuer, de leur part, à corriger ce desordre dans les Etudes; qui seroient infiniment plus utiles & par conséquent plus respectées, si elles en étoient exemptes. On ne verroit pas sortir les Jeunes gens des Academies si entêtés, qu'ils le sont ordinairement, & si peu propres à servir utilement leur Patrie; dans l'Etat, ou dans l'Eglise. C'est apparemment ce à quoi Mr. l'Evêque de *Salisbury* vouloit tâcher de remédier, autant qu'en lui étoit. En cela il méritoit des éloges & non des reproches, & sa méthode devoit être suivie, plutôt que supprimée. Mais ceux, qui ont plus de soin du bien public, que des intérêts particuliers, sont sujets presque par tout à trouver de grandes oppositions.

„ Une

„ Une autre chose irritoit quel-
„ ques Ecclesiastiques contre lui; il
„ étoit irréconciliable, avec la plu-
„ ralité des Bénéfices à Cure d'A-
„ mes, comme on parle; lors qu'ils
„ étoient si éloignez les uns des au-
„ tres, qu'un seul homme ne les pou-
„ voit pas desservir. Il étoit d'ail-
„ leurs très-doux envers ceux, qui
„ n'étoient pas de son sentiment, &
„ particulièrement envers ceux qui
„ faisoient scrupule de prendre les
„ sermens. Il protegea même un
„ homme de cette sorte, qui avoit
„ une Assemblée, dans Salisbury.
„ Mais à cause que sa douceur s'é-
„ tendoit aux Non-Conformistes, &
„ que dans le Parlement il s'oppo-
„ soit à toutes les brèches, qu'on
„ vouloit faire à l'Acte de Toleran-
„ ce; on le représentoit très-injus-
„ tement, comme un ennemi, plutôt
„ que comme un ami de l'Eglise.

On auroit dû penser au contraire,
que ceux-là sont les meilleurs Amis
de l'Eglise, qui souhaitent qu'elle se
conduise, comme une Société veri-
tablement Chrétienne, & non com-
me une Faction violente; qui em-
ploie les peines civiles, pour acca-
bler, par la terreur & par la force,
ceux,

ceux, qui ne sont pas de tous les sentimens, & qui font scrupule de se joindre à elle. Si les premiers Chrétiens avoient soutenu qu'il en falloit user ainsi, ils se feroient condamnez eux-mêmes; ils auroient armé les Payens contre eux, & laissé à la Posterité de justes sujets de les soupçonner d'avoir cherché, comme les Societez du Monde, à s'établir un Empire sur la Terre; ce qui auroit détruit les principales preuves de la verité de la Religion Chrétienne. Dieu soit loué de ce qu'ils ont témoigné tout le contraire, & veuille porter les Chrétiens d'aujourd'hui à imiter leur douceur & leur patience! Mais revenons à nôtre Evêque.

„ Il étoit fort exact dans l'examen
 „ de ceux, qui se présentoient pour
 „ recevoir les Ordres; il employoit
 „ quatre jours de suite à chaque ordi-
 „ nation, & rejettoit ceux qui étoient
 „ tout à fait incapables de s'a-
 „ quitter de l'Emploi, auquel ils s'é-
 „ toient destinez. Il parloit toujours
 „ de cette fonction, comme de la
 „ plus fâcheuse & la plus difficile
 „ qu'il eût eue en sa vie.

En effet, elle ne se pouvoit bien
 faire,

faire, sans s'exposer aux plaintes & aux reproches injustes de ceux qu'il renvoyoit, quelque indignes qu'ils fussent de recevoir les Ordres. Ces gens-là devoient lire les Lettres de feu Mr. *Dodwel*, sur l'étude de la Théologie, & se préparer tout autrement au S. Ministère, qu'ils ne faisoient.

„ Lors qu'il fut entré dans la possession de son Evêché, il publia
„ * une Lettre, qui étoit intitulée *Soin*
„ *Pastoral*, & quelques années après,
„ il prépara, conformément aux souhaits de la Reine Marie, & de Mr. *Tillotson*, Archevêque de Cantorbéry, son Exposition des XXXIX. Articles; dont on a déjà parlé.

„ L'année MDCXCVIII. il fut nommé, par le Roi Guillaume, avec l'approbation de la Princesse Anne, pour avoir soin de l'instruction du Duc de Glocester. Il tâcha de s'en excuser, sur ce que cet Emploi l'empêcheroit de pouvoir prendre soin de son Diocèse; mais le Roi lui commanda absolument de l'accepter, & lui accorda deux mois de l'année, pour aller à Sa-

„ lis-

* Elle causa quelque bruit, pour n'avoir pas bien été entendue.

„ *Salisbury*. Pendant les trois ans, que
 „ ce Prince fut sous ses soins, il fit
 „ en sorte qu'il devint fort avancé,
 „ dans la connoissance de la Reli-
 „ gion, de la Politique, de l'Histoire
 „ & de la Géographie; dont il
 „ l'instruisoit, en s'entretenant avec
 „ ce Prince, une heure par jour.

„ L'année MDCC. il se maria à
 „ une troisième femme, qui étoit veu-
 „ ve de Mr. *Berkely*, Dame d'une
 „ grande piété & de beaucoup de sa-
 „ gesse; dont il eut deux Enfants,
 „ mais qui moururent, dans l'Enfan-
 „ ce. Elle avoit composé un excel-
 „ lent Livre de piété, que Mr. son
 „ Epoux fit imprimer, avec une Pré-
 „ face, qu'il mit au devant. Elle
 „ mourut en MDCCIX.

„ Mr. l'Evêque de *Salisbury* avoit
 „ beaucoup de soin de l'éducation
 „ de ses Enfants. Il leur donna à
 „ chacun un Précepteur en particu-
 „ lier, pour leur apprendre les Lan-
 „ gues, & les envoya fort jeunes à
 „ l'Université, & en suite au de là
 „ de la Mer; sans rien épargner de
 „ ce qu'il croyoit leur pouvoir être
 „ avantageux. Pendant qu'ils étoient
 „ sous ses yeux, il leur expliquoit,
 „ tous les matins, quelque chose de

„ la Bible , pendant une demi-heure,
„ pour les instruire dans la Source
„ même de la Religion. Il leur en-
„ seignoit aussi lui-même l'Histoi-
„ re Ancienne & Moderne.

„ Il étoit extrêmement charita-
„ ble , & pendant qu'il a été Evê-
„ que , il n'a jamais dépensé, par an,
„ moins de cinq cents Livres ster-
„ ling , en charitez.

„ Il étoit fort libre & fort ouvert,
„ dans ses manieres , & il disoit ce
„ qu'il jugeoit juste & véritable, en
„ tous tems & en tous lieux. Cet-
„ te franchise lui fit beaucoup d'en-
„ nemis , même parmi ceux , qui a-
„ voient été ses amis ; mais il ne
„ changea pas de langage , & se mit
„ peu en peine des conséquen-
„ ces.

Si cette conduite paroît un peu
extraordinaire , dans un homme qui
avoit vû depuis long-tems & qui fré-
quentoit encore le grand monde ; il
faut avouër que c'étoit-là une quali-
té essentielle , qui entre dans le ca-
ractere d'un bon Historien. Si ceux,
qui entreprennent d'écrire l'Histoi-
re , sont naturellement réservés &
timides , ou gens qui se piquent trop
de prudence , ou en qui l'esprit de

parti domine ; on ne peut attendre d'eux , qu'une perpetuelle diffimulation , ou même qu'un déguisement continuel ; pour ne pas parler de menfonges , qu'il débitent fans néceffité , pour des vues éloignées. Mais fi l'Historien est naturellement incapable de biaifer , tel qu'étoit Mr. l'Evêque de Salisbury , il ne lui reste qu'à pouvoir s'instruire à fonds de la matière , comme ce Grand Homme l'avoit fait ; & la Pofterité eft affurée d'avoir une bonne Hiftoire & telle qu'elle doit être , felon les regles de l'art. Ainfi fi le naturel trop ouvert & trop franc de nôtre Evêque , dans le commerce du grand monde , lui a quelque fois nuï ; il faut avouer que le Public en a mille fois plus profité , en lifant fon Hiftoire , qu'en lifant les Hiftoires mafquées & infideles , que certaines gens ont faites en Angleterre , de ce qui eft arrivé aux premiers fiecles de l'Eglife ; qu'ils représentent tout autres , qu'ils n'ont été. On aura encore des marques de la fincerité & de la franchise de Mr. l'Evêque de Salisbury , dans l'extrait qu'on donnera de fon troifième Volume , dans la 1. P. du Tome fuyvant de cette Bibliothèque.

„ De-

„ Depuis peu d'années avant sa
„ mort, il voyoit en éloignement,
„ des nuages sombres, qui mena-
„ çoient l'Etat; & il ne manqua pas
„ d'en avertir publiquement ceux,
„ qui s'y devoient le plus interesser,
„ comme il croyoit que le poste qu'il
„ occupoit le demandoit. A l'heu-
„ reux avenement du Roi GEOR-
„ GE à la Couronne, tout changea
„ de face, dans la Grande Bretagne;
„ & il n'y eut personne, qui en eût
„ plus de joie que lui. Il a été fort
„ considéré de toute la Maison
„ Royale, & Sa Majesté a recom-
„ pensé son zele pour son service,
„ fort généreusement, par le soin
„ qu'Elle a eu de sa famille.

„ Mr. l'Evêque de *Salisbury* étoit
„ d'une constitution robuste, & n'é-
„ tant point accoûtumé à être ma-
„ lade, il n'avoit aucun soin de sa
„ santé. Ainsi ayant négligé un gros
„ rhume, qu'il avoit eu depuis quel-
„ ques semaines; il fut enfin saisi
„ d'une inflammation de Poumon,
„ qui l'emporta le 17 de Mars,
„ style ancien, de cette année
„ MDCCXV. dans sa LXXII.
„ année.

C'EST ainsi que vécut & que mou-

rut l'illustre Mr. *Burnet Evêque de Salisbury*, duquel on vient de donner la vie & le caractère; dont on peut voir les principaux traits dans son Histoire, où il a peint lui-même sa candeur, mieux que personne ne la sauroit décrire. Il étoit non seulement savant, mais il favorisoit les gens de Lettres, & montrait, par des honnêtetez réelles, l'estime qu'il faisoit de leurs Ouvrages; bien éloigné des manieres de certains Prélats, qui n'ont point de goût pour les Ouvrages d'érudition, & qui ne distinguent point l'homme du monde le plus studieux & le plus propre à servir le Public, de ceux qui ne se sont jamais appliquez à rien.

Je joindrai ici une liste des Ouvrages de nôtre illustre Prélat, selon l'ordre des tems, auxquels ils ont été imprimez. Ils sont tous en Anglois, mais en voici les titres en François.

I. *Entretien entre un Conformiste & un Non-Conformiste* 1669.

II. *Défense des Loix & de la Constitution d'Ecosse.* 1673.

III. *Le Mystere d'Iniquité dévoilé.* 1673.

IV. *La*

- IV. *La raison, donnée par J. K. qu'on croit être le Jésuite Ken, de la vérité de la Religion, examinée.* 1674.
- V. *Les Mémoires des Ducs d'Hamilton.* 1676. in folio.
- VI. *Rélation de la Conférence avec Coleman* 1676.
- VII. *Recueil de Sermons & d'autres petits Livres, depuis l'année 1678. jusqu'à l'année 1706. en 3 Volumes.*
- VIII. *L'Histoire de la Réformation d'Angleterre. 2. Volumes in folio* 1679, 1681.
- IX. *Abregé de cette Histoire, 1682. in octavo.*
- X. *Rélation touchant le Comte de Rochester.* 1681.
- XI. *La Vie de Matthieu Hales.* 1682.
- XII. *Les méthodes de la Conversion des Héretiques, par le Clergé de France examinées.* 1682.
- XIII. *L'Histoire de la Régale.* 1682.
- XIV. *L'Utopie de Thomas Morus, traduite en Anglois.* 1683.
- XV. *La vie de l'Evêque Bedell.* 1685.
- XVI. *Lactance de la Mort des Persecuteurs, traduit en Anglois.* 1687.
- XVII. *Lettres concernant les Voyages de Mr. Burnet.* 1687.

- XVIII. *Réflexions sur Varillas*, 2 volumes in 12. 1687.
- XIX. *Le Soins Pastoral*. 1692.
- XX. *Discours au Clergé du Diocèse de Salisbury*. 1693.
- XXI. *Essai du caractère de la Reine Marie*. 1695.
- XXII. *Défense de l'Archevêque Tillotson*. 1696.
- XXIII. *Exposition des XXXIX. Articles de l'Eglise Anglicane*, in folio. 1700.
- XXIV. *Le Catechisme de l'Eglise expliqué*. 1710.
- XXV. *Divers Sermons prononcez à différentes Occasions*.
- XXVI. *L'Histoire de la Réformation d'Angleterre. Volume III. in folio*.

CE sont là les Oeuvres de Mr. l'Evêque de Salisbury, composées & publiées en des tems, où il étoit d'ailleurs fort distrait & fort occupé. On peut voir par-là son application, sa facilité à exprimer ce qu'il avoit conçu, & son zèle pour la Religion Protestante & pour le bon Parti, dont il a toujours été. Ils furent parfaitement bien reçus, malgré tous les efforts de ses ennemis, pour les décrier. Ces efforts furent inutiles, par-

parce qu'il étoit visible qu'ils blâmoient ce qui méritoit l'estime de tout le monde, & qu'une grande partie de ces gens-là étoient également ses ennemis particuliers, & les ennemis de la Réformation & de l'heureuse Révolution; que l'arrivée du Roi *Guillaume* causa, dans la Grande Bretagne.

ARTICLE VI.

LIVRES ECCLESIASTIQUES.

I. L. CECILII *Liber ad Donatum Confessorem, de Mortibus Persecutorum, hactenus L. CAELIO FIRMIANO LACTANTIO adscriptus, ad Colbertinum Codicem denuo emendatus. Accessit Dissertatio, in qua de hujus libri auctore disputatur & omnia ejus loca dubia, difficilia, obscura, variaeque Auctoris opiniones examinantur, explicantur, illustrantur. Studio & operâ NICOL. LE NOURRY Presbyteri & Monachi Ordinis S. Benedicti. A Paris MDCCX. in 8. pagg. 478. avec les Préfaces & l'Index. Se trouve chez D. Mortier.*

VOICI un Ouvrage , qui a été caché dans les Bibliothèques, depuis le tems de S. *Jerôme* ; si tant est même qu'il l'ait connu , & qu'il en ait fait mention ; jusqu'au siècle passé. Mr. *Colbert* , le Protecteur des Lettres en son tems , ayant donné ordre de lui chercher tous les MSS. que l'on pourroit trouver , pour en enrichir sa Bibliothèque ; Mr. *Foucault* , qui étoit alors Trésorier du Roi en Guienne , visita pour cela toutes les Bibliothèques de la Province. Il alla entre autres , dans l'Abbaïe de *Moissi* , qui étoit un très-ancien Monastere de l'Ordre de S. Benoît ; mais qui est occupée à présent , par des Chanoines Séculiers. Comme il demanda à ces Chanoines , s'ils n'avoient point d'anciens MSS. on le mena dans une chambre exposée à toutes les injures de l'air ; où il vit un monceau de MSS. entassés , sans ordre , les uns sur les autres , pourris , & presque entièrement gâtés. Il ordonna que l'on mît à part les plus anciens & les plus entiers , & obtint ensuite de Mr. d'*Estrades* , qui étoit Abbé de *Moissi* , qu'on les transportât à Paris , où ils furent mis dans la

Bi-

Bibliothèque de Mr. Colbert, dans laquelle ils sont encore.

Mr. Baluze, qui en étoit Bibliothécaire, visita, avec soin, ces MSS, & particulièrement celui qui étoit intitulé, de *Mortibus Persecutorum*, & qu'il jugeoit être de huit cens ans. Il crut y reconnoître le stile de *Lactance* & le publia sous son nom en MDC LXXIX. dans le II. Tome de ses *Miscellanea*. Il croyoit que c'étoit le même Livre, que S. *Jerôme*, dans son Catalogue, nomme, à l'article de *Lactance*, de *persecutione*. Cet Ouvrage fut reçu, avec beaucoup d'applaudissement, & rimprimé, en divers endroits, sous le même nom.

Cependant le P. *le Nourry*, travaillant au second Tome de son *Apparat* sur la Bibliothèque des Peres, l'a examiné de nouveau, & comme personne n'avoit vû le MS. Original, que Mr. *Baluze*, & qu'à cause des endroits fautifs & défectueux, qu'il y a, on souhaitoit qu'on le rimprimât tout comme il étoit, dans ce MS. nôtre Auteur résolut de le faire; d'autant plus que l'Édition de Mr. *Baluze* étoit devenue rare, & qu'on ne trouvoit guère les autres, en France.

Afin que l'on vît quel est le caractère de ce Livre, & que l'on pût juger plus sûrement de son antiquité; il en a donné un Essai gravé de la même manière, que l'Original est écrit; ce qui est une très-bonne méthode, & que l'on avoit souhaité que l'on observât, en publiant des Livres sur des anciens MSS. comme on le peut voir dans l'*Ars Critica*, P. 3. Sect. I. c. IX, 21. Il l'a de plus imprimé, avec toutes les fautes qui y sont, ou dans le texte, ou au bas de la page, & a marqué l'étendue de chaque lacune, qui s'y trouve. Pour ne pas surcharger cet Auteur de Notes, comme on a fait dans l'Édition d'Utrecht en MDCXCIII. il a renvoyé à la Dissertation, qu'il a faite sur ce Livre, l'examen des conjectures que les Savans ont faites sur les endroits corrompus & sur les lacunes. Le mal est qu'après tout ce travail, il n'y a que peu de passages qu'on puisse rétablir; à moins qu'on ne trouvât quelque autre Exemplaire de ce Livre. Le P. le Nourry a encore traité, dans sa Dissertation, de son Auteur, qu'il soutient être un certain *Lucius Cecilius*, comme il y a dans le titre
du

du MS. & nullement *Lactance*, comme Mr. *Baluze* l'avoit conjecturé. Quoi qu'il y ait un tour quelque fois approchant de celui de *Lactance*, & qu'il s'exprime souvent assez bien; il s'en faut beaucoup qu'il égale la Latinité de cet Auteur, & il n'est pas même, par tout, du même sentiment. Si l'on examine bien les remarques de nôtre Bénédictin, on conviendra, comme je croi, avec lui, que cet Ouvrage n'est point de *Lactance*, & qu'il vaut mieux le laisser à *L. Catilins*, Auteur inconnu de ce tems-là. D'ailleurs le P. *le Nourry* examine tous les endroits obscurs, équivoques, ou difficiles de son Auteur, qui ne sont pas en petit nombre. Il en use de même à l'égard de ce qu'il dit, qu'il confirme par d'autres Auteurs, ou qu'il réfute par leur autorité; selon que les choses sont vrayes, ou faulces.

Au reste, quoi qu'il ne croye pas que cet Ouvrage soit de *Lactance*, il ne laisse pas de convenir qu'il est d'un fort ancien Auteur, qui a vécu au commencement du IV. Siècle. Il y a plusieurs choses, tant concernant l'Histoire Ecclesiastique, que

la profane, dont les Auteurs ont parlé diversement, que l'on peut redresser, ou fixer plus certainement, par cet Ouvrage; & il y en a aussi, qu'on ne trouve point ailleurs. C'est ce que le P. le Nourry montre dans sa Dissertation, où il compare, avec soin, ce que son Auteur dit, avec ce que l'on trouve dans les autres Historiens de ce tems-là; par lesquels il le réfute aussi souvent.

On trouve donc, dans ce Volume, après l'échantillon gravé des caractères du M. S. de la Bibliothèque de Mr. Colbert le livre même de *Lucius Cæcilius*, comme on l'a dit. Ensuite vient la Dissertation divisée en XV. Chapitres, dont voici la matière en gros, car le détail en seroit trop long.

Dans le I. on donne 1. l'Analyse de ce Livre, où l'on voit en général ce qu'il contient: 2. un examen de l'exemplaire M. S. où il se trouve, qui est très-mal peint & plein de fautes, qui font voir que le Copiste, qui l'a écrit, étoit extrêmement ignorant: 3. quels sont le vrai titre & le sujet de ce Livre, qui est intitulé non *de persecutione*, comme le Livre de *Lactance*, que l'on a con-

fon-

fondu avec celui-ci, mais *Lycii Cæcili*, de *mortibus persecutorum*; & qui ne contient pas proprement ce que le titre porte; puis qu'il ne traite d'abord qu'en très-peu de mots des persecutions des Chrétiens, depuis Neron jusqu'à Domitien; & qu'il passe tout ce que les Empereurs firent contre eux jusqu'à Decius, comme si ce n'avoit rien été; & qu'il s'étend uniquement sur les persecutions de Diocletien, d'Herculius, de Galerius, de Severe, de Maxence & de Maximin, sans oublier leurs tyrannies contre les Payens même : 4. les raisons qui ont porté *Cæcilius* à entreprendre cet Ouvrage, & qui étoient qu'il ne falloit pas perdre la mémoire de choses si considérables, tels qu'étoient les crimes de ces Empereurs, & la maniere, dont Dieu les avoit punis. Ajoutez à cela le tems auquel ce Livre fut écrit, qui fut l'an CCCXIV.

Le II. Chapitre nous apprend 1. les raisons, que plusieurs Savans ont eues de croire que ce Livre étoit de *Lactance*; & qui, à la verité ne sont rien moins, que concluantes : 2. les raisons opposées tirées du titre, du style, des choses & des opi-

nions, que l'on y rencontre ; marques certaines, comme il me semble, aussi bien qu'au P. le Nourry, que cet Ouvrage n'est point de *Lactance*.

Le III. traite des différentes Editions de ce Livre, de ses versions & des remarques, que l'on a publiées sur cet Auteur ; qui sont en grand nombre, sans qu'il ait été possible d'en ôter toutes les fautes, ni de le rendre par tout intelligible, par le moyen du seul M.S. que l'on en a.

Le IV. est employé à examiner 1. si ce que *Cæcilius* dit de l'année & du tems, auxquels Jesus-Christ est mort, est conforme à ce que *Lactance* en a dit, ce qu'on ne croit pas : 3. ce que le premier raconte de ce que Jesus-Christ a fait, depuis sa résurrection, jusqu'à son ascension : 3. l'étendue de la prédication de l'évangile, sous Neron, & sous Decius : 4. ce que l'Auteur dit de l'arrivée de S. Pierre à Rome, lors que Neron regnoit déjà ; & qui est contraire à la tradition, qui l'y fait aller sous Claude.

Le V. traite 1. de l'aversion, que les Chrétiens avoient pour la chair des victimes sacrifiées aux Idoles ; des Empereurs, qui les voulurent obli-

ger

ger à en manger, en ordonnant que l'on fît des libations aux Dieux de toute la chair, qu'on expofoit en vente; d'un Martyr, qui fut brulé vif, pour avoir déchiré un Edit de Diocletien: 2. de la puiffance que les Chrétiens avoient fur les Démons, qu'ils chafferent des facrifices de Diocletien, par des signes de croix, & de leur présence aux Sacrifices des Payens: 3. de la figure de la Croix, qui apparut à *Constantin le Grand*, & par la vertu de laquelle il battit *Maxence*: 4. des temples des Anciens Chrétiens, des biens des Eglifes, & du regne de mille ans, que quelques-uns prétendent trouver dans *Cecilius*.

Dans le Ch. VI. on parle des premiers perfecuteurs des anciens Chrétiens, & 1. de *Neron*, de l'occasion qui l'engagea à perfecuter les Chrétiens, de fa mort, & de la raillerie que *Cecilius* fait, ce me femble, avec raifon de l'opinion de ceux qui croyoient que *Neron* reviendrait avant la fin du Monde & feroit le précurfeur de l'Antechrift: 2. de *Domitien* fecond perfecuteur des Chrétiens, de fa mort, du renverfement de fes statues, & de fes titres effacez
des

des Monumens publics : 3. de ce que Cecilius a avancé, que depuis Domitien, jusqu'à Decius, les Chrétiens n'avoient pas été persecutez. Le P. *le Nourry* l'a réfuté, par le consentement général des Auteurs Chrétiens; mais on peut dire, pour l'excuser, que les persecutions, qui se sont faites entre Domitien & Decius, n'ont pas été si violentes, qu'on le croit ordinairement. On a fort exagéré, dans tous les Siecles, cette espee de choses, & pour trouver la Verité, il faut prendre un milieu, entre ceux qui croient tout & ceux qui ne croient rien; comme feu Mr. *Dodwel* a tâché de le faire, dans sa Dissertation *de paucitate Martyrum*. C'est trop que de dire, avec *Cecilius*, de l'Eglise Chrétienne, entre les deux Empereurs, que l'on a nommez, *nullos inimicorum impetus passa est*, si l'on prend ces paroles à la rigueur; mais on ne passe pas moins la mesure du Vrai, à feindre de trop violentes persecutions, sur la foi des Martyrologes Modernes, ou des Actes fabuleux des Martyrs.

Au Chap. VII. le P. *le Nourry* parle de la persecution de Decius & de sa mort funeste, de celle de Valerien,
de.

de son esclavage, de sa mort, & de la maniere dont on écorcha son cadavre. Il compare, avec son Auteur, ce que l'on en trouve ailleurs, & c'est là sa méthode ordinaire.

Le plus long Chapitre est le VIII. où l'Auteur traite de Diocletien. Il parle 1. de sa personne & de la dureté de son regne, qui ne fut néanmoins pas malheureux, pendant qu'il ne persecuta pas les Chrétiens : 2. des commencemens de la persecution, de ce qui l'y engagea, & par quels conseils il la fit : 3. de l'année, du mois & du jour qu'il la commença : 4. de la démolition de l'Eglise de Nicomedie, par son commandement, de l'Edit qu'il fit contre les Chrétiens, & des artifices, dont Galere se servit, pour l'engager à persecuter les Chrétiens avec plus de rigueur : 5. de la maniere cruelle, dont il traita Prisca son Epouse & Valerie sa fille, qui étoient Chrétiennes, les Eunuques qu'il consideroit le plus, les Ecclesiastiques & ses propres domestiques ; & de la cruauté, que lui & les Juges exercerent, pour obliger les Chrétiens à sacrifier aux faux Dieux : 6. les persecutions que l'on fit aux Chrétiens, par son ordre, dans les
Pro-

Provinces, qui obeissoient à Galere, & à Herculus; & de la moderation, dont Constanse usa dans les Gaules; où il souffroit seulement que l'on abatît les Eglises, sans permettre néanmoins qu'on maltraitât les Chrétiens: 7. des vicennales de Domitien, du tems auquel il les célébra à Rome, des raisons, qui l'en firent sortir à la hâte, pour aller à Ravenne, de son voyage à Nicomedie où il se rendit, comme dit *Cecilius*, *per ripam strigam* (mots qui ont embarrassé les Savans) de la maladie qu'il y eut & qui le jetta dans une espee de fureur: 8. de la conversation, par laquelle *Cecilius*, qui est le seul qui la rapporte, assure que Galere obligea Diocletien à quitter l'Empire; de l'insolence qu'il attribue à Galere & de la timidité, qu'il donne à Diocletien, de la présence de Constantin à Nicomedie: 9. de la maniere, dont Diocletien fit Maximien & Severe Cefars, à l'exclusion de Constantin, du lieu où Diocletien se retira après s'être démis de l'Empire, & de celui où Licinius fut fait Empereur. Comme *Cecilius* rapporte des particularitez de tout ceci, qui sont contredites, par les Historiens,

l'Au-

l'Auteur recherche si on lui doit ajouter foi en cela. 10. Il examine enfin ce que *Cæcilius* dit de la vie privée de *Diocletien*, & s'il est vrai qu'il mourut de chagrin & de faim; quand il apprit que Constantin faisoit renverser ses statues, & parce qu'on ne lui rendoit pas sa fille Valérie, comme *Cæcilius* le dit, sans être soutenu par aucun ancien Historien. Cet Article est très-remarquable & très-digne d'attention; car enfin si *Cæcilius* a dit la vérité de *Diocletien*; il faut avouer que les autres Auteurs de cetems-là nous ont donné de très-fausses idées de la personne & de la conduite de *Diocletien*; & nous ont caché, ou déguisé plusieurs faits importans; ou si l'on doit plutôt écouter les autres Historiens, que devra-t-on penser d'un Auteur Chrétien, qui aura inventé, ou au moins débité imprudemment un si grand nombre de fables?

Comme la place me manque, je me contenterai de dire que le P. le *Nourry* examine, dans les Chapitres suivans, depuis le IX. jusqu'au XV, ce que *Cæcilius* dit de *Prisca* femme de *Diocletien* & de *Valérie* sa fille; de *Maximien Herculus*, de *Maxence*,

ce, de Maximien Galere, de Severe, de Maximin, de Licinius, de Constance Chlorus & de Constantin. Ceux qui liront, avec attention, tout ce que nôtre Auteur a ramassé des contrarietez, qui se trouvent entre Cecile & les autres Historiens, auront nécessairement très-mauvaise opinion, ou de lui ou des autres, & peut-être même de tous les chetifs abrégés, qui nous restent de ce tems-là. Quoi qu'il en soit, ceux qui voudront s'informer à fonds de l'histoire d'alors, autant qu'on peut le faire, par les Monumens qui nous restent, trouveront ici les matériaux disposez en bon ordre.

II. FIRMIANI LACTANTII *Epitome Institutionum Divinarum, ad Pentadium Fratrem*, ANONYMI *Historia de Heresi Manichæorum*. FRAGMENTUM *de Origine Generis Humani*, & Q. JUNII HILARIANI *Expositum de ratione Paschæ & Mensis*. *Ex Antiquissimo Bibliothecæ Regiæ Taurinensis Codice*. *Eruit atque etiam Dissertatione Preliminari auxit* CHRISTOPH. MATTHÆUS PFAFFIUS. A Paris MDCCLXII. in 8. pagg. 330. *Se- tron-*

C'EST encore ici un autre exemple, d'un Livre déterré, après avoir été inconnu pendant plusieurs siècles; par la faute de ceux, qui en avoient des Copies. Non seulement on ne trouve, dans aucun Auteur des derniers siècles, aucune mention d'un exemplaire complet de l'Abregé, que *Lactance* avoit fait lui même de ses *Institutions Divines*; mais on voit même que, du tems de *S. Jérôme*, le commencement de cet Ouvrage manquoit dans les exemplaires, que l'on en avoit communément, comme on le trouve encore, dans les MSS. qui nous restent; puis que ce Pere le témoigne dans son *Catalogue des Auteurs Ecclesiastiques*, où il y a ces mots, après avoir parlé des *Institutions Divines de Lactance*: *Epitomen ejusdem operis, in libro uno, ἀκέραιον.*

Voici néanmoins le commencement de cet Ouvrage, ou plutôt les deux tiers, qui y manquoient, depuis tant de siècles, dans la plupart des MSS. Mr. *Pfaff* l'a déterré dans la Bibliothèque de Turin, qui appartient à Sa Majesté Sicilienne. Une partie considerable de cette Biblio-

thèque avoit été brulée, ou ~~v. 1700~~,
comme il arrive très-souvent, dans
un grand incendie, qui y arriva l'an
MDCLXVII. mais on en sauva
quantité de livres MSS. qui sont à
présent en meilleur ordre, qu'ils n'a-
voient été, pendant quelques an-
nées. Mr. *Pfaff* étant à Turin, à la
suite de Mr. le Prince de Wirtem-
berg, obtint la permission de visiter
ces MSS. Il commença, par en
faire un Index, & y trouva quanti-
té de MSS. Hebreux, Grecs, & Latins.

Entre ces derniers, fut celui de *Lac-
tance* joint, comme il arrive très-
souvent, à d'autres Ouvrages de dif-
ferens Auteurs.

A en juger, par le Caractere, on
peut croire qu'il est environ du cin-
quième Siecle, si on le compare a-
vec les Caracteres de ce tems-là;
publiez par le P. *Mabillon*, dans sa
Diplomatique. On en voit ici un
Essai gravé, à la tête de l'Ouvrage
de *Lactance*, & on s'apperçoit bien
que ce Caractere est beaucoup plus
ancien, que celui du Livre de *Mor-
tibus Persecutorum*.

Pour indiquer, en peu de mots,
ce qu'il y a dans ce Volume, on y
verra d'abord une Dissertation pré-
limi-

liminaire de Mr. *Pfaff*, où après avoir parlé de la Bibliothèque de Turin, & de l'antiquité de son MS. il fait voir 1. qu'encore que cet Exemple ait été écrit par un Copiste très-ignorant, & qui a pris l'Abregé des *Institutions Divines*, pour un Abregé du Livre de *Opificio Dei*; il ne laisse pas d'être clair que c'est ici ce qui manquoit au premier de ces deux Ouvrages, & que la matiere & le titre le demandent: 2. que *Lactance* ne se nommoit pas *L. Cæcilius*, & que par conséquent le Livre du dernier n'appartient pas au premier; & qu'il ne s'appelloit pas non plus *L. Cælius*: 3. ce que c'est que cet Abregé, & qui étoit ce *Pentadius*, à qui *Lactance* l'adresse: 4. que l'on peut reprendre, avec raison, diverses opinions de *Lactance*; comme celle qu'il a eüe, sur l'origine du Mal, quoi qu'elle differe de celle des Manichéens; mais qu'il n'a pas favorisé l'Arianisme: 5. qu'il cite, comme tous ceux, qui ont vécu avant que la traduction de *S. Jérôme* fût en usage, l'ancienne version Latine de l'Écriture, & qu'il seroit à souhaiter qu'on la pût rétablir, de quoi l'on donne la méthode. Enfin il fait quelques remarques di-

gnes d'être luës, sur les pieces qu'il a tirées du MS. où est l'Abregé de *Lactance*.

Ensuite il donne ce Livre entier, comme il est dans l'Original; excepté quelques fautes grossieres, qu'il met au dessous des pages. Il joint à cela ce qui avoit paru de ce Traité de *Lactance*, & qui commence au LVI. Chapitre, selon la maniere dont Mr. *Pfaff* l'a distingué. On pourra désormais faire une Edition plus complete de *Lactance*, en y joignant ce Livre; mais il faudroit mettre, aux marges de l'Abregé, les endroits des *Institutions Divines*, auxquels il se rapporte. Si l'on pouvoit avoir les varietez des MSS. d'Italie, où il y en a de très-anciens, pour tout ce qui nous reste des Oeuvres de cet Auteur; on en feroit une Edition meilleure, que toutes celles, qui ont paru. Il seroit à souhaiter que quelque Savant Italien rendît ce service au Public.

III. S. IRENÆI, *Episcopi Lugdunensis fragmenta Anecdota, quæ ex Bibliotheca Taurinensi eruit, Latinâ versione, notisque donavit; duabus Dissertationibus de oblatione & consecra-*

Ancienne & Moderne. 449
secratione Eucharistiæ illustravit; de-
nique Liturgiâ Gracâ JOAN. ER-
NESTI GRABII, & *Dissertatio-*
ne de Præjudiciis Theologicis auxit
CHRISTOPH. MATTHÆUS
PFAFFIUS. A la Haie MDCCXV.
in 8. pag. 688. avec les Préfaces &
les Index. Chez Scheurleer, & se
trouve à Amsterdam, chez D. Mor-
tier.

NOTRE Auteur ayant trouvé,
dans quelques *Chaines* MSS. de
la Bibliotheque de Turin, divers frag-
mens de S. Irenée, les donne au Pu-
blic, avec des remarques sur les ma-
tieres dont ils traitent, qui regar-
dent particulièrement l'Eucharistie.
Cela lui a donné lieu de faire quel-
ques Dissertations, qu'il y a jointes,
avec celle des Préjugez Théologi-
ques. Elles méritent toutes d'être
luës, avec attention, par ceux qui
veulent s'instruire de l'Ancienne
Théologie, & juger des Controver-
ses modernes, sans préjugé; équité
si rare présentement, qu'à peine il
s'en trouve quelque exemple. Il
faut néanmoins faire la justice à Mr.
Pfaff, que de dire qu'il en appro-
che, autant que les Théologiens les

plus moderez, que l'on ait vus. Tout ce qu'il nous donne ici mériterait qu'on en fit un **Extrait étendu**; mais j'ai mieux aimé en parler d'abord, en peu de mots, que de differer d'en faire mention, jusqu'à ce que j'en pusse donner un **Extrait exact**.

I. ON verra ici quatre **Fragmens** de *S. Irénée*, qui me paroissent, aussi bien qu'à *Mr. Pfaff*, être véritablement de lui, & dont il explique les **expressions** & la doctrine, avec beaucoup de soin & de netteté. Lors qu'il réfute quelcun ici & dans tout l'Ouvrage, il garde une **moderation** pour les sentimens & pour les personnes, qui est d'autant plus estimable, qu'elle est plus rare, & qui lui attirera les loüanges de tous les honnêtes gens; sans en excepter ceux qu'il a réfutez; si je puis juger des autres, par moi même, qui n'ai pas moins été satisfait des manieres polies, qu'il a en s'éloignant de quelques unes de mes pensées, que des loüanges qu'il me donne en quelques endroits, & qui sont plus grandes, que je ne mérite. L'aigreur & les **invectives** ne servent point à trouver, ni à défendre la **Verité**; mais seulement à chagriner ceux que l'on vou-

voudroit ramener. Au contraire, la douceur les gagne, à moins que ce ne soient des gens bien entêtez, & fait honneur à la Verité, qui ne se découvre qu'aux Esprits calmes.

II. IL y a ensuite une Dissertation de l'oblation de l'Eucharistie, usitée dans l'Eglise Primitive, où l'on montre que les Anciens n'ont cru offrir dans l'Eucharistie, que du Pain & du Vin, & nullement le Corps & le Sang de Jesus-Christ; & où l'on réfute le sentiment de quelques Théologiens Anglois, qui ont soutenu, depuis quelques années, que cette oblation du Pain & du Vin est le Sacrifice propre & expiatoire du Nouveau Testament. Mr. *Pfaff* y montre en détail & en bon ordre 1. que Jesus-Christ a pris les cérémonies, qu'il a établies dans la célébration de l'Eucharistie, de celles qui étoient alors en usage parmi les Juifs, sur tout dans le souper Pascal: 2. que dans l'Ecriture on ne trouve pas les termes de *nouvelle oblation*, instituée par Jesus-Christ, dans la Cene, & encore moins qu'il y ait offert son Corps & son Sang, pour l'expiation de nos pechez: 3. qu'aux trois premiers siècles, on ne prétendoit offrir

que du pain & du vin, principalement avant la consécration, & par des prières, qui les consacraient : 4. que dans les Liturgies Grecques & Latines, il n'est parlé que d'offrir du pain & du vin, tant après qu'avant la consécration : 5. que les termes d'oblation *propre, véritable & propitiatoire* sont ambigus, & propres à faire naître des disputes de mots : 6. que le Sacrifice réitéré du Corps de Jesus-Christ, selon les idées l'Eglise Romaine, est tout différent de l'oblation Eucharistique des Anciens. L'Auteur au reste n'avance rien, qu'il ne prouve, par des passages formels de l'Antiquité Grecque & Latine.

III. LA Dissertation de la Consécration de l'Eucharistie, dans la primitive Eglise, fait voir qu'elle consistoit en prières & sur tout dans l'invocation du S. Esprit, & qu'elle a été changée depuis, par l'Eglise Romaine; qui fait consister la consécration dans les seules paroles de l'institution, *ceci est mon corps* &c. Elle se réduit à ces huit chefs 1. que Jesus-Christ, par ses prières & par une bénédiction particulière, établit & consacra l'Eucharistie, & que les Apôtres ont suivi son exemple, quoi qu'ils ne nous aient

ayent pas laissé le formulaire de la bénédiction dont ils se servoient : 2. que les Liturgies Greques, dont on trouve les premiers formulaires dans *S. Irenée*, & dans les *Constitutions Apostoliques*, font consister la Consécration dans l'invocation du S. Esprit : 3. que les Peres, quoi qu'ils attribuent la sanctification des Symboles à la vertu du S. Esprit, ne font pas néanmoins tout-à-fait d'accord entre eux sur ce sujet ; puis qu'ils donnent la force de consacrer tantôt aux prieres, tantôt aux paroles de l'institution : 4. que dans les Liturgies Latines, la consecration se fait, par les prieres, & dans les plus anciennes sur tout, par l'invocation du S. Esprit : 5. que les Grecs, soit par corruption, soit par crainte, firent profession de recevoir la consecration des Latins d'aujourd'hui, mais qu'on n'exigea point d'eux qu'ils changeassent leurs Liturgies : 6. que l'effet de la Consécration est la présence réelle, qui ne subsiste que pendant l'usage de l'Eucharistie, & qui ne consiste que dans l'union du pain & du vin, avec le Corps & le Sang de Jesus Christ : 7. que les Prêtres sont les Ministres de la Consé-

cration : 8. que la Consécration est double, l'une étant un effet de la Toute puissance Divine, qui produit l'union sacramentelle, dont on vient de parler : & l'autre une action du Prêtre, qui consacre, tant en récitant les paroles de l'institution, qu'en demandant à Dieu son operation divine, par ses prieres, auxquelles toute l'Eglise doit joindre les siennes; à cause de quoi, l'Ancienne Eglise établit les Antiphonies. On pourroit faire quelques remarques sur la Consécration, qui la réduiroit à une idée plus nette; mais on n'a pas de la place pour cela.

IV. APRES cela vient la Liturgie Greque, que feu Mr. *Grabe* avoit composée, sur le modele des Anciennes, avec des remarques de nôtre Auteur.

V. DANS la dernière Dissertation de ce Volume, qui n'est pas la moins importante, l'Auteur nous apprend la maniere d'éviter les Préjugez, en matière de Religion. Il y est parlé des causes des Préjugez Théologiques, de leur variété, de leurs propriétés, de leurs effets, de la suspension du jugement, en matières de Théologie; & on y réfute un petit
li-

livre Anglois, intitulé, dans l'Original, *The free Thinkers*, & dans la version Françoisse de la Haie, *de la Liberté de penser*. On entend ici, par Préjugé, non des Propositions générales, qui sont bien fondées & que l'on suppose comme vraies; mais les jugemens téméraires, que l'on a fait des choses, sans les bien connoître, & sans se dépouiller de l'esprit de parti & de la soumission aveugle, que l'on a pour une autorité qui peut tromper; jugemens que l'on prend mal à propos, comme des Veritez assurées. Mr. Pfaff croit, avec raison, que les sources des Préjugés en général sont principalement la paresse & la foiblesse naturelle de l'esprit de l'homme, la mauvaise éducation, l'ambition, l'avarice & les autres passions, la coutume, la négligence que l'on a d'employer une bonne méthode à la recherche de la Verité.

Les Préjugés Théologiques, en particulier, sont de différentes sortes; les uns naissent de la confiance qu'on a dans une autorité trompeuse, ou de la précipitation, & sont de théorie, ou de pratique. Leurs propriétés sont d'être répandus par

tout & d'être très-efficaces ; puisque c'est d'eux, que naissent le zèle indiscret, qu'on a contre ceux qui sont d'un autre sentiment, & qui porte à les maltraiter non seulement de paroles, mais par des voies de fait ; les schismes, les hérésies, la superstition, la présomption pédantesque, les disputes de mots, l'esprit de contradiction, l'aveuglement, la haine du prochain, la chicanerie, la vaine gloire, les dissentions perpétuelles, le scandale, & enfin la perte du salut.

Les remèdes de tous ces maux sont, avant toutes choses, le secours intérieur du S. Esprit ; & ensuite la suspension du jugement, en matières obscures ; l'étude de l'Écriture Sainte, jointe à celle des Langues, de la Critique & de l'Histoire Ecclésiastique ; le soin de se défaire de toute passion, d'esprit de parti, & de haine ; un amour sincère de la Vérité, & de la simplicité de la Foi ; l'Humilité & la Piété. Ce sont là les vrais remèdes, mais il y en a aussi de faux ; comme sont un Scepticisme Théologique, qui porte à douter de tout, & que l'on doit éviter avec soin ; la manière de réfuter ses
Ad-

Adversaires, par des railleries ; la persecution & la violence ; de nouveaux préjugés , que l'on substitue aux anciens , & qui ne valent néanmoins pas mieux. Il y a ici quelques noms de personnes vivantes , ou mortes , que l'Auteur auroit pu omettre , sans rien diminuer de la force de ses raisons. Il finit par la grande utilité qu'il y auroit à se défaire de préjugés , & par des souhaits de voir par-là finir les disputes des Chrétiens ; à quoi je souscris de tout mon cœur , en souhaitant à l'Auteur que l'on reconnoisse ses bons desseins , comme ils le méritent.

ARTICLE VII.

I. JOAN. CONR. BARCHUSEN *Collecta Medicina Practica Generalis , quibus subjunctus est Dialogus de Optima Medicorum Secta.* A Amsterdam chez R. & G. Wetstein , MDCCXV. in 8.

II. DAN. CLERICI, *Med. Doct.*
Historia Naturalis & Medica laterrum Lumbricorum , intra Hominem

Et alia Animalia nascentium, ex variis Auctoribus Et propriis observationibus. Accessit, horum occasione, de ceteris quoque Hominum vermibus, tum de omnium origine, tandemque de remediis, quibus pelli possint Disquisitio, cum variis figuris. A Geneve chez les Freres de Tournes MDCCXV. in 4. & se trouve chez D. Mortier.

UN Article nécessaire, qu'on a enseré dans ce Volume, a empêché que ces deux Livres n'y aient pu avoir place; mais on en parlera, sans délai, dans la I. Partie du IV. Tome.

F I N.



INDEX

I N D E X

D E S M A T I E R E S

Contenuës dans le Tome III. de
la Biblioth. Anc. & Moderne.

A.

- A**iguille aimantée , sa declinaison & son inclinaison. 329
- l'Air, son utilité. 121
- Alciphron*, ses Lettres. 378. & suiv. les Courtisanes y sont préférées aux Philosophes. 383
- Angleterre*, revenus de ses Rois sous *Henri V.* 25
- Angleterre*, instructions pour ses Ambassadeurs en France, pour la paix. 296, & suiv.
- Angleterre*, conduite des Protestans à l'égard de *Jaques II.* Roi d'Angleterre justifiée. 225
- Anglois*, état de leurs Affaires en France, après la paix de Troye sous *Henri V.* 234, & suiv. sous le regne de *Henri VI.* 242
- Animaux n'ont pu être formez mécaniquement. 71, & suiv. leurs générations prouvent le commencement du monde. 80, & suiv.
- Argenté*, Historien de Bretagne, fautes qu'il a commises. 8
- Aristenet*, ami de *Libanius*, est l'Auteur des Lettres, que nous avons. 356. ses Lettres. 376
- Arteres, leurs tuniques. 147
- Atmosphere de la Terre, son usage. 117, & suiv.

B.

- B**aleines de la Mer du Sud. 347
- Bedford* (Duc de) Regent de France & d'Angleterre

I N D E X

- terre. 264. demande du secours en Angleterre. 284
Bourgogne (Duc de) sa paix avec Charles VII. 253. 259
Buenos Ayres, sa latitude. 329. description de cette ville & de son terroir. 332, & suiv.
Burnet (Gilbert) Evêque de Salisbury, sa vie & son Eloge. 388

C.

- C.** C. ce que c'est dans une Médaille d'Auguste. 212
 Canal de Languedoc, pour la jonction des deux Mers. 181, & suiv.
 Cartes des côtes de Nova Zembla, détroit de Waigats, &c. Moscovie, 316. de la Mer Noire. 313
Cesaréens, peuples de l'Amérique Meridionale. 336
Charles VI. sa sentence contre les meurtriers du Duc de Bourgogne. 12, & suiv. si elle comprenoit le Dauphin *Ibid.* 21
Charles VII. Roi de France, se retablit après la mort de Henri V. d'Angleterre. 243, & suiv.
 Citations dans les Sciences, à quoi elles servent. 160
Clarence (Duc de) sa défaite. 30
 Cometes, leurs mouvemens & leurs usages. 105, & suiv.
 La Conception ville d'Amérique sur la Mer du Sud. 339
 Consécration de l'Eucharistie. 452
Cortina ce que c'étoit à Delphes. 219, & suiv.

D.

- Δ ευροπαιεύ, teindre fortement. 386
 Dieu, son existence prouvée par la conservation du Monde comme il est. 86. par celle du

DES MATIERES.

du mouvement. 87, & *suiv.* par la sagesse
qu'on voit dans le systême du Monde. 91,
& *suiv.*

Ducenarii, Juges créez par Auguste. 215

E.

Economie Animale n'est pas un effet du Me-
chanisme. 130

Ecosse favorise la France, sur la fin du regne d'Hen-
ri V. 30

Esophage, sa description. 145

Estomac, ses tuniques. 146. leur usage. 147

Etoiles fixes, leur distances de la Terre. 103

centres de systemes particuliers. 105

F.

Fluides, remarques sur les Fluides. 126, &
suiv.

Flux & reflux de la Mer, leurs causes. 351

Fontaines, leur origine. 184

G.

Generation des animaux se fait tout d'un coup.
150. qu'ils n'ont pas été tous engendrez
dès le commencement. 152

George, Roi de la Grande Bretagne, son éloge.
229

Glandes, leur description. 133. 136

Glocester (Duc de) Regent d'Angleterre, sous la
Minorité de Henri VI. 264

Gravitation ne vient d'aucune cause mécanique.

61. 64. difficultez contre cette doctrine. *Ibid.*

Guillaume III. sa moderation eu égard à la Reli-
gion. 227

H.

Henri V. Evenemens des deux dernieres an-
nées de son regne. 1, & *suiv.* état des af-
faires d'Angleterre & de France, en ce tems-là.

2, & *suiv.* sa mort. 40

Henri

I N D E X

Henri V. Roi d'Angleterre, ordre qu'il mit pour
la Régence, après sa mort. 264
Holotures ce que c'est. 340, & *suiv.*

I.

J*acqueline*, Comtesse de Hainaut, ses avantu-
res. 26, & *suiv.*
J*agues* I. Roi d'Ecosse délivré. 305. s'il fit hom-
mage au Roi d'Angleterre. 306
J*ean le Vaillant*, Duc de Bretagne enlevé. 7
I*ndiens*, reproches qu'ils font aux Espagnols. 345
Infini passé nôtre portée. 156
Intestins, leurs tuniques. 146. leur usage. 147,
& *suiv.*
J*ulien*, l'Apostat, son Eloge. 362, & *suiv.*

L.

L*ibance*, commencement de son Abregé dé-
couvert. 444
L*ibanius* Rheteur d'Antioche, remarques sur ses
Epîtres. 353. & *suiv.* 358. *suiv.*
Lima, capitale du Perou, sa latitude & sa des-
cription. 348
L*encastra* (Maison de) sous Henri V. 264
L*ucius Cacilius*, Auteur du tems de Constantin
decouvert. 431
Lune, son usage à l'égard de la Terre. 111, & *suiv.*

M.

M*arc*, Evêque d'*Arethuse*, son Martyre. 368
Matiere, qu'elle est créée. 68
M*ezerau*, fautes qu'il a commises. 34
M*illiare aureum* ce que c'étoit. 214
Monde, qu'il n'est pas éternel. 77. 79, & *suiv.* que
ses parties ont été faites les unes pour les autres. 78
Monde, qu'il ne s'est pu faire mécaniquement.
69
M*ortimer* (Edmond) sa posterité. 265
Montagnes, leurs usages. 122, & *suiv.*
Mouvement, les Lois établies par la volonté de
Dieu.

DES MATIERES.

Dieu. 46, & <i>suiv.</i> la premiere. <i>Ibid.</i> la seconde	52
de 50. la troisième.	51
Mouvement perpetuel impossible.	142
Muscles, leur disposition.	142

N.

N erfs, leur description.	137
Nutrition comment elle se fait.	73. 130

O.

O blation du Nouveau Testament, ce que c'est	451
selon l'Antiquité.	208
l'Oraison Dominicale en plusieurs Langues.	248,
Orléans, siege de cette place par les Anglois.	& <i>suiv.</i>
Orléans (Duc de) duppe les Anglois.	255. 288, &
<i>suiv.</i> 200. protestation contre sa délivrance. <i>ib.</i>	301
délivré.	301

P.

P <i>In</i> (Ellies) sa Bibliotheque Ecclesiastique	191
défendue.	99
Planetes, leurs mouvemens. 96, & <i>suiv.</i> leurs	137. & <i>suiv.</i>
habitans.	454
Poumons, leur description.	173.
Préjugez Théologiques, leurs causes & les moyens	& <i>suiv.</i>
de s'en défaire.	454

R.

R espectus pris pour égard, ou respect.	176.
pour un refuge.	173.
<i>Respicere</i> , que ce mot se dit des égards qu'un In-	& <i>suiv.</i>
ferieur a pour son Supérieur, aussi bien que de la	173.
faveur d'un Supérieur envers son Inferieur.	& <i>suiv.</i>

S.

S ang son mouvement n'est pas mécanique.	71. 132
Sang, particules dont il est composé.	139
Satellites, utiles aux Planetes, autour desquelles	111, & <i>suiv.</i>
elles tournent.	Scien-

INDEX DES MATIERES.

Sciences, on en doit faire sentir l'utilité à tout le monde, en Langue intelligible.	170
Sécrétion des humeurs, comment elle se fait.	134
Sensation comment elle se fait.	73. 148
Sigismond, Empereur, son traité avec les Anglois.	10. 35
Soleil, sa nature. 94. & suiv. son usage.	109. & suiv.
Souverain, si on lui doit laisser renverser la Liberté & les Lois.	225
Sujet, s'il peut se soustraire à l'obéissance du Souverain, en quittant ses Etats.	163, & suiv.

T.

T erence, querelle sur l'Economie de son <i>Heautontimoroumenos</i> .	202, & suiv.
Terre, marque de la Sagesse Divine en cette Planete.	113, & suiv.
Tourbillons de <i>Descartes</i> ruinez, comment qu'on les explique.	54, & suiv.
Trepied, son usage à <i>Delphes</i> .	220

V.

V eines, leurs tuniques.	147
<i>Vessie de mer</i> , sa description.	340
Voyageurs Philosophes, observations qu'ils doivent faire.	319

W.

W inchester (Cardinal De) ses intrigues contre le Duc de Glocestre. chef d'une Croisade.	267, & suiv. 282
---	---------------------

F I N

*Du III. Tome de la Bibliotheque
Ancienne & Moderne.*

[The body of the page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is too light to transcribe accurately.]





